SENATE SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16

Proceedings of the Standing Senate Committee on

NATIONAL FINANCE

Chair:
The Honourable LARRY SMITH

Tuesday, November 29, 2016
Wednesday, November 30, 2016
Friday, December 2, 2016

Issue No. 20

Second and third meetings:
Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2017

Thirteenth meeting:
Study on the federal government's multi-billion dollar infrastructure funding program

First meeting:
The subject matter of all of Bill C-29, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 22, 2016 and other measures

INCLUDING:
THE EIGHTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Bill C-2, An Act to amend the Income Tax Act)

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

FINANCES NATIONALES

Président :
L'honorable LARRY SMITH

Le mardi 29 novembre 2016
Le mercredi 30 novembre 2016
Le vendredi 2 décembre 2016

Fascicule nº 20

Deuxième et troisième réunions :
Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017

Treizième réunion :
Étude sur le programme de plusieurs milliards de dollars du gouvernement fédéral pour le financement des infrastructures

Première réunion :
La teneur complète du projet de loi C-29, Loi nº 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2016 et mettant en œuvre d'autres mesures

Y COMPRIS :
LE HUITIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Projet de loi C-2, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu)

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

52946-52957-52971

STANDING SENATE COMMITTEE ON NATIONAL FINANCE

The Honourable Larry Smith, *Chair*

The Honourable Anne C. Cools, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Andreychuk	(or Bellemare)
Ataullahjan	Marshall
Baker, P.C.	Mitchell
* Carignan, P.C.	Mockler
(or Martin)	Pratte
Cowan	Raine
* Harder, P.C.	Seidman

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Baker, P.C., was added to the membership (*December 2, 2016*).

The Honourable Senator Raine replaced the Honourable Senator Neufeld (*December 1, 2016*).

The Honourable Senator Seidman replaced the Honourable Senator Eaton (*December 1, 2016*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Larry Smith

Vice-présidente : L'honorable Anne C. Cools

et

Les honorables sénateurs :

Andreychuk	(ou Bellemare)
Ataullahjan	Marshall
Baker, C.P.	Mitchell
* Carignan, C.P.	Mockler
(ou Martin)	Pratte
Cowan	Raine
* Harder, C.P.	Seidman

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Baker, C.P., a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 2 décembre 2016*).

L'honorable sénatrice Raine a remplacé l'honorable sénateur Neufeld (*le 1er décembre 2016*).

L'honorable sénatrice Seidman a remplacé l'honorable sénatrice Eaton (*le 1er décembre 2016*).

Published by the Senate of Canada
Available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada
Disponible sur internet : http://www.parl.gc.ca

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Tuesday, November 22, 2016:

The Honourable Senator Bellemare moved, seconded by the Honourable Senator Petitclerc:

That, in accordance with rule 10-11(1), the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to examine the subject matter of all of Bill C-29, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 22, 2016 and other measures, introduced in the House of Commons on October 25, 2016, in advance of the said bill coming before the Senate;

That the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to meet for the purposes of its study of the subject matter of Bill C-29 even though the Senate may then be sitting, with the application of rule 12-18(1) being suspended in relation thereto;

That, in addition, and notwithstanding any normal practice:

1. The following committees be separately authorized to examine the subject matter of the following elements contained in Bill C-29 in advance of it coming before the Senate:

   (*a*) the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology: those elements contained in Divisions 1 and 2 of Part 4; and

   (*b*) the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce: those elements contained in Divisions 3, 4, 5, 6 and 7 of Part 4;

2. The various committees listed in point one that are authorized to examine the subject matter of particular elements of Bill C-29 be authorized to meet for the purposes of their studies of those elements even though the Senate may then be sitting, with the application of rule 12-18(1) being suspended in relation thereto;

3. The various committees listed in point one that are authorized to examine the subject matter of particular elements of Bill C-29 submit their final reports to the Senate no later than December 6, 2016;

4. As the reports from the various committees authorized to examine the subject matter of particular elements of Bill C-29 are tabled in the Senate, they be placed on the Orders of the Day for consideration at the next sitting; and

5. The Standing Senate Committee on National Finance be simultaneously authorized to take any reports tabled under point four into consideration during its study of the subject matter of all of Bill C-29.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 22 novembre 2016 :

L'honorable sénatrice Bellemare propose, appuyée par l'honorable sénatrice Petitclerc,

Que, conformément à l'article 10-11(1) du Règlement, le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier la teneur complète du projet de loi C-29, Loi n^{o} 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2016 et mettant en œuvre d'autres mesures, déposé à la Chambre des communes le 25 octobre 2016, avant que ce projet de loi soit soumis au Sénat;

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à se réunir pour les fins de son examen de la teneur du projet de loi C-29 même si le Sénat siège à ce moment-là, l'application de l'article 12-18(1) du Règlement étant suspendue à cet égard;

Que, de plus, et nonobstant toute pratique habituelle :

1. Les comités suivants soient individuellement autorisés à examiner la teneur des éléments suivants du projet de loi C-29 avant qu'il soit présenté au Sénat :

   a) le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie : les éléments des sections 1 et 2 de la partie 4;

   b) le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce : les éléments des sections 3, 4, 5, 6 et 7 de la partie 4;

2. Chacun des différents comités indiqués au point numéro un, qui sont autorisés à examiner la teneur de certains éléments du projet de loi C-29, soit autorisé à siéger pour les fins de son étude, même si le Sénat siège à ce moment-là, l'application de l'article 12-18(1) du Règlement étant suspendue à cet égard;

3. Chacun des différents comités indiqués au point numéro un, qui sont autorisés à examiner la teneur de certains éléments du projet de loi C-29, soumette son rapport final au Sénat au plus tard le 6 décembre 2016;

4. Au fur et à mesure que les rapports des comités autorisés à examiner la teneur de certains éléments du projet de loi C-29 seront déposés au Sénat, l'étude de ces rapports soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance;

5. Le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit simultanément autorisé à prendre en considération les rapports déposés conformément au point numéro quatre au cours de son examen de la teneur complète du projet de loi C-29.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Charles Robert

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, November 29, 2016
(52)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:32 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Larry Smith, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Ataullahjan, Cools, Eaton, Marshall, Mitchell, Neufeld, Pratte and Smith (9).

In attendance: Alex Smith and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, November 15, 2016, the committee resumed its examination of the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending on March 31, 2017. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 19.*)

WITNESSES:

Global Affairs Canada:

Arun Thangaraj, Assistant Deputy Minister and Chief Financial Officer;

Caroline Delany, Director, Planning and Deployment Division, Peace and Stabilization Operations Program (PSOP);

Sean Boyd, Director, Middle East Development Division.

National Defence and the Canadian Armed Forces:

Claude Rochette, Assistant Deputy Minister (Finance) and Chief Financial Officer;

André Fillion, Chief of Staff (Materiel);

Major-General John Madower, Chief of Programme.

Veterans Affairs Canada:

Maureen Sinnott, Director General, Finance;

Faith McIntyre, Director General, Policy and Research Division (by video conference);

Elizabeth Douglas, Director General, Service Delivery Program Management (by video conference).

Innovation, Science and Economic Development Canada:

Colette Downie, Chief Financial Officer, Corporate Management Sector;

Lawrence Hanson, Assistant Deputy Minister, Science and Innovation Sector.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 29 novembre 2016
(52)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 32, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Larry Smith (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Ataullahjan, Cools, Eaton, Marshall, Mitchell, Neufeld, Pratte et Smith (9).

Également présents : Alex Smith et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 15 novembre 2016, le comité poursuit son examen du Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 19 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Affaires mondiales Canada :

Arun Thangaraj, sous-ministre adjoint et dirigeant principal des finances;

Caroline Delany, directrice, Direction de la Planification et déploiements, Programme pour la stabilisation et les opérations de paix (PSOP);

Sean Boyd, directeur, Direction du Développement du Moyen-Orient.

Défense nationale et les Forces armées canadiennes :

Claude Rochette, sous-ministre adjoint (Finances) et dirigeant principal des finances;

André Fillion, chef d'état-major (Matériels);

Major-général John Madower, chef du Programme.

Anciens Combattants Canada :

Maureen Sinnott, directrice générale des finances;

Faith McIntyre, directrice générale, Division de la politique et de la recherche (par vidéoconférence);

Elizabeth Douglas, directrice générale, Gestion des programmes et de la prestation des services (par vidéoconférence).

Innovation, Sciences et Développement économique Canada :

Colette Downie, dirigeante principale des finances, Secteur de la gestion intégrée;

Lawrence Hanson, sous-ministre adjoint, Secteur de la science et de l'innovation.

Canadian Broadcasting Corporation:

Shaun Poulter, Executive Director, Public Affairs;

Michael Mooney, Executive Director, Corporate Finance and Administration.

Mr. Thangaraj, Mr. Rochette and Ms. Sinnott made statements and, together with Mr. Boyd, Ms. Delany, Mr. Fillion, Mr. Madower and Ms. McIntyre, answered questions.

At 10:49 a.m., the committee suspended.

At 10:53 a.m., the committee resumed.

Ms. Downie and Mr. Poulter made statements and, together with Mr. Hanson, answered questions.

At 11:35 a.m., the committee suspended.

At 11:37 a.m., the committee resumed.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, February 23, 2016, the committee resumed its study of the federal government's multi-billion dollar infrastructure funding program by reviewing a draft budget.

It was agreed that the following special study budget application on infrastructure for the fiscal year ending on March 31, 2017, be approved, for submission to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

General expenses	$ 18,000
TOTAL	$ 18,000

At 11:46 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, November 30, 2016
(53)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:51 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Larry Smith, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Ataullahjan, Cools, Eaton, Marshall, Mitchell, Mockler, Neufeld, Pratte and Smith (10).

In attendance: Alex Smith and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Radio-Canada :

Shaun Poulter, directeur général, Affaires publiques;

Michael Mooney, directeur général, Finances et administration nationales.

M. Thangaraj, M. Rochette et Mme Sinnott font chacun une déclaration puis, avec M. Boyd, Mme Delany, M. Fillion, M. Madower et Mme McIntyre, répondent aux questions.

À 10 h 49, la séance est suspendue.

À 10 h 53, la séance reprend.

Mme Downie et M. Poulter font chacun une déclaration puis, avec M. Hanson, répondent aux questions.

À 11 h 35, la séance est suspendue.

À 11 h 37, la séance reprend.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 23 février 2016, le comité poursuit son étude sur le programme de plusieurs milliards de dollars du gouvernement fédéral pour le financement des infrastructures en examinant une ébauche de budget.

Il est convenu que la demande suivante de budget d'étude spéciale sur les infrastructures pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017 soit approuvée et présentée au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

Dépenses générales	18 000 $
TOTAL	18 000 $

À 11 h 46, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 30 novembre 2016
(53)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 51, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Larry Smith (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Ataullahjan, Cools, Eaton, Marshall, Mitchell, Mockler, Neufeld, Pratte et Smith (10).

Également présents : Alex Smith et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, November 15, 2016, the committee resumed its examination of the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending on March 31, 2017. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 19.*)

WITNESSES:

Health Canada:

Randy Larkin, Assistant Deputy Minister and Chief Financial Officer, Chief Financial Officer Branch;

Sony Perron, Senior Assistant Deputy Minister, First Nations and Inuit Health Branch.

Indigenous and Northern Affairs Canada:

Paul Thoppil, Chief Financial Officer, Chief Financial Sector;

David Smith, Acting Director General, Community Infrastructure Branch, Regional Operations Sector.

Canada Mortgage and Housing Corporation:

Wojo Zielonka, Chief Financial Officer and Senior Vice-President, Capital Markets;

Michel Tremblay, Senior Vice-President, Policy Research and Public Affairs;

Charlie MacArthur, Senior Vice-President, Regional Operations and Assisted Housing.

Mr. Larkin, Mr. Thoppil and Mr. Zielonka made statements and, together with Mr. Smith, Mr. Perron, Mr. Tremblay and Mr. MacArthur, answered questions.

At 8:47 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Friday, December 2, 2016
(54)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:33 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Larry Smith, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Ataullahjan, Cools, Marshall, Mitchell, Mockler, Pratte, Raine, Seidman and Smith (10).

In attendance: Alex Smith and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 15 novembre 2016, le comité poursuit son examen du Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 19 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Santé Canada :

Randy Larkin, sous-ministre adjoint et dirigeant principal des finances, Direction générale du dirigeant principal des finances;

Sony Perron, sous-ministre adjoint principal, Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits.

Affaires autochtones et du Nord Canada :

Paul Thoppil, dirigeant principal des finances, Secteur du dirigeant principal des finances;

David Smith, directeur général intérimaire, Direction générale des infrastructures communautaires, Secteur des opérations régionales.

Société canadienne d'hypothèques et de logement :

Wojo Zielonka, chef des finances et premier vice-président, Marchés financiers;

Michel Tremblay, premier vice-président, Politiques, Recherche et Relations publiques;

Charlie MacArthur, premier vice-président, Activités régionales et Aide au logement.

MM. Larkin, Thoppil et Zielonka font chacun une déclaration puis, avec MM. Smith, Perron, Tremblay et MacArthur, répondent aux questions.

À 20 h 47, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le vendredi 2 décembre 2016
(54)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 33, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Larry Smith (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Ataullahjan, Cools, Marshall, Mitchell, Mockler, Pratte, Raine, Seidman et Smith (10).

Également présents : Alex Smith et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, November 22, 2016, the committee began its consideration of the subject-matter of all of Bill C-29, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 22, 2016 and other measures.

WITNESSES:

Department of Finance Canada:

Trevor McGowan, Acting Chief, Tax Legislation Division, Tax Policy Branch;

Pierre Leblanc, Director, Personal Income Tax Division, Tax Policy Branch;

James Greene, Director, Business Income Tax Division, Tax Policy Branch.

Mr. McGowan made a statement and, together with Mr. Leblanc and Mr. Greene, answered questions.

At 11:52 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 22 novembre 2016, le comité entreprend son examen de la teneur complète du projet de loi C-29, Loi n^{o} 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2016 et mettant en œuvre d'autres mesures.

TÉMOINS :

Ministère des Finances Canada :

Trevor McGowan, chef par intérim, Division de la législation de l'impôt, Direction de la politique de l'impôt;

Pierre Leblanc, directeur, Division de l'impôt des particuliers, Direction de la politique de l'impôt;

James Greene, directeur, Division de l'impôt des entreprises, Direction de la politique de l'impôt.

M. McGowan fait une déclaration puis, avec MM. Leblanc et Greene, répond aux questions.

À 11 h 52, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Gaëtane Lemay

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Wednesday, November 23, 2016

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to present its

EIGHTH REPORT

Your committee, to which was referred Bill C-2, An Act to amend the Income Tax Act, has, in obedience to the order of reference of October 6, 2016, examined the said bill and now reports the same with the following amendment:

1. *Clause 1, page 1*:

(*a*) Replace lines 16 to 21 with the following:

"paragraph (a), plus

(i) 16.5% of the amount by which the amount taxable for the year exceeds $45,282, but is equal to or less than $52,999, and

(ii) 20.5% of the amount by which the amount taxable for the year exceeds $52,999;

(c) if the amount taxable is greater than $90,563, but is equal to or less than $140,388, the lesser of

(i) the maximum amount determinable in respect of the taxation year under paragraph (b), plus one-half of the amount by which the amount taxable exceeds $90,563 for the year, and

(ii) the maximum amount determinable in respect of the taxation year under paragraph (a), plus 22% of the amount by which the amount taxable exceeds $45,282, but is equal to or less than $90,563, and 26% of the amount by which"; and

(*b*) replace line 26 with the following:

"under subparagraph (c)(ii), plus 29% of the amount by which".

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le mercredi 23 novembre 2016

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a l'honneur de présenter son

HUITIÈME RAPPORT

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi C-2, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, a, conformément à l'ordre de renvoi du 6 octobre 2016, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport avec la modification suivante :

1. *Article 1, page 1* :

a) Remplacer les lignes 16 à 21 par ce qui suit :

« l'année selon l'alinéa a), plus :

(i) 16,5 % du montant imposable pour l'année excédant 45 282 $ sans excéder 52 999 $,

(ii) 20,5 % de l'excédent du montant imposable sur 52 999 $ pour l'année;

c) si le montant imposable excède 90 563 $ sans excéder 140 388 $, la moins élevée des sommes suivantes :

(i) la somme maximale déterminable pour l'année selon l'alinéa b), plus la moitié de l'excédent du montant imposable sur 90 563 $ pour l'année,

(ii) la somme maximale déterminable pour l'année selon l'alinéa a), plus 22 % du montant imposable excédant 45 282 $ sans excéder 90 563 $ et 26 % de l'excédent du montant imposable sur 90 563 $ pour l'année; »;

b) remplacer la ligne 24 par ce qui suit :

« pour l'année selon le sous-alinéa c)(ii) plus 29 % de l'excédent ».

Respectueusement soumis,

Le président,

LARRY SMITH

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, November 29, 2016

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:32 a.m. to examine the expenditures set out in Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2017; and to study the federal government's multi-billion dollar infrastructure funding program (consideration of a draft budget).

Senator Larry W. Smith (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning, everyone. Welcome to the Standing Senate Committee on National Finance. Colleagues and members of the viewing public, the mandate of this committee is to examine matters relating to federal estimates generally, as well as government finance.

My name is Larry Smith, senator from Quebec. I chair the committee. Let me briefly introduce the other members of our committee.

[*Translation*]

To my left, Senator André Pratte from Montreal.

[*English*]

To my right, from British Columbia, in the north end, Senator Richard Neufeld. To his right, from Toronto, province of Ontario, Senator Nicole Eaton. To her right, from Newfoundland, former Auditor General, Senator Beth Marshall.

Senators, welcome.

[*Translation*]

Today we'll continue our study of Supplementary Estimates (B) for the year ending March 31, 2017.

[*English*]

Today, to give us an overview of their funding request in the Supplementary Estimates (B), we have four departments and one crown corporation appearing.

During the first hour of our meeting, the panel is comprised of three departments. We welcome. from Global Affairs Canada, Arun Thangaraj, Assistant Deputy Minister and Chief Financial Officer.

[*Translation*]

We also welcome Sean Boyd, Director, Middle East Development Division, Global Affairs Canada.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 29 novembre 2016

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 32, pour examiner les dépenses figurant dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017 et procéder à l'étude sur le programme de plusieurs milliards de dollars du gouvernement fédéral pour le financement des infrastructures, et plus précisément l'étude de l'ébauche d'un budget.

Le sénateur Larry W. Smith (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour à tous. Bienvenue à la réunion du Comité sénatorial permanent des finances nationales. Chers collègues et membres du public qui nous regardez, le mandat du comité est d'examiner les questions liées de façon générale aux budgets des dépenses fédéraux et les finances du gouvernement.

Je m'appelle Larry Smith. Je suis un sénateur du Québec. Je suis président du comité. Permettez-moi de présenter rapidement les autres membres du comité.

[*Français*]

À ma gauche, le sénateur André Pratte, de Montréal.

[*Traduction*]

À ma droite, de la partie nord de la Colombie-Britannique, le sénateur Richard Neufeld. À sa droite, de Toronto, en Ontario, la sénatrice Nicole Eaton. À sa droite, de Terre-Neuve, l'ancienne vérificatrice générale, la sénatrice Beth Marshall.

Mesdames et messieurs les sénateurs, je vous souhaite la bienvenue.

[*Français*]

Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude du Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017.

[*Traduction*]

Aujourd'hui, nous accueillons des représentants de quatre ministères et d'une société d'État qui nous fourniront un aperçu de leurs demandes de financement dans le Budget supplémentaire des dépenses (B).

Durant la première heure de notre réunion, le groupe de témoins est composé de représentants de trois ministères. Nous accueillons Arun Thangaraj, sous-ministre adjoint et dirigeant principal des finances d'Affaires mondiales Canada.

[*Français*]

Nous accueillons également Sean Boyd, directeur, Direction du Développement du Moyen-Orient, Affaires mondiales Canada.

[*English*]

We also have colleagues in the audience who can help answer questions, and we have quite the group. Good morning, everyone.

From National Defence and Canadian Armed Forces, Claude Rochette, Assistant Deputy Minister (Finance) and Chief Financial Officer; and Major-General John Madower, Chief of Programme.

From Veterans Affairs, we have Maureen Sinnott, Director General Finance. From Charlottetown, home of the 2009 Canada Games, Faith McIntyre, Director General, Policy and Research Division; and Elizabeth Douglas, Director General, Service Delivery Program. Ladies, welcome.

The two other organizations mentioned on the agenda will appear as a panel during the second hour of our meeting.

Ladies and gentlemen, thank you for being with us. We are ready to hear a short presentation of opening statements in turn.

Arun Thangaraj, Assistant Deputy Minister and Chief Financial Officer, Global Affairs Canada: Thank you for the invitation to appear before you today. As you said, I am here with Sean Boyd, the Director of Middle East Development. In the back, we have Caroline Delaney, who is the Director of Peace and Stabilization Planning and Denise Boutros from our financial planning area.

I'll make a couple of short opening remarks, and then I'll be pleased to answer your questions.

[*Translation*]

Global Affairs Canada has continued to advance democracy, inclusive and accountable governance, and respect for human rights through a revitalized engagement with the United Nations. We have increased our support for peace operations and contributed to multilateral efforts to fight terrorism and extremism.

Global Affairs has enhanced the ability of Canadian businesses to conduct activities in priority markets, an objective further supported by the recent signature of the Canada-European Union Comprehensive Economic and Trade Agreement.

[*English*]

In early 2016, we began a comprehensive review of our development assistance, informed by consultations with key stakeholders, including other donors, recipient countries, humanitarian organizations and Canadian and international organizations, to refocus our support on the poorest and most vulnerable, including fragile states.

[*Traduction*]

Des collègues se trouvent aussi dans l'auditoire et pourront aider à répondre à des questions. Ils sont très nombreux. Bonjour à vous tous.

Nous accueillons aussi Claude Rochette, sous-ministre adjoint (Finances) et dirigeant principal des finances, et le major-général John Madower, chef du Programme, Défense nationale et les Forces armées canadiennes.

Nous accueillons de plus Maureen Sinnott, directrice générale des Finances d'Anciens Combattants Canada. Du même ministère, nous accueillons de Charlottetown, ville hôte des Jeux du Canada de 2009, Faith McIntyre, directrice générale de la Division de la politique et de la recherche, et Elizabeth Douglas, directrice générale de la Gestion des programmes et de la prestation des services. Bienvenue mesdames.

Les deux autres organisations mentionnées à l'ordre du jour comparaîtront durant la deuxième heure de notre réunion.

Mesdames et messieurs, merci d'être là. Nous sommes prêts à entendre vos déclarations préliminaires tour à tour.

Arun Thangaraj, sous-ministre adjoint et dirigeant principal des finances, Affaires mondiales Canada : Merci de l'invitation à comparaître devant le comité aujourd'hui. Comme vous l'avez dit, je suis accompagné de Sean Boyd, directeur, Direction du Développement du Moyen-Orient. À l'arrière se trouve Caroline Delaney, notre directrice de la Direction de la Planification et déploiements, et Denise Boutros, de notre secteur de la planification financière.

Je vais prononcer une brève déclaration préliminaire, puis je serai heureux de répondre à vos questions.

[*Français*]

Affaires mondiales Canada a fait progresser la démocratie, la gouvernance inclusive et responsable, et le respect des droits de la personne au moyen d'une mobilisation renouvelée auprès des Nations Unies. Nous avons augmenté notre soutien aux activités de consolidation de la paix et contribué aux efforts multilatéraux pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme.

Affaires mondiales a renforcé la capacité des entreprises canadiennes à mener des activités dans les marchés prioritaires, un objectif qui a été soutenu encore davantage par la signature récente de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne.

[*Traduction*]

Au début de 2016, nous avons entamé une revue exhaustive de notre aide humanitaire ancrée dans de nombreuses consultations avec nos partenaires clés, y compris d'autres donateurs, les pays récipiendaires, des organismes humanitaires, et des organisations canadiennes et internationales, afin de cibler notre appui envers les plus pauvres et les plus vulnérables, y compris les États fragilisés.

In light of the ongoing crisis in Syria and Iraq, Global Affairs launched a comprehensive three-year strategy to provide assistance to conflict-affected communities. Together with other government departments, we supported Operation Syrian Refugee, welcoming over 25,000 Syrians to Canada.

The department also responded to humanitarian emergencies in 57 countries and helped to reach over 76 million people with quality and timely assistance.

Global Affairs has supported inclusive economic growth and development outcomes around the world, mobilizing expertise to deliver development results in more than 100 countries.

[*Translation*]

The breadth, scope and international reach of Global Affairs Canada's mandate makes it one of the most complex departments in the Government of Canada.

This international reach is demonstrated by Global Affairs Canada's management of Canada's international platform, a network of 177 missions in 109 countries that provides a range of services to Canadians and Canadian businesses, while also supporting the international work of 34 departments and agencies, Crown corporations and provincial governments.

As is typical for an organization of this size and international reach, the department faces a wide range of challenges arising from uncertainty and volatility in the global environment in which it operates, such as natural disasters, conflicts and security threats.

[*English*]

Against this backdrop of complexity and volatility, Global Affairs continues to place unwavering emphasis on prudent and careful financial management to deliver its mandate in a sustainable and efficient manner.

With respect to the Supplementary Estimates (B), the department has requested funding of $573.5 million, which will bring the department's total authorities to date to $6.28 billion.

This funding includes $233.4 million to increase Canada's diplomatic security and humanitarian and development assistance engagement in the Middle East. Through this initiative, Canada will expand its presence and diplomacy in the region and expand programming, particularly via humanitarian assistance, development programming and counterterrorism capacity building. This funding provides a multi-year flexible and integrated response given the fast-evolving circumstances in the region, which generate unpredictability and risk.

Compte tenu de la crise actuelle en Syrie et en Irak, Affaires mondiales Canada a mis en œuvre une stratégie triennale globale visant à fournir de l'aide à des collectivités touchées par un conflit. Conjointement avec d'autres ministères, nous avons appuyé l'opération visant les réfugiés syriens en accueillant plus de 25 000 Syriens au Canada.

Le ministère a aussi répondu à des urgences humanitaires dans 57 pays et a aidé à joindre plus de 76 millions de personnes avec une aide de qualité en temps voulu.

Affaires mondiales a favorisé la croissance économique inclusive et les résultats en matière de développement dans le monde en mobilisant l'expertise du Canada afin de produire des résultats en matière de développement dans plus de 100 pays.

[*Français*]

L'étendue, la portée et le rayonnement international du mandat d'Affaires mondiales Canada en font l'un des ministères les plus complexes de tout le gouvernement canadien.

Cette portée internationale est illustrée par la gestion du programme international du Canada par Affaires mondiales Canada : un réseau de 177 missions réparties dans 109 pays qui fournissent un éventail de services aux citoyens et aux entreprises du Canada tout en facilitant le travail international de 34 ministères et organismes, sociétés d'État et gouvernements provinciaux.

Comme c'est souvent le cas pour une organisation de cette taille et de cette portée internationale, le ministère doit faire face à un nombre important de défis découlant de l'incertitude et de la volatilité de l'environnement international dans lequel il opère, par exemple les catastrophes naturelles, les conflits et les menaces à la sécurité.

[*Traduction*]

En raison de cette complexité et de cette instabilité ainsi que du mandat élargi d'Affaires mondiales Canada, celui-ci continue de déployer les efforts nécessaires à une gestion financière prudente et attentive, afin de s'acquitter de son mandat de manière durable et efficace.

En ce qui a trait au Budget supplémentaire des dépenses (B), le ministère a demandé un financement de 573,5 millions de dollars, qui portera les crédits totaux du ministère jusqu'à présent à 6,28 milliards de dollars.

Ce financement comprend une somme de 233,4 millions de dollars pour accroître les efforts que déploie le Canada au Moyen-Orient dans les domaines de la diplomatie, de la sécurité et de l'aide humanitaire et au développement. Grâce à cette initiative, le Canada élargira sa présence diplomatique dans la région et élargira ses programmes, particulièrement par l'intermédiaire d'une assistance humanitaire, ses programmes de développement et ses activités de renforcement des capacités de lutte contre le terrorisme. Ce financement permettra de mettre en

[*Translation*]

In addition, $207.3 million is requested for the Peace and Stabilization Operations Program, or PSOPs, which will enable efforts to prevent and respond to conflicts abroad and support United Nations peace operations.

[*English*]

Through all the initiatives that you will find in the supplementary estimates, Global Affairs will continue to ensure the high standards of service to Canadians, particularly those requiring consular assistance abroad. We'll continue to deliver integrated foreign affairs, trade and development policy and programs in a manner that exemplifies the benefits of an amalgamated Global Affairs department.

Thank you, Mr. Chairman. I look forward to your questions.

The Chair: Who will speak on behalf of Defence? Please proceed.

Claude Rochette, Assistant Deputy Minister (Finance) and Chief Financial Officer, National Defence and the Canadian Armed Forces: Thank you very much, Mr. Chair and senators, for the invitation to present the Supplementary Estimates (B) for the 2016-17 fiscal year on behalf of Department of National Defence. It is always an honour to meet with distinguished members and colleagues before committee.

Today, I am joined at the table by Major-General Madower, the Chief of Programme. We also have in the room the Deputy Minister of Infrastructure and Environment, Mr. Jaime Pitfield, as well as the Chief of Staff, the Deputy Minister of Materiel, Mr. André Fillion.

[*Translation*]

The focus of National Defence and the Canadian Armed Forces remains on our three enduring roles, which are protecting Canada's interests at home and abroad, defending North America, and contributing to international peace and security. National Defence continues to conduct missions as part of a whole-of-government approach to defending Canada's interests and keeping Canadians safe and secure.

As I said in March this year, when speaking about the Main Estimates 2016-17, the Department of National Defence and the Canadian Armed Forces are focused on maintaining a strong sense of fiscal responsibility and a careful stewardship of resources in recognition of the fiscal environment in which we're

œuvre une intervention pluriannuelle souple et intégrée vu la rapidité avec laquelle les choses évoluent dans la région, ce qui favorise un climat d'imprévisibilité et de risque.

[*Français*]

En outre, un montant de 207,3 millions de dollars est demandé pour le Programme pour la stabilisation et les opérations de paix (PSOP), lequel facilitera les efforts visant à prévenir les conflits à l'étranger et à soutenir les opérations de paix des Nations Unies, ainsi que les efforts d'intervention.

[*Traduction*]

Par l'intermédiaire de toutes les initiatives que vous trouverez dans le Budget supplémentaire des dépenses, Affaires mondiales continuera de respecter les normes les plus élevées en matière de prestation de services aux Canadiens, en particulier à ceux qui ont besoin d'aide consulaire à l'étranger. Par ailleurs, nous continuerons à offrir des politiques et des programmes intégrés en matière d'affaires étrangères, de commerce et développement, qui mettent en évidence les avantages d'un ministère d'Affaires mondiales fusionné.

Merci, monsieur le président. Je serai heureux de répondre à vos questions.

Le président : Qui parlera au nom de la Défense? Allez-y.

Claude Rochette, sous-ministre adjoint (Finances) et dirigeant principal des finances, Défense nationale et les Forces armées canadiennes : Monsieur le président, mesdames et messieurs les sénateurs, je vous remercie infiniment de m'avoir invité à présenter le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice 2016-2017, au nom du ministère de la Défense nationale. C'est toujours un honneur de rencontrer des membres et des collègues distingués devant le comité.

Aujourd'hui, je suis accompagné à la table par le major-général Madower, chef de Programme. M. Jaime Pitfield, sous-ministre de l'Infrastructure et de l'Environnement, et M. André Fillion, chef de cabinet du sous-ministre adjoint des Matériels, se trouvent aussi dans la salle.

[*Français*]

Le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes continuent de mettre l'accent sur nos trois rôles constants : protéger les intérêts du Canada au pays et à l'étranger, défendre l'Amérique du Nord et contribuer à la paix et à la sécurité internationale. La Défense nationale continue de mener des missions dans le cadre d'une approche pangouvernementale pour défendre les intérêts du Canada et assurer la sécurité et la sûreté des Canadiens.

Comme je le mentionnais en mars dernier, lors de la présentation du Budget principal des dépenses de 2016-2017, le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes sont déterminés à maintenir le cap sur une solide responsabilité financière et une gérance méticuleuse des

operating. The magnitude, complexity and visibility of the Department of National Defence's budget demand a cohesive, comprehensive and strategic approach to maximizing the efficacy of our expenditures and investments.

[*English*]

As a consequence, the department continues to monitor and manage our fiscal requirements to ensure value for taxpayer dollars and support for government priorities. The department is committed to reducing lapses in funding so the amounts requested today are less than the approved budget estimates for some of the programs we will discuss. These estimates reflect that focus and put defence dollars where they are needed most.

Turning to the Supplementary Estimates (B), Mr. Chair, I would like to highlight key points to the committee on page 2-46 in the English version and page 2-41 in the French version.

The bottom line for National Defence resulting from these supplementary estimates is a request for $239.1 million in funding. This comprises $257.8 million of new funding and a decrease of $18.7 million for net transfers to other government organizations. These transfers are requested in Supplementary Estimates (B) because they were either not sufficiently developed in time to be included in the Mains Estimate or have been subsequently refined to reflect developments in particular programs and services.

The bulk of this supplementary request relates to funding for Operation IMPACT, the fight against Daesh in the Republic of Iraq and Syria. While the original cost estimate approved for fiscal year 2016-17 was $263.9 million, the department's request is only for $147.1 million. This reduction is a result of the department's commitment to closely monitor and manage the efficacy of our fiscal requirements. If additional funding is required, we will ask for it in Supplementary Estimates (C).

[*Translation*]

The second largest category of additional funding we're seeking today is infrastructure. The Department of National Defence has the largest and most complex real property portfolio in the federal government. It's responsible for more than 10,000 buildings; 12,000 residential housing units; 14,000 works, such as sewers, pipelines and electrical circuits; and more than 2.0 million hectares of land.

ressources, compte tenu du contexte fiscal dans lequel nous poursuivons nos opérations. L'amplitude, la complexité et la visibilité du budget du ministère de la Défense nationale exigent une approche cohérente, exhaustive et stratégique pour qu'il soit possible d'optimiser l'efficacité de nos dépenses et de nos investissements.

[*Traduction*]

Par conséquent, le ministère continue de surveiller et de gérer nos besoins financiers pour garantir que l'argent des contribuables soit employé au mieux, et ce, à l'appui des priorités du gouvernement. Le ministère s'engage à diminuer l'ampleur des fonds non utilisés, alors les sommes demandées aujourd'hui sont inférieures aux prévisions budgétaires approuvées de certains des programmes dont nous discuterons. Ces prévisions reflètent cette situation et visent à affecter l'argent de la défense là où on en a le plus besoin.

En vous présentant le Budget supplémentaire des dépenses (B), monsieur le président, j'aimerais souligner les points principaux à l'attention du comité, à la page 2-46 dans la version anglaise et à la page 2-41, dans la version française.

Essentiellement, ce qui résulte de ce Budget supplémentaire des dépenses pour la Défense nationale est la demande de fonds d'un montant de 239,1 millions de dollars. Cette demande comprend 257,8 millions de dollars de nouveaux fonds et une diminution de 18,7 millions de dollars des transferts nets à d'autres organisations gouvernementales. Ces transferts sont demandés dans le cadre des dépenses supplémentaires (B), car ils n'avaient pas été suffisamment étoffés au moment du Budget principal des dépenses ou ont été subséquemment définis en fonction des développements dans des programmes et des services précis.

L'ensemble de cette demande supplémentaire est associé au financement de l'opération IMPACT, qui vise à lutter contre Daesh en Irak et en Syrie. L'évaluation initiale des coûts approuvés pour l'exercice 2016-2017 se situait à 263,9 millions de dollars, mais la demande du ministère n'est que de 147,1 millions de dollars. Cette diminution est attribuable à l'engagement du ministère à surveiller et à gérer étroitement l'efficacité de nos besoins financiers. Si d'autres fonds sont nécessaires, nous en ferons la demande dans le Budget supplémentaire des dépenses (C).

[*Français*]

Les infrastructures représentent le deuxième élément en importance du financement additionnel que nous demandons aujourd'hui. Le ministère de la Défense nationale possède le portefeuille de biens immobiliers le plus important et le plus complexe du gouvernement fédéral. Il est responsable de plus de 10 000 édifices, 12 000 unités de logement résidentiel, 14 000 ouvrages de conduites d'égout, de pipelines, de circuits électriques et autres, ainsi que plus de 2 millions d'hectares de terre.

We're requesting an additional $36.4 million to help maintain and upgrade infrastructure assets and to address contamination issues at some of our sites. More specifically, the department will invest in defence infrastructure in the North and in repairing airfield hangars, jetties and other infrastructure at our wings and bases in the rest of Canada.

[*English*]

The department has also requested $22.1 million from Phase III of the Federal Contaminated Sites Action Plan. This funding will help reduce the department's contaminated sites, liability and minimize environmental and human health risks.

The last infrastructure request is for approval to reinvest $19.5 million from the sale of defence properties. These real estate properties were sold because they are no longer of strategic value and we need to reinvest the funding in the new demands at other properties.

Our third component relates to the Royal Canadian Navy and the need for an at-sea supply capability. A contract to develop an interim auxiliary oiler replenishment ship will fill the gap until the most robust joint support ships enter service in late 2021. DND is requesting $22 million for pre-delivery service payments related to that contract. This request supports DND's mandate, and we are committed to working with Public Service and Procurement Canada to deliver on this contract to strengthen the Navy.

Finally, Mr. Chair, the department's estimates include additional funding for several lower cost items. These include the improvement of security for military operations and personnel, smaller projects on bases and defence properties, and reinvestment of intellectual property royalties.

[*Translation*]

In closing, honourable senators, I hope that I have confirmed the department's commitment to monitoring and managing our fiscal requirements. That way, we'll ensure value for taxpayer dollars and continue our efforts to spend responsibly.

[*English*]

My colleagues and I would be pleased to address any questions you or your colleagues may have.

The Chair: Thank you. Ms. Sinott?

Nous demandons un financement additionnel de 36,4 millions de dollars qui servira à l'entretien et à la mise à niveau des infrastructures, ainsi que pour corriger les problèmes de contamination présents dans certaines de nos installations. Plus précisément, le ministère investira dans des infrastructures de défense dans la région du Nord, et dans la réparation de hangars d'aérodromes, de jetées et d'autres infrastructures des escadres et des bases du reste du Canada.

[*Traduction*]

Le ministère a aussi demandé 22,1 millions de dollars par l'intermédiaire de la phase III du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux. Grâce à ces fonds, nous espérons réduire le passif du ministère relatif aux sites contaminés, ainsi que les risques pour la santé humaine et l'environnement.

La dernière demande liée à l'infrastructure dont nous demandons l'approbation est un réinvestissement de 19,5 millions de dollars découlant de la vente de propriétés de la Défense. Ces biens immobiliers ont été vendus parce qu'ils n'avaient plus de valeur stratégique et que nous devons investir dans les nouveaux besoins d'autres propriétés.

Notre troisième élément est lié à la Marine royale canadienne et au besoin d'une capacité d'approvisionnement en mer. Le marché a été conclu pour mettre au point un pétrolier ravitailleur d'escadre provisoire qui comblera cette lacune jusqu'à l'entrée en service, à la fin de 2021, des navires de soutien interarmées, qui sont des bâtiments plus robustes. Le MDN demande un financement additionnel de 22 millions de dollars pour le paiement de services préalables à la livraison associés à ce marché. Cette demande s'inscrit dans le mandat du ministère, et nous nous sommes engagés à travailler en collaboration avec Services publics et Approvisionnement Canada afin d'exécuter ce marché pour renforcer la Marine.

En dernier lieu, monsieur le président, les prévisions du ministère comprennent un financement supplémentaire de plusieurs éléments peu coûteux, dont l'amélioration de la sécurité des opérations et du personnel militaires, de petits projets dans les bases et propriétés de la Défense et le réinvestissement de redevances tirées de la propriété intellectuelle.

[*Français*]

En conclusion, honorables sénateurs, j'espère avoir confirmé l'engagement du ministère à surveiller et à gérer nos besoins financiers de manière à garantir l'utilisation optimale de l'argent des contribuables et à poursuivre nos efforts en matière de dépenses responsables.

[*Traduction*]

Mes collègues et moi-même serions heureux de répondre maintenant à toute question que vous pourriez avoir.

Le président : Merci. Madame Sinnott?

Maureen Sinnott, Director General, Finance, Veterans Affairs Canada: Good morning, and it is a pleasure to be here. I look forward to discussing Veteran Affairs' 2016-17 Supplementary Estimates (B) submission.

My name is Maureen Sinnott, and I am the Director of General Finance Division at Veteran Affairs, Chief Financial Officer and Corporate Service Branch. I am here today with my colleagues by videoconference, Elizabeth Douglas and Faith McIntyre. Elizabeth is the Director General, Service Delivery Program, Management Division. Faith McIntyre is the Director General, Policy and Research Division, within the Strategic Policy and Research Branch.

Honourable senators, the department is responsible for providing benefits and programs to veterans, Canadian Armed Forces personnel and their families in recognition of their service to Canada, and ensuring that their achievements and sacrifices are honoured and remembered through commemorative activities.

Mr. Chair, committee members, the department is proud of its dual mandate just as it is proud to continue to do everything in its power to enhance the programs and services that are important to Canada's veterans and their families.

Our minister has an ambitious mandate to give back to veterans by restoring critical access to services and ensuring the long-term financial security and independence of disabled veterans and their families. In so doing, the department is taking historic steps to ensure Canadian veterans and their families receive the care, compassion and respect they deserve.

I will now outline what is contained within our 2016-17 Supplementary Estimates (B) submission.

Veteran Affairs' overall total planned spending this fiscal year, including these supplementary estimates, is almost $3.77 billion. That's close to $130 million or an increase of 3.6 per cent over our current budget of $3.64 billion.

As these supplementary estimates show, our first priority is to make sure veterans and their families have the support they need, when they need it and for as long as need it. For the younger veterans, this often means ensuring that they are able to successfully transition to civilian life.

That's why the largest chunk of this new funding relates to initiatives announced through Budget 2016. This includes $65.7 million to enhance the delivery of services and benefits to Canadian Armed Forces personnel, veterans and their families by increasing the disability award amount to more fairly compensate for pain and suffering, expanding access to the permanent

Maureen Sinnott, directrice générale des finances, Anciens Combattants Canada : Bonjour. Je suis heureuse d'être ici. J'ai hâte de discuter du Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2016-2017 d'Anciens Combattants.

Je m'appelle Maureen Sinnott. Je suis directrice générale des finances du secteur de la dirigeante principale des finances et des services ministériels d'Anciens Combattants Canada. Je suis accompagnée aujourd'hui de mes collègues par vidéoconférence, Elizabeth Douglas et Faith McIntyre, respectivement directrice générale, Gestion des programmes et prestation des services, et directrice générale, Politique et recherche, au Secteur des politiques stratégiques et de la recherche.

Mesdames et messieurs les sénateurs, le ministère est responsable de fournir des prestations et des programmes aux vétérans, au personnel des Forces armées canadiennes et à leur famille, de manière à reconnaître les services qu'ils ont rendus au Canada et de s'assurer qu'on se souvienne de leurs réalisations et leurs sacrifices qu'on les honore grâce à des activités commémoratives.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, le ministère est fier de ce double mandat, tout comme il est fier de continuer à faire tout ce qui est en son pouvoir pour améliorer les programmes et les services qui importent pour les vétérans du Canada et leur famille.

Notre ministère a un mandat ambitieux à remplir à l'endroit des vétérans : il doit non seulement rétablir l'accès essentiel aux services, mais il doit aussi veiller à la sécurité financière et à l'autonomie à long terme des vétérans handicapés et de leur famille. Pour ce faire, le ministère prend actuellement des mesures historiques pour que les vétérans canadiens et les membres de leur famille reçoivent tous les soins, toute la compassion et tout le respect auxquels ils ont droit.

Je vais maintenant décrire la teneur de notre Budget supplémentaire des dépenses (B) pour 2016-2017.

Au total, les dépenses prévues d'Anciens Combattants pour l'actuel exercice, y compris celles inscrites au présent Budget supplémentaire des dépenses, s'élèvent à près de 3,77 milliards de dollars, soit près de 130 millions de plus que le montant de notre budget actuel de 3,64 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 3,6 p. 100 p. 100.

Comme l'indique le Budget supplémentaire des dépenses, notre priorité absolue consiste à nous assurer que les vétérans et leur famille reçoivent le soutien dont ils ont besoin, au moment où ils en ont besoin et aussi longtemps qu'ils en auront besoin. Dans le cas des jeunes vétérans, cela signifie souvent de veiller à ce qu'ils réussissent leur transition vers la vie civile.

C'est pourquoi la majeure partie de ces nouveaux fonds se rapportent à des initiatives annoncées dans le cadre du budget de 2016. Un montant de 65,7 millions de dollars sera destiné à l'amélioration de la prestation des services et des avantages au personnel des Forces armées canadiennes, aux vétérans et à leur famille. Nous y arriverons en augmentant le montant de

impairment allowance to compensate for lost career progression, and increasing the earnings loss benefit to increase the financial security of veterans while they are undergoing rehabilitation.

Some of these changes will not take place until April 1, 2017. However, on October 1, 2016, the department increased the earnings lost benefit from 75 per cent to 90 per cent of an eligible veteran's military salary. These funds flow directly to Canadian Armed Forces veterans through the New Veterans Charter.

Veteran Affairs also received $6.3 million to enhance service delivery to veterans, which is being used to re-open and staff offices in Charlottetown, Prince Edward Island; Sydney, Nova Scotia; Corner Brook, Newfoundland; Windsor, Ontario; Thunder Bay, Ontario; Saskatoon, Saskatchewan; Brandon, Manitoba; Prince George, British Columbia; and Kelowna, British Columbia; opening a new office in Surrey, B.C., and to expand outreach to veterans in Northern communities by working with our local partners there.

In addition to reopening offices, Veteran Affairs is also hiring additional case managers to reduce the client-to-case-manager ratio to 25-to-1.

These enhancements not only deliver on mandate commitments but also respond to recommendations from key stakeholders, including the Veterans Ombudsman.

In addition, $400,000 of new funding is for the Last Post Fund to expand program eligibility so that more families of lower income veterans can receive this benefit by increasing the estate exemption from $12,000 to approximately $35,000 and applying an annual cost of living adjustment on a go-forward basis.

Also included in these supplementary estimates is $6 million in funding to support the organization of the 2017 Invictus Games, an international sporting event that promotes the well-being and rehabilitation of the veteran population.

With these funds, we continue to ensure that Canada is there for the men and women and families who have dedicated their lives to the defence of their country.

Veteran Affairs' Supplementary Estimates (B) submission contains $42.9 million related to the transfer of Ste. Anne's Hospital to fund financial obligations to former employees of the hospital.

l'indemnité d'invalidité afin d'indemniser les soldats pour les douleurs et leurs souffrances, en élargissant l'accès à l'allocation pour déficience permanente afin de compenser la limite à leur avancement professionnel et en augmentant leur allocation pour perte de revenus pour améliorer la sécurité financière des vétérans pendant leur réadaptation.

Certains de ces changements n'entreront en vigueur que le 1er avril 2017. Cependant, le 1er octobre 2016, le ministère a augmenté l'allocation pour perte de revenus, qui est passée de 75 p. 100 à 90 p. 100 de la solde des vétérans admissibles. Ces fonds sont directement versés aux anciens combattants des Forces armées canadiennes en vertu de la Nouvelle Charte des anciens combattants.

Anciens Combattants a également reçu 6,3 millions de dollars pour améliorer la prestation de services aux vétérans. Ces fonds serviront à rouvrir et doter en personnel les bureaux de Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, de Sydney, en Nouvelle-Écosse, de Corner Brook, à Terre-Neuve, de Windsor et de Thunder Bay, en Ontario, de Saskatoon, en Saskatchewan; de Brandon, au Manitoba et de Prince George et de Kelowna, en Colombie-Britannique. On ouvrira aussi un nouveau bureau à Surrey, en Colombie-Britannique, et on élargira les activités de sensibilisation aux vétérans dans les collectivités du Nord en travaillant en collaboration avec nos partenaires locaux là-bas.

En plus de la réouverture de ces bureaux, Anciens Combattants embauche également des gestionnaires de cas supplémentaires pour réduire le ratio clients-gestionnaires à 25 clients pour un gestionnaire.

Ces améliorations donnent suite aux engagements pris en vertu du mandat et répondent aux recommandations des principaux intervenants, notamment à celles de l'Ombudsman des vétérans.

De plus, une partie de ce nouveau financement, soit 400 000 $, sera consacrée au Fonds du Souvenir afin d'élargir l'admissibilité au programme de manière à ce qu'un plus grand nombre de familles de vétérans à faible revenu puissent toucher cette prestation. À ce titre, l'exemption de droits de succession passera de 12 000 $ à environ 35 000 $, et un rajustement sera appliqué en fonction du coût de la vie.

Le Budget supplémentaire des dépenses prévoit également un financement fédéral de 6 millions de dollars à l'appui de l'organisation des Jeux Invictus de 2017, une manifestation sportive internationale qui fait la promotion du bien-être et de la réintégration des vétérans.

Grâce à ces fonds, nous continuerons de veiller à ce que le Canada soit là pour les hommes et les femmes qui ont consacré leur vie à la défense de leur pays ainsi que pour leur famille.

Le Budget supplémentaire des dépenses (B) proposé par ACC prévoit 42,9 millions de dollars pour le transfert de l'hôpital Sainte-Anne de façon à aider les anciens employés de l'hôpital à s'acquitter de leurs obligations financières.

There is also a further $7.2 million to commemorate major milestones of the First and Second World Wars: Vimy, Passchendaele and the raid on Dieppe, this year.

And finally, $1.5 million relates to increased employee benefits plan costs. This is statutory funding for new personnel in our re-opened offices and new case managers across the country.

It's important to understand that Veteran Affairs' budget fluctuates each year due to the demand-driven nature of our programs and services. Veteran Affairs updates its client and expenditure forecast each year to ensure that all veterans who come forward receive the benefits to which they are entitled. However, expenses are only incurred for the veterans who actually come forward qualifying for our programs and services. As Veteran Affairs' program budgets can only be used for the purpose for which they were intended, excess funds cannot be redirected for other purposes without explicit consent from Treasury Board.

In closing, I would like to point out that in 2016-17, as in previous years, approximately 90 per cent of Veteran Affairs' budget, or $3.4 billion, will flow directly to veterans, their families and the other Canadians served by Veteran Affairs.

Thank you, Mr. Chair. Faith, Libby and I would be happy to answer any questions that you or other committee members have on any part of these supplementary estimates.

The Chair: Thank you very much. I'd like to welcome Senator Mitchell, Senator Cools and Senator Andreychuk here to round out our panel. In terms of senators' questions, we have a full list, starting with Senator Marshall.

Senator Marshall: Thank you very much. I have questions for all three departments, but I'm going to start off with Foreign Affairs. You commented in your opening remarks on the $233 million for the crises in Iraq and Syria. Is this full $233 million for humanitarian purposes?

Mr. Thangaraj: The vast majority of it is for humanitarian purposes. There's also a portion of funding for counterterrorism and another portion for our mission platform abroad. I'll ask Sean to give more details on the humanitarian aspect.

Senator Marshall: I'd like a breakdown. Thank you.

Sean Boyd, Director, Middle East Development Division, Global Affairs Canada: Yes, the vast majority. The anticipation is that we would be spending, in total, upwards of $280 million in terms of humanitarian. The $233 million would be part of the new funding

Il prévoit aussi 7,2 millions de dollars supplémentaires pour commémorer, cette année, les grandes étapes de la Première et de la Seconde Guerres mondiales : les batailles de Vimy et de Passchendaele ainsi que le raid sur Dieppe.

Enfin, un montant de 1,5 million de dollars servira à absorber la hausse des coûts des régimes d'avantages sociaux des employés. Il s'agit de fonds prévus par la loi en vue de l'embauche de nouveaux employés dans les bureaux rouverts ainsi que de nouveaux gestionnaires de cas partout au pays.

Il est important de comprendre que le budget d'Anciens Combattants varie d'une année à l'autre parce que ses programmes et ses services sont déterminés par la demande. Anciens Combattants actualise ses prévisions des dépenses et des clients chaque année afin de s'assurer que tous les vétérans qui en font la demande reçoivent les prestations auxquelles ils ont droit. Cependant, les dépenses ne sont engagées que pour les vétérans qui font bel et bien une demande au titre de nos programmes et services et qui y sont admissibles. Comme les budgets de programmes d'Anciens Combattants peuvent uniquement être utilisés aux fins auxquelles ils étaient destinés, les fonds excédentaires ne peuvent être réaffectés sans le consentement explicite du Conseil du Trésor.

Pour conclure, j'aimerais souligner qu'en 2016-2017, comme par les années précédentes, approximativement 90 p. 100 du budget d'Anciens Combattants, soit 3,4 milliards de dollars, seront directement versés aux vétérans, à leur famille et aux autres Canadiens auxquels nous fournissons des services.

Merci, monsieur le président. Faith, Libby et moi-même serons maintenant heureuses de répondre aux questions que vous-mêmes ou les autres membres du comité pourriez avoir au sujet du Budget supplémentaire des dépenses.

Le président : Merci beaucoup. Je tiens à souhaiter la bienvenue aux sénateurs Mitchell, Cools et Andreychuk, qui se sont joints au groupe. Pour ce qui est des questions des sénateurs, la liste est pleine, et nous commençons par la sénatrice Marshall.

La sénatrice Marshall : Merci beaucoup. J'ai des questions pour les trois ministères, mais je vais commencer par Affaires étrangères. Vous avez mentionné dans votre déclaration préliminaire les 233 millions de dollars pour les crises en Irak et en Syrie. Consacre-t-on l'ensemble des 233 millions de dollars à l'aide humanitaire?

M. Thangaraj : La grande majorité des fonds sont destinés à des fins humanitaires. Il y a aussi une partie du financement qui est destinée à la lutte contre le terrorisme et une autre portion, au maintien de notre plateforme des missions à l'étranger. Je vais demander à Sean de vous fournir de plus amples renseignements sur l'aspect humanitaire.

La sénatrice Marshall : J'aimerais bien une ventilation, merci.

Sean Boyd, directeur, Direction du Développement du Moyen-Orient, Affaires mondiales Canada : Oui, c'est la grande majorité. Selon les prévisions, au total, nous allons dépenser plus de 280 millions de dollars à des fins humanitaires.

that would supplement that. That funding is short-term humanitarian assistance funding allocated across the four countries that are part of our strategy: Iraq, Syria, Lebanon and Jordan.

Senator Marshall: That is humanitarian. Is this all for bringing refugees to Canada, or is this to provide assistance to camps? What is it being used for?

Mr. Boyd: It's principally used for working through international organizations like the UN to provide support *in situ*. It's to provide support for displaced persons either in refugee camps, or many of the displaced persons who are actually in normal communities as opposed to dedicated camps. It's reaching those vulnerable populations in the countries *in situ*.

Senator Marshall: How much of the $233 million is for humanitarian? Just focus on the $233 million that's in Supplementary Estimates (B).

Mr. Thangaraj: $165 million.

Senator Marshall: How much is for counter-terrorism?

Mr. Thangaraj: About $9 million.

Senator Marshall: You mentioned something about our missions abroad. That's the balance of it?

Mr. Thangaraj: There's the balance of it, and then there are other types of development assistance that we're providing. That's around $15 million, and then the rest would be for the platform costs of the missions abroad.

Senator Marshall: How much of the $233 million would be for administration and salaries of public servants?

Mr. Thangaraj: The salary costs out of that $233 million are about $3 million.

Senator Marshall: Thank you.

For National Defence, you also have $142 million in increased funding for the crises in Iraq and Syria. Can you give me an overview of what that money is used for?

Mr. Rochette: Yes. The total amount is $142 million, plus we have $5 million for statutory payments for employee benefits. The total we're asking for Operation IMPACT is $147.1 million.

The basic breakdown is for operations, capital investment and also some funding under vote 10 that is for a memorandum of understanding that we have for lethal aids. We are receiving some

Les 233 millions de dollars feront partie des nouveaux fonds qui viendront s'ajouter dans le cadre de cet effort. Il s'agit d'un financement d'aide humanitaire à court terme réparti dans les quatre pays visés par notre stratégie : l'Irak, la Syrie, le Liban et la Jordanie.

La sénatrice Marshall : L'argent est utilisé à des fins humanitaires. Les fonds servent-ils uniquement à faire venir les réfugiés au Canada ou aussi à fournir un soutien dans les camps? À quoi les fonds servent-ils?

M. Boyd : Les fonds sont principalement utilisés dans le cadre d'activités réalisées par des organisations internationales — comme les Nations Unies — qui fournissent un soutien sur place. Les fonds servent à fournir un soutien aux personnes déplacées dans les camps de réfugiés ou aux nombreuses personnes déplacées qui vivent dans des collectivités normales plutôt que dans des camps spéciaux. L'objectif, c'est de joindre ces populations vulnérables dans les pays, directement sur place.

La sénatrice Marshall : Quelle partie des 233 millions de dollars est consacrée à l'aide humanitaire? Veuillez s'il vous plaît vous en tenir aux 233 millions de dollars qui figurent dans le Budget supplémentaire des dépenses (B).

M. Thangaraj : Cent soixante-cinq millions de dollars.

La sénatrice Marshall : Et combien de fonds pour la lutte contre le terrorisme?

M. Thangaraj : Environ 9 millions de dollars.

La sénatrice Marshall : Vous avez aussi dit quelque chose au sujet de nos missions à l'étranger. Vous y consacrez ce qui reste?

M. Thangaraj : Pour le reste, nous fournissons aussi d'autres types d'aide au développement — on parle ici d'environ 15 millions de dollars —, et le reste permet de payer les coûts de la plateforme des missions à l'étranger.

La sénatrice Marshall : Quelle partie des 233 millions de dollars sert à payer les coûts administratifs et les salaires des fonctionnaires?

M. Thangaraj : Sur les 233 millions de dollars, les coûts salariaux représentent environ 3 millions de dollars.

La sénatrice Marshall : Merci.

Je passe à la Défense nationale. Vous demandez aussi une augmentation de 142 millions de dollars du financement pour les crises en Irak et en Syrie. Pouvez-vous me donner un aperçu de ce à quoi l'argent doit servir?

M. Rochette : Oui. Le montant total s'élève à 142 millions de dollars, et il y a aussi 5 millions de dollars de paiements prévus par la loi pour les avantages sociaux des employés. Nous demandons 147,1 millions de dollars en tout pour l'opération IMPACT.

Essentiellement, la ventilation est la suivante : nous recevons du financement pour les opérations, les dépenses en immobilisations et aussi certains fonds au titre du crédit 10, qui concernent un protocole d'entente sur l'aide létale. Nous recevons certains fonds pour les indemnités que nous versons à nos

funding for allowances that we pay for our military in theatre. We received $25.2 million. We also received funding for temporary duty and military vehicles, when our members travel.

Senator Marshall: Is that in the $142 million?

Mr. Rochette: It's all in, yes. I'm giving you the full breakdown now. If it's too detailed, please let me know.

The temporary duty and military vehicle costs are $90.4 million. For rental of commercial vehicles, we have estimated $4.1 million. Real life support means things like setting up and maintaining a camp for our military, and that amount is $1.3 million.

We have some administration fees for the MOU that we have for the purchase lethal aids for $1.2 million, as well as $9.5 million for lethal aids. After that, we have some equipment for our special forces, $10 million.

Senator Marshall: We have the two departments, National Defence and Foreign Affairs, spending money on the crises in Iraq and Syria. Who is the controlling department? Some department must be overseeing all of it so that it's coordinated and brought together. Which department would it be?

Mr. Thangaraj: On the humanitarian and diplomacy side, we are the lead. We work very closely with National Defence to make sure that all of the efforts are coordinated between the two of us. It's a joint working group between our organizations to do that. Claude and I work on the financial side to make sure that the asks are aligned and we are not duplicating. It is a joint effort.

Senator Marshall: Like a co-chairmanship?

Mr. Thangaraj: Yes.

Mr. Rochette: If I may add, senator, on the operation side, it's the same thing. National Defence takes the lead for the mission, but we do work very closely, again, like Arun mentioned, with Foreign Affairs. For example, when we went to cabinet with our memorandum to ask for funding, we asked for $24 million of non-lethal aids that was for and managed by Foreign Affairs, but we asked for the funding on their behalf. We had a joint memorandum to Cabinet.

Senator Marshall: My question is more focused. This is a multi-year program involving a number of departments, so who is bringing it altogether? I would think that there would be one department in charge, so it sounds kind of odd that it's co-chaired. I would have thought that there would have been somebody, ultimately, to make sure all of the pieces fit together.

militaires sur place. Nous recevons 25,2 millions de dollars. Nous recevons aussi des fonds pour des véhicules de service temporaire et des véhicules militaires, lorsque nos membres se déplacent.

La sénatrice Marshall : C'est inclus dans les 142 millions de dollars?

M. Rochette : Oui, tout est là. Je vous donne actuellement la ventilation complète. Si je vous donne trop de détails, n'hésitez pas à me le dire.

Les coûts liés aux véhicules de service temporaire et aux véhicules militaires s'élèvent à 90,4 millions de dollars. Pour ce qui est de la location de véhicules commerciaux, nous avons estimé les coûts à 4,1 millions de dollars. Pour ce qui est du soutien à la vraie vie, on parle ici de choses comme l'aménagement et l'entretien d'un camp pour nos militaires, et ces dépenses s'élèvent à 1,3 million de dollars.

Il y a certains frais administratifs pour le PE que nous avons conclu pour l'achat de ressources non létales, 1,2 million de dollars, sans compter les 9,5 millions de dollars pour de ressources létales en tant que telle. Puis, il y a l'acquisition de certaines pièces d'équipement pour nos forces spéciales, 10 millions de dollars.

La sénatrice Marshall : Il y a deux ministères, Défense nationale et Affaires étrangères, qui dépensent de l'argent dans le cadre des crises en Irak et en Syrie. Qui est le ministère responsable? Un ministère doit bien superviser le tout afin d'assurer la coordination et l'unité? Quel ministère s'en occupe?

M. Thangaraj : Du côté humanitaire et diplomatique, nous sommes responsables. Nous travaillons en très étroite collaboration avec la Défense nationale pour nous assurer que tous nos efforts sont coordonnés entre nous deux. Un groupe de travail conjoint réunissant des membres de nos deux organisations s'en occupe. Claude et moi nous occupons de l'aspect financier pour nous assurer que les demandes sont harmonisées et qu'il n'y a pas de chevauchement. C'est un effort conjoint.

La sénatrice Marshall : Comme une coprésidence?

M. Thangaraj : Oui.

M. Rochette : Si vous me permettez d'ajouter quelque chose, madame la sénatrice, du côté opérationnel, c'était la même chose. Défense nationale dirige la mission, mais nous travaillons en très étroite collaboration, encore une fois, comme Arun l'a mentionné, avec Affaires étrangères. Par exemple, lorsque nous nous sommes présentés devant le Cabinet avec notre mémoire au Cabinet pour demander des fonds, nous avons demandé 24 millions de dollars d'aide non létale, et c'était pour Affaires étrangères, qui en a aussi assuré la gestion, mais nous avons demandé les fonds en leur nom. Nous avions présenté un mémoire au cabinet conjoint.

La sénatrice Marshall : Ma question est plus ciblée. On parle ici d'un programme pluriannuel qui réunit un certain nombre de ministères, alors qui assure la coordination? J'ose imaginer qu'il y a un ministère responsable, alors toute cette notion d'une

Mr. Boyd: Thank you, senator. I can perhaps take a stab at answering that. We do have a Coordination Secretariat that is housed within Global Affairs that is responsible for the oversight of the programming and for supporting the ministers. We have three ministers that have ultimate accountability for the delivery on this strategy.

Senator Marshall: Who chairs that committee or that group?

Mr. Boyd: That committee, at the director general level, is chaired by the Director General for programs in the Middle East region, my boss.

Senator Marshall: Okay, thank you; that's good. Do I have time to ask another?

The Chair: We need to have everyone else, Senator Marshall, because we have a full list.

Senator Marshall: Okay. I have a question on Veterans Affairs when we get into supplementaries.

Senator Eaton: I will start with Mr. Rochette. In your speech, Mr. Rochette, you are talking about 22 million for pre-delivery service payments related to joint support ships to find an auxiliary oiler replenishment ship. Is that correct? You say you hope to have the joint support ships under service in 2021. With our history of procurement successes in this country, have they actually been procured? Are they actually being built, or is it still the design stage? Where is it at now?

Mr. Rochette: Currently, they are not being built. We have been working on the definition. We are working with Vancouver Shipyards, so they are currently finishing doing the work for the ships for Fisheries. When they finish that, they will start building our joint support ship.

Senator Eaton: So you expect that perhaps next year?

Mr. Rochette: If I may, I will ask my colleagues on the materiel side. They are more informed than me on that.

The Chair: Could you come down to the table so that we can record this properly, please? Thank you, sir. Identify yourself, please.

André Fillion, Chief of Staff (Materiel), National Defence and the Canadian Armed Forces: Good morning, Mr. Chair. André Fillion, Chief of Staff, Materiel. The joint support ship is part of the overall National Shipbuilding Strategy that is ongoing, with a noncombat package being handled by Vancouver Shipyards on the West Coast and a combat package being handled by Irving Shipbuilding on the East Coast.

coprésidence est un peu étrange. J'aurais cru que, au bout du compte, quelqu'un serait responsable de s'assurer que tous les efforts se combinent parfaitement.

M. Boyd : Merci, madame la sénatrice. Je peux peut-être essayer de répondre à votre question. Nous comptons sur un secrétariat de coordination au sein d'Affaires mondiales qui est responsable de la surveillance des programmes et qui offre un soutien aux ministres. Il y a trois ministres qui, au bout du compte, sont responsables de la mise en œuvre de la stratégie.

La sénatrice Marshall : Qui préside ce comité ou ce groupe?

M. Boyd : Ce comité, qui réunit des directeurs généraux, est présidé par le directeur général des programmes dans la région du Moyen-Orient., mon patron.

La sénatrice Marshall : D'accord, merci. C'est bien. Puis-je poser une autre question?

Le président : Il faut passer à quelqu'un d'autre, madame la sénatrice Marshall, parce que la liste est remplie.

La sénatrice Marshall : D'accord. J'aurais une question à poser à Anciens Combattants lorsque nous arriverons aux questions supplémentaires.

La sénatrice Eaton : Je vais commencer par M. Rochette. Dans votre discours, monsieur Rochette, vous avez parlé d'environ 22 millions de dollars pour des paiements de service préalables à la livraison relativement aux navires de soutien interarmées pour trouver un pétrolier ravitailleur d'escadre. C'est exact? Vous avez dit espérer mettre en service les navires de soutien interarmées en 2021. Vu notre tradition de réussite en matière d'approvisionnement, en a-t-on vraiment fait l'acquisition? Est-ce qu'on est en train de les construire ou en est-on encore à l'étape de la conception? Où en sommes-nous actuellement?

M. Rochette : Actuellement, ils ne sont pas en train d'être construits. Nous travaillons sur la définition. Nous travaillons en collaboration avec les Vancouver Shipyards, qui terminent actuellement les travaux sur les navires pour le ministère des Pêches. Une fois qu'ils auront terminé, ils commenceront à construire nos navires de soutien interarmées.

La sénatrice Eaton : Vous vous attendez à ce que ce soit, disons, l'année prochaine?

M. Rochette : Si vous me le permettez, je demanderai à mes collègues responsables des Matériels de répondre. Ils en savent plus que moi à ce sujet.

Le président : Pouvez-vous venir à la table afin que nous puissions tout enregistrer de façon appropriée, s'il vous plaît? Merci, monsieur. Veuillez vous identifier, s'il vous plaît.

André Fillion, chef d'état-major (Matériels), Défense nationale et les Forces armées canadiennes : Bonjour, monsieur le président. André Fillion, chef d'état-major, Matériels. Les navires de soutien interarmées sont un volet de la Stratégie nationale de construction navale, qui est en cours, un groupe de navires non destinés au

[*Translation*]

Senator Eaton: We hear the same answer every year. I want to know whether the construction will start next year.

[*English*]

Mr. Fillion: In 2018, we predict the start of the construction. Currently, we are doing the design work with Vancouver Shipyards and the purchase of long-lead items in preparation for it. The construction will be sequenced as part of the broader National Shipbuilding Strategy, with the Coast Guard vessels also being fit into it. The program is on track and moving forward toward construction and delivery in the early 2020s, 2021 and 2022 for the two ships that will be delivered.

[*Translation*]

Senator Eaton: I have a follow-up question.

[*English*]

Mr. Rochette, how much money do you have in your department that has been reprofiled for the long-term Navy procurement?

Mr. Rochette: Overall, I would have to take that question on notice because we do have numerous programs. We can talk about some programs that we will provide. For example, for the interim AOR, we don't have any reprofiles so far, but, for some other programs, we do have some reprofiles.

Senator Eaton: That would be very useful.

Mr. Rochette: Yes, we can provide that.

Senator Eaton: Thank you. Now that Canada is purchasing the Super Hornets, do we have money reprofiled for that, and when do you expect that will we see that budget item in our sups? Will it be in Supplementary Estimates (B) or Sups (C) that we will see that reprofiled item coming through?

Mr. Rochette: As part of our investment plan, we had funding already earmarked in the fiscal framework for the purchase of a replacement for the CF-18. So now that it has been announced that we will have interim jets and then the procurement of future jets later on, that funding that is earmarked is going to be used. At this point, the announcement was to go to the market and to industry to get information and to determine exactly the cost

combat étant construits par Vancouver Shipyards, sur la côte Ouest, et un lot de navires de combat étant construits par Irving Shipbuilding sur la côte Est.

[*Français*]

La sénatrice Eaton : Nous entendons la même réponse tous les ans. Je veux savoir si la construction commencera dès l'an prochain.

[*Traduction*]

M. Fillion : Nous avons prédit le début des travaux de construction en 2018. Actuellement, nous réalisons des travaux de conception avec les Vancouver Shipyards et nous procédons à l'achat des articles à long délai de livraison afin de nous préparer pour la construction. Les travaux de construction seront réalisés en séquence dans le cadre de la Stratégie nationale de construction navale globale, la construction de bâtiments de la Garde côtière s'échelonnant aussi dans le processus. Le programme avance comme prévu, et on s'enligne pour réaliser les travaux de construction et livrer le tout au début des années 2020, 2021 et 2022 dans le cas des deux navires qui seront livrés.

[*Français*]

La sénatrice Eaton : J'ai une question complémentaire à poser.

[*Traduction*]

Monsieur Rochette, au sein de votre ministère, combien d'argent a été réaffecté pour les activités d'approvisionnement à long terme de la Marine?

M. Rochette : De façon générale, je vais devoir prendre note de cette question parce que nous avons de nombreux programmes. Nous pouvons parler de certains des programmes que nous offrirons. Par exemple, dans le cas du pétrolier ravitailleur d'escadre provisoire, il n'y a pas eu de reports jusqu'à présent, mais, dans certains autres programmes, il y en a eu.

La sénatrice Eaton : Ce serait très utile.

M. Rochette : Oui, nous pouvons vous fournir cette information.

La sénatrice Eaton : Merci. Maintenant que le Canada achète des Super Hornet, des fonds ont-ils été réaffectés à cette fin? Et quand, selon vous, allons-nous pouvoir voir ce poste dans nos Budgets supplémentaires des dépenses? Verra-t-on ces fonds réaffectés dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) ou le Budget supplémentaire des dépenses (C)?

M. Rochette : Dans le cadre de notre plan d'investissement, il y a des fonds déjà réservés dans le cadre fiscal pour l'achat d'un remplacement pour les CF-18. Par conséquent, maintenant qu'on a annoncé que nous aurons des avions à réaction provisoires et que le processus d'approvisionnement des avions à réaction futurs sera plus tard, nous allons utiliser les fonds qui ont été réservés. En ce moment, l'annonce consistait à se tourner vers le marché et l'industrie pour obtenir des renseignements et déterminer exactement quels seraient les coûts d'achat. Lorsque nous

estimate for the purchase. When we have that information, we will be able to come up with the cost estimate for both the interim and then to know how much we will need for the competition.

Senator Eaton: So we might see that this year, then?

Mr. Rochette: Not this year, no. It's a long process.

Senator Eaton: I'm sure, but they announced the purchase. They were going to buy these interim aircraft, so I thought perhaps they had a price tag with them.

Mr. Rochette: Now that we have announced that, the first step is to go to industry and to have, in this case, a secure lease with Boeing and to get specific information about all of the service on what it will cost, requisition and the in-service support, the maintenance of the jets.

Senator Eaton: That doesn't put us in a great negotiating position, does it, if we've already said we're going to buy them. You can't give me the number, and I understand you are in a terrible position.

May I ask one question of Global Affairs?

The Chair: That would be great.

Senator Eaton: In your speech, you said, "We began a comprehensive review of our development assistance, informed by consultations with key stakeholders, including other donors, recipient countries, et cetera, to refocus our support on the poorest and most vulnerable, including fragile states." Have you finished that review, and is it reflected in the sups?

Mr. Thangaraj: That consultation, I believe, wound up toward the end of summer. We are in the process right now of compiling all of the feedback that we've received and looking at how that is going to shape our development policy going forward. That process hasn't concluded, so you won't see any impact on the estimates at this time.

Senator Eaton: When you look at that, deciding who you are going to give money to, will you put in some kind of accountability so that, when you next appear before us, we can say, "Yes, these are the countries that are going to get the money," and you can track the money all the way to the final destination?

Mr. Thangaraj: Under our current framework, for all of the countries that we work with, on our website, we will list all of the countries that receive funding. We also publish that information through the OECD statistical report, but every project that we have is publicized on our website. You can track, all the way through, which projects get money. Internally, as part of our due diligence, we go through every project line by line.

aurons cette information, nous pourrons établir les coûts estimatifs de la solution provisoire, et nous pourrons ensuite savoir combien d'argent sera nécessaire pour le processus concurrentiel.

La sénatrice Eaton : Ce pourrait être cette année alors?

M. Rochette : Non, pas cette année. C'est un long processus.

La sénatrice Eaton : J'en suis sûre, mais l'achat est annoncé. Ils vont acheter ces aéronefs provisoires, alors je pensais qu'il y aurait peut-être une étiquette de prix.

M. Rochette : Maintenant que l'annonce est faite, la première étape consiste à se tourner vers l'industrie et à conclure, dans ce cas-ci, un bail garanti avec Boeing et d'obtenir des renseignements précis au sujet de tout le service quant au coût, à la commande et au soutien en service, l'entretien des avions à réaction.

La sénatrice Eaton : Cela ne nous place pas vraiment dans une bonne position de négociation n'est-ce pas, si nous leur avons déjà dit que nous allions leur acheter les aéronefs? Vous ne pouvez pas me fournir un chiffre, et je comprends que vous êtes dans une position terrible.

Est-ce que je peux poser une question à Affaires mondiales?

Le président : Ce serait parfait.

La sénatrice Eaton : Dans votre discours, vous avez dit : « Nous avons entamé une revue exhaustive de notre aide humanitaire ancrée par de nombreuses consultations avec nos partenaires clés, y compris d'autres donateurs, les pays récipiendaires, et cetera, afin de cibler notre appui envers les plus pauvres et les plus vulnérables, y compris les États fragilisés. » Avez-vous terminé cet examen, et les résultats sont-ils reflétés dans le Budget supplémentaire des dépenses?

M. Thangaraj : Si je ne me trompe pas, cette consultation s'est terminée vers la fin de l'été. Nous compilons actuellement tous les commentaires reçus et examinons de quelle façon la rétroaction étayera l'élaboration de nos politiques à l'avenir. Le processus n'est pas terminé, alors vous ne verrez aucun impact pour l'instant dans les budgets des dépenses.

La sénatrice Eaton : Lorsque vous réfléchissez à ces questions — pour décider à qui vous allez donner de l'argent — intégrerez-vous une certaine notion de responsabilisation de façon à ce que, la prochaine fois que vous comparaîtrez ici, on puisse dire : « Oui, voici les pays qui vont obtenir de l'argent. » Et il sera possible de faire un suivi des fonds jusqu'à leur destination finale?

M. Thangaraj : Au titre de notre cadre actuel — pour tous les pays avec lesquels nous travaillons —, sur notre site web, nous dressons la liste de tous les pays qui reçoivent les fonds. Nous publions aussi des renseignements par l'intermédiaire des rapports statistiques de l'OCDE, mais chaque projet que nous réalisons est annoncé sur notre site web. Vous pouvez faire un suivi complet pour savoir quel projet obtient des fonds. À l'interne, dans le cadre de notre processus de diligence raisonnable, nous examinons chaque projet, poste par poste.

Senator Eaton: I'm sure you do internally, but do you make sure that, if you give X money to X country, that the thing is actually being built or actually used for that purpose?

Mr. Thangaraj: Yes, we do. At the end of every project, whether we use a multilateral partner, for example, the United Nations Development Program, an NGO such as CARE Canada or even a bilateral partner like a government, we do an evaluation. We have an audit to make sure that the funds are used for their intended purposes and that we receive what we had funded.

The Chair: We have quite a few senators still on the list to ask question, so I would ask all of our colleagues to please make sure that you frame your questions so that we can get as much information as quickly as possible.

Senator Ataullahjan: I have two questions, one for Defence and one for Foreign Affairs. Can you explain to us the government's new approach to the crises in Syria and Iraq? How is it different from the old one? Also, the government has committed an additional 150 million to Afghanistan with respect to aid projects and security. Are you able to expand on DND's involvement currently in Afghanistan?

Mr. Rochette: With reference to Op IMPACT, basically, the new government has approved the new mandate for National Defence. It was announced during the election. The Canadian Armed Forces have ceased the air strike operation. That was to be ceased by February 2016. As a result of that, we have repatriated the CF-18s at home. The military mission has been extended until March 2017. We have increased the complement of military personnel from 650 members to 830.

We are also providing some military members to headquarters to provide specific support on leadership. Now, the mandate mainly is training the forces, so we are providing medical training and small arms training to our colleagues during the mission. Basically, the main mandate is training.

For the last part on Afghanistan, I'm afraid I cannot provide the information at this point. We are working on it, but I don't have the details that have been finalized yet.

Senator Ataullahjan: Thank you. The Global Affairs department is seeking an additional $82 million for capital expenditures in Supplementary Estimates (B). Can you explain the 62 per cent increase from the Main Estimates? Why is there such a big increase? Is that normal compared to the previous year?

La sénatrice Eaton : Je suis sûre que vous le faites à l'interne, mais vous assurez-vous que, si vous donnez tel ou tel montant d'argent à tel ou tel pays, l'argent sert à construire l'infrastructure prévue ou est utilisé comme prévu?

M. Thangaraj : Oui, nous le faisons. À la fin de chaque projet, que nous ayons recours à un partenaire multilatéral, par exemple, le Programme des Nations Unies pour le développement, à une ONG, comme CARE Canada, ou même à un partenaire bilatéral, comme un gouvernement, nous procédons à une évaluation. Nous réalisons une vérification pour nous assurer que les fonds sont utilisés comme prévu et que nous recevons ce pour quoi nous avons payé.

Le président : Il reste pas mal de sénateurs sur la liste qui veulent poser des questions, alors je demanderais à tous nos collègues de s'assurer de formuler leurs questions de façon à obtenir le plus de renseignements le plus rapidement possible.

La sénatrice Ataullahjan : J'ai deux questions, une pour la Défense, et l'autre pour Affaires étrangères. Pouvez-vous nous expliquer la nouvelle approche du gouvernement concernant les crises en Syrie et en Irak? Quelle est la différence comparativement à l'ancienne approche? De plus, le gouvernement a engagé 150 millions de dollars supplémentaires pour l'Afghanistan dans le cadre de projets d'aide et pour assurer la sécurité. Pouvez-vous nous en dire plus au sujet de la participation actuelle du MDN en Afghanistan?

M. Rochette : Pour ce qui est de l'opération IMPACT, essentiellement, le nouveau gouvernement a approuvé le nouveau mandat de Défense nationale. L'annonce a été faite durant les élections. Les Forces armées canadiennes ont cessé leurs opérations de frappe aérienne. Ces opérations ont cessé en février 2016. Par conséquent, nous avons ramené les CF-18 au pays. On a prolongé la mission militaire jusqu'en mars 2017. Nous avons augmenté nos effectifs militaires, qui sont passés de 650 à 830.

Nous fournissons aussi des militaires au quartier général pour fournir un soutien pressant en matière de leadership. Actuellement, le mandat concerne principalement la formation des forces, alors nous fournissons une formation médicale et une formation sur les armes légères à nos collègues durant la mission. Essentiellement, notre mandat principal concerne la formation.

Pour le dernier élément de la question sur l'Afghanistan, j'ai bien peur de ne pas pouvoir vous fournir de renseignements pour l'instant. Nous travaillons sur ce dossier, mais nous n'avons pas encore de renseignements détaillés définitifs.

La sénatrice Ataullahjan : Merci. Le ministère des Affaires mondiales demande 82 millions de dollars supplémentaires pour des dépenses en capital dans le Budget supplémentaire des dépenses (B). Pouvez-vous expliquer l'augmentation de 62 p. 100 comparativement au Budget principal des dépenses? Pourquoi une si grosse augmentation? Est-ce normal comparativement à la situation de l'année dernière?

Mr. Thangaraj: For a capital vote, the bulk of the increase is due to the re-investment of real property abroad. That's a process where we draw on proceeds of sale to fund the purchase of our staff quarters or embassies or chanceries or undertake major upgrades.

In this case, it is the purchase of staff quarters in London. We analyzed our current inventory of staff quarters in London to look at their condition. We want to ensure that the cost of owning is sustainable, and so sometimes it's best to sell and purchase a new one and have it size-appropriate as well. The bulk of the expenditure for capital is that.

The smaller portion in the capital increase is related to the new Paris chancery, and this is where we had consolidated our properties in Paris into one single building that, again, is much more efficient and meets modern workplace standards, Workplace 2.0.

You will see them in Supplementary Estimates (B) because it's planned in terms of when we require those capital funds for expenditures and when there is sufficient proceeds of sale to draw on those to make the investments.

Senator Mitchell: Thanks, everyone. My first question is to Mr. Rochette, and it's very specific. We know that there is a problem with sexual assault and sexual harassment in the military. General Vance and General Whitecross have done an excellent job in owning it and taking some steps. Could you give us a summary of what kind of money is being put into what kind of programs to deal with that?

Mr. Rochette: I will check. We are basically spending $2.2 million.

Senator Mitchell: That will include the hotline, the contact line. Are you now setting up specific measures, both educational and medical, to deal with the after-effects? There has been a huge problem with PTSD related to harassment in the RCMP. I'm not convinced that is being fixed there, and I think there is a better model in the Armed Forces. I'm not asking you to put down the RCMP, but I am asking you to clarify what you are doing. I just wanted to get that in there.

Mr. Rochette: The Chief of the Defence Staff has issued a very specific directive to his military, and General Madower is well placed to speak specifically about the guidance from the Chief of the Defence Staff.

Major-General John Madower, Chief of Programme, National Defence and the Canadian Armed Forces: Thank you for the opportunity to speak on this issue that is obviously very concerning for the Canadian Armed Forces. As you are aware,

M. Thangaraj : Pour le crédit pour dépenses en capital, la grande partie de la hausse découle de nouveaux investissements dans des propriétés immobilières à l'étranger. C'est un processus en vertu duquel nous utilisons les produits de la vente pour financer l'achat des résidences de nos employés, des ambassades ou des chancelleries ou encore pour procéder à d'importantes rénovations.

Dans ce cas-ci, on a acheté des résidences pour nos employés à Londres. Nous avons analysé la situation actuelle des logements du personnel à Londres pour en évaluer l'état. Nous voulons nous assurer que les coûts liés à la propriété sont durables et que, parfois, il est préférable de vendre les logements et d'en acheter de nouveaux qui sont de la taille appropriée. La majeure partie des dépenses en capital sont liées à ce dossier.

La plus petite portion de l'augmentation des dépenses en capital est liée à la nouvelle chancellerie à Paris. Dans ce cas-là, nous avons réuni nos propriétés à Paris en un seul bâtiment ce qui, encore une fois, est une solution beaucoup plus efficiente qui répond aux normes en ce qui concerne un milieu de travail moderne, un milieu de travail 2.0.

Vous voyez ces dépenses dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) parce qu'on planifie le tout en fonction du moment où nous obtenons ces fonds de capital pour procéder aux dépenses et lorsque nous obtenons des produits de la vente suffisants pour justifier les investissements.

Le sénateur Mitchell : Je tiens à tous vous remercier. Ma première question est destinée à M. Rochette. Elle est très précise. Nous savons qu'il y a un problème d'agression sexuelle et de harcèlement sexuel dans l'armée. Le général Vance et le général Whitecross ont fait de l'excellent travail en se responsabilisant et en prenant des mesures. Pouvez-vous nous faire un résumé des genres de programmes mis en œuvre pour composer avec ce problème et du genre de montants dont on parle?

M. Rochette : Je vais vérifier. Essentiellement, nous dépensons 2,2 millions de dollars.

Le sénateur Mitchell : Cela inclura la ligne d'urgence, la ligne de contact. Quelles mesures précises prenez-vous — tant du côté de l'éducation que du côté médical — pour composer avec les répercussions? Il y a eu un important problème de TSPT en raison du harcèlement dans la GRC. Je ne suis pas convaincu que le problème a été réglé au sein de cette organisation, et je crois que le modèle des forces armées est meilleur. Je ne vous demande pas de rabaisser la GRC, mais je vous demande de préciser ce que vous faites. Je voulais simplement que ce soit dit.

M. Rochette : Le chef d'état-major de la Défense a produit une directive très précise à l'intention des militaires, et le général Madower est bien placé pour vous parler précisément des directives fournies par le CEMD.

Major-général John Madower, chef du Programme, Défense nationale et Forces armées canadiennes : Merci de m'offrir l'occasion de parler d'un enjeu qui est évidemment très préoccupant pour les Forces armées canadiennes. Comme vous

we worked with Statistics Canada to do a survey within the Canadian Armed Forces to quantify the magnitude of the significant problem. We were very heartened by the amount of responses that StatsCanada received, and obviously we were incredibly disappointed by the content and the commentary associated with this terrible issue.

It essentially, as you are alluding to, confirms the findings of the Deschamps report. It confirms that there is a significant problem in the Canadian Armed Forces. It confirms the requirement for Op HONOUR. It confirms that Op HONOUR has not gone far enough and that we have to continue to work at this. It confirms that we require a culture change within the Canadian Armed Forces, so there is much work to be done. As Mr. Rochette indicates, we've dedicated $2.2 million to the sexual misconduct response centre to support victims.

One of the things that we are heartened about with the results of the survey is that there is confidence in the chain of command to deal with these issues, so that is a first good step. It provides a benchmark as we go forward as we continue to work on this issue, but it gives us an opportunity, given the vast array of questions that were asked in the survey, which we are currently analyzing, to refocus and reorient Op HONOUR to get at the root of this problem. We need to get to a point where my daughter can be comfortable to join the Canadian Forces. That's what the leadership is dedicated and committed to drive towards.

Senator Mitchell: Thank you very much; that's very reassuring.

I know that there is a reference here in the presentation to the Counter-Terrorism Capacity Building Program, which is obviously extremely important. Could you give us some indication of how you're coordinating Global Affairs' efforts with the 16 or 17 other agencies that have responsibility in this area? Can you give us some insight in the structure?

Mr. Thangaraj: Absolutely. I will ask Caroline Delany to come down. She is our Director of Planning for Peace and Stabilization and also works on the counterterrorism program.

Caroline Delany, Director, Planning and Deployment Division, Peace and Stabilization Operations Program (PSOP), Global Affairs Canada: I'm Caroline Delany. I'm the Director for Planning and Deployment in the Peace and Stabilization Operations Program at Global Affairs. I'm covering the Counter-Terrorism Capacity Building Program for this committee appearance as well.

The funds for the counterterrorism program come from the international assistance envelope, so unlike other agencies, the objective is in relation to the capacity of outside organizations

le savez, nous travaillons en collaboration avec Statistique Canada pour réaliser une enquête au sein des Forces armées canadiennes afin de quantifier la magnitude et l'importance du problème. Nous sommes encouragés par la quantité de réponses que Statistique Canada a reçues et, évidemment, nous sommes extrêmement déçus du contenu des commentaires associés à cet enjeu terrible.

Essentiellement, comme vous y faisiez allusion, les résultats confirment les constatations du rapport Deschamps. Les résultats confirment qu'il y a un important problème au sein des Forces armées canadiennes. Les résultats confirment l'importance de l'opération HONOUR. Ils confirment que l'opération HONOUR n'est pas allée assez loin et que nous devons continuer à travailler sur ce dossier. Ils confirment qu'il faut procéder à un changement de culture au sein des Forces armées canadiennes, alors il reste beaucoup de travail à faire. Comme M. Rochette l'a indiqué, nous avons consacré 2,2 millions de dollars au Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle à l'appui des victimes.

L'une des choses que nous avons appréciées au sujet des résultats est qu'ils révèlent que les répondants ont confiance en la capacité de la chaîne de commandement de régler ces problèmes, c'est donc, déjà, une première bonne étape. Les résultats nous fournissent un point de référence tandis que nous continuons à travailler sur cet enjeu, mais il s'agit aussi d'une occasion, vu le large éventail des questions qui étaient posées dans le cadre du sondage — et dont nous analysons actuellement les réponses — de recibler et de réorienter l'opération HONOUR pour nous attaquer aux causes du problème. Il faut faire en sorte que ma fille n'ait pas peur de se joindre aux Forces canadiennes. C'est le résultat que le leadership est déterminé et engagé à obtenir.

Le sénateur Mitchell : Merci beaucoup, c'est très rassurant.

Je sais que la présentation fait référence au Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes ce qui, évidemment, est extrêmement important. Pouvez-vous nous donner une idée de la façon dont vous coordonnez les efforts d'Affaires mondiales avec ceux des 16 ou 17 autres organismes qui ont une responsabilité dans ce dossier? Pouvez-vous nous donner des renseignements sur la structure?

M. Thangaraj : Absolument. Je vais demander à Caroline Delany de s'approcher. Elle est notre directrice responsable de la planification des opérations de paix et de la stabilisation. Elle participe aussi au programme de lutte contre le terrorisme.

Caroline Delany, directrice, Direction de la Planification et déploiements, Programme pour la stabilisation et les opérations de paix (PSOP), Affaires mondiales Canada : Je m'appelle Caroline Delany. Je suis directrice de la planification et des déploiements dans le cadre du Programme pour la stabilisation et les opérations de paix d'Affaires mondiales. Dans le cadre de l'actuelle comparution devant le comité, je couvre aussi le Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes.

Les fonds consacrés au programme de lutte contre le terrorisme sont tirés de l'enveloppe d'assistance internationale. Par conséquent, contrairement à d'autres organismes, l'objectif est

and governments in terms of addressing counterterrorism problems. The program itself works extremely closely with other government departments, both in terms of an advisory fashion, participating in the identification, approval and selection of projects, but also sometimes as implementers. The program sometimes works with RCMP or Corrections Canada, for example, in terms of delivering programs and capacity building to other governments and organizations overseas.

Senator Pratte: My questions are for the Department of National Defence.

[*Translation*]

Mr. Rochette, in two places, you referred to spending to address contamination issues at your sites and on certain land. Is the decontamination work part of long-term decontamination programs, or is it a project launched this year only? Is there really a long-term decontamination program for sites and land at National Defence?

Mr. Rochette: Mr. Pitfield can provide the details of his multi-year action plan. We plan to assess each of the hundreds of sites identified. Some sites have already been assessed. We conducted an assessment and determined that we needed to carry out the decontamination work. We have a fund to cover the decontamination work this year and in future years.

For example, take the Goose Bay site in Labrador. When I was a military member, I was posted there, in 2003. We carried out decontamination work, which continues today.

The funding for the decontamination work may be spread out over a number of years for certain sites depending on the infrastructure and decontamination needs.

Senator Pratte: The work will be carried out over a number of years?

Mr. Rochette: Yes, exactly.

[*English*]

Senator Pratte: There is also reinvestment of revenues from the sale or transfer of real properties. I understand what you do is sell property, and with the funds from the sales you buy other properties. Is that correct?

lié aux capacités d'organisations et de gouvernements externes de régler les problèmes liés au terrorisme. Les intervenants du programme en tant que tel travaillent en très étroite collaboration avec d'autres ministères du gouvernement, tant dans un rôle consultatif, en participant à la détermination, l'approbation et la sélection des projets, que dans un rôle de mise en œuvre. Les représentants du programme travaillent parfois avec la GRC ou le Service correctionnel du Canada, par exemple, pour réaliser les programmes ou renforcer la capacité d'autres gouvernements ou organisations à l'étranger.

Le sénateur Pratte : Mes questions sont pour le ministère de la Défense nationale.

[*Français*]

Monsieur Rochette, à deux endroits, vous faites référence aux dépenses visant à régler des problèmes de contamination de vos installations et de certains terrains. Ces travaux de décontamination font-ils partie des programmes à long terme de décontamination ou s'il s'agit d'un projet mis en route cette année seulement? Y a-t-il vraiment un programme à long terme de décontamination des installations et des terrains à la Défense nationale?

M. Rochette : M. Pitfield peut vous fournir les détails de son plan d'action, qui s'étale sur plusieurs années. Nous prévoyons évaluer chacun des centaines de sites identifiés. L'évaluation de certains sites est déjà terminée. Nous avons fait une évaluation et nous avons conclu que nous devons effectuer les travaux de décontamination. Nous disposons d'un fonds pour financer les travaux de décontamination cette année et au cours des années à venir.

Par exemple, prenons le site de Goose Bay, au Labrador. Lorsque j'étais militaire, j'ai été muté là-bas, en 2003, et on effectuait des travaux de décontamination, qui d'ailleurs se poursuivent aujourd'hui.

Donc, le financement pour les travaux de décontamination peut s'étaler sur plusieurs années pour certains sites selon les besoins en matière d'infrastructure et de décontamination.

Le sénateur Pratte : Les travaux s'étaleront encore sur plusieurs années?

M. Rochette : Oui, c'est exact.

[*Traduction*]

Le sénateur Pratte : Il y a également réinvestissement de recettes de la vente ou de la cession de biens immobiliers. Je crois comprendre que vous vendez des biens immobiliers et que vous utilisez les recettes pour en acquérir d'autres?

[*Translation*]

Mr. Rochette: Yes, exactly. It can be infrastructure or land that we sell. In this case, the $19.5 million comes from the sale of our Stanley Greene, Downsview, Chilliwack, Shannon Park, Lansdowne and Moncton sites, and from other things.

Senator Pratte: Is there a clear policy that tells National Defence what happens following the sale of land and the use of the money? Does the money need to be systematically invested in the purchase of other land? Can the money be reinvested in the bond market?

Mr. Rochette: Yes. The Treasury Board has a clear policy that determines the exact revenue, and depending on the type of revenue, the amounts we can reinvest. In this case, the policy is specific about reinvestments. For example, we can't take revenues from the sale of buildings and use them for an operation.

Senator Pratte: For expenses related to operations?

Mr. Rochette: For expenses related to operations.

Senator Pratte: Do you ever invest the money instead of buying land?

Mr. Rochette: If we have needs, Mr. Pittfield will identify them. After a sale, when we need funds, we submit the request and dip into the central fund where the proceeds from the sale are deposited. If we don't need funds, the money stays in the central fund.

[*English*]

The Chair: Ms. Sinnott, you seem to be anxious that we ask you something.

Ms. Sinnott: Not at all anxious. I'm quite interested in the others.

The Chair: One of the issues with the closure of the Ste. Anne's veterans hospital was the capacity that that hospital had to treat post-traumatic syndrome. I had the opportunity to visit the facility and meet with patients, former members of the Armed Forces. With the transfer of that hospital, what is the status of that facility? These folks were coming for a period of two, three or four weeks to physically stay in that unit. What is the status of the unit and what implication does that have for your treatment centres across the country?

One of the complaints was when they went to other facilities, they had to travel long distances and they couldn't stay there. Basically, they were seeing a doctor, the doctor gives them the verdict or your status, and then they have to leave. It appears that was some form of interruption in the type of treatment they were getting. What is the status of that particular situation?

[*Français*]

M. Rochette : Oui, exactement. Il s'agit d'infrastructures ou de terrains que nous vendons. Dans ce cas-ci, les 19,5 millions de dollars découlent de la vente de nos installations de Stanley Greene, Downsview, Chilliwack, Shannon Park, Lansdowne, Moncton, et autres.

Le sénateur Pratte : Y a-t-il une politique claire qui indique à la Défense nationale ce qui arrive à la suite de la vente des terrains et de l'utilisation de ces sommes? Ces sommes d'argent doivent-elles être systématiquement investies dans l'achat d'autres terrains? Les sommes d'argent peuvent-elles être réinvesties sur le marché des obligations?

M. Rochette : Oui, il y a une politique claire du Conseil du Trésor qui détermine exactement les revenus, et selon le genre de revenus, quelle sommes nous avons le droit de réinvestir. Dans ce cas, la politique est précise en matière de réinvestissement. Par exemple, nous ne pouvons pas prendre les revenus de la vente d'édifices et l'utiliser pour une opération.

Le sénateur Pratte : Pour les dépenses liées aux opérations?

M. Rochette : Pour les dépenses d'opérations.

Le sénateur Pratte : Est-ce qu'il vous arrive de ne pas acheter des terrains et donc, d'investir cet argent?

M. Rochette : En fait, si nous avons un besoin, M. Pittfield les identifiera. Après une vente, lorsque nous avons besoin de fonds, nous en faisons la demande et nous puisons dans le fonds central où nous déposons l'argent de la vente. Dans le cas où nous n'avons pas besoin de fonds, l'argent reste dans ce fonds central.

[*Traduction*]

Le président : Madame Sinnott, vous semblez avoir hâte qu'on vous pose une question.

Mme Sinnott : Non, les interventions des autres témoins sont très intéressantes.

Le président : L'un des problèmes liés à la fermeture de l'hôpital Sainte-Anne pour anciens combattants est que cet établissement avait la capacité de traiter le trouble de stress post-traumatique. J'ai eu l'occasion de visiter l'établissement et de rencontrer des patients, d'anciens membres des forces armées. Après le transfert de cet hôpital, quel est son statut? Ces gens séjournent dans cette unité pour des périodes de deux, trois ou quatre semaines. Qu'advient-il de cette unité, et quelle est l'incidence de cela sur vos centres de traitement à l'échelle?

L'une des doléances des intéressés était que, lorsqu'ils devaient aller à d'autres établissements, ils devaient parcourir de longues distances et ne pouvaient rester dans l'établissement. Essentiellement, ils voyaient un médecin, le médecin leur donnait le verdict ou leur état, puis ils devaient partir. Cela semble être une forme d'interruption du type de traitement qu'ils recevaient. Quelle est la situation actuelle?

Ms. Sinnott: I have my colleagues from Policy and Service Delivery on the videoconference, so I would turn that to the experts in the programs.

Faith McIntyre, Director General, Policy and Research Division, Veterans Affairs Canada: Mr. Chair, I believe you are referring to the Operational Stress Injury Clinic?

The Chair: Yes.

Ms. McIntyre: Indeed, at the time of the transfer on April 1, 2016, the Province of Quebec also took over, if you will, the authority for the management of the outpatient and in-patient. There are two Operational Stress Injury Clinics at Ste. Anne's Hospital. One is outpatient and one is a residential program, which is an in-patient program for X number of weeks, depending on the complexity and the needs of the individual.

This is consistent with all of the other Operational Stress Injury Clinics that are run across the country. They are managed by a provincial entity, a regional health authority, through funding provided by Veterans Affairs Canada; and certainly we ensure that services are provided and that there is accountability that we undertake. It is a similar model, but that was indeed transferred at the same time as the hospital itself.

The Chair: What implication does that have on staff? Have you lost any of the expertise that existed? People felt that once it was transferred from Veterans Affairs to the provinces, what interest would be left for people to stick around?

Ms. McIntyre: That is a very important question. I was directly engaged in the negotiations of the transfer itself.

I have the total percentage of staff for the full transfer. I don't know specifically for the Operational Stress Injury Clinic, but 41 per cent of the employees did not transfer with the overall transfer gain. That includes the long-term care component as well as the Occupational Stress Injury Clinic.

However, the Province of Quebec, working jointly with us prior to the transfer, focussed on recruitment activities, which have been ongoing. They are now staffed to capacity in terms of full-time equivalents but are still trying to bring in individuals on a call list. All of their positions at this point in time from a full-time equivalent perspective — Government of Canada, if you will, vocabulary — are filled.

The Chair: It would be helpful if you have some form of check system or interim report so we can see the quality of the care. That is one the concerns that the veterans themselves have, the quality of the care, not just putting FTEs into place. What type of reporting structure do you have with the hospital so that you

Mme Sinnott : Nous avons accès à mes collègues responsables de la politique et de la prestation des services qui témoignent par vidéoconférence, alors je vais m'en remettre aux experts des programmes.

Faith McIntyre, directrice générale, Division de la politique et de la recherche, Anciens Combattants Canada : Monsieur le président, parlez-vous bien de la clinique pour traumatismes liés au stress opérationnel?

Le président : Oui.

Mme McIntyre : En effet, au moment du transfert, le 1er avril 2016, la province de Québec a pris le relais, si vous voulez, pour ce qui est de la gestion des soins en clinique externe et des hospitalisations. Il y a deux cliniques pour traumatismes liés au stress opérationnel à l'hôpital Sainte-Anne. L'une d'elles dispense des soins en clinique externe, et l'autre, des soins en établissement. Dans le cadre de ce programme de soins en établissement, la personne est hospitalisée pendant un nombre X de semaines, selon la complexité de sa situation et ses besoins.

Cela correspond à ce qu'offrent les autres cliniques pour traumatisme lié au stress opérationnel au pays. Elles sont gérées par une entité provinciale, une autorité sanitaire régionale, grâce à un financement consenti par Anciens Combattants Canada; et, certainement, nous veillons à ce que les services soient offerts et à ce que des comptes soient rendus. C'est un modèle similaire, mais la responsabilité des soins a effectivement été cédée au même moment que l'hôpital lui-même.

Le président : Quelle est l'incidence de cela sur le personnel? Avez-vous perdu une partie de l'expertise qui existait? Une fois que la responsabilité est passée du ministère des Anciens Combattants aux provinces, des gens se sont dit : à quoi bon rester?

Mme McIntyre : C'est une question très importante. J'ai personnellement pris part aux négociations relatives au transfert.

J'ai des chiffres sur le pourcentage total d'employés qui ne sont pas restés après le transfert. J'ignore les statistiques précises pour la clinique pour traumatisme lié au stress opérationnel, mais 41 p. 100 des employés ne sont pas restés après le transfert. Cela comprend le personnel des soins de longue durée ainsi que celui de la clinique pour traumatisme lié au stress opérationnel.

Cela dit, la province de Québec, travaillant de concert avec nous avant le transfert, a mis l'accent sur les activités de recrutement, lesquelles se poursuivent. L'hôpital peut maintenant compter sur un effectif complet, pour ce qui est des équivalents temps plein, mais il continue d'essayer de se doter d'un effectif d'appoint. Tous les postes, en ce qui concerne les équivalents temps plein, pour utiliser le vocabulaire du gouvernement du Canada — sont comblés.

Le président : Ce serait utile si vous aviez une sorte de système de vérification ou de rapports d'étape qui permettraient de suivre la qualité des soins. En effet, c'est l'une des préoccupations des anciens combattants; ils veulent qu'on s'assure d'offrir des soins de qualité, pas seulement d'aller chercher des ETP. Quelles

know that the money that you are giving it is being properly utilized by quality people who can deliver the service to our veterans?

Ms. McIntyre: That is a very pertinent question. It has been close to six months that the hospital has been transferred. There is a transition committee that was negotiated as part of the agreement that will be in place for three years; I co-chair that with a counterpart in the Province of Quebec. We have met twice now and are meeting again before the Christmas holidays. As part of that role, there are ongoing reports provided to us by the facility, as well as we engage the residents committee and families to have information to be able to ask the important questions at that level.

At the end of the year, there will be a report produced by the committee, and certainly there are ongoing reports that are provided by the province, which is also accountable under the provincial system, as any other long-term care facility. In terms of accreditation and evaluations, there is also a system within the province that the hospital now falls under. All of that is being monitored as part of that transition committee, but it is still early days in the sense that it has been a few months since the transfer itself has occurred.

Senator Andreychuk: Mr. Rochette, you say that you have included money for improvement of security for military operations. I'm trying to figure out what those operations are and what improvements you're talking about. The chief thing is we're not quite sure where the military personnel are that may be at risk, what theatre of operation, or is it something else?

Mr. Rochette: In fact, that funding was part of a Budget 2015 announcement where National Defence was getting $23 million for the security mainly located in Canada, and it was to increase the security — for example, fencing around the base and things like that. For security reasons, I cannot provide the details, because if we broadcast that, we would provide information where we have witnesses on security in some locations. We are careful about that.

Senator Andreychuk: It is operations within Canada for your establishment?

Mr. Rochette: Our establishment, exactly.

Senator Andreychuk: It is not for any operations?

Mr. Rochette: It is not military or international operations. It is in Canada, our facilities, to ensure that we have the proper fencing around the airfields or have commissionaires.

structures redditionnelles avez-vous mises en place afin que l'hôpital vous montre que votre argent est bien utilisé par des gens de qualité pouvant dispenser le service à vos anciens combattants?

Mme McIntyre : C'est une question très pertinente. Il y a presque six mois que le transfert de l'hôpital a eu lieu. Dans le cadre de l'entente conclue, on a négocié l'établissement d'un comité de transition qui sera en place pour trois ans. J'assure la coprésidence de ce comité avec un homologue provincial. Nous avons tenu deux réunions jusqu'à maintenant, et nous allons nous revoir avant le congé des Fêtes. L'établissement nous présente régulièrement des rapports, et nous sommes en contact avec le comité des résidents et avec les familles afin de recueillir l'information dont nous avons besoin pour poser les questions importantes à cet échelon.

À la fin de l'année, le comité de transition va produire un rapport, et il est certain que des rapports seront présentés régulièrement par la province, laquelle doit également rendre des comptes, dans le cadre du système provincial, à l'égard de tout établissement offrant des soins de longue durée. Pour ce qui est de l'accréditation et des évaluations, l'hôpital s'inscrit maintenant dans un système provincial. Le comité de transition surveille toutes ces choses, mais nous n'en sommes encore qu'au début, puisque le transfert ne remonte qu'à quelques mois.

La sénatrice Andreychuk : Monsieur Rochette, vous dites que vous avez prévu du financement pour l'amélioration de la sécurité des opérations militaires. J'essaie de comprendre en quoi consistent ces opérations et les améliorations dont vous parlez. Essentiellement, nous ne sommes pas tout à fait certains de l'endroit où le personnel militaire est à risque, dans quel théâtre d'opérations. Ou est-ce qu'il s'agit d'autre chose?

M. Rochette : De fait, ce financement s'inscrivait dans l'annonce, dans le cadre du budget de 2015, d'un financement de 23 millions de dollars octroyé à la Défense nationale afin d'assurer la sécurité, principalement, au Canada. Il s'agissait d'accroître la sécurité en aménageant, par exemple, des clôtures autour de la base, des choses comme cela. Pour des raisons de sécurité, je ne peux vous fournir les détails, car si nous diffusions ce genre de choses, nous fournirions de l'information sur les endroits où nous avons des témoins, en matière de sécurité, à certains endroits. Nous faisons attention à cela.

La sénatrice Andreychuk : Il s'agit donc des opérations de votre organisation à l'intérieur du Canada?

M. Rochette : De notre organisation, exactement.

La sénatrice Andreychuk : Ce n'est pas pour les opérations?

M. Rochette : Ce n'est pas pour les opérations militaires ou internationales. Le financement concerne nos installations au Canada et a pour but de veiller à ce que nous ayons des clôtures adéquates autour des aérodromes ou à ce que nous ayons les commissionnaires dont nous avons besoin.

Senator Andreychuk: Some of the controversy of the new building on Byward; right? We've seen some comment about the security in your main building here in Ottawa, in the newspaper, so you say it's confidential. I'm just challenging that.

Mr. Rochette: I mean the overall plan we have. In fact, this is a decision we had to see what we can talk, such as fencing.

Maj.-Gen. Madower: Just to add to and reinforce what Mr. Rochette has said, essentially it's for fencing, barriers, security systems and other physical improvements of our domestic facilities as a result of the new concerns about our domestic situation. We're conscious of that. It goes back to the force protection of our service men and women, ensuring that they are protected and that their facilities are secure. That is essentially what this money is for.

Senator Andreychuk: I have a similar question to the Department of Global Affairs. Millions of dollars is for changing the situation in London and Paris. There is $7.7 million being asked to improve security at missions abroad.

It's baffled me; I can study the Vatican easier than I can Global Affairs. Is there a policy for how you sell and keep properties? Often it is a comment made about an incoming administration politically, but having seen it from the inside, I'm always baffled as to why we sell certain things and reap the benefit of, say, $3 million, and then we go into renting and leasing, which costs us in short order much more. Is there a policy somewhere? What particularly is in security? I'm concerned that we marry what we do in upgrading, but more particularly with personnel in missions that are now in hot spots and may not have been before.

Mr. Thangaraj: I'll take both of those parts. The first part is the policy that we have surrounding selling and repurchasing and whether we lease or buy.

We do have a policy. It's part of our real property abroad framework, where we will look at the condition of a specific asset. Does it meet our current needs? Our representational requirements change over time, partly because we have other partners. So if Immigration Refugees Citizenship Canada's requirements increase, we have to find a way to occupy them.

We constantly assess if our buildings meet our representational and service requirements to Canadians abroad. We will also look at the condition of the building. There are certain buildings are beyond their useful life. If we were to undertake a capital repair of that building, it would be very expensive.

La sénatrice Andreychuk : J'aimerais parler de la controverse entourant le nouveau bâtiment rue du Marché By. Nous avons vu des commentaires au sujet de la sécurité de votre bâtiment principal — ici à Ottawa — dans le journal, et vous dites que c'est confidentiel. Cela ne tient pas la route.

M. Rochette : Je parle de notre plan global. D'ailleurs, nous avons dû nous pencher sur la question et décider quels sujets pouvaient être abordés, comme les clôtures.

Mgén Madower : J'aimerais seulement ajouter, pour soutenir ce que M. Rochette a dit, que c'est essentiel pour aménager des clôtures, des barrières, des systèmes de sécurité et d'autres améliorations à nos installations antérieures en raison de nouvelles préoccupations touchant notre situation au pays. Nous sommes conscients de cela. Il s'agit de protéger les hommes et les femmes faisant partie de la force, de veiller à ce qu'ils soient protégés et à ce que nos installations soient sécurisées. C'est essentiellement à quoi sert cet argent.

La sénatrice Andreychuk : J'ai une question similaire pour le ministère des Affaires mondiales. Des millions de dollars visent à changer la situation à Londres et à Paris. On demande 7,7 millions de dollars pour améliorer la sécurité dans les missions à l'étranger.

C'est déroutant; il est plus facile de comprendre les rouages du Vatican que ceux d'Affaires mondiales Canada. Avez-vous une politique relative à la façon dont vous vendez et conservez les propriétés? Bien souvent, on fait ce commentaire au sujet d'un parti politique qui accède au pouvoir, mais, ayant vu cela de l'intérieur, je suis toujours déconcertée de voir le gouvernement vendre certaines choses et récolter, disons, 3 millions de dollars, puis prendre d'autres installations à bail, ce qui nous coûte beaucoup plus cher. Y a-t-il une politique quelque part? Que prévoit-elle précisément au sujet de la sécurité? Je crains que nous confondions ce que nous faisons au chapitre de la mise à niveau... mais plus précisément, je crains pour le personnel de missions situées à des endroits qui sont maintenant considérés comme des points chauds et qui ne l'étaient peut-être pas auparavant.

M. Thangaraj : Je vais répondre aux deux volets de la question. Le premier volet concerne la politique du ministère relativement à la vente et au rachat et au fait de prendre à bail ou d'acheter.

Nous avons effectivement une politique. Elle fait partie du cadre régissant la gestion de nos biens immobiliers à l'étranger, lequel prévoit que nous devons nous pencher sur l'état d'un bien donné. Est-ce qu'il répond aux besoins actuels? Nos besoins en matière de représentation varient dans le temps, en partie parce que nous avons d'autres partenaires. Alors, si le ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté voit ses besoins augmenter, nous devons trouver une façon de loger ses employés.

Nous effectuons des évaluations constantes pour déterminer si nos bâtiments répondent à nos besoins en matière de représentation et de services aux Canadiens à l'étranger. Nous allons également nous pencher sur l'état du bâtiment. Certains bâtiments ont dépassé leur durée de vie utile. Si nous devions remettre en état ce bâtiment, ce serait très coûteux.

The first decision is do we repair, do we buy, or do we lease? In certain markets, it often makes the most sense to lease those buildings. We would be required to do the fit-up and then have a lease obligation. Usually our leases are long term. But that type of analysis is done before we make a decision on what to do with those assets.

If you look at our staff quarters in London, the capital upgrades would be very significant. There was a decision not to sell and lease but to sell and purchase. The permutations and combinations will always depend on the market within which you're operating.

With respect to mission security and the amount that we have in the estimates, there's a combination of things. There are a number of capital improvements that we have to harden security — for example, security systems, making sure there are entrance systems into our embassies. There are double gates. You go in, it seals, and then you go into another one. There are a number of capital requirements that are there.

Over the last number of years, given the evolving security situations for our missions, we've really looked at our risk model internationally. We've looked at where to deploy security program managers to constantly re-evaluate the threat that our Canadians abroad are under.

Based on that information, we will either make capital repair changes or change our operating protocols. Our staff abroad will say: "Here is where you can travel, when. Here is where you may use an armoured vehicle, and here is where you will not go. Here is the red zone."

So that security operation is an ongoing, evolving dynamic we have over time. Again, there's a dedicated program we have just to our mission security and our personnel abroad.

Senator Cools: I'd like to welcome the gentlemen and ladies to our committee. Some years back, I served as deputy chair of the Veteran Affairs Committee. The then chairman was a former veteran named Orville Phillips who had served in Bomber Command. Between Senator Phillips and Senator Jack Marshall, who later replaced Phillips on that committee, the veterans were well looked after and felt it too and said so.

Most of us have a special place in our heart for those who have served in the Armed Forces. Those of us who have read a lot, we know that conditions for veterans are far better in contemporary society than they were 100 years ago, even World War I. There are about 60,000 Canadian boys buried in Flanders and Passchendaele, it really is an overwhelming thing.

La première décision à prendre, c'est si nous réparons, achetons ou prenons à bail. Dans certains marchés, il est souvent plus judicieux de prendre ces bâtiments à bail. Nous serions tenus d'effectuer les travaux d'aménagement, puis nous serions soumis à une obligation locative. Habituellement, nous contractons des baux de longue durée. Mais ce type d'analyse est effectué avant que nous prenions une décision sur ce que nous allons faire de ces actifs.

Dans le cas des logements de nos employés à Londres, les coûts de modernisation seraient très importants. Nous avons donc décidé de vendre et d'acheter au lieu de vendre et louer. Les permutations et les combinaisons dépendront toujours du marché où nous menons nos activités.

Pour ce qui est de la sécurité des missions et du montant prévu dans le budget, il y a une combinaison de facteurs. Nous devons apporter aux installations un certain nombre d'améliorations visant à renforcer la sécurité, par exemple l'installation de systèmes de sécurité ou l'aménagement de systèmes aux entrées de nos ambassades. Il y a des barrières doubles : vous franchissez la première, elle se ferme, puis vous franchissez la deuxième. Un certain nombre d'exigences liées aux installations doivent être respectées.

Au cours des dernières années, vu l'évolution de la situation en matière de sécurité dans nos missions, nous avons vraiment prêté attention à notre modèle de risque à l'étranger. Nous nous sommes efforcés de déterminer à quels endroits affecter des gestionnaires des programmes de sécurité chargés de constamment réévaluer la menace à laquelle font face les Canadiens à l'étranger.

À la lumière de cette information, nous allons soit mettre à niveau les installations, soit changer nos protocoles opérationnels. Notre personnel à l'étranger va dire : « Voici où vous pouvez voyager, et quand. Voici où vous pouvez utiliser un véhicule blindé, et voici où vous ne devez pas aller. Voici la zone rouge. »

Alors, ces activités liées à la sécurité s'inscrivent dans une dynamique évoluant dans le temps. Encore une fois, nous avons un programme régissant spécifiquement la sécurité de nos missions et de notre personnel à l'étranger.

La sénatrice Cools : Mesdames et messieurs, je tiens à vous souhaiter la bienvenue à cette séance de notre comité. Il y a nombre d'années, j'ai siégé en tant que vice-présidente du comité des anciens combattants. Le président à l'époque était un ancien combattant du nom d'Orville Phillips qui avait servi au sein du Bomber Command. Grâce au sénateur Phillips, puis au sénateur Jack Marshall qui l'a remplacé, le comité s'est bien occupé des anciens combattants, et ceux-ci l'ont fait savoir.

La plupart d'entre nous avons dans notre cœur une place spéciale pour ceux qui ont servi dans les forces armées. Ceux d'entre nous qui ont beaucoup lu savent que les conditions offertes aux anciens combattants sont beaucoup plus favorables dans la société contemporaine qu'elles ne l'étaient il y a 100 ans,

I was invited out west to a particular famous university to discuss with them the work that they're doing for veterans. I see you're using the same language here. Ms. Sinnott's presentation states that overall expenditures are $3.7 billion, but then you go over on the next page to say that the largest chunk of this new funding relates to initiatives announced for Budget 2016 that includes $65.7 million to enhance the delivery of services and benefits to Canadian Armed Forces personnel, veterans and their families. You make reference in the sentence above that for the younger veterans, this often means ensuring that they're able to successfully transition to civilian life.

We've come a long way in accepting and understanding that men in active combat are performing abnormal acts that sometimes may cause great psychological injury. There was a time not that long ago where these men could have been shot summarily for showing cowardice. That's not that long back in the history of these events.

We've come a long way. It was mostly men. I don't know that there are many women in active combat. I would like to get the last man out of combat. I'm not so eager to be putting women in. I would like to get everybody out.

How much of that $65.7 million is dealing with veterans who are suffering terrible problems from operational stress and the consequences of battle-weariness?

Ms. Sinnott: That $65.7 million is made up of two parts; $5.6 million has gone to implement the new earnings loss benefit changes as well as the retirement income security benefit, and the increase in the disability award and the permanent impairment allowance, and $60.07 million has gone to the direct program costs. The money would be paid out to veterans who are receiving a disability award for an injury incurred during service. I can't tell you whether it's for PTSD or mental illness or for a physical illness that one can easily see. However, that $60 million would include increasing the earnings loss benefit to individuals from 75 to 90 percent of their pre-release salary as well as the retirement income security benefit. The earnings loss benefit went into effect last month, in October.

Senator Cools: How much of that will go, say, to counselling services for these young men?

Ms. Sinnott: I spoke to an amount of money — I think $6.2 million — that goes to reopening offices and hiring additional case managers, which would bring our ratio of case

voire pendant la Première Guerre mondiale. Il y a environ 60 000 garçons canadiens qui reposent en Flandres et à Passchendaele, c'est vraiment énorme.

Une célèbre université dans l'Ouest m'a invitée à venir discuter du travail qu'elle fait pour les anciens combattants. Je vois que vous utilisez le même langage. L'exposé de Mme Sinnott fait état de dépenses globales correspondant à 3,7 milliards de dollars, mais ensuite, à la page suivante, on voit que la plus grande part de ce nouveau financement est liée à des initiatives annoncées dans le budget de 2016, y compris les 65,7 millions de dollars prévus pour améliorer la prestation des services et des avantages au personnel des Forces armées canadiennes, aux anciens combattants et à leur famille. Dans la phrase qui précède celle-là, vous dites que, dans le cas des anciens combattants d'aujourd'hui, cela revient souvent à veiller à ce qu'ils soient en mesure de bien faire la transition vers la vie civile.

Nous avons fait beaucoup de chemin pour ce qui est d'accepter et de comprendre que les hommes qui combattent activement commettent des actes anormaux qui peuvent causer de grandes blessures psychologiques. À une autre époque, pas trop lointaine, ces hommes auraient été fusillés sommairement pour avoir montré de la lâcheté. Pas besoin de retourner très loin dans l'histoire pour trouver de tels événements.

Nous avons fait beaucoup de chemin. C'était surtout des hommes. Je ne crois pas qu'il y a beaucoup de femmes qui prennent part au combat. J'aimerais extraire le dernier homme du combat. Je ne tiens pas énormément à y intégrer les femmes. J'aimerais que tout le monde en sorte.

Combien de ces 65,7 millions de dollars sont destinés aux anciens combattants qui sont aux prises avec de terribles problèmes de stress opérationnel et avec les conséquences de l'épuisement du combattant?

Mme Sinnott : Cette somme est formée de deux parties : 5,6 millions de dollars sont allés à la mise en œuvre des améliorations apportées à Allocation pour perte de revenus et à l'Allocation de sécurité du revenu de retraite ainsi qu'à la bonification de l'Indemnité d'invalidité et de l'Allocation pour déficience permanente; et 60,07 millions de dollars sont allés aux coûts directs des programmes. L'argent serait versé aux anciens combattants qui touchent une Indemnité d'invalidité pour une blessure subie en service. Je ne peux vous dire si cela s'applique au TSPT ou aux maladies mentales ou aux blessures physiques qu'on peut voir facilement. Cependant, ces 60 millions de dollars engloberaient le coût de la mesure visant à faire passer l'Allocation pour perte de revenus de 75 à 90 p. 100 du salaire avant la libération ainsi que la majoration de l'Allocation de sécurité du revenu de retraite. L'allocation pour perte de revenu est entrée en vigueur le mois dernier, en octobre.

La sénatrice Cools : Combien d'argent ira, disons, à la prestation de services de counseling pour ces jeunes hommes?

Mme Sinnott : J'ai parlé d'un montant — 6,2 millions de dollars, je crois — affecté à la réouverture de bureaux et à l'embauche de gestionnaires de cas additionnels, ce qui porterait

managers to 25-to-1. That $6.2 million would hire additional case managers, which would go to providing case management services and ensuring more ready transition and so on. If you would like any additional information on exact programs, I could provide it.

Senator Cools: I would love to know. There are all kinds of universities now who have taken an interest in veterans and courses for them to go back to school and to go to university. Never mind going back; some have never been to university. It's an exciting time in these developments, I think. If they can explain it, I would be quite happy to hear that.

Ms. Sinnott: We do have rehabilitation and vocational rehabilitation programs that allow veterans to return to trade school or university and so on, so that is part and parcel of the programs.

Senator Cools: Maybe she doesn't have to answer. I am aware that time is pressing. You don't have to put me at the end. You could put me at the front, sometimes.

Senator Neufeld: Ms. Sinnott, on page three, you talk about $6.3 million to enhance service delivery to veterans which will be used to re-open some of the offices and create a new one, but you also say it's to enhance delivery. Is the $6.3 million just for reopening the offices? What is that inclusive of? Later on you say there's another $1.5 million for case managers, and you also reference case managers on page three. Just give me some sense of what it is for case managers and what is for re-opening the offices.

Ms. Sinnott: The $6.27 million that I spoke of is both to re-open the offices and hire new case managers. We are reopening the offices across country and hiring new case managers there, which will enhance the delivery of case management services.

Senator Neufeld: How much is for case managers and how much is for opening the offices? That's the question I want answered. Are we spending more money on opening new offices or more money on looking at case managers? You reference it later on. There's $6.3 and $1.5 million. If you don't have the answer, you could get back to us.

Ms. Sinnott: I will get back to you with the answer.

Senator Neufeld: I would also like to you move Prince George back to British Columbia.

Ms. Sinnott: I did in my speaking notes, and I apologize that it was written that way.

notre ratio de gestionnaire de cas à 25 pour 1. Ces 6,2 millions de dollars serviraient à embaucher des gestionnaires de cas supplémentaires, lesquels fourniraient des services de gestion des cas et permettraient d'assurer une meilleure transition, entre autres. Je peux vous fournir des renseignements supplémentaires sur des programmes particuliers, si vous voulez.

La sénatrice Cools : J'aimerais beaucoup le savoir. Une foule d'universités s'intéressent maintenant aux anciens combattants et leur offrent la possibilité de suivre des cours et d'aller à l'université. Ce n'est pas une question de retourner, certainement pas. Quelques-uns ne sont jamais allés à l'université. Ce sont des choses très prometteuses selon moi. Si on peut me l'expliquer, je serais ravie d'écouter.

Mme Sinnott : Nous avons effectivement des programmes de réadaptation et de recyclage professionnel qui permettent aux anciens combattants de retourner aux études, dans une école de métiers, une université ou un autre établissement. Alors cela fait partie des programmes offerts.

La sénatrice Cools : Elle n'a peut-être pas besoin de répondre. Je sais que le temps nous presse. Vous n'avez pas besoin de me mettre à la fin : vous pourriez me mettre au début, parfois.

Le sénateur Neufeld : Madame Sinnott, vous parlez — à la page 3 — de 6,3 millions de dollars destinés à l'amélioration de la prestation des services aux anciens combattants; cette somme vise à rouvrir certains des bureaux et à en établir de nouveaux, mais vous dites également que c'est pour améliorer la prestation des services. Est-ce que les 6,3 millions de dollars sont seulement pour la réouverture des bureaux? Qu'est-ce qui est compris dans ce montant? Plus loin, vous dites qu'il y a 1,5 million de dollars de plus pour les gestionnaires de cas, et vous mentionnez aussi les gestionnaires de cas à la page 3. Donnez-moi seulement une idée de ce qui va au gestionnaire de cas et ce qui va à la réouverture de bureau.

Mme Sinnott : Les 6,27 millions de dollars dont j'ai parlé sont à la fois pour rouvrir les bureaux et pour embaucher de nouveaux gestionnaires de cas. Nous rouvrons les bureaux à l'échelle du pays et embauchons les nouveaux gestionnaires de cas qui y seront affectés, ce qui améliorera la prestation des services de gestion des cas.

Le sénateur Neufeld : Combien va au gestionnaire de cas, et combien va à l'ouverture des bureaux? C'est la question que je vous pose. Dépensons-nous davantage pour ouvrir de nouveaux bureaux ou pour recruter des gestionnaires de cas? Vous en parlez plus loin dans votre exposé. Il y a 6,3 millions de dollars et 1,5 million de dollars. Si vous n'avez pas la réponse, vous pouvez nous la fournir plus tard.

Mme Sinnott : Je vais vous fournir la réponse plus tard.

Le sénateur Neufeld : J'aimerais également que vous rameniez Prince George en Colombie-Britannique.

Mme Sinnott : Je l'ai fait dans mon exposé; je regrette, une erreur s'est glissée dans le mémoire.

Senator Neufeld: I'm sure they were tremendously surprised when they ended up in Alberta.

Anyhow, on to the Armed Forces and the purchase of the new fighter jets, or the 18 you may purchase. How much input would the Armed Forces have had in the decision to do that? If you had some input, you must know a bit what the Super Hornets can do. The second question is: How long would it be before we see something in the budget relating to the purchase of those airplanes?

The third question is: Does it make sense for the Armed Forces to have maybe two or three different kinds of fighter jets? If you're still looking at the F-35, it seems to me you would want to stay with one type of aircraft rather than having a F-35, a Super Hornet and CF-18s still being run to the end.

What kind of input did you have? Did you have lots of input? When we see the ships, once you tell Vancouver that you're going to build ships there, it takes a number of years to finalize what you really want in that ship. Maybe you could help us here a little bit.

Maj.-Gen. Madower: You're asking me for some insight that I can't fully provide. You're also asking me for insight into government policy.

What I can tell you is that with an original purchase of 138 F-18 fighter aircraft back 30-some years ago, this interim capability will go a long way to improving the fighter capability in Canada. As I said, from the original purchase of 138 aircraft, we currently are now down to 76 capable aircraft to perform both the NORAD and NATO roles. If you just think about the contextual defence situation that we have today compared to 30-some years ago, this interim capability will go a long way to satisfying that.

Although the Super Hornet shares the same name and designation of the current F-18s, it's a completely different aircraft. It's about a third bigger and it's a significantly upgraded model of the current F-18. My understanding is that the government's intent is to utilize this as an interim capability and that eventually there will be one fighter aircraft for Canadian fighter capabilities. That's my understanding of the program, sir.

Senator Neufeld: How long would the Super Hornets be in service if they were purchased?

Maj.-Gen. Madower: I can't answer that question.

Senator Marshall: My question was initially on Ste. Anne's Hospital, but that was already asked.

Le sénateur Neufeld : Je suis sûr que les gens de Prince George étaient très surpris de se retrouver en Alberta.

Passons aux forces armées et à l'achat des nouveaux chasseurs à réaction, ou les 18 que vous allez peut-être acheter. À quel point les forces armées ont-elles eu un mot à dire dans cette décision? Si vous avez donné votre avis, vous deviez avoir une idée de ce que peut accomplir le Super Hornet. Ma deuxième question est la suivante : combien de temps faudra-t-il avant que le budget contienne une annonce relative à l'achat de ces appareils?

Voici ma troisième question : est-il judicieux pour les forces armées d'exploiter peut-être deux ou trois types de chasseurs différents? Si vous songez toujours à faire l'acquisition de F-35, il me semble que vous devriez vouloir vous en tenir à un seul type d'aéronef au lieu d'avoir des F-35 et des Super Hornet tout en continuant d'exploiter les CF-18.

Dans quelle mesure avez-vous contribué à la prise de cette décision? Avez-vous eu une grande influence à ce chapitre? Lorsque nous verrons les navires... une fois que vous aurez dit à Vancouver que les navires seront construits là, il faudra un certain nombre d'années pour arrêter les détails de ce que vous voulez vraiment avoir dans un navire. Vous pourriez peut-être nous aider un peu ici.

Mgén Madower : Vous me demandez de vous donner de l'information que je ne peux pas pleinement divulguer. En outre, vous me demandez de formuler des observations à l'égard de la politique du gouvernement.

Ce que je peux vous dire, c'est que, comme l'achat des 138 avions de chasse F-18 originaux remonte à quelque 30 années, cette capacité provisoire va contribuer beaucoup à l'amélioration de notre capacité en matière de chasseurs. Comme je l'ai dit, sur les 138 appareils achetés à l'origine, il ne nous reste actuellement que 76 appareils performants pour remplir notre rôle au sein du NORAD et de l'OTAN. Si vous comparez le contexte de défense actuel à celui qui avait cours il y a une trentaine d'années, vous verrez que cette capacité provisoire contribuera énormément à répondre aux besoins.

Même si le Super Hornet porte le même nom et la même désignation que les F-18 actuels, c'est un appareil complètement différent. Sa taille est supérieure d'environ un tiers, et c'est une version fortement modernisée du F-18 actuel. Je crois comprendre que le gouvernement compte l'utiliser comme capacité provisoire et qu'il y aura un jour un seul appareil de chasse pour combler les besoins du Canada en matière d'avion de chasse. C'est ce que je comprends du programme, monsieur.

Le sénateur Neufeld : Pendant combien de temps les Super Hornet seraient-ils en service si on les achetait?

Mgén Madower : Je ne peux répondre à cette question.

La sénatrice Marshall : J'allais poser une question au sujet de l'hôpital Sainte-Anne, mais elle a déjà été posée.

My recollection is one of our witnesses referenced the Treasury Board policy regarding the reinvestment of revenues from the sale or transfer of real property. If there is a policy on that, could we get a copy? That issue comes up quite often, as we go from department to department.

The other item is relating to the contaminated sites that Senator Pratte asked about. Perhaps we could find out if there's a Treasury Board policy on contaminated sites, because as we move from department to department, it keeps coming up.

Those are my two items.

The Chair: Mr. Rochette, will you be able to take care of that?

Mr. Rochette: We will provide that, certainly.

Senator Marshall: I believe it was you. Yes.

The Chair: Thank you, Senator Marshall.

Just before we end, what would be helpful from an information perspective, Mr. Rochette, is if you could give us an update on the new Carling facility in Ottawa. It was topical in our last discussion. Where are you with your project? When will it be completed? We would appreciate if you could give us a one-pager on that, but not today, because we have to move forward.

The other issue is for Global Affairs: It would be nice if you could give us a status update on the 25,000 refugees that we brought in. Where are we at? How much money have we spent? What's been accomplished? What are the shortcomings that need to be addressed so these people can be integrated smoothly into our country? That would be helpful.

Thirdly, for Veteran Affairs, we would like to be able to understand your roll-out program of re-establishing the centres. One of the questions that would probably come up is from a technology perspective, regarding the ability of the veterans to be able to communicate effectively, especially bridging between the older and younger veterans. It's great to have the facilities back for the older veterans who are not technologically oriented or inclined, but to be able to move forward at some point, veterans will have to understand how to use technology to get to the service centres. I don't think we're debating the value of the service centres. We're asking you how you can improve the communications element between the veterans and the service centres so that we can maximize the utilization of the service centres. It would be great if could you get that information to our clerk as soon as possible.

We thank you very much. We could have kept you for three hours but unfortunately we don't have the time.

Selon mon souvenir, un de nos témoins a parlé d'une politique du Conseil du Trésor relative au réinvestissement des recettes de la vente ou de la cession de biens immobiliers. S'il y a une politique à ce sujet, pourrions-nous en obtenir une copie? Cette question revient plutôt souvent, car nous passons d'un ministère à l'autre.

Je m'intéresse aussi aux sites contaminés dont parlait le sénateur Pratte. Nous pourrions peut-être chercher à déterminer s'il y a une politique du Conseil du Trésor portant sur les sites contaminés, car c'est une autre question qui ressort constamment lorsque nous passons d'un ministère à un autre.

Ce sont les deux points que je voulais soulever.

Le président : Monsieur Rochette, seriez-vous en mesure de vous occuper de cela?

M. Rochette : Nous allons vous les procurer, certainement.

La sénatrice Marshall : Je crois que c'était vous, oui.

Le président : Merci, sénatrice Marshall.

Juste avant de terminer, monsieur Rochette, il nous serait utile d'obtenir de l'information permettant de faire le point sur le nouveau complexe Carling à Ottawa. Il en a été question lors de notre dernière discussion. Où en êtes-vous avec ce projet? Quand sera-t-il terminé? Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous remettre un résumé d'une page sur la question, mais pas aujourd'hui, puisque nous devons passer à autre chose.

L'autre question est pour Affaires mondiales : ce serait bien si vous pouviez nous donner un compte rendu sur les 25 000 réfugiés que nous avons accueillis. Où en sommes-nous? Combien d'argent avons-nous dépensé? Qu'est-ce qui a été accompli? Quelles sont les lacunes qui doivent être comblées afin que ces gens puissent s'intégrer en douceur dans notre pays? Ce serait utile.

Troisièmement, pour Anciens Combattants, nous aimerions pouvoir comprendre votre programme de mise en œuvre pour le rétablissement des centres. L'une des questions qui seraient probablement soulevées s'inscrit dans la perspective technologique et concerne la capacité des anciens combattants de communiquer efficacement, surtout lorsqu'il s'agit pour les plus jeunes de parler aux plus vieux. Il est fantastique de ravoir les installations pour les anciens combattants âgés qui ne sont pas rompus ni enclins à l'utilisation de la technologie, mais pour arriver à avancer à un moment donné, les anciens combattants devront comprendre comment utiliser la technologie afin d'accéder aux centres de service. Je ne crois pas que quiconque remette en question la valeur des centres de service. Nous vous demandons comment vous pouvez améliorer la communication entre les anciens combattants et les centres de service afin que nous puissions maximiser l'utilisation des centres. Ce serait fantastique si vous pouviez fournir l'information à notre greffière le plus tôt possible.

Nous vous remercions beaucoup. Nous aurions pu vous garder pour trois heures, mais nous n'avons malheureusement pas le temps.

Colleagues, we now have before us officials from Innovation, Science and Economic Development Canada. We welcome Lawrence Hanson, Assistant Deputy Minister, Science and Innovation Sector; and Colette Downie, Chief Financial Officer, Corporate Management Sector.

From CBC Radio-Canada, we welcome Mr. Michael Mooney, Executive Director, Corporate Finance and Administration; and Shaun Poulter, Executive Director, Public Affairs.

Each organization has about five minutes to give us an opening statement about their funding requests in the Supplementary Estimates (B). It will be followed by a question period. Please proceed.

Colette Downie, Chief Financial Officer, Corporate Management Sector, Innovation, Science and Economic Development Canada: I'm very happy to be here with. Lawrence Hanson to give you an overview of Innovation, Science and Economic Development's Supplementary Estimates (B) for 2016-17.

The department is requesting a total of $278.3 million in Supplementary Estimates (B). As with Supplementary Estimates (A), the majority of this funding relates to infrastructure funding announced in Budget 2016, and for the remaining part of it, I'll just highlight a few key elements in my remarks but am happy to answer questions on that.

To begin with, the infrastructure funding, the single largest item, about 90 per cent of the ask being requested through the Supplementary Estimates (B), is $249.3 million for the Post-Secondary Institutions Strategic Investment Fund. This fund will provide up to $2 billion over three years to accelerate infrastructure projects at post-secondary institutions. It's intended to really modernize research and commercialization facilities, as well as industry-relevant training facilities at post-secondary institutions, universities, colleges and polytechnic institutions.

The department received about a half a billion dollars in Supplementary Estimates (A) based on our best estimate of the funding profile for this new program. The program has been quite successful; the take-up has been significant.

Our original funding profile provided for a half a billion dollars this year, $1.2 billion next year, and $250 million in the final year, 2018-19. That was really established through the budget process before we had a real final sense of how many projects would be shovel ready this year.

Chers collègues, nous avons maintenant devant nous des représentants d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Nous accueillons Lawrence Hanson, sous-ministre adjoint, Secteur de la science et de l'innovation; et Colette Downie, dirigeante principale des finances, Secteur de la gestion intégrée.

Nous accueillons également Michael Mooney, directeur général, Finances et administration nationales, et Shaun Poulter, directeur général, Affaires publiques, de la Société Radio-Canada.

Chaque organisation dispose d'environ cinq minutes pour nous présenter une déclaration préliminaire exposant ses demandes de financement dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (B). Nous allons ensuite poser des questions. Allez-y.

Colette Downie, dirigeante principale des finances, Secteur de la gestion intégrée, Innovation, Sciences et Développement économique Canada : Je suis très heureuse d'être ici avec Lawrence Hanson pour vous donner un aperçu du Budget supplémentaire des dépenses (B) d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada pour 2016-2017.

Le ministère demande au total 278,3 millions de dollars dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (B). Comme c'était le cas pour le Budget supplémentaire des dépenses (A), la majorité de ce financement est liée à des investissements dans l'infrastructure annoncés dans le budget de 2016; pour ce qui est du reste, je vais seulement mettre en lumière quelques éléments clés dans mon exposé, mais je répondrai avec plaisir à vos questions à ce sujet.

Pour commencer, je vais parler du financement lié aux infrastructures, principal élément demandé. Environ 90 p. 100 des fonds demandés dans le cadre du budget supplémentaire des dépenses (B) sont liés au Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires, c'est-à-dire 249,3 millions de dollars. Ce fonds va fournir jusqu'à 2 milliards de dollars sur trois ans pour accélérer les projets d'infrastructure dans les établissements d'enseignement postsecondaire. Il a pour but de vraiment moderniser les installations de recherche et de commercialisation ainsi que les installations de formation ayant une pertinence industrielle dans les établissements, les universités, les collèges et les écoles polytechniques.

Le ministère a reçu environ 500 millions de dollars dans le Budget supplémentaire des dépenses (A); cette somme reflétait notre meilleure estimation du profil de financement pour ce nouveau programme. Le programme a connu un franc succès, et la participation a été importante.

Notre profil de financement initial prévoyait un demi-milliard de dollars pour l'exercice en cours, 1,2 milliard de dollars pour le prochain exercice et 250 millions de dollars pour le dernier exercice, soit 2018-2019. Ces sommes ont vraiment été établies dans le cadre du processus budgétaire, avant que nous ayons eu une vraie idée définitive du nombre de projets qui allaient être prêts pour la mise en œuvre cette année.

The additional funding is to transfer $249 million that was originally earmarked for next year through to this year through these supplementary estimates to meet the funding requirements of the program and ensure, as well, or help these projects to final completion by April 30, 2018, which is the deadline under the program.

As I mentioned, the program has been quite successful so far, and 111 announcements have been held to date at various institutions, with more to come through winter 2016.

[*Translation*]

The department is also requesting a total of $10.1 million for youth internships under the umbrella of the Youth Employment Strategy run by Employment and Social Development Canada. There is $9.6 million to help create internships to capitalize on the social, educational and economic benefits associated with the expanded use of digital technologies. This program provides internships to approximately 1,300 young Canadians per year.

The $1.1 million is part of the $165.4 million announced in Budget 2016 as a one-year extension of the Youth Employment Strategy, to create new green jobs for youth. The funding will support the creation of 60 internship positions at refurbishment centres for the Computers for Schools program, as well as 20 additional internships at not-for-profit organizations that will focus on the green economy in areas such as renewable energy and green technology.

[*English*]

The department is also requesting a re-profile of funds from fiscal year 2015-16 to 2016-17 for two programs, the Connecting Canadians program and the Automotive Supplier Innovation Program.

The Connecting Canadians program was announced in Budget 2014. It committed $305 million over five years to enhance and extend broadband Internet coverage in rural and northern communities. The program lapsed funds last year due to the election, some delays in partner government approvals for some projects and delays in getting other provincial or private sector funding. The $8.3 million represents a significant re-profile to meet the anticipated needs of the program this year.

The Automotive Supplier Innovation Program was announced in Budget 2015. It's $100 million over three years. It's really to help automotive suppliers in Canada bridge the value of debt and commercialize their innovative products and processes. That program lapsed $3.6 million last year, and that's being requested through Supplementary Estimates (B) here today to also meet the anticipated requirements of the projects for this year.

Le financement supplémentaire vise à transférer une somme de 249 millions de dollars qui, au départ, avait été affectée à une fin particulière pour la période du prochain exercice jusqu'à l'exercice en cours, au moyen du Budget supplémentaire des dépenses, afin de répondre aux exigences de financement du programme et de s'assurer... Ou d'aider à mener ces projets jusqu'au stade de l'achèvement final d'ici le 30 avril 2018, qui est la date limite prévue dans le cadre du programme.

Comme je l'ai mentionné, le programme est une grande réussite jusqu'ici, et 111 annonces ont été faites à ce jour dans divers établissements, et d'autres viendront durant l'hiver 2016.

[*Français*]

Le ministère demande également un total de 10,1 millions de dollars pour offrir des stages aux jeunes dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse, gérée par Emploi et Développement social Canada. Il y a 9,6 millions de dollars pour aider à créer des stages afin de capitaliser sur les avantages sociaux, éducatifs et économiques associés à l'utilisation accrue des technologies numériques. Ce programme offre des stages à environ 1 300 jeunes Canadiens par année.

La somme de 1,1 million de dollars fait partie des 165,4 millions de dollars annoncés dans le budget de 2016 pour prolonger d'un an la Stratégie emploi jeunesse et créer de nouveaux emplois verts pour les jeunes. Le financement appuiera la création de 60 postes de stagiaires dans les centres de remise en état du programme Ordinateur pour les écoles ainsi que 20 stages supplémentaires dans les organismes sans but lucratif qui seront axés sur l'économie verte dans des domaines tels que les énergies renouvelables et les technologies vertes.

[*Traduction*]

Le ministère demande également un report du financement de l'exercice 2015-2016 à 2016-2017 pour deux programmes : le programme Un Canada branché et le Programme d'innovation pour les fournisseurs du secteur de l'automobile.

Le programme Un Canada branché a été annoncé dans le budget de 2014. Il prévoyait 305 millions de dollars sur cinq ans pour l'amélioration et l'expansion du service Internet à large bande dans les collectivités rurales et nordiques. Des fonds du programme n'ont pas été utilisés selon les prévisions au cours du dernier exercice en raison des élections, de certains retards relatifs à l'approbation par des partenaires du gouvernement de certains projets et à des retards pour l'obtention d'autres fonds des provinces ou du secteur privé. Les 8,3 millions de dollars représentent un report important visant à répondre aux besoins prévus du programme cette année.

Le Programme d'innovation pour les fournisseurs du secteur de l'automobile a été annoncé dans le budget de 2015. Il s'agit de 100 millions de dollars sur trois ans. Il vise en réalité à aider les fournisseurs du secteur de l'automobile du Canada à combler le fossé de la valeur de la dette et à commercialiser leurs produits et processus novateurs. L'an dernier, 3,6 millions de dollars des fonds de ce programme n'ont pas été utilisés selon les prévisions,

Also related to the automotive sector, the department is requesting $1.2 million in operating funds for the Automotive Innovation Fund program, which was extended through 2021 in Budget 2015. The $1.2 million is going to allow the program to be more proactive in its work to attract automotive investment to Canada. It's meant to be complementary to the government's Invest in Canada Hub. The idea is to work closely with other federal, provincial and municipal organizations as well as those outside of government to provide a common and coordinated interface for potential automotive investors.

[*Translation*]

Finally, the department is requesting about $900,000 for Improving Support for Entrepreneurs. Budget 2015 provided $5 million in new funding over four years to help reduce the administrative burden faced by small- and medium-sized businesses. Building on previous efforts undertaken by the Paper Burden Reduction Initiative, this funding will be used to establish a private sector advisory committee that will provide advice to the government on how to improve the SME environment in Canada; on how to do preparatory work so all departments can adopt the Canada Revenue Agency's single business number; and finally, on how to continue the survey to measure compliance costs for SMEs.

The Supplementary Estimates (B) also includes some transfers to and from other organizations and other funds for which I would be pleased to provide additional information if required.

That said, we would be pleased to answer your questions.

Shaun Poulter, Executive Director, Public Affairs, Canadian Broadcasting Corporation: Good morning, senators. Thank you for the invitation to meet with you this morning to talk about the Supplementary Estimates (B) and the government's reinvestment in public broadcasting.

As you know, in Budget 2016, the Government of Canada proposed to invest an additional $75 million in CBC/Radio-Canada for 2016-17, and $150 million in the following years.

[*English*]

This is the first new investment in CBC/Radio-Canada in over a decade. It represents an important vote of confidence in public broadcasting, in the value of our programs and our vision for the future, and I can tell you that CBC/Radio-Canada is very grateful for the support.

et, aujourd'hui, ces fonds sont demandés au moyen du Budget supplémentaire des dépenses (B) à l'étude, aussi dans le but de répondre aux besoins prévus des projets pour l'exercice en cours.

Toujours en ce qui a trait au secteur de l'automobile, le ministère demande 1,2 million de dollars en fonds d'exploitation pour le programme du Fonds de l'innovation pour le secteur de l'automobile, qui a été prolongé jusqu'en 2021 dans le budget de 2015. La somme de 1,2 million de dollars va permettre aux intervenants du programme d'être plus proactifs dans leur travail visant à attirer les investissements dans le secteur de l'automobile du Canada. Le programme est conçu pour être complémentaire à l'initiative Investir au Canada du gouvernement. L'idée est de travailler en étroite collaboration avec d'autres organismes fédéraux, provinciaux et municipaux ainsi qu'avec des intervenants de l'extérieur du gouvernement, pour fournir une interface commune et coordonnée aux investisseurs potentiels dans le secteur de l'automobile.

[*Français*]

Enfin, le ministère demande environ 900 000 $ en faveur de l'Initiative visant à mieux soutenir les entrepreneurs. Le budget de 2015 prévoit un financement de 5 millions de dollars sur quatre ans afin de réduire le fardeau administratif des petites et moyennes entreprises. S'appuyant sur les efforts déjà déployés par l'Initiative de réduction de la paperasse, ce financement servira à établir un comité consultatif du secteur privé qui fournira des conseils au gouvernement sur la façon d'améliorer l'environnement des PME, à faire des travaux préparatoires afin que tous les ministères puissent adopter le numéro d'entreprise unique de l'Agence du revenu du Canada et, enfin, à poursuivre l'enquête pour mesurer les coûts de conformité pour les PME.

Le Budget supplémentaire des dépenses (B) comprend également certains transferts avec d'autres organisations et d'autres crédits pour lesquels je serai heureuse de fournir des renseignements supplémentaires au besoin.

Cela dit, c'est avec plaisir que nous répondrons à vos questions.

Shaun Poulter, directeur général, Affaires publiques, Radio-Canada : Sénateurs, sénatrices, bonjour. Je vous remercie de nous avoir invités à venir vous parler ce matin du Budget supplémentaire des dépenses (B) et du réinvestissement du gouvernement dans la radiodiffusion publique.

Comme vous le savez, dans son budget de 2016, le gouvernement du Canada a proposé d'investir une somme additionnelle de 75 millions de dollars en faveur de CBC/Radio-Canada, en 2016-2017, et de 150 millions de dollars au cours des prochaines années.

[*Traduction*]

Il s'agit de la première injection de nouveaux fonds dans CBC/Radio-Canada depuis plus de 10 ans. C'est un vote de confiance important dans la radiodiffusion publique, dans la valeur de nos contenus et dans notre vision de l'avenir, et je peux vous dire que CBC/Radio-Canada est très reconnaissante de ce soutien.

As the government stated in its budget document:

> Reversing past cuts will enable the CBC/Radio-Canada to invest in its *Strategy 2020: A space for us all* priorities, leading to the creation of Canadian content which will be more digital, local and ambitious in scope.

The government also asked the Minister of Canadian Heritage to work with the public broadcaster to develop an accountability plan. That plan should be completed soon and we will be able to share more specifics around the reinvestment once it is available. It will also form part of our corporate plan in annual reports going forward.

But I would like to share with you some of the things we started doing this year.

[*Translation*]

First, as you know, our Strategy 2020 has been guiding the transformation of the public broadcaster to one that is more digital, local and distinctive. We're doing this to increase our value to Canadians. That transformation is showing results.

Over 16 million Canadians now use our digital platforms each month. That's three million more in the last year alone. Our goal is to reach 18 million people by the year 2020. This will help us build closer connections with Canadians.

When we began Strategy 2020, more than half of Canadians told us that CBC/Radio-Canada was very important to them personally. By 2020, we want three out of every four Canadians to feel that way.

[*English*]

The majority of the reinvestment will go to support the creation of Canadian content. With the reinvestment, we created a new national radio show this summer, "Out in the Open" with Piya Chattopadhyay. We started filming a six-part television drama "Alias Grace" based on the book by Margaret Atwood, in partnership with Netflix, which is a first for us. We were able to protect funding for the one-hour indigenous radio program "Unreserved" with Rosanna Deerchild. We created a new one-hour Canadian youth soccer drama "21 Thunder" which will air next summer. We started work on a new radio station in London, Ontario, previously suspended because of budget cuts.

Comme le gouvernement le mentionne dans le document sur le budget :

> L'annulation des coupures précédentes permettra à CBC/Radio-Canada d'investir dans les priorités décrites dans la *Stratégie 2020 : Un espace pour nous tous*, ce qui mènera à la création de contenu canadien plus numérique, plus local et d'une portée plus ambitieuse.

Le gouvernement a aussi demandé à la ministre du Patrimoine canadien de collaborer avec le diffuseur public en vue d'élaborer un plan de reddition de comptes. Ce plan devrait être bientôt prêt et nous permettra de communiquer plus de détails sur le réinvestissement. Il sera également inclus dans notre plan d'entreprise et dans notre rapport annuel à l'avenir.

Mais, j'aimerais vous donner un aperçu de ce que nous avons déjà commencé à faire cette année.

[*Français*]

Premièrement, comme vous le savez, notre Stratégie 2020 guide la transformation du diffuseur public pour le rendre plus numérique, plus local et plus distinctif, et ce, en vue d'accroître notre valeur aux yeux des Canadiens. Cette transformation donne des résultats.

Plus de 16 millions de Canadiens accèdent à nos plateformes numériques chaque mois, ce qui représente une hausse de 3 millions de personnes au cours de la dernière année seulement. Notre objectif est de voir ce chiffre grimper à 18 millions de personnes d'ici l'année 2020. C'est ce qui nous aidera à tisser des liens plus étroits avec les Canadiens.

Lorsque nous avons lancé la Stratégie 2020, plus de la moitié des Canadiens nous ont dit que CBC/Radio-Canada était très importante pour eux personnellement. D'ici 2020, nous voulons qu'ils soient trois sur quatre à exprimer cet avis.

[*Traduction*]

La majeure partie du réinvestissement sera affectée au soutien de la création de contenu canadien. Grâce à ce réinvestissement, nous avons créé cet été une nouvelle émission de radio nationale, *Out in the Open*, animée par Piya Chattopadhyay. Nous avons commencé le tournage d'une série dramatique en six parties, *Alias Grace*, d'après le roman de Margaret Atwood, en partenariat avec Netflix, une première pour nous. Nous avons pu préserver le financement de l'émission de radio d'une heure axée sur les Autochtones, *Unreserved*, avec Rosanna Deerchild. Nous avons créé une nouvelle série dramatique d'une heure sur de jeunes joueurs de soccer canadiens, *21 Thunder*, qui sera diffusée à l'été 2017. Nous avons lancé le projet d'une nouvelle station de radio à London, en Ontario, que nous avions précédemment suspendu en raison des réductions budgétaires.

[*Translation*]

We launched a new project called Next Generation, which is a space to experiment with new ways of enriching and sharing news and current affairs content. It's created and managed by millennials, for millennials.

We created five additional one-hour episodes of the popular maritime television talk-show *"Méchante soirée*," which is produced in Moncton. We've added 15 hours of new weekday evening content on ICI Radio-Canada Première, to replace reruns.

We're also creating new programs around Canada's one hundred and fiftieth anniversary. These include *"Becoming Canadian*," a digital-first project celebrating the people who choose Canada as their new home, and "*La grande traversée*," which tells the story of 10 people who will recreate the 1745 voyage from France to Quebec in a sailing replica.

[*English*]

That's just a sample. We will be reporting more fully on what we have been able to accomplish in our annual report and corporate plan. All of this, of course, is in addition to the regular work we do, like helping 12 million Canadians celebrate the last concert of the Tragically Hip this summer and bringing together 32 million people, more than 91 per cent of the country, in celebration of their athletes during the Olympics and Paralympics in Rio de Janeiro.

We believe that bringing Canadians together like this is an important role for the public broadcaster. We look forward to showing Canadians what we can do with this reinvestment in public broadcasting. Thank you.

Senator Mitchell: Thanks to each of you. I don't have a question for CBC, but I want to say I appreciate what you do very much. You are a part of our family, actually.

My question is to Innovation. I'm aware that Innovation supports a non-profit but business-structured organization in Calgary called TECTERRA. TECTERRA is a unique model of how federal funding and provincial funding can be allocated to high-tech, forward-thinking, frontier-pushing kinds of entrepreneurial innovation enterprises. It is not the biggest part of your portfolio, I know, but are you aware of it? If not, maybe you could get back to me and the committee on whether that kind of model could be used in ways other than it is right now in Alberta with great success to promote geometrics as an advanced technology.

[*Français*]

Nous avons lancé un nouveau projet intitulé Prochaine génération, un espace d'expérimentation pour enrichir et partager des contenus d'information, créés et gérés par les milléniaux, pour les milléniaux.

Nous avons créé cinq épisodes additionnels d'une heure de la populaire émission de variétés des Maritimes *Méchante soirée*, produite à Moncton. Nous avons ajouté 15 heures de nouveau contenu les soirs de semaine sur ICI Radio-Canada Première, à la place des reprises.

Nous créons aussi de nouvelles émissions en prévision du 150e anniversaire du Canada, entre autres, *Becoming Canadian*, une initiative axée sur le virage numérique, qui met à l'honneur les gens qui ont choisi le Canada comme terre d'adoption, et *La grande traversée*, qui raconte l'aventure de 10 personnes qui vont revivre le périple de la France au Québec en 1745, à bord d'une réplique des navires d'autrefois.

[*Traduction*]

Ce ne sont là que quelques exemples. Nous inclurons une description plus détaillée de ce que nous avons accompli dans notre rapport annuel et dans notre plan d'entreprise. Bien entendu, tous ces projets s'ajoutent au reste du travail que nous faisons, comme permettre à 12 millions de Canadiens de suivre le dernier concert du groupe Tragically Hip cet été, et rassembler 32 millions de personnes — plus de 91 p. 100 de la population du pays — en célébrant les exploits de leurs athlètes aux Jeux olympiques et paralympiques de Rio 2016.

Rassembler les Canadiens, comme nous l'avons fait, c'est exactement le rôle que le diffuseur public doit jouer. Nous avons hâte de montrer aux Canadiens ce que nous pouvons faire grâce à ce réinvestissement dans la radiodiffusion publique. Merci.

Le sénateur Mitchell : Merci à chacun d'entre vous. Je n'ai pas de question à poser aux représentants de Radio-Canada, mais je veux dire que j'apprécie beaucoup ce que vous faites. En fait, vous faites partie de la famille.

Ma question s'adresse aux représentants d'Innovation. Je sais que le ministère appuie une organisation sans but lucratif, mais structurée comme une entreprise, située à Calgary, qui s'appelle TECTERRA. Cette organisation est un modèle unique de la façon dont des fonds fédéraux et des fonds provinciaux peuvent être affectés à des genres d'entreprises d'innovation en matière d'entrepreneuriat de haute technologie, avant-gardistes et qui repoussent les frontières. Ce n'est pas la partie la plus importante de votre portefeuille — je le sais, mais la connaissez-vous? Sinon, peut-être que vous pourriez nous redonner des nouvelles, au comité et à moi-même, pour nous dire si ce genre de modèle pourrait être utilisé d'autres façons que celle dont il l'est actuellement en Alberta, où il connaît un grand succès, afin de promouvoir la géométrie en tant que technologie avancée.

At the base of my question is the fact that I think clearly we have to create a new kind of economy, and clearly that requires flexibility, innovation and creativity that sometimes isn't driven as well, if I could put it politely, by government as it is by entrepreneurs; but to get government money to those entrepreneurs, we have to be careful and make sure it's done in a way that is prudent but not restrictive, and I think TECTERRA is a remarkable model for how that is done.

Lawrence Hanson, Assistant Deputy Minister, Science and Innovation Sector, Innovation, Science and Economic Development Canada: I have had occasion to meet with representatives from TECTERRA on two or three occasions and absolutely share your view about the value of their work and the contribution they can make to the innovation ecosystem. I am not in a position to talk about any kind of additional support or work with TECTERRA beyond the current context. I am aware of their efforts and the work they do.

Senator Mitchell: Thank you. If you could keep in mind the possibility of using that in a number other areas, there might be something to that.

The second question concerns Ms. Downie's presentation drawing attention to the fact that you are committed to attract automotive investment to Canada. Are you considering the possibility of American protectionism with respect to exports of automotive parts and other manufactured widgets with respect to that industry to the States which could be thwarted by an American government that might be protectionist?

Ms. Downie: It's hard to speculate on what might happen in the U.S. in terms of its position.

Senator Mitchell: Very hard.

Ms. Downie: The government is absolutely conscious of the situation in the U.S., and lots of policy thinking is being done within the government about the new government and what it means for Canada, including automotive investment here.

Senator Mitchell: I'm very interested in your Youth Employment Strategy and your internships and so on. In your presentation, you mentioned that you put $1.1 million to create new green jobs for youth, and then it sounds like, although it may just be that I'm reading it wrong, the funding will support the creation of 60 internship positions at refurbishment centres for computers for school programs. Will those be green jobs?

Ms. Downie: It is a bit confusing because there are 60 internship positions at these refurbishment centres, which are indeed green jobs in the sense that they're about recycling

Ma question est fondée sur le fait que je pense clairement que nous devons créer un nouveau type d'économie, et il est clair que cela exige de la souplesse, de l'innovation et de la créativité, et que ces éléments ne sont parfois pas aussi bien stimulés — pour être poli — par le gouvernement que par les entrepreneurs, mais, pour que ces entrepreneurs puissent obtenir de l'argent du gouvernement, nous devons faire attention et nous assurer que les choses sont faites d'une manière qui est prudente, sans être contraignante, et je pense que TECTERRA est un modèle remarquable de façon de le faire.

Lawrence Hanson, sous-ministre adjoint, Secteur de la science et de l'innovation, Innovation, Sciences et Développement économique du Canada : J'ai eu l'occasion de rencontrer des représentants de TECTERRA à deux ou trois occasions, et je partage tout à fait votre point de vue au sujet de la valeur de leur travail et de la contribution qu'ils peuvent apporter à l'écosystème d'innovation. Je ne suis pas bien placé pour parler d'aucun type de soutien supplémentaire ou de travail avec TECTERRA, au-delà du contexte actuel. Je suis au courant de leurs efforts et du travail qu'ils font.

Le sénateur Mitchell : Merci. Si vous pouviez garder à l'esprit la possibilité d'utiliser ce modèle dans un certain nombre d'autres domaines; cela pourrait présenter un certain avantage.

La deuxième question concerne l'exposé présenté par Mme Downie, qui a attiré l'attention sur le fait que vous vous êtes engagés à attirer des investissements dans le secteur de l'automobile du Canada. Envisagez-vous la possibilité du protectionnisme américain en ce qui a trait aux exportations de pièces d'automobile et d'autres objets fabriqués relativement à cette industrie vers les États-Unis, qui pourrait se buter à un gouvernement américain protectionniste?

Mme Downie : Il est difficile de formuler des hypothèses sur ce qui pourrait arriver aux États-Unis du point de vue de leur position.

Le sénateur Mitchell : Très difficile.

Mme Downie : Le gouvernement est tout à fait conscient de la situation aux États-Unis, et on tient beaucoup de réflexions stratégiques au sein du gouvernement au sujet du nouveau gouvernement et de ce qu'il suppose pour le Canada, y compris pour l'investissement dans le secteur de l'automobile, ici.

Le sénateur Mitchell : Je m'intéresse beaucoup à votre Stratégie emploi jeunesse et à vos stages, et ainsi de suite. Dans votre exposé, vous avez mentionné que vous aviez investi 1,1 million de dollars dans la création de nouveaux emplois écologiques pour les jeunes, puis on dirait que — quoique c'est peut-être seulement moi qui l'interprète mal — le financement appuiera la création de 60 postes de stagiaire dans des centres de remise en état d'ordinateurs dans le cadre du programme Ordinateurs pour les écoles. S'agira-t-il d'emplois écologiques?

Mme Downie : C'est un peu mêlant parce qu'il y a 60 postes de stagiaire dans ces centres de remise en état, qui sont effectivement des emplois écologiques dans le sens qu'il s'agit de recycler de

computer equipment, putting components together and putting it to reuse. There are another additional 20 so-called green jobs, which are internships at not-for-profit organizations focussed on the green economy. Those would be things like creating a digital strategy for a not-for-profit, maybe with an environmental purpose, just to give you an example.

Senator Mitchell: Thank you.

Senator Marshall: I have a question for Ms. Downie, and it's a general question. You referenced a few minutes ago the digital strategy. Is your department the one overseeing the innovation strategy?

Ms. Downie: Yes, the government's innovation agenda.

Senator Marshall: Could you give us an update on what the terms of reference are, when you expect to be finished and how the consultations are going?

Ms. Downie: It has been a main plank of this government's agenda for quite some time that it introduced an innovation agenda. Over the summer, the government consulted broadly with Canadians and held a number of round tables in Canada, and I think even one in the U.S. As a result of that, I've heard the minister talk about the fact that there are at least 1,500 good ideas from Canadians about how we can better use innovation as a driver of growth in our economy.

In terms of your question about the process and where it is, I believe there is still some consideration being given to what the full and complete elements of the innovation agenda will be.

Senator Marshall: Are the consultations done?

Ms. Downie: The consultations are done, yes.

Senator Marshall: I just interrupted you. Is it that it looks to be broader than initially thought?

Ms. Downie: I don't think it's broader than initially thought. We used this process to come up with a number of ideas from government and from the Canadians who participated in the consultations, of which there were many. Now the government is in the process of considering which of those ideas to bring forward to be the main planks of its innovation agenda.

In the meantime, the budget last year had a number of elements related to innovation in it, such as $800 million for networks and clusters as well as the strategic infrastructure program. I believe there will be more to come soon.

l'équipement informatique, d'assembler des composantes et de les rendre réutilisables. Il y a 20 autres emplois prétendument écologiques supplémentaires, qui sont des stages dans des organismes sans but lucratif axés sur l'économie verte. Il s'agit de choses comme la création d'une stratégie numérique pour un organisme sans but lucratif, peut-être dans un but environnemental, simplement pour vous donner un exemple.

Le sénateur Mitchell : Merci.

La sénatrice Marshall : J'ai une question à l'intention de Mme Downie, et elle est d'ordre général. Il y a quelques minutes, vous avez mentionné la stratégie numérique. Votre ministère est-il celui qui supervise la stratégie d'innovation?

Mme Downie : Oui, le programme d'innovation du gouvernement.

La sénatrice Marshall : Pourriez-vous nous faire un compte rendu concernant le cadre de référence, le moment où vous vous attendez à avoir terminé et la façon dont les consultations se déroulent?

Mme Downie : L'instauration d'un programme d'innovation est un pilier principal du programme du gouvernement actuel depuis un bon moment. Au cours de l'été, le gouvernement a tenu de vastes consultations auprès des Canadiens et un certain nombre de tables rondes au Canada, et je pense qu'il en a même tenu une aux États-Unis. À la suite de ces consultations, j'ai entendu le ministre évoquer le fait que les Canadiens ont formulé au moins 1 500 bonnes idées au sujet de la façon dont nous pouvons mieux utiliser l'innovation en tant que facteur de croissance dans notre économie.

Pour ce qui est de votre question au sujet du processus et du point où il en est, je crois qu'on est encore en train de déterminer quel sera l'ensemble complet des éléments du programme d'innovation.

La sénatrice Marshall : Les consultations sont-elles terminées?

Mme Downie : Les consultations sont terminées, oui.

La sénatrice Marshall : Je viens de vous interrompre. Serait-ce que le programme semble être plus vaste qu'on le pensait, au départ?

Mme Downie : Je ne pense pas qu'il soit plus vaste qu'on le pensait, au départ. Nous avons utilisé ce processus pour obtenir un certain nombre d'idées du gouvernement et des Canadiens qui ont participé aux consultations, et ils ont été nombreux. Maintenant, le gouvernement est en train de se demander lesquelles de ces idées il doit promouvoir en tant que piliers principaux de son programme d'innovation.

Entre-temps, le budget du dernier exercice contenait un certain nombre d'éléments liés à l'innovation, comme les 800 millions de dollars destinés aux réseaux et aux grappes ainsi qu'au programme d'infrastructure stratégique. Je crois que d'autres suivront.

Senator Marshall: Is this all being done internally? I know there have been consultations, but is it being done through departmental resources internally, or have there been consultants hired? How is it being carried out?

Mr. Hanson: Maybe I will add a few things. As part of the round table process, individuals were identified with significant experience who led the round tables on behalf of the government. A series of people did that.

Just to note a couple of other things that might be worth noting on the agenda, the minister has identified some of the key themes that have emerged from those consultations. I would say probably the three we hear the most about are, first and foremost, that the need for talent development, attraction and retention is a key element of the innovation agenda, and certainly some of the proposed changes related to attracting talent by the immigration system were reflected in the recent fall economic update.

There is also the issue of scaling up firms in Canada. Canada is a strong start-up culture. The challenge is to grow those into medium and larger enterprises and link them more closely into global value chains because that's how you move towards greater numbers of jobs.

Finally, and Colette has referenced this, there is the issue of networks and clusters and strengthening the existing areas where Canada has demonstrated research in industrial capacity in key areas.

Senator Marshall: When do you think we'll see something? The Minister responsible for the Status of Women gave us a presentation on her strategy. Is there a deadline or due date by which we could expect to see something?

Ms. Downie: I heard the minister say yesterday to the industry committee that it would be in time for the next budget and that we would hear more publicly.

Senator Marshall: Thank you very much.

Senator Eaton: My question is to the gentleman from the CBC. I go to bed at night with the CBC and I get up in the morning with CBC. I also watch Fox News, which is interesting — because the CBC advertises on Fox News. Oh, yes, very interesting.

I'm lucky. I live in Toronto and I have access to the Toronto symphony and the national ballet, but if I lived in Whitehorse, why wouldn't the CBC bring me the *Nutcracker* at Christmas for children? Why wouldn't the CBC, if I lived in Newfoundland, bring me the Montreal symphony orchestra? Why wouldn't the CBC go through the playbill at Stratford and Niagara-on-the-Lake? Instead of coming up with all this programming, and if you are not in the ratings business, why wouldn't you show Canada

La sénatrice Marshall : Est-ce que tout est fait à l'interne? Je sais que des consultations ont été tenues, mais cela a-t-il été fait par des ressources ministérielles internes, ou bien a-t-on retenu les services de consultants? Comment le processus est-il mené?

M. Hanson : J'ajouterai peut-être quelques éléments. Dans le cadre du processus de table ronde, on a désigné des personnes possédant une expérience importante, lesquelles ont dirigé les tables rondes au nom du gouvernement. Une série de gens ont fait cela.

Simplement pour souligner deux ou trois autres choses qui pourraient être dignes de mention concernant le programme, le ministre a établi certains des thèmes clés qui sont ressortis de ces consultations. Je dirais probablement que les trois dont nous entendons le plus parler sont, d'abord et avant tout, le fait que le besoin de perfectionner, d'attirer et de maintenir en poste des talents est un élément clé du programme d'innovation, et, certainement, que certains des changements proposés relativement au fait d'attirer des talents par le système d'immigration se sont reflétés dans la récente mise à jour économique automnale.

Il y a aussi la question de la mise à l'échelle des sociétés au Canada. Le Canada a une solide culture de démarrage. Le défi consiste à faire croître ces entreprises en moyennes et en grandes entreprises et à les lier plus étroitement aux chaînes de valeur mondiale, car c'est ainsi que l'on fait augmenter le nombre d'emplois.

Enfin — et Colette y a fait allusion —, il y a la question des réseaux et des grappes et du renforcement des secteurs existants, où le Canada a affiché des recherches sur les capacités industrielles dans des domaines clés.

La sénatrice Marshall : Quand pensez-vous que nous verrons quelque chose? La ministre responsable de la Condition féminine nous a présenté un exposé sur sa stratégie. Y a-t-il une date limite ou d'échéance avant laquelle nous pourrions nous attendre à voir quelque chose?

Mme Downie : Hier, j'ai entendu la ministre dire au comité de l'industrie que ce serait à temps pour le prochain budget et que nous allions en entendre parler davantage publiquement.

La sénatrice Marshall : Merci beaucoup.

La sénatrice Eaton : Ma question s'adresse au représentant de Radio-Canada. Je regarde CBC avant de me coucher le soir, et, quand je me lève le matin, je le regarde encore. Je regarde aussi Fox News, qui est une chaîne intéressante... Parce que CBC fait de la publicité sur Fox News. Oh, oui, très intéressante.

J'ai de la chance, j'habite à Toronto et j'ai accès à l'orchestre symphonique de Toronto et au ballet national, mais si je vivais à Whitehorse, pourquoi CBC ne m'apporterait-elle pas *Casse-Noisette* à Noël pour les enfants? Pourquoi, si j'habitais à Terre-Neuve, CBC ne m'apporterait-elle pas l'orchestre symphonique de Montréal? Pourquoi ne parcourrait-elle pas la fiche-programme à Stratford et à Niagara-on-the-Lake? Au lieu d'offrir toute cette programmation — et si votre but n'est pas

the best of Canadian culture, which is being looked at by other countries? The national ballet goes to London, Paris and New York, but it's not shown on the CBC unless we pay for it, and we can't afford to pay for it. Do you think your new policies and new directions will begin to think about including the best of what we have to offer? It doesn't have to be all highbrow; there are book clubs and all kinds of things that the CBC kind of ignores.

Mr. Poulter: I certainly understand your interest, and it is something that is of interest to us as well. We've certainly, over the years, tried to offer a sampling of that kind of programming.

Senator Eaton: But not on a regular basis.

Mr. Poulter: Not on a regular basis. It's difficult to do. Part of the reinvestment has been dedicated to restoring some of the live music recordings that we used to offer on CBC radio that we had to cut back on. So we are aware of that, and it is an important part of our culture, and it's part of the mix we'd like to have.

Senator Eaton: It seems that if you don't live in Montreal, Toronto, Vancouver, Calgary or Winnipeg, you don't get an opportunity to see the best of what we have in this country in terms of live culture. I can't see the Edmonton symphony. Why can't I turn on Tuesday nights and watch the Edmonton symphony or the Vancouver symphony or a great jazz band from Calgary? I mean, I can't. Anyway, thank you.

The Chair: Maybe as a supplementary question to Senator Eaton's question, your project 2020, in terms of your strategy, could you give us a few highlight points? Does your strategy for 2020 involve enhancing your programming toward Canadian culture and, if so, what Canadian culture?

Mr. Poulter: It does. The 2020 plan largely is to ensure that we can make the transition to digital, to focus on content that is reaching people more often on the platforms that they are using. Commensurate with that is we want to increase the amount of Canadian content we offer and make sure that that Canadian content is of the highest quality.

We certainly believe that in a digital environment now it is increasingly difficult to try to protect culture in the ways that countries used to do by blocking outside culture. We really believe that there is an opportunity here for Canada to really focus on high-quality Canadian content that will benefit Canadians here but also ensure it survives in an international digital world.

les cotes d'écoute —, pourquoi ne montreriez-vous pas au Canada le meilleur de la culture canadienne, que d'autres pays regardent? Le ballet national se rend à Londres, à Paris et à New York, mais on ne le montre pas à Radio-Canada, sauf si nous payons pour le voir, et nous n'en avons pas les moyens. Pensez-vous que vos nouvelles politiques et vos nouvelles directives vont commencer à envisager l'inclusion du meilleur de ce que nous avons à offrir? Il n'est pas nécessaire que ce soit tout intellectuel; il y a des clubs du livre et toutes sortes de choses dont Radio-Canada ne tient pas vraiment compte.

M. Poulter : Je comprends certes votre intérêt, et c'est aussi quelque chose qui nous intéresse. Au fil des ans, nous avons certainement tenté d'offrir un échantillon de ce genre de programmation.

La sénatrice Eaton : Mais pas régulièrement.

M. Poulter : Pas régulièrement. C'est difficile à faire. Une partie du réinvestissement a été consacré à la restauration de certains des enregistrements de musique en direct que nous offrions auparavant à la radio de Radio-Canada, dont nous avions dû réduire le budget. Alors, nous sommes conscients de cela, et il s'agit d'une partie importante de notre culture, et cela fait partie du mélange que nous tentons de produire.

La sénatrice Eaton : Il semble que, si on ne vit pas à Montréal, à Toronto, à Vancouver, à Calgary ou à Winnipeg, on n'a pas l'occasion de voir le meilleur de la culture vivante de notre pays. Je ne peux pas voir l'orchestre symphonique d'Edmonton. Pourquoi ne puis-je pas allumer la télévision le mardi soir et regarder l'orchestre symphonique d'Edmonton ou celui de Vancouver, ou bien un orchestre de jazz de Calgary? Je veux dire... Je ne peux pas. Quoi qu'il en soit, je vous remercie.

Le président : Peut-être en tant que question supplémentaire à celle de la sénatrice Eaton : votre projet 2020... Du point de vue de votre stratégie... Pourriez-vous nous présenter quelques points saillants? Votre stratégie pour 2020 comprend-elle l'amélioration de votre programmation en ce qui a trait à la culture canadienne, et, le cas échéant, quelle culture canadienne?

M. Poulter : C'est le cas. Le plan pour 2020 consiste en grande partie à s'assurer que nous puissions faire la transition vers le numérique, à se consacrer sur le contenu qui joint les gens plus souvent, sur les plateformes qu'ils utilisent. Parallèlement à cela, nous voulons augmenter la quantité de contenu canadien que nous offrons et veiller à ce que ce contenu canadien soit de la plus grande qualité.

Nous croyons certes que, dans un environnement numérique, il est maintenant de plus en plus difficile de tenter de protéger la culture par les moyens que les pays employaient autrefois en bloquant la culture extérieure. Nous croyons vraiment qu'il y a là une possibilité pour le Canada de vraiment se concentrer sur le contenu canadien de grande qualité qui profitera aux Canadiens ici, mais aussi de s'assurer qu'il survivra dans un monde numérique international.

Senator Neufeld: Ms. Downie, regarding the Connecting Canada Program, which I think is a great program, so you understand that, can you tell me where I could go to find out where those dollars are being spent on a yearly basis? Without having to search hundreds of files and whatnot to find something that says this is happening maybe in northern Saskatchewan or northern Alberta or British Columbia, is there some place I can go to find that?

Ms. Downie: I'm happy to send you a web link to show where the agreements under the Connecting Canadians program are all listed under proactive disclosure, and we do that quarterly. I can certainly send a web link through the clerk of the committee.

Senator Neufeld: That would be great.

The other program is to attract automotive investment to Canada. Are there parameters around what kind of automotive investment you would be trying to get into Canada? Are we just talking about straight building automotive cars, trucks, with their fossil fuelled engines, or are we talking about hybrids or electric vehicles, those kind of things with what we are looking to in the future? Is there a designation or do we just have it wide open?

Ms. Downie: Generally we're wide open to any company that's interested in investing in Canada. We're not going to turn that down; we will take that very seriously. The strategy is to focus on Canada's automotive strengths, so what investors see as our strengths. Many of those relate to the areas that you mentioned. We have a highly trained, expert workforce that the existing companies, the five companies that make cars in Canada, already recognize. They are very good at innovation and very good at the complex assembly of advanced vehicles, so the types of vehicles that you're talking about — green vehicles, electric vehicles, maybe ultimately autonomous vehicles but certainly highly technical, advanced vehicles — are all the things that would suit our labour force and would also suit the R&D infrastructure that we have in Canada around automotive. We're already seeing companies like General Motors really focusing on that. They've committed to hiring 1,000 engineers in Ontario in recognition of that capacity.

Senator Neufeld: My last question concerns the $900,000 for improving support for entrepreneurs, which I think is a good program too. The largest hurdle — at least that I've always experienced — for new entrepreneurs is getting from having an idea and proving that it works to commercialization. Is some of

Le sénateur Neufeld : Madame Downie, concernant le programme Un Canada branché, qui, selon moi est un excellent programme — juste pour que vous le sachiez —, pouvez-vous me dire à qui je pourrais m'adresser afin de découvrir où cet argent est dépensé annuellement? Sans avoir à fouiller dans des centaines de dossiers et je ne sais quoi pour trouver quelque chose qui indique que cela a lieu, peut-être, dans le Nord de la Saskatchewan ou dans le Nord de l'Alberta ou de la Colombie-Britannique, y a-t-il un endroit où je peux aller pour trouver cette information?

Mme Downie : Je serais heureuse de vous envoyer un hyperlien pour vous montrer où figure la liste des ententes conclues au titre du programme Un Canada branché, conformément à la divulgation proactive, et nous publions cette liste une fois par trimestre. Je peux certainement vous envoyer un hyperlien par l'entremise de la greffière du comité.

Le sénateur Neufeld : Ce serait génial.

L'autre programme vise à attirer les investissements dans le secteur de l'automobile du Canada. Des paramètres ont-ils été établis relativement au type d'investissement dans le secteur de l'automobile que vous tentez d'attirer au Canada? Est-il seulement question de construction directe de véhicules automobiles, de camions, avec leurs moteurs alimentés aux combustibles fossiles, ou bien s'agit-il de véhicules hybrides ou électriques, ce genre de choses liées à ce que nous envisageons pour l'avenir? Y a-t-il une désignation, ou bien le champ des possibilités est-il grand ouvert?

Mme Downie : En général, nous sommes grand ouverts à toute entreprise qui souhaite investir au Canada. Nous n'allons pas refuser ces investissements; nous allons prendre ces offres très au sérieux. La stratégie consiste à se concentrer sur les forces du secteur de l'automobile du Canada, donc ce que les investisseurs considèrent comme nos forces. Nombre d'entre elles sont liées aux domaines que vous avez mentionnés. Nous disposons d'un effectif expert et hautement qualifié que les entreprises existantes — les cinq entreprises qui fabriquent des voitures au Canada — reconnaissent déjà. Ces travailleurs excellent dans l'innovation et dans l'assemblage complexe de véhicules avancés, alors, les types de véhicules dont vous parlez — les véhicules écologiques, les véhicules électriques et peut-être, au bout du compte les véhicules autonomes, mais certainement les véhicules avancés et hautement techniques — sont toutes des choses qui conviendraient à notre main-d'œuvre ainsi qu'à l'infrastructure de R-D dont nous sommes dotés, au Canada, relativement à l'automobile. Nous voyons déjà des entreprises comme General Motors se concentrer vraiment là-dessus. Elles se sont engagées à embaucher 1 000 ingénieurs en Ontario, compte tenu de cette capacité.

Le sénateur Neufeld : Ma dernière question concerne les 900 000 $ destinés à l'amélioration du soutien aux entrepreneurs, qui — selon moi — est aussi un bon programme. L'obstacle le plus important — du moins, auquel j'ai toujours été confronté — pour les nouveaux entrepreneurs, c'est le passage du fait d'avoir une idée à celui de prouver qu'elle fonctionne jusqu'à

this money going into that or is this just about how we reduce red tape? I'm a little confused. Could you explain it more fully, please?

Ms. Downie: I think you're talking about the commercialization gap, that R&D gap that Canadian firms often face. This may be indirectly related to that in the sense that it will help to promote programs to Canadian small businesses that are suited to their needs, including related to the commercialization gap. A good example would be for a supplier, let's say an auto supplier, and this program could help refer them to the automotive supplier innovation program. But more broadly, the Business Development Bank of Canada is focused on the problem you're talking about as well. It has significant resources at its disposal to both fund entrepreneurs to try to get through that gap but also to help coach them and advise them. I hope that answers your question and clarifies what this funding is for.

Senator Neufeld: When I read it, it says the administrative burden faced by medium- and small-sized businesses, so you're saying it does include other things like we just spoke about?

Ms. Downie: That's right.

Senator Neufeld: That assurance is good for me. Thank you.

The Chair: For the CBC folks, have you done an audit on the post-Olympic performance by CBC in terms of your ratings and in terms of your financial considerations? Did you make money on the Olympics? Were you able to monetize it? It would be helpful if you could you give us a bit of background on that.

Obviously there has been an increase in funding, but at the same time you're talking about a digital strategy and making modifications. From a financial perspective, how do you see that unfolding in terms of monetizing CBC's position so that hopefully over time the amount of investment into CBC can be balanced against a revenue increase?

Mr. Poulter: In terms of the Olympics, we do know that this past Olympics was the most watched summer Olympics in Canada in history, which was great. As well, the viewing to our digital platforms was the highest it has been, so we are quite pleased about that.

In terms of the financials, we don't have the final numbers on those yet. We have partners who we work with as well in delivering the games, and we'll have those numbers and will be reporting on those in our next quarterly report.

la commercialisation. Une partie de cet argent est-elle destinée à cela, ou bien est-il seulement question de la façon dont nous réduisons la paperasserie? Je suis un peu confus. Pourriez-vous expliquer la situation plus pleinement, s'il vous plaît?

Mme Downie : Je pense que vous parlez du fossé de la commercialisation, de cette lacune au chapitre de la R-D à laquelle les sociétés canadiennes font souvent face. Cet obstacle pourrait être indirectement lié à cette situation, c'est-à-dire qu'il aide à promouvoir les programmes auprès des petites entreprises canadiennes qui sont adaptés à leurs besoins, y compris relativement au fossé de la commercialisation. Un bon exemple serait d'un fournisseur, disons un fournisseur du secteur de l'automobile... et ces programmes pourraient aider à l'aiguiller vers le Programme d'innovation pour les fournisseurs du secteur de l'automobile. Mais, d'une façon plus générale, la Banque de développement du Canada se concentre sur le problème que vous évoquez, elle aussi. Elle dispose de ressources importantes pour financer les entrepreneurs afin de tenter de franchir ce fossé, mais aussi pour aider à les encadrer et à les conseiller. J'espère que cela répond à votre question et clarifie le but de ce financement.

Le sénateur Neufeld : Quand je lis le document, il est question du fardeau administratif auquel font face les petites et moyennes entreprises, alors vous dites que le programme comprend d'autres choses comme celle dont nous venons tout juste de parler?

Mme Downie : C'est exact.

Le sénateur Neufeld : Cette assurance me va. Merci.

Le président : Je m'adresse aux gens de Radio-Canada : avez-vous procédé à une vérification du rendement de la société après les Jeux olympiques du point de vue de ses cotes d'écoute et relativement à des considérations d'ordre financier? Avez-vous réalisé des profits grâce aux Jeux olympiques? Avez-vous été en mesure de les monétiser? Ce serait utile si vous pouviez nous présenter un petit contexte à ce sujet.

Manifestement, il y a eu une augmentation du financement, mais, en même temps, vous parlez d'une stratégie numérique et d'apporter des modifications. D'un point de vue financier, comment voyez-vous le dénouement de cette histoire en ce qui concerne la monétisation de la position de Radio-Canada de manière à ce que — espérons-le —, au fil du temps, la quantité d'investissements dans la société puisse être équilibrée par rapport à une augmentation des recettes?

M. Poulter : En ce qui concerne les Jeux olympiques, nous savons que les derniers ont été les Jeux olympiques d'été les plus regardés de l'histoire du Canada, ce qui est excellent. En outre, le taux de visionnement sur nos plateformes numériques a été le plus élevé de tous les temps, alors nous en sommes très satisfaits.

Pour ce qui est des finances, nous ne disposons pas encore des chiffres finaux à ce sujet. Nous travaillons avec des partenaires pour présenter les jeux, et nous disposerons de ces chiffres et en rendrons compte dans notre prochain rapport trimestriel.

In terms of the Olympics in our broader sort of revenue strategy, there are two things to it. One part is we feel that doing the Olympics is an important part of our mandate primarily because there really is no one else out there now who will cover amateur sports on a yearly basis. From our view, the Olympics is a big event, but it is really the pinnacle of what these athletes are doing all year. Therefore, our goal and our strategy is that by the time the Olympics come around, these athletes are household names and people know who they are because they've been watching them in amateur competitions throughout the year. That's the mandate part, and we think we're uniquely positioned to do that.

The other part is, in having the large number of viewers to the Olympics, an event like the Olympics gives us an opportunity to promote some of the other shows we have on our schedule. In particular with television, one of the greatest challenges broadcasters have is in order to advertise other shows you have, you need to have people watching your shows. When there's a large audience for programs like the Olympics, it gives you an opportunity to promote your other programs, and we have seen a corresponding response in audience to those.

The Chair: Ms. Downie, you're talking about infrastructure to enhance and modernize research commercialization facilities in colleges, universities, et cetera. Now, to get research money, the universities have a process they go through throughout Canada, and there is a list or a food chain, if you like, in terms of who gets the most research money. Are you talking about research and development money and infrastructure money? Is it the combination of the two that you're talking about?

The second thing is I guess I was lucky enough to be involved in the past government's giving money out. One of the things that that was very interesting, especially in the Montreal universities where I was involved with McGill and Concordia, was that for the R&D people and the young students coming up and developing ideas, it was really tough. This goes back to the point brought up earlier of trying to commercialize these ideas, and it always came down to venture capital. I'm not sure I saw anything in terms of your strategy where you're tying yourself into venture capital.

The BDC now is advertising itself as the venture capital player in Canada, but to develop the clusters and the funding and the incubation, we need some connection between research grants and the ultimate of commercialization, and there is the weakness that appears to exist.

En ce qui concerne les Jeux olympiques dans notre vaste stratégie de revenu, il y a deux choses à ce sujet. D'une part, nous estimons que la diffusion des Jeux olympiques est une partie importante de notre mandat, principalement parce qu'il n'y a vraiment personne d'autre qui acceptera de diffuser des sports amateurs pendant toute l'année. De notre point de vue, les Jeux olympiques sont un événement important, mais il s'agit en réalité du point culminant de ce que font ces athlètes toute l'année. Par conséquent, notre but et notre stratégie consistent à ce que, au moment des Jeux olympiques, ces athlètes soient des noms familiers et que les gens savent qui ils sont parce qu'ils les ont regardés prendre part à des compétitions d'amateurs tout au long de l'année. Il s'agit de la partie liée au mandat, et nous pensons être dans une position unique pour le faire.

D'autre part, compte tenu du grand nombre de personnes qui regardent les Jeux olympiques, un événement comme celui-là nous donne la possibilité de promouvoir certaines des autres émissions qui figurent à notre horaire. Plus particulièrement, dans le cas de la télévision, l'un des plus grands défis que doivent relever les radiodiffuseurs afin d'annoncer les autres émissions qu'ils présentent, c'est qu'ils doivent faire en sorte que les gens regardent leurs émissions. Lorsqu'il y a un vaste public pour une programmation comme celle des Jeux olympiques, cela nous donne la possibilité de promouvoir nos autres émissions, et nous avons observé une réaction correspondante chez le public à cet égard.

Le président : Madame Downie, vous parlez d'infrastructure visant à améliorer et à moderniser les installations de commercialisation de la recherche dans les collèges, dans les universités, et cetera. Afin d'obtenir de l'argent pour la recherche, les universités ont établi un processus qu'elles suivent partout au Canada, et il y a une liste ou chaîne alimentaire — si vous voulez — du point de vue de qui reçoit le plus d'argent pour la recherche. Parlez-vous d'argent destiné à la recherche et au développement et d'argent destiné aux infrastructures? Est-ce bien du mélange des deux que vous parlez?

La deuxième chose, c'est que je suppose que j'ai eu beaucoup de chance de compter parmi les bénéficiaires de l'argent distribué par le gouvernement précédent. L'une des choses qui ont été très intéressantes, surtout dans les universités de Montréal, où j'ai participé à des activités menées en collaboration avec McGill et Concordia, c'est que, pour les gens de la R-D et pour les jeunes étudiants qui arrivent et qui élaborent des idées, c'était vraiment difficile. Cela nous ramène à la question soulevée plus tôt concernant le fait de tenter de commercialiser ces idées, et on en revenait toujours au capital de risque. Je ne suis pas certain d'avoir vu quoi que ce soit relativement à votre stratégie, où vous faites vous-mêmes l'essai du capital de risque.

Actuellement, les publicités de la BDC la font paraître comme le plus grand prêteur de capital de risque au Canada. Toutefois, si nous voulons développer des grappes industrielles, des incubateurs et des sources de financement, il faut qu'il y ait un

Maybe Mr. Hanson has done research on that particular issue. I know it's not government's mandate to actually be successful entrepreneurs, but if you're going to give all this money out in research, the research folks have to be focused on developing young folks and students and people who are going to be able to take these ideas and bring them to fruition. However, part of that is interconnection with the whole idea of venture capital, and I'm not sure where you folks are with that.

Mr. Hanson: You have raised a lot of important points and I will take them in turn as best I can.

You're right. There's a distinction between the kinds of research funding provided by the Government of Canada largely through the federal granting councils, so NSERC, SSHRC and CIHR in the social sciences, natural sciences and health respectively, and then other organizations that purchase equipment, like the Canada Foundation for Innovation. There is a significant funding stream for those activities.

The infrastructure program is not an ongoing, regular type of investment by the Government of Canada. This is designed as part of an overall focus on infrastructure spending that drives innovation particularly in a period when interest rates are lower. This is analogous to a program that was run back in 2009. The idea here is to have dedicated infrastructure funding at research institutions as opposed to some of the other more traditional infrastructure funding in things like physical assets like bridges or roads, et cetera.

The program was designed to improve the scale and quality of research and innovation spaces. That actually did include incubators. This does get to your point about this issue of having opportunities for students and faculty who are developing new technologies to actually have incubation space to do that. That is included under the ambit of the program.

You're also quite right about the importance of finding, especially in this kind of context, even just seed capital. In fact, some universities have actually independently started, in addition to their incubation efforts, to have some early seed capital to assist people with ideas that they're seeking to develop.

This ongoing commercialization issue, which we've now discussed a few times, is definitely right, and we have these really strong research skills that aren't always translating into the economic value that I think we would seek. While there's still room to certainly improve significantly, it is something that

lien quelconque entre les subventions accordées pour la recherche et l'objectif final, soit la commercialisation. C'est à ce chapitre qu'il semble y avoir des lacunes.

Je crois que M. Hanson a peut-être mené des recherches sur ce sujet en particulier. Je sais que le mandat du gouvernement n'est pas d'être un entrepreneur prospère, mais toutes ces subventions pour la recherche doivent aller à des chercheurs qui vont insister sur l'éducation des jeunes, des étudiants et des personnes qui vont pouvoir prendre leurs idées et faire en sorte qu'elles portent des fruits. Cependant, cela suppose une interrelation certaine avec l'idée générale du capital de risque, et je ne suis pas certain de votre position là-dessus.

M. Hanson : Vous avez soulevé un grand nombre de points importants, et je vais faire de mon mieux pour répondre à chacun d'entre eux.

Vous avez raison. En ce qui concerne le gouvernement du Canada, il y a des différences entre les subventions de recherche accordées, surtout, par l'intermédiaire des conseils subventionnaires fédéraux — le CRSNG, le CRSH et les IRSC pour les sciences humaines, les sciences de la nature et la santé, respectivement — et d'autres organisations qui font l'acquisition d'équipement, par exemple la Fondation canadienne pour l'innovation. Il y a un important volet de financement prévu pour ces activités.

Le programme pour le financement des infrastructures ne prévoit pas d'investissements réguliers ou continus de la part du gouvernement du Canada. Dans l'ensemble, la conception du programme s'inscrit dans la volonté de mettre l'accent sur les dépenses en infrastructure qui stimulent l'innovation, en particulier durant les périodes où les taux d'intérêt sont bas. Il y a aussi eu un programme similaire en 2009. Le principe est d'accorder aux établissements de recherche du financement spécialement pour les infrastructures, par opposition à d'autres types plus courants de financement en infrastructure comme des biens physiques, par exemple des ponts ou des routes.

Le programme a été conçu afin d'augmenter les capacités et la qualité des établissements de recherche et d'innovation, ce qui comprend, évidemment, les incubateurs. Je dis cela en réponse à votre commentaire sur la difficulté de fournir aux étudiants et aux établissements qui travaillent sur de nouvelles technologies les incubateurs dont ils ont besoin. Cela est prévu dans le cadre de ce programme.

Vous avez aussi tout à fait raison à propos de l'importance d'obtenir, à tout le moins, un capital de départ, et c'est particulièrement vrai dans ce genre de contexte. D'ailleurs, certaines universités ont commencé, de leur propre chef et en plus de leurs efforts comme incubateurs, à accorder un capital de départ afin d'aider les gens à faire progresser leurs idées.

Il convient assurément de s'attarder à la commercialisation; c'est toujours pertinent. Nous en avons déjà discuté à quelques occasions. Nous avons d'excellentes capacités de recherche qui n'aboutissent pas toujours aux résultats économiques sur lesquels nous devrions miser. Il ne fait aucun doute que nous pouvons

you're starting to see campuses really seize upon, as I say, through programs like this infrastructure program, which does include funding for incubation spaces as well as for industry meeting needs at colleges. It can help drive some of that commercialization even as it is investing in more traditional lab-based research facilities.

Senator Eaton: I remember sitting in the Standing Senate Committee on Agricultural and Forestry and very often Guelph University would come, because, as you know, they have quite an innovative campus that surrounds the university, especially in food processing and the like. They used to often talk about the death zone, the death valley, where things come out of university and they look great, but it never really proceeds to the next step because they can't get financing to take it to the marketplace.

Mr. Hanson: I think that's right. This is part and parcel of some of the things that the government is looking at in the context of the innovation agenda, including these networks and clusters, of which research institutions can and should be part of, so that trying to build that network that drives from ideas and insights into technology and then application and deployment.

Senator Eaton: To the marketplace?

Senator Neufeld: You mentioned improving support for entrepreneurs and that a private sector advisory committee is created. Has that been done? Is that private sector advisory committee there? Is that the advisory committee that would make decisions on the 900K going for what we've just talked about, the valley of death? There will be all kinds of ideas, but how are the decisions made about where the money actually goes? Is that done someplace else, or is that done through this private sector advisory committee?

Ms. Downie: The advisory committee is just an advisory committee to the government on all of the issues that relate to entrepreneurs and small- and medium-sized enterprises.

Senator Neufeld: Has it been appointed?

Ms. Downie: It has not been appointed yet, is my understanding. It is quite separate from a number of these other initiatives that are going on around all of these commercialization challenges that we've been discussing.

Senator Neufeld: How are those decisions made?

Ms. Downie: It depends. There are a number of programs that are aimed at this issue. It would go through the sort of normal program process where companies apply, there's an assessment made about whether the proposal fits the program, and then decisions are usually made by ministers, ultimately, on funding.

améliorer substantiellement la situation, et cela commence déjà à être fait dans les milieux universitaires, comme je l'ai dit, par l'intermédiaire de programmes, comme le programme d'infrastructure qui comprend, effectivement, un financement pour les incubateurs ainsi qu'un financement pour permettre de répondre aux besoins de l'industrie au niveau collégial. On peut ainsi aider à stimuler la commercialisation jusqu'à un certain point, même lorsque les investissements vont à des installations de recherche plus traditionnelles, par exemple les laboratoires.

La sénatrice Eaton : À l'époque où je siégeais au Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, on invitait souvent des représentants de l'Université de Guelph à venir témoigner. Comme vous le savez, son campus est particulièrement novateur, surtout en ce qui concerne le domaine de la transformation des produits alimentaires et d'autres domaines semblables. On y abordait souvent le sujet de la zone mortelle — la vallée de la mort —, c'est-à-dire l'endroit où vont les idées qui semblent excellentes dans le milieu universitaire, puis qui restent au point mort parce que personne n'accorde du financement pour faire entrer ces idées dans les marchés commerciaux.

M. Hanson : C'est bien cela, je crois. C'est une partie essentielle de ce que le gouvernement étudie dans son Programme d'innovation, qui comprend également les réseaux et les grappes industrielles. Les établissements de recherche peuvent et devraient en faire partie si on veut bâtir un réseau avec des idées et des intuitions qui stimulent le progrès technologique et qui peuvent être utilisées et déployées.

La sénatrice Eaton : Dans le marché?

Le sénateur Neufeld : Vous avez mentionné l'initiative visant à mieux soutenir les entrepreneurs et la création d'un comité consultatif du secteur privé. Cela a-t-il été fait? Avez-vous mis sur pied un comité consultatif du secteur privé? Ce comité va-t-il être chargé de décider où iront, pour les idées dans la vallée de la mort dont nous venons de parler, les 900 000 $? Il y a tellement d'idées différentes, comment va-t-on décider de la façon dont l'argent sera réparti? Les décisions seront-elles prises ailleurs, ou est-ce ce comité consultatif du secteur privé qui s'en chargera?

Mme Downie : Le comité consultatif sera seulement chargé de conseiller le gouvernement sur l'ensemble des questions touchant les entrepreneurs et les petites et moyennes entreprises.

Le sénateur Neufeld : Ses membres ont-ils été nommés?

Mme Downie : Personne n'y a encore été nommé, d'après ce que j'en sais. Le comité est passablement distinct de ces autres initiatives qui tentent de régler tous ces autres problèmes dans le secteur commercial dont nous avons discuté.

Le sénateur Neufeld : Comment les décisions sont-elles prises?

Mme Downie : Cela dépend. Il y a un certain nombre de programmes pour cela. Les entreprises qui présentent des demandes devront passer par le genre de processus typique de ces programmes, c'est-à-dire qu'on évalue si la proposition

Senator Neufeld: I want to clarify that. Who makes the decisions on who gets the money? You have some idea coming out of the university, it's a good idea, and there will be thousands of them. Who makes the decision? Is the minister making the decision on who gets that funding?

Ms. Downie: Sorry, I thought you were asking who makes the decision on funding under a program.

Mr. Hanson: In terms of universities, obviously, most of the funding that's provided to universities is going towards research and so forth. That's done under the auspices of traditional academic peer review processes. When there are programs that are driven a little bit more on the commercialization space, and I'll give you an example of that, the three granting councils operate a program called the Centres of Excellence for Commercialization and Research. In those instances, again it is a review process not conducted by ministers but rather by a private sector advisory board that brings together people with private sector expertise who have a sense of whether these centres are driving towards effective commercialization outcomes and their own eventual financial self-sustainability.

The Chair: Thank you very much. We thank you very much for your input. We wish you the best in the coming weeks or months.

Colleagues, those who have stayed until the end of the meeting attended a well-received presentation by a database consultant who proposes to help the committee in its study on infrastructure. If you remember at the beginning, we were talking about having a war room where we could see projects on a map literally from the date of inception at 2006 to present and moving forward into the future.

We need to hire a consultant to develop the program. A draft was circulated ahead of this meeting, and copies are available. The cost hasn't changed since the start, which is the good news, and looking at the draft budget, we're asking for $14,000.

We have alerted Senator Tannas, who heads the subcommittee on budgets, and we brought him down and he saw the actual presentation over in Room 160 about two weeks ago, so that we could try to entice him in terms of his interest. He was very impressed with the opportunity and options that we have with this.

The rest of the funds over the $14,000 is about a $3,000 to $3,500 buffer. That is for communications. The only reason we put that in is if the communications department, once we get this correspond aux critères du programme, puis, au bout du compte, ce sont habituellement les ministres qui prennent la décision quant au financement.

Le sénateur Neufeld : Pouvez-vous préciser davantage? Qui décide de l'endroit où va l'argent? Le milieu universitaire ne produit pas qu'une seule bonne idée; il y a en aura des milliers. Qui prend la décision? Est-ce un ministre qui décide à qui on va accorder du financement?

Mme Downie : Excusez-moi, j'avais cru comprendre que vous demandiez qui prend la décision d'accorder du financement dans le cadre d'un programme.

M. Hanson : En ce qui concerne les universités, il va de soi que la majeure partie du financement accordé au milieu universitaire va être utilisée pour la recherche et ce genre de choses. Cela se passe sous les auspices des traditionnels examens scientifiques par les pairs. Pour les programmes qui penchent un peu plus du côté commercial — je vais vous en donner un exemple sous peu —, il y a un programme exécuté par les trois conseils subventionnaires, qu'on appelle le Programme de centres d'excellence en commercialisation et en recherche. Dans ce contexte, le processus d'évaluation est mené non pas par les ministres, mais plutôt par un comité consultatif du secteur privé qui réunit des gens et des experts du secteur privé qui savent déterminer si ces centres sont en mesure de fournir de bons résultats commerciaux et d'être autosuffisants financièrement après un certain temps.

Le président : Merci beaucoup. Nous vous sommes très reconnaissants de vos commentaires. Nous vous souhaitons la meilleure des chances au cours des prochaines semaines et des prochains mois.

Chers collègues, ceux qui sont restés jusqu'à la fin de la séance ont pu écouter l'exposé, fort bien accueilli, d'un expert-conseil dans le domaine des bases de données. Il a proposé au comité de l'aider dans son étude sur l'infrastructure. Vous vous souvenez peut-être de la discussion que nous avons eue, au début, à propos de l'idée d'avoir un centre de crise où nous pourrions suivre, littéralement, les projets sur une carte, depuis les débuts en 2006 jusqu'à aujourd'hui et dans l'avenir.

Nous allons devoir retenir des services de consultation pour l'élaboration du programme. Une ébauche a été transmise avant la séance, et il y a aussi des copies si vous en avez besoin. Le coût n'a pas bougé depuis le début — bonne nouvelle —, et si vous consultez l'ébauche du budget, vous verrez qu'on demande 14 000 $.

Nous avons averti le sénateur Tannas, qui est à la tête du sous-comité des budgets, et nous lui avons demandé de descendre pour assister en personne à l'exposé dans la salle 160. C'était il y a environ deux semaines. Nous avons essayé de le convaincre en jouant sur ses intérêts. Il s'est montré très impressionné par cette possibilité et par les options qui en découlent.

En haut du 14 000 $, il y a un autre montant de 3 000 à 3 500 $ pour nous offrir de la latitude. C'est censé être pour les services d'un consultant en communications, mais cela est seulement dans

thing set up, is unable to help us deliver messaging, then we may have to use or have a supplementary amount of money that would bring the total up to about $18,000.

The $14,000 for the consultant is a firm price based on an hourly rate and how he is utilized during the period of time to develop, conceive, implement and post follow-up.

Understand that this budget would be for the fiscal year ending March 31, 2017. We would ask that it would be approved for submission to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

For those of us who have actually seen an example of the software and what it can produce in terms of the mapping, it is very impressive software that is available on any basic computer. The software isn't unique. What is unique is the person we have developing the program so that we can do the tracking.

We want to make sure that we can track this over a long period of time, because the government has announced that this could be up to $180 billion of spending. It's not going to take place today; it's going to take place, today, tomorrow and into the future. I think part of our role is to make sure that we can follow and track what's going on as effectively as possible.

As we move forward in time, we may have government departments that would come to us and say, "Hey, we would like to take this over and even develop it to a larger extent." But I think us taking the initiative would be helpful to accomplish what we're trying to do with infrastructure.

Senator Marshall: How does this sheet relate to this sheet here?

The Chair: The sheet that says "project estimate" was prepared by the actual consultant. It was given to us. He was met with, reviewed it and then we took that sheet to the actual —

Senator Marshall: But the numbers don't line up. You're saying the consultant services for Mr. Sanders, that $14,000, is fixed; right?

The Chair: It's fixed until the end of the fiscal year.

Senator Marshall: Is the $3,500 fixed?

The Chair: The $3,500 would be a fixed amount that we put into the budget, but we don't necessarily forecast at this particular time spending it until the rollout actually takes place. That amount of money would be for the actual communications element of what we're trying to achieve. We would only actually spend the money on communications if the communications

le budget pour nous offrir une solution de rechange au cas où les services de communication ne seraient pas en mesure de nous aider avec les communications une fois que les choses sont en place. Dans ce cas, nous allons peut-être devoir utiliser ce montant supplémentaire, ce qui porterait le total à 18 000 $.

Nous avons calculé un prix ferme de 14 000 $ pour les services de consultation, en fonction du taux horaire prévu et du temps nécessaire pour l'élaboration, la conception, la mise en œuvre et le suivi.

Gardez à l'esprit que ce budget serait pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017. Nous allons demander qu'il soit approuvé et présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

Tous ceux d'entre nous qui ont vu un exemple de ce que le logiciel peut faire en matière de schématisation savent qu'il s'agit d'un logiciel très impressionnant qui peut être utilisé sur n'importe quel ordinateur bas de gamme. Ce n'est pas un logiciel unique, mais ce qui l'est, c'est la personne qui élabore le programme afin que nous puissions faire le suivi.

Nous voulons être sûrs de pouvoir faire un suivi sur une longue période, parce que le gouvernement a annoncé que les dépenses pour cela pourraient totaliser 180 milliards de dollars. Cela ne concerne pas que le présent; cela concerne aujourd'hui, demain, et l'avenir. Je crois que notre rôle est, en partie, de faire en sorte que nous pouvons surveiller et suivre aussi efficacement que possible ce qui se passe.

Dans l'avenir, il se peut que des ministères viennent vers nous pour nous demander : « Nous aimerions utiliser ce que vous avez et peut-être même le perfectionner et agrandir sa portée. » Je crois cependant que l'initiative que nous prenons nous sera utile dans ce que nous essayons de faire par rapport à l'infrastructure.

La sénatrice Marshall : Comment est-ce que ces deux documents sont liés?

Le président : L'un des documents, l'estimation du projet, a été préparé par l'expert-conseil en question. C'est lui qui nous l'a remis. Nous l'avons rencontré, nous avons examiné le document, puis nous l'avons utilisé pour...

La sénatrice Marshall : Mais les chiffres ne correspondent pas. Vous dites que le prix ferme pour les services de consultation de M. Sanders s'élève à 14 000 $, c'est bien cela?

Le président : C'est le prix ferme jusqu'à la fin de l'année financière.

La sénatrice Marshall : Cela vaut-il aussi pour le montant de 3 500 $?

Le président : Nous avons décidé d'ajouter un montant fixe de 3 500 $ dans le budget, mais nous ne prévoyons pas vraiment, actuellement, le dépenser avant la mise en œuvre effective du projet. Ce montant servirait aux besoins en communications pour ce que nous essayons de faire. Nous comptons seulement le

department in-house, which Internal Economy has re-aligned and redefined, is unable to help us with communicating the messages we want to get out.

Senator Marshall: Is the $14,000 in our budget part of the $16,400 in the project estimate? I'm trying to get a handle on it.

The Chair: Any monies over and above what's been requested will be if he did request it after the fiscal year ends.

Senator Eaton: It ends at Christmas or in April?

The Chair: No, hold on. This would go to March 31, 2017, when the fiscal year ends. We want to make sure that we're upfront in making sure people understand there could be requests for additional funds. They are not going to be material to the extent of being exorbitant, but there could be that extra request that we would submit in the new fiscal year. So we'd have to go back to the subcommittee and make a pitch to see if they would support that ask.

Senator Marshall: I'm trying to get a handle on what our exposure is for increased costs. It wouldn't look very good if the Finance Committee estimated $14,000 for a project and we ended up paying $30,000.

The Chair: You're absolutely right, Senator Marshall, and that message was given directly to the consultant in very clear terms.

Senator Eaton: It will also be very interesting to see how user-friendly it is and whether we want to keep on with it — how useful it is to us long term.

The Chair: This is why we would like to make sure we get it set up and analyze it. Two things are then going to happen: We're going to be happy with what we get as we go forward and/or we may have opportunities with other departments, because one of the easy things to say is, "Why don't we let some other government department develop the system?" I don't think that's necessarily the wisest thing to do. But you're right: We have to track it, and we're going to stay very close to it.

I have confidence between our clerk and policy adviser that we're very stringent in how we manage costs. I need to ask for your support to approve the project so that we can move forward with the request.

It's moved by Senator Neufeld, seconded by Senator Eaton.

Senator Cools: The fiscal year ends March 31; yet your proposal of two weeks ago might bring the committee's report in months after that. Is there any way we could reduce that discrepancy?

The Chair: We have asked for an extension on our committee report for infrastructure —

dépenser pour nos besoins en communication si les services de communication internes, réalignés et redéfinis par la régie interne, ne sont pas en mesure de nous aider à diffuser nos messages.

La sénatrice Marshall : Est-ce que ce montant de 14 000 $ dans notre budget fait partie des 16 400 $ dans le devis pour le projet? J'essaie de comprendre.

Le président : N'importe quelle somme supérieure à ce qui a été demandé doit l'être après la fin de l'exercice.

La sénatrice Eaton : À Noël ou en avril?

Le président : Non, attendez un instant. L'année financière se termine le 31 mars 2017. Nous voulons jouer franc jeu; nous voulons être sûrs que les gens savent qu'il pourrait y avoir d'autres demandes pour du financement supplémentaire. Ce ne sera pas des sommes importantes ni exorbitantes, mais il se pourrait qu'on présente une autre demande au prochain exercice. Nous aurions donc à retourner voir le sous-comité pour voir s'il va l'approuver.

La sénatrice Marshall : J'essaie de voir jusqu'à quel point les coûts risquent d'augmenter. Il serait fâcheux pour le comité des finances de finir par payer 30 000 $ pour un projet dont le budget prévu était de 14 000 $.

Le président : Vous avez tout à fait raison, sénatrice Marshall. C'est ce que nous avons dit en personne au consultant. Nous avons été très clairs.

La sénatrice Eaton : Ce sera intéressant de voir si le logiciel est convivial. Nous allons devoir décider si nous voulons continuer à l'utiliser et dans quelle mesure nous pourrons en tirer parti à long terme.

Le président : C'est pourquoi nous voulons nous assurer de l'analyser une fois qu'il sera prêt. Deux choses vont se passer ensuite : soit nous allons être satisfaits du logiciel et nous allons l'utiliser pour poursuivre nos travaux, soit nous allons pouvoir saisir les occasions auprès d'autres ministères. Peut-être que les deux vont se produire. Ce serait facile de dire : « Pourquoi ne laissons-nous pas un autre ministère mettre ce système au point? » Je ne crois pas que ce serait très avisé. Vous avez tout de même raison : nous allons devoir surveiller cela de près, et c'est ce que nous allons faire.

J'ai confiance que notre greffière et notre conseillère en politiques nous aideront à gérer les coûts de manière très rigoureuse. Je vous demande d'approuver le projet afin que nous puissions présenter une demande.

Cela est proposé par le sénateur Neufeld, et appuyé par la sénatrice Eaton.

La sénatrice Cools : L'exercice se termine le 31 mars, mais à cause de votre proposition d'il y a deux semaines, il se pourrait que le rapport du comité soit prêt des mois après cette date. Y aurait-il une façon ou une autre d'accélérer les choses?

Le président : Nous avons demandé un délai supplémentaire pour le rapport du comité sur l'infrastructure...

Senator Cools: I'm aware of that. That's what I'm talking about. But that is still June 30, 2018.

The Chair: We're going to have an interim report, Senator Cools, in February. We're probably going to have multiple reports as we go forward. The first one would be February 2017.

Senator Cools: I'm aware of that, but your funding ends on March 31. It would be nice if we could get the study completed by then.

The Chair: We're not going to get the study completed by then.

Senator Cools: You're going to run into some kind of difficulty with that. But that's another story for another day.

The Chair: The software will be set up. We'll be adding updates to it, so there will be a logistical update program set up. That update program is partially included in this number. But as we move forward in time, we would say that, every two months, we want updates done. It's going to cost X number of dollars in terms of the time. It's not going to be something that's going to be exorbitant, but if we need more money, we would go back, set up a budget and we'd ask for it from the subcommittee.

Senator Cools: You will run into difficulties with that because that new date for completion of the study is way into the future. You've got a date to June 30, 2018.

The Chair: But it has been adopted.

Senator Cools: You're still going to run into difficulty with it, sooner or later, because fiscal years work from —

The Chair: We're going to manage it.

Can we have your approval? All for?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: On that note, thank you very much.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Wednesday, November 30, 2016

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:51 p.m. to examine the expenditures set out in Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2017.

Senator Larry W. Smith (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Welcome to the Standing Senate Committee on National Finance, colleagues and members of the viewing public. The mandate of this committee is to examine matters relating to federal estimates generally as well as government finance.

La sénatrice Cools : Je sais, et c'est exactement où je veux en venir. On parle du 30 juin 2018.

Le président : Nous allons publier un rapport provisoire en février, sénatrice Cools. Nous allons probablement préparer une multitude de rapports à mesure que les choses progressent. Le premier devrait être en février 2017.

La sénatrice Cools : Je sais, mais votre financement prend fin le 31 mars. Ce serait préférable d'avoir terminé l'étude d'ici là.

Le président : L'étude ne sera pas terminée d'ici là.

La sénatrice Cools : On dirait qu'il y a des difficultés qui se profilent à l'horizon, mais ça, c'est une autre histoire pour un autre jour.

Le président : Nous allons utiliser le logiciel et y faire quelques mises au point. Pour ce faire, nous allons élaborer un programme de mise à jour logistique, qui est prévu, en partie, dans le montant. Mais disons que nous finissons par demander, au fil du temps, des mises à jour tous les deux mois, alors nous aurons à dépenser une somme X régulièrement. Ce ne sera pas une dépense exorbitante, mais si nous avons besoin de plus d'argent, nous allons devoir préparer un budget et retourner le présenter au sous-comité.

La sénatrice Cools : Cela pourrait poser problème, vu que la nouvelle date pour la fin de l'étude est le 30 juin 2018. C'est plutôt loin.

Le président : Ça a déjà été adopté.

La sénatrice Cools : Vous allez quand même devoir composer avec des difficultés à un moment ou à un autre, puisque les exercices financiers...

Le président : Nous allons nous en sortir.

Est-ce que tous approuvent? Que tous ceux qui sont pour se manifestent.

Des voix : D'accord.

Le président : Sur ce, merci beaucoup.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mercredi 30 novembre 2016

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 18 h 51 pour examiner les dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017.

Le sénateur Larry W. Smith (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Chers collègues et visiteurs, bienvenue au Comité sénatorial permanent des finances nationales. Notre mandat est d'examiner les questions relatives au budget des dépenses fédéral en général et aux finances du gouvernement.

My name is Larry Smith, senator from Quebec, and I chair the committee. Let me introduce briefly the other members of the committee: Senator Raynell Andreychuk from Saskatchewan; André Pratte from Quebec; Senator Grant Mitchell from Alberta; and Senator Richard Neufeld, from B.C.

[*Translation*]

From New Brunswick, our superstar, Senator Percy Mockler.

[*English*]

From the rock, Newfoundland, we have Senator Elizabeth Marshall; and the beautiful Senator Nicole Eaton from Toronto; and one of our superstars who has been on our Finance Committee for a short time but asks great questions, Senator Salma Ataullahjan. Welcome.

[*Translation*]

Today we are continuing our study of the Supplementary Estimates (B) for the year ending March 31, 2017.

[*English*]

Today, they are giving us an overview of their funding requests in the Supplementary Estimates (B). We have two departments and one agency appearing as panels.

First, from Health Canada, we welcome Randy Larkin, Assistant Deputy Minister and Chief Financial Officer, Chief Financial Officer Branch; and Sony Perron, Senior Assistant Deputy Minister, First Nations and Inuit Health Branch.

From Indigenous and Northern Affairs Canada, we have Paul Thoppil, Chief Financial Officer, Chief Financial Sector; and David Smith, Acting Director General, Community Infrastructure Branch, Regional Operations Sector.

From Canada Mortgage and Housing Corporation, we have Wojo Zielonka, Chief Financial Officer and Senior Vice-President, Capital Markets; and Michel Tremblay, Senior Vice-President, Policy Research and Public Affairs.

We thank you all for being here with us. Each organization has five minutes to make an opening statement about their funding requests and Supplementary Estimates (B). They will be followed by a question period.

The floor is yours, Mr. Larkin.

Randy Larkin, Assistant Deputy Minister and Chief Financial Officer, Chief Financial Officer Branch, Health Canada: Good evening, committee members. Some of you may recall that I appeared before this committee as the Assistant Deputy Minister of Corporate Services for the Department of Finance this past

Je m'appelle Larry Smith. Je suis sénateur du Québec et je préside le comité. Permettez-moi de présenter rapidement les autres membres du comité : la sénatrice Raynell Andreychuk, de la Saskatchewan; André Pratte, du Québec; le sénateur Grant Mitchell, de l'Alberta; et le sénateur Richard Neufeld, de la Colombie-Britannique.

[*Français*]

Du Nouveau-Brunswick, notre super étoile, le sénateur Percy Mockler.

[*Traduction*]

Du Rocher, je parle de Terre-Neuve, nous avons la sénatrice Elizabeth Marshall; également, de Toronto, la belle sénatrice Nicole Eaton; enfin, l'une de nos superstars, depuis peu au comité, mais qui pose des questions très intéressantes, la sénatrice Salma Ataullahjan. Bienvenue à tous.

[*Français*]

Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude du Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017.

[*Traduction*]

Aujourd'hui, ils nous donnent un aperçu de leurs demandes de fonds dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (B). Nous avons deux ministères et un organisme représentés par des groupes.

D'abord, de Santé Canada, accueillons Randy Larkin, sous-ministre adjoint et dirigeant principal des finances, Direction générale du dirigeant principal des finances, et Sony Perron, sous-ministre adjoint principal, Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits.

Du ministère des Affaires autochtones et du Nord, nous recevons Paul Thoppil, dirigeant principal des finances, Secteur du dirigeant principal des finances, et David Smith, directeur général intérimaire, Direction générale des infrastructures communautaires, Secteur des opérations régionales.

De la Société canadienne d'hypothèques et de logement, nous avons Wojo Zielonka, chef des finances et premier vice-président, Marchés financiers, et Michel Tremblay, premier vice-président, Politiques, Recherche et Relations publiques.

Merci à tous d'être parmi nous. Chaque organisation a cinq minutes pour formuler des remarques préliminaires sur leurs demandes de fonds et sur le Budget supplémentaire des dépenses (B). Le tout sera suivi d'une période de questions.

Monsieur Larkin, vous avez la parole.

Randy Larkin, sous-ministre adjoint et dirigeant principal des finances, Direction générale du dirigeant principal des finances, Santé Canada : Bonsoir à tous. Certains membres du comité se rappellent peut-être que je suis déjà venu vous voir, en juin dernier, en tant que sous-ministre adjoint chargé de la Direction

June. I moved to Health Canada in July of this year. I'm pleased to appear before you this evening as Health Canada's chief financial officer for the first time. Thank you for inviting me to discuss the proposed changes to spending based on what is outlined in the 2016-17 Supplementary Estimates (B).

[*Translation*]

With me is Sony Perron, Senior Assistant Deputy Minister of the First Nations and Inuit Health Branch.

In these Supplementary Estimates (B), Health Canada has put forward several important initiatives which will result in a net increase of approximately $224 million, with $204 million to improve the well-being of Indigenous Peoples in Canada and $20 million for initiatives that help the people of Canada maintain and improve their health. Health Canada's total budget will be raised to $4.2 billion for the current fiscal year.

[*English*]

In terms of specifics, Health Canada is seeking funding of approximately $88 million for the interim reforms of Jordan's Principle, which will increase social and health services for First Nations children. This funding will ensure that First Nations children living with disabilities or short-term conditions affecting their activities of daily living have access to the needed health and social services within the normative standard of care in their province or territory of residence.

At the same time, the federal government will have gathered data and worked with First Nations and provincial and territorial governments to determine a long-term approach.

[*Translation*]

The Department is also seeking $58 million to continue implementing Canada's legal obligations under the Indian Residential Schools Settlement Agreement.

[*English*]

Health Canada fulfils its part of the obligations through the Residential Health Support Program, which makes mental health and emotional and cultural support available to eligible former Indian residential schools students and their family members as part of the healing process.

des services ministériels au ministère des Finances. Je suis passé à Santé Canada en juillet de cette année. Je suis heureux d'être ici ce soir en tant que dirigeant principal des finances de Santé Canada pour la première fois. Merci de m'avoir invité à venir discuter des modifications proposées à l'égard des dépenses compte tenu de ce qui est expliqué dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice 2016-2017.

[*Français*]

Je suis accompagné de Sony Perron, sous-ministre adjoint principal, Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits.

Dans ce Budget supplémentaire des dépenses (B), Santé Canada a présenté plusieurs initiatives importantes qui se traduiront par une augmentation nette d'environ 224 millions de dollars, soit 204 millions de dollars qui serviront à améliorer le bien-être des peuples autochtones au Canada et 20 millions de dollars pour la mise en place d'initiatives visant à préserver et à améliorer la santé de la population canadienne. Le budget total de Santé Canada augmentera à 4,2 milliards de dollars pour le présent exercice financier.

[*Traduction*]

Plus précisément, Santé Canada demande environ 88 millions de dollars pour financer les réformes provisoires en vertu du principe de Jordan, qui permettront d'élargir les services sociaux et les services de santé fournis aux enfants des Premières Nations. Ces fonds permettront de veiller à ce que les enfants des Premières Nations atteints de déficiences ou ayant des problèmes de santé à court terme se répercutant sur leurs activités quotidiennes aient accès aux services de santé et aux services sociaux dont ils ont besoin dans les conditions normales de soins en vigueur dans leur province ou territoire de résidence.

Entre-temps, le gouvernement fédéral aura recueilli des données et collaboré avec les Premières Nations et les gouvernements provinciaux et territoriaux pour déterminer un mode de fonctionnement à long terme.

[*Français*]

Le ministère demande aussi 58 millions de dollars afin de poursuivre la mise en œuvre des obligations juridiques du Canada en vertu de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens.

[*Traduction*]

Santé Canada remplit ce qui lui revient des obligations par le biais du Programme de soutien en santé — résolution des questions des pensionnats indiens, qui offre un soutien psychologique, émotif et culturel aux Autochtones qui ont fréquenté les pensionnats indiens et à leurs familles dans le cadre d'un processus de guérison.

[*Translation*]

In addition, the Department is requesting $57 million to address cost pressures in the Non-Insured Health Benefits Program for the current fiscal year.

[*English*]

This program provides eligible First Nations and Inuit with coverage for a specified range of medically necessary health-related goods and services when not covered through private insurance plans or provincial or territorial health and social programs. The Non-Insured Health Benefits Program includes prescription drugs, over-the-counter medication, medical supplies and equipment, mental health counselling, dental care, vision care and medical transportation. The annual percentage growth varies from one year to the next, based on demand and external cost drivers. Funding is required for 2016-17 to offset a more significant increase in demand.

[*Translation*]

Another item included in these Estimates is a request for $1.4 million to enhance and expand the Nutrition North Canada Program to support all northern isolated communities. This new investment helps expand the nutrition education initiatives to an additional 43 isolated northern communities, and supports residents in eligible communities to acquire knowledge and skills for choosing and preparing healthy food. This initiative is viewed as a long-term strategy for improving health in northern communities.

[*English*]

In order to help the people of Canada maintain and improve their health, the department is investing an additional $17 million in various health science research organizations, such as $11.5 million to support research to further knowledge of the brain through the Canada Brain Research Fund; $5 million to support the Canadian Foundation for Health Care Improvement to identify and introduce innovations in the health care system; and $340,000 to support targeted research on women's heart disease and stroke and to promote collaboration between institutions across the country.

[*Translation*]

Last but not least, the Department is requesting $2.3 million to continue protecting the health of Canadians from climate change impacts, to assess risks including extreme heat, and to address the specific health needs of First Nations and Inuit communities resulting from climate change.

[*Français*]

De plus, le ministère demande 57 millions de dollars pour faire face aux pressions financières du Programme des services de santé non assurés pour l'exercice financier en cours.

[*Traduction*]

Ce programme garantit aux membres des Premières Nations admissibles la couverture d'un éventail précis de produits et services médicaux jugés essentiels quand ceux-ci ne sont pas couverts par des systèmes d'assurance privés ou par des programmes provinciaux ou territoriaux de services de santé et de services sociaux. Le Programme des services de santé non assurés couvre les médicaments d'ordonnance, les médicaments sans ordonnance, les fournitures médicales, le matériel médical, le counseling en santé mentale, les soins dentaires, les soins ophtalmologiques et le transport médical. Le pourcentage d'augmentation annuelle varie d'une année à l'autre, compte tenu de la demande et de facteurs de coûts externes. Les fonds demandés pour l'exercice 2016-2017 visent à compenser une augmentation plus importante de la demande.

[*Français*]

Le budget des dépenses comprend également une demande de 1,4 million de dollars pour améliorer et élargir le programme Nutrition Nord Canada afin d'apporter un soutien aux collectivités isolées du Nord. Ce nouvel investissement permettra d'élargir les initiatives d'éducation en nutrition à 43 collectivités isolées du Nord et d'aider les citoyens des collectivités admissibles à acquérir des connaissances et des compétences pour choisir et préparer des aliments sains. Ces initiatives s'inscrivent dans une stratégie à long terme pour améliorer la santé dans les collectivités isolées du Nord.

[*Traduction*]

Pour aider les Canadiens à conserver et à améliorer leur santé, le ministère investit 17 millions de dollars de plus dans divers organismes de recherche en sciences de la santé, dont 11,5 millions dans le Fonds de recherche sur le cerveau du Canada pour financer la recherche visant à mieux connaître le fonctionnement du cerveau, 5 millions pour aider la Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé à circonscrire et à adopter des innovations dans le système de santé, et 340 000 $ pour financer de la recherche ciblée sur les maladies cardiovasculaires des femmes et promouvoir la collaboration entre les établissements de l'ensemble du pays.

[*Français*]

Enfin, le ministère demande 2,3 millions de dollars pour continuer de financer des mesures visant à protéger la santé des Canadiens contre les effets des changements climatiques, à évaluer les risques liés aux changements climatiques, notamment la chaleur extrême, et à répondre aux besoins des communautés des Premières Nations et des Inuits en matière de santé, en lien avec les changements climatiques.

[*English*]

In conclusion, the funding being requested in these supplementary estimates will help the department address key health priorities and will support Canada to be among the countries with the healthiest people in the world.

Thank you once again for inviting me before the committee today. I'm pleased to answer any questions that you may have.

The Chair: Thank you very much Mr. Larkin.

Mr. Thoppil, please go ahead.

[*Translation*]

Paul Thoppil, Chief Financial Officer, Chief Financial Sector, Indigenous and Northern Affairs Canada: Thank you, Mr. Chair and honourable senators, for the invitation to discuss the Supplementary Estimates (B) for fiscal year 2016-17 for Indigenous and Northern Affairs Canada. I would like to draw the Members attention to a Deck entitled 2016-17 Supplementary Estimates (B) which I have tabled.

[*English*]

Turning to slide 2, Supplementary Estimates (B) includes initiatives totally $644.3 million and will bring total investment to the department to approximately $9.4 billion for 2016-17 to address the needs of indigenous people and northerners. These supplementary estimates are primarily accessing the first year of Budget 2016 investments that will support indigenous communities and the aspirations of indigenous peoples.

On slide 3, with respect to financial highlights, it should be noted that the net increase of $644.3 million is comprised of $435.4 million related to Budget 2016 investments, primarily for education and social development programs; $72.1 million related to specifically claim settlements and specific claim tribunal awards; $62.9 million to continue to fulfil Canada's legal obligations under the Indian Residential Schools Settlement Agreement; $53 million related to the settlement of indigenous childhood claims litigation; and $20.9 million for another initiatives, primarily related to the Nutrition North Program that my colleague just spoke to.

Senator Eaton: That is wonderful presentation you have brought us, but if you go right to the end, we won't have time to have any questions.

The Chair: Were you going to go through the whole brick?

Mr. Thoppil: No, I wasn't.

[*Traduction*]

En conclusion, les fonds demandés dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses aideront les ministères à s'occuper de priorités en matière de santé et permettront aux Canadiens d'être parmi ceux qui jouissent de la meilleure santé au monde.

Merci encore une fois de m'avoir invité parmi vous aujourd'hui. Je serai heureux de répondre à vos questions si vous en avez.

Le président : Merci, monsieur Larkin.

Monsieur Thoppil, je vous en prie, allez-y.

[*Français*]

Paul Thoppil, dirigeant principal des finances, Secteur du dirigeant principal des finances, Affaires autochtones et du Nord Canada : Monsieur le président et honorables sénateurs, je tiens à vous remercier de m'avoir invité à discuter du Budget supplémentaire des dépenses (B) des Affaires autochtones et du Nord Canada pour l'exercice 2016-2017. Je souhaite d'abord attirer l'attention des membres du comité sur la présentation intitulée Budget supplémentaire des dépenses (B) 2016-2017 que je vous ai transmise.

[*Traduction*]

Passons à la diapositive 2. Le Budget supplémentaire des dépenses (B) comprend des initiatives totalisant 644,3 millions de dollars et portera l'investissement total dans le ministère à environ 9,4 milliards de dollars pour l'exercice 2016-2017, dans le but de répondre aux besoins des Autochtones et des habitants du Nord. Ce Budget supplémentaire des dépenses concerne principalement les investissements prévus dans le budget de 2016 pour la première année au titre du soutien des collectivités autochtones et des aspirations de leurs membres.

Concernant la diapositive 3 et les faits saillants en matière de finances, il faut rappeler que l'augmentation nette de 644,3 millions de dollars comprend 435,4 millions pour les investissements du budget de 2016, principalement pour les programmes d'éducation et de développement social, 72,1 millions pour le règlement des revendications particulières et les décisions du Tribunal des revendications particulières, 62,9 millions pour continuer à remplir les obligations juridiques du Canada aux termes de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, 53 millions pour le règlement des litiges liés aux revendications portant sur la petite enfance des Autochtones, et 20,9 millions pour d'autres initiatives, principalement associées au programme Nutrition Nord, dont mon collègue vient de parler.

La sénatrice Eaton : Votre exposé était très intéressant, mais, si vous allez jusqu'au bout, nous n'aurons pas le temps de poser des questions.

Le président : Est-ce que vous allez passer à travers tout ça?

M. Thoppil : Non, pas du tout.

The Chair: You can do this all in five minutes? I know you're a master magician and you're able to do it in five minutes every other time, so I'm counting on you.

Mr. Thoppil: I'm counting on that, too.

Let's move over to page 4, which has the largest item. I think it's worth delving into a little bit. The largest item of these supplementary estimates is the $245.8 million required for supporting First Nations elementary and secondary education. These investments will address the immediate needs and pressures, as well as support long term transformation. First Nations and Inuit students will directly benefit from these investments, which will ensure levels of education comparable to other Canadian students.

Moving on to page 6, specific claims settlements. The second largest item in the supplementary estimates is related to a reprofiling of funds from previous years in order to maintain the integrity of the envelope to fund specific claims settlements. On page 6 are examples of what has been paid out so far this year.

On page 7, another item is the urgent investments in First Nations child and family services programs. This funding will be used to expand the prevention programming that is not there across all provinces, and provide additional capacity and resources for front-line service delivery on-reserve.

Consistent with my colleague from Health, page 8 refers to the funding required for the Indian Residential Schools Agreement so that we continue our obligations there.

[*Translation*]

The fifth item of $53 million will provide funding for Indigenous Childhood Claims Litigation for settlement of the *Anderson* class actions — Slide 9. Finally, the last few slides provide additional information pertaining to the key initiatives — including objectives, outcomes and statu, in Slides 10 to 24.

[*English*]

The supplementary estimates will enable us to continue to take the concrete steps necessary to address the needs of First Nations, Inuit, Metis and northerners.

[*Translation*]

I look forward to discussing any aspects of the Supplementary Estimates (B) with you. My colleagues and I welcome your questions regarding my presentation.

Le président : Est-ce que vous pouvez faire tout ça en cinq minutes? Je sais que vous êtes un maître magicien et que vous avez toujours pu le faire en cinq minutes. Alors je compte sur vous.

M. Thoppil : J'y compte bien, moi aussi.

Passons à la page 4, qui porte sur le poste le plus important. Je pense que ça vaut la peine de nous y plonger un peu. Le poste le plus important de ce budget supplémentaire est la somme de 245,8 millions de dollars demandée pour financer l'enseignement primaire et secondaire dans les collectivités autochtones. Ces investissements permettront de répondre aux besoins immédiats et d'atténuer les tensions tout en facilitant la transformation à long terme. Les élèves autochtones et inuits bénéficieront directement de ces investissements, qui permettront de veiller à ce qu'ils atteignent des niveaux d'instruction comparables à celui des autres élèves canadiens.

Passons à la page 6 et aux règlements des revendications particulières. Le deuxième poste le plus important du budget supplémentaire a trait au reprofilage des fonds des années antérieures dans le but de garantir l'intégrité du budget destiné aux règlements des revendications particulières. À la page 6, on trouve des exemples de ce qui a été versé jusqu'ici cette année.

À la page 7, il y a un autre poste important; ce sont les investissements urgents dans les programmes de services à l'enfance et à la famille destinés aux Premières Nations. Ces fonds serviront à élargir les programmes de prévention, qui n'existent pas dans toutes les provinces, et à améliorer la capacité et les ressources pour la prestation des services de première ligne dans les réserves.

À la page 8, il est question des fonds demandés pour l'application de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, dont vous a parlé mon collègue de Santé Canada.

[*Français*]

À la diapositive 9, les 53 millions de dollars prévus permettront de financer le règlement des litiges relatifs aux réclamations pour les expériences vécues dans l'enfance par les Autochtones dans le cadre du recours collectif *Anderson*. Enfin, les diapositives 10 à 24 fournissent d'autres renseignements sur les initiatives clés, y compris les objectifs, les résultats et leur état d'avancement.

[*Traduction*]

Le budget supplémentaire nous permettra de continuer à prendre les mesures concrètes qui conviennent pour répondre aux besoins des Premières Nations, des Inuits, des Métis et des résidants du Nord.

[*Français*]

Il me tarde de discuter de tous les aspects du Budget supplémentaire des dépenses (B) avec vous. Mes collègues ici présents et moi sommes disposés à répondre à vos questions concernant ma présentation.

[*English*]

The Chair: Thank you.

Who wants to present?

Wojo Zielonka, Chief Financial Officer and Senior Vice-President, Capital Markets, Canada Mortgage and Housing Corporation: It's a pleasure to be here on behalf of Canada Mortgage and Housing Corporation to discuss our Supplementary Estimates (B). I'm joined today by my colleagues Michel Tremblay, Senior-Vice President, Policy Research and Public Affairs; and Charles MacArthur, Senior Vice-President, Regional Operations and Assisted Housing. He is sitting in the back.

As the committee is aware from previous appearances by CMHC, Budget 2016 provided for new funding of $2.3 billion over two years to improve access to affordable housing for Canadians. Due to the timing of the budget, funding for the first year of these new commitments was not included in the 2016-2017 Main Estimates for CMHC. For this reason, earlier this year, CMHC sought parliamentary approval for additional expenditures of $1.07 billion through Supplementary Estimates (A). This is the amount allotted to CMHC for 2016-17 under the Social Infrastructure Fund.

This funding is being used to double federal investments under the investment in affordable housing. As well, targeted investments are being made to improve housing for low-income seniors, to build and renovate shelters for victims of family violence, to repair and retrofit existing social housing units, to address unique housing challenges in the North and in Inuit communities, and to improve living conditions on reserves.

A decision was subsequently made to transfer $35 million of this amount, which was earmarked for Inuit housing, to Indigenous and Northern Affairs Canada. Through the Supplementary Estimates (B), CMHC is seeking parliamentary approval for four additional measures.

First, the government has decided to proceed with the prepayment flexibilities announced in Budget 2015.

[*Translation*]

This measure allows co-operative and non-profit social housing providers to prepay long-term, non-renewable mortgages held with CMHC without penalty. This new flexibility offers eligible housing providers the opportunity to lower their debt payments, finance repairs with private capital or leverage their land assets for further development.

[*Traduction*]

Le président : Merci.

Qui veut prendre la parole?

Wojo Zielonka, chef des finances et premier vice-président, Marchés financiers, Société canadienne d'hypothèques et de logement : C'est un plaisir pour moi d'être ici au nom de la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour discuter du Budget supplémentaire des dépenses (B). Je suis accompagné aujourd'hui par mes collègues Michel Tremblay, premier vice-président, Politiques, Recherche et Relations publiques, et Charles MacArthur, premier vice-président, Activités régionales et aide au logement. Il est assis à l'arrière.

Comme la SCHL l'a mentionné lors de présences antérieures devant le comité, le budget de 2016 prévoyait un nouveau financement de 2,3 milliards de dollars sur deux ans pour donner aux Canadiens un meilleur accès à des logements abordables. À cause du moment où le budget a été déposé, le financement pour la première année de ces nouveaux engagements n'a pas été inclus dans le Budget principal des dépenses de 2016-2017 de la SCHL. C'est pourquoi la SCHL a, plus tôt cette année, cherché à obtenir une approbation parlementaire pour des dépenses additionnelles de 1,07 milliard de dollars au moyen du Budget supplémentaire des dépenses (A). Il s'agit du montant qui avait été alloué à la SCHL pour 2016-2017 dans le cadre du Fonds consacré à l'infrastructure sociale.

La SCHL utilise actuellement ce financement pour doubler les investissements fédéraux dans le cadre de l'Investissement dans le logement abordable. En plus, elle fait des investissements ciblés pour améliorer le logement des aînés à faible revenu, construire et rénover des maisons d'hébergement pour les victimes de violence familiale, réparer et améliorer l'efficacité énergétique des logements sociaux existants, régler les problèmes uniques de logement dans le Nord et dans les communautés inuites, et améliorer les conditions de logement dans les réserves.

Par la suite, la décision a été prise de transférer 35 millions de ce montant, qui était destiné au logement des Inuits, à Affaires autochtones et du Nord Canada. La SCHL demande l'approbation parlementaire de quatre mesures additionnelles par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B).

Premièrement, le gouvernement a décidé d'aller de l'avant avec les assouplissements des modalités de remboursement anticipé annoncés dans le budget de 2015.

[*Français*]

Cette mesure permet aux coopératives d'habitation et aux fournisseurs de logements sociaux sans but lucratif qui ont contracté des prêts hypothécaires à long terme non renouvelables auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement de rembourser leurs prêts par anticipation sans payer de pénalité. Ce nouvel assouplissement offre aux fournisseurs de logements admissibles la possibilité de réduire leurs remboursements de

[*English*]

CMHC Supplementary Estimates (B) includes $50 million for the first year of the prepayment flexibilities, which have a total funding commitment of $150 million over four years.

We're also seeking an additional $13.1 million this fiscal year to deliver the new Affordable Rental Innovation Fund. The fund that was announced in Budget 2016 was launched by our minister, the Honourable Jean-Yves Duclos, on September 30. The goal of the $200 million fund is to encourage new funding models and innovative building techniques in the rental housing sector. We're looking for unique ideas that will revolutionize the sector moving forward. The fund is expected to help create up to 4,000 new affordable units over five years and will reduce reliance on long-term government subsidies.

Budget 2016 also included $30 million over three years to help close to 400 homeowners in certain regions of Quebec who have experienced significant structural damage due to the presence of pyrrhotite in the concrete of foundations. The Supplementary Estimates (B) includes $10 million in funding for the first year of this measure. The funding is being delivered by the province through an existing program of the Société d'habitation du Québec.

Finally, we're seeking $5 million for 2016-17 to increase funding for the Housing Internship Initiative for First Nations & Inuit Youth. This is CMHC's allocation from the $165 million in new funding for the Youth Employment Strategy included in Budget 2016. This funding will bring our total allocation for 2016-17 to 6 million, which will support approximately 625 internships for First Nations and Inuit youth.

I would also like to update the committee on our work to support the development of a National Housing Strategy. As the Government of Canada's policy adviser on housing, CMHC recently led an extensive fourth-month process to consult Canadians, housing experts and stakeholders, indigenous communities and others on innovative approaches to improve housing outcomes for all Canadians.

dettes, de financer des travaux de réparation grâce à des capitaux privés ou d'utiliser leurs biens fonciers pour construire d'autres logements.

[*Traduction*]

Le Budget supplémentaire des dépenses (B) de la SCHL comprend 50 millions de dollars pour la première année de l'assouplissement visant le remboursement anticipé, dont l'engagement total de fonds s'établit à 150 millions de dollars sur quatre ans.

Nous demandons aussi 13,1 millions de plus au cours du présent exercice financier pour l'administration du nouveau Fonds d'innovation pour le logement locatif abordable. Le fonds, qui a été annoncé dans le budget de 2016, a été lancé le 30 septembre fonds de 200 millions de dollars est d'encourager la mise au point de nouveaux modèles de financement et de techniques de construction novatrices dans le secteur du logement locatif. Nous sommes à la recherche d'idées uniques qui transformeront complètement le secteur. Le fonds devrait permettre de créer jusqu'à 4 000 logements abordables sur cinq ans et réduira la dépendance aux subventions gouvernementales à long terme.

Le budget de 2016 incluait aussi 30 millions de dollars sur trois ans pour aider près de 400 propriétaires-occupants dans certaines régions du Québec dont les maisons ont subi des dommages structuraux importants en raison de la présence de pyrrhotite dans le béton des fondations. Le Budget supplémentaire des dépenses (B) comprend 10 millions de dollars pour la première année de cette mesure. Les fonds sont versés par la province au moyen d'un programme existant de la Société d'habitation du Québec.

Enfin, nous demandons 5 millions de dollars pour l'exercice 2016-2017 dans le but d'augmenter le financement de l'Initiative de stages en habitation pour les jeunes des Premières Nations et les jeunes Inuits. Il s'agit de la part du nouveau financement de 165 millions de dollars de la Stratégie emploi jeunesse, prévu dans le budget de 2016, qui a été attribué à la SCHL. Cette somme portera l'affectation totale pour 2016-2017 à 6 millions de dollars, ce qui permettra à environ 625 jeunes Inuits et des Premières Nations de suivre des stages en habitation.

J'aimerais aussi informer le comité de l'avancement de nos travaux à l'appui de l'élaboration d'une Stratégie nationale sur le logement. À titre de conseillère du gouvernement en matière de logement, la SCHL a récemment dirigé une vaste initiative de quatre mois, pendant laquelle elle a consulté les Canadiens, des spécialistes et intervenants, des communautés autochtones et d'autres parties sur des approches novatrices susceptibles d'améliorer les résultats en matière de logement pour tous les Canadiens.

[*Translation*]

We also consulted people who live with housing challenges every day by holding focus groups with homeless people, newcomers, low-income Canadians, seniors and people with disabilities, to name a few.

[*English*]

The results of the consultations were released by our minister, the Honourable Jean-Yves Duclos, on November 22, National Housing Day in Canada. The *What We Heard* report is available online at letstalkhousing.ca.

The government is committed to releasing a comprehensive National Housing Strategy in 2017. CMHC will continue to support Minister Duclos in the development and implementation of the strategy, which has been richly informed by thousands of Canadians across the country, including experts in the field, stakeholders and vulnerable Canadians.

Thank you again for the opportunity to be here. My colleagues and I would be pleased to answer any questions the committee may have.

Senator Eaton: Thank you, gentlemen. It's always interesting to see all of you. Let's go to affordable housing social infrastructure for $25.5 million for indigenous, northern and Inuit housing.

I'm just wondering, will those houses be built to code? I've asked that question in years past, and the answer has always been, "No, we're not allowed on reserves." So because this is Inuit housing, would that considered a reserve and would they be built to code?

Mr. Thoppil: This is the first time in a while whereby, instead of CMHC, the money is going to the entities themselves that will be delivering the homes. This is in response to the fact that they want to deliver it themselves. So the money is going to Makivik Corporation, the Inuvialuit Regional Corporation and the Nunatsiavut government. They will be taking that funding and doing the construction for their communities.

Senator Eaton: Which I think is wonderful, but the Library of Parliament has given me a figure of almost $30 billion that we've spent on indigenous housing since 1996. I'm wondering why everybody, given that sum of money, doesn't live in a nice, warm, comfortable house. You and I have had these discussions in the past where they have not been built to code. Now that you're handing the money over to these entities, is there going to be some kind of accountability? Are they going to be built to code, or are we just going to give people the money and walk away?

[*Français*]

Nous avons aussi consulté des personnes confrontées chaque jour à des problèmes de logement, en organisant des groupes de discussion avec des sans-abri, des nouveaux arrivants, des Canadiens à faible revenu, des personnes âgées et des personnes handicapées, entre autres.

[*Traduction*]

Les résultats des consultations ont été rendus publics par notre ministre, l'honorable Jean-Yves Duclos, le 22 novembre, Journée nationale de l'habitation au Canada. Le rapport intitulé *Ce que nous avons entendu* est accessible en ligne sur le site parlonslogement.ca.

Le gouvernement s'est engagé à diffuser une Stratégie nationale sur le logement détaillée en 2017. La SCHL continuera d'appuyer le ministre Duclos pendant l'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie, qui aura été abondamment alimentée et éclairée par les commentaires reçus de milliers de Canadiens partout au pays, y compris des experts dans le domaine, des intervenants et des Canadiens vulnérables.

Merci encore de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à vous. Mes collègues et moi serons heureux de répondre aux questions que pourrait avoir le comité.

La sénatrice Eaton : Merci, messieurs. C'est toujours intéressant de vous rencontrer tous. Parlons des 25,5 millions de dollars destinés à l'infrastructure sociale et au logement abordable pour les collectivités autochtones, inuites et du Nord.

Je me demandais si ces habitations seront construites selon le code du bâtiment? J'ai posé la question dans les années passées, et on m'a toujours répondu : « Non, dans les réserves, on n'a pas le droit. » Donc, comme il s'agit d'habitations pour les Inuits, est-ce qu'on considère que c'est une réserve et est-ce que les habitations seraient construites selon le code du bâtiment?

M. Thoppil : C'est la première fois depuis longtemps que l'argent, au lieu de passer par la SCHL, est versé directement aux entités qui livreront les habitations. La raison en est que les collectivités veulent s'occuper elles-mêmes de livrer les habitations. Donc l'argent va à la Société Makivik, à la Société régionale Inuvialuite et au gouvernement du Nunatsiavut. Ce sont eux qui recevront l'agent et s'occuperont de la construction d'habitations dans leurs collectivités.

La sénatrice Eaton : Et je pense que c'est une excellente chose, mais la Bibliothèque du Parlement m'a fourni des renseignements selon lesquels nous aurions dépensé près de 30 milliards de dollars pour le logement dans les collectivités autochtones depuis 1996. Je me demandais, étant donné cette somme, pourquoi tout le monde n'a pas une jolie maison, chaude et confortable. Vous et moi avons déjà eu ce genre de discussion, et le problème était que les habitations n'étaient pas construites selon le code du bâtiment. Maintenant que vous allez verser de l'argent à ces entités, est-ce

Mr. Thoppil: These aren't on reserve because they're north of 60, so it's different. And these entities have a strong track record of delivery. What I have provided you with, on page 14 of the deck, is some photos of their track record in terms of construction of units. You will see that they look good.

Senator Eaton: They look good, but have the rooves been put on properly and are the windows double glazed. I'm sorry to keep asking these questions, but every year we spend huge amounts of money on First Nations housing or on Inuit housing, and we don't get answers.

Mr. Thoppil: We're transferring it to the entities, which are northern entities, and are going to be developing these homes, which are essentially adapted to northern conditions.

Senator Eaton: And the department knows that.

Mr. Thoppil: Correct.

Senator Eaton: If I build a house in downtown Toronto, I'm inspected constantly and have to pass inspections. Will they be inspected the way a house in downtown Toronto would be?

Mr. Thoppil: These entities do the inspections.

Senator Eaton: So it's not the same standards that I have to go through. If I employ a contractor, he still has to go by a standard of construction. So you're handing this money over to these entities, which you could say, for all intents and purposes, are contractors.

Mr. Thoppil: No, they're not the same. They're not contractors because they are part of a government that is delivering to their community.

Senator Eaton: Fine. But because it's Canadian taxpayer money, don't you think there should be some standards of code, some standards of accountability?

Mr. Thoppil: I believe that when we transfer the monies to them and they are the entities that are delivering on behalf of their communities, the accountability is there, both to the community and to the taxpayer, for the monies that are delivered.

Senator Eaton: So you won't come back here in five years' time and ask us for more money because they're living in terrible conditions.

Mr. Thoppil: I think that the housing stock in the North is probably the worst in the country, and that is due to very adverse weather conditions, as well as the design.

qu'on a prévu une certaine forme d'imputabilité? Est-ce que ces habitations vont être construites selon le code du bâtiment ou est-ce qu'on va donner de l'argent sans vérifier?

M. Thoppil : Il ne s'agit pas de réserves, parce qu'ils sont au nord du 60e parallèle. Donc c'est différent. Et ces entités ont des antécédents solides. Voyez, à la page 14, quelques photos des unités d'habitation qu'ils ont construites. Vous pouvez constater qu'elles sont en très bon état.

La sénatrice Eaton : Effectivement, mais est-ce que les toitures ont été installées correctement et est-ce que les fenêtres ont un double vitrage? Excusez-moi d'insister, mais, chaque année, nous versons énormément d'argent pour le logement dans les collectivités autochtones et inuites, et on n'obtient pas de réponses à nos questions.

M. Thoppil : Nous transférons cet argent aux entités, et ce sont des entités du Nord, qui vont construire ces habitations, et ces logements sont essentiellement adaptés aux conditions nordiques.

La sénatrice Eaton : Et le ministère le sait.

M. Thoppil : C'est bien ça.

La sénatrice Eaton : Si je fais construire une maison au centre-ville de Toronto, on va faire des inspections constantes, et il faudra que j'obtienne une approbation. Est-ce qu'il y aura des inspections comme il y en a à Toronto?

M. Thoppil : Ce sont ces entités qui font les inspections.

La sénatrice Eaton : Alors on ne parle pas des mêmes normes. Si j'engage un entrepreneur, il doit se plier aux normes de construction en vigueur. Donc, vous donnez de l'argent à ces entités, qui, pour ainsi dire et à toutes fins utiles, sont des entrepreneurs.

M. Thoppil : Non, ce n'est pas la même chose. Ce ne sont pas des entrepreneurs puisqu'elles font partie d'un gouvernement qui fournit la collectivité.

La sénatrice Eaton : Si vous voulez, mais, comme il s'agit de l'argent des contribuables canadiens, ne pensez-vous pas qu'il devrait y avoir des normes de construction et certaines normes d'imputabilité?

M. Thoppil : Je crois que, quand on leur transfère l'argent et qu'il y a des entités responsables de l'exécution au nom de leurs collectivités, il y a imputabilité, aussi bien à l'égard de la collectivité que des contribuables.

La sénatrice Eaton : Donc vous ne viendrez pas, dans cinq ans, nous demander encore de l'argent parce que ces gens vivent dans des conditions épouvantables.

M. Thoppil : Je pense que les logements, dans le Nord, sont probablement dans le pire état, comparativement au reste du pays, à cause des conditions météorologiques très dures et à cause de leur conception.

Senator Eaton: I don't disagree with any of that. I don't want any Canadian to live in appalling circumstances. All I'm saying is that if we're going to give them housing or pay for the housing, shouldn't it be built to the same high standard that Canadians south of 60, off reserve, have to go through?

Mr. Thoppil: I think it's important that the entities that are northern have an opportunity to build it according to the conditions that the occupants will be living in in the North. So I'm very excited about the opportunity that these entities will have.

Senator Eaton: So you don't care about the standards. You're going to give them the money, and if their standards aren't met, that's not our concern. That is what you're telling me very tactfully.

Mr. Thoppil: I think there is an accountability that's there between the northern governments and their communities.

The Chair: If I could just interject, I'm not trying to defend Mr. Thoppil, but if you remember last year, we had the Canadian research group that got about $30 million. We had the heads in. This was a new program set up in the last year and a half. I understood them to say that there are different building standards in the North because the conditions are completely different. What they are trying to do is to get the involvement of the northerners, in conjunction with some of the southerners that are up there, and build to the right code for that particular area.

Mr. Thoppil, I'm not trying to put words in your mouth, but isn't the situation slightly different in the Far North than for the indigenous population at the 55th to 65th parallel?

Senator Eaton: I don't disagree with that. I think they should be built to the climatic circumstances they're living in. I'm sure the national codes would know what to look for, and we, once again, are handing money to local entities that don't have any kind of national standards, whether it's built in southern Ontario or Nunavut. They're not subject to what we're subject to. That's all.

The Chair: Mr. Thoppil, any comment on that? Are there reports on a yearly basis in terms of the status of where that money goes, or is it basically that once you give them the money, it's in their hands and they're responsible to face their local communities in terms of what they do? Is that the deal?

Mr. Thoppil: INAC has a regional office network. Part of their job is also to be that relationship and liaison with the entities that do the work. They do site visits as part of the money transfer, and so there will be, as part of that process, a review of the work that was accomplished for the money that was transferred.

La sénatrice Eaton : Je ne dis pas le contraire. Je ne veux pas que des Canadiens vivent dans des conditions lamentables. Tout ce que je dis, c'est que, si nous leur donnons des logements ou de l'argent pour des logements, est-ce que ces habitations ne devraient pas être construites selon les mêmes normes que celles que les Canadiens qui habitent au sud du 60e parallèle, en dehors des réserves, doivent respecter?

M. Thoppil : Je pense qu'il est important que les entités du Nord aient la possibilité de les construire en fonction des conditions dans lesquelles les occupants vivront dans le Nord. Je suis donc heureux que ces entités aient cette possibilité.

La sénatrice Eaton : Donc, les normes, ça vous est égal. Vous allez leur donner de l'argent, et, si les normes ne sont pas respectées, ce n'est pas votre problème. C'est ce que vous êtes en train de me dire avec beaucoup de tact.

M. Thoppil : Je pense qu'il y a des rapports d'imputabilité entre les gouvernements du Nord et leurs collectivités.

Le président : Permettez que j'intervienne. Je n'essaie pas de défendre le point de vue de M. Thoppil, mais, si vous vous rappelez, l'année dernière, un groupe de recherche canadien a reçu environ 30 millions de dollars. C'était un nouveau programme, élaboré dans la dernière année et demie. Je crois qu'ils ont dit que les normes de construction sont différentes dans le Nord parce que les conditions y sont complètement différentes. Ce qu'ils essaient de faire, c'est d'obtenir la participation des gens du Nord, et de certains membres de collectivités du Sud qui habitent dans le Nord, pour élaborer le code qui convient à cette région.

Monsieur Thoppil, je ne veux pas parler pour vous, mais est-ce que la situation n'est pas un peu différente dans le Grand Nord de ce qu'elle est pour les Autochtones résidant entre le 55e et le 65e parallèles?

La sénatrice Eaton : Je ne dis pas le contraire. Je pense que ces habitations doivent être construites en fonction des conditions climatiques. Je suis sûre que les codes nationaux permettraient de savoir ce qu'il faut faire, mais, une fois encore, nous donnons de l'argent à des entités locales qui n'appliquent pas de normes nationales, qu'on parle de construire en Ontario ou au Nunavut. Elles ne sont pas assujetties aux normes que nous devons respecter. C'est tout.

Le président : Monsieur Thoppil, est-ce que vous avez quelque chose à dire à ce sujet? Est-ce qu'il existe des rapports annuels sur l'utilisation de l'argent ou est-ce qu'on donne simplement l'argent à ces entités et qu'elles sont ensuite responsables devant leurs collectivités locales pour ce qui est de l'exécution? Est-ce que c'est comme ça que ça fonctionne?

M. Thoppil : Le ministère des Affaires autochtones et du Nord a un réseau de bureaux régionaux. Ils ont entre autres pour fonction de garder le contact avec les entités chargées du travail. Ils font des visites sur place dans le cadre du transfert de fonds et, donc, ils examinent le travail exécuté grâce à l'argent transféré.

The Chair: Does their local government report in to Indigenous and Northern Affairs Canada or CMHC, to support Senator Eaton's questions? Because there needs to be some form of a contact somewhere, where there's a report that goes in and people know the success of what has been accomplished. I think Senator Eaton has a pretty reasonable question.

Mr. Thoppil: In terms of what's happening up North, we will engage with them to ensure that the number of homes that are to be built will be built, and we have a different process on reserve for the housing that's proposal-based that will ensure that the entities receiving the money deliver according to what's been agreed to up front.

The Chair: Senator Eaton, one more question for you?

Senator Eaton: No, I just want to finish with a comment. They won't have to be built to the same standards that any other provincial government, any other city government — no other standards. They'll be accountable in the sense that, yes, they put up these houses, but they won't have to look at the rooves or how deep the basements are. None of that matters, is what you're saying.

The Chair: Mr. Smith, do you have an answer for Senator Eaton?

David Smith, Acting Director General, Community Infrastructure Branch, Regional Operations Sector, Indigenous and Northern Affairs Canada: I can speak to on reserves south of 60.

The way the program is delivered is a proposal-based program. A community would submit a proposal, for example, for a six-plex and funding would be supported for that specific project. The community needs to build the asset based on the provincial codes that are inclusive of federal codes. There will be certain variations from regions, for example in B.C., where there are earthquakes.

Senator Eaton: I understand that completely. Is this a new thing that they are inspected and they're built to code? Last year they didn't have to be.

Mr. Smith: All targeted funds are based on specific outcomes. If you speak to the A-base program, which is our core funding, the portion for housing is given to the core funding, but the new funding under Budget 2016 it's all proposal-based. Before the final payments, because payments are done on disbursements based on certain milestones, the First Nation community needs to submit a certificate of construction, highlighting that the building was built to code, was certified, and has to be recognized by a certified individual who has that expertise.

Senator Eaton: That's nice to hear. Thank you.

Le président : Pour en revenir aux questions de la sénatrice Eaton, est-ce que l'administration locale rend des comptes au ministère des Affaires autochtones et du Nord ou à la SCHL? Parce qu'il doit y avoir une forme de contact quelque part; il faut bien qu'il y ait un rapport pour qu'on sache ce qui a été fait et si c'est efficace. Je pense que la question de la sénatrice Eaton est parfaitement raisonnable.

M. Thoppil : Ce qui se passe dans le Nord, c'est que nous travaillons avec eux pour nous assurer qu'on construit effectivement le nombre d'habitations prévues, et il y a un système différent dans les réserves : c'est basé sur des propositions qui permettront de veiller à ce que les entités qui reçoivent de l'argent livrent ce qui a été convenu.

Le président : Madame la sénatrice Eaton, une autre question pour vous?

La sénatrice Eaton : Non, mais je veux simplement terminer par un commentaire. Ils ne sont pas obligés de construire selon les mêmes normes que celles qui s'appliquent à toutes les autres provinces, à toutes les autres municipalités. Il n'y a pas de normes. Ils sont imputables, oui, dans le sens où ils doivent construire ces habitations, mais ils ne sont pas obligés de vérifier les toitures ou la profondeur des fondations. Ce que vous dites, c'est que ça ne compte pas.

Le président : Monsieur Smith, avez-vous une réponse pour la sénatrice Eaton?

David Smith, directeur général intérimaire, Direction générale des infrastructures communautaires, Secteur des opérations régionales, Affaires autochtones et du Nord Canada : Je peux parler des réserves situées au sud du 60e parallèle.

Le programme fonctionne sur la base de propositions. Une collectivité fait une proposition, par exemple, pour la construction d'une habitation à six logements, et des fonds seront attribués à ce projet. La collectivité doit construire dans le respect des normes provinciales, qui incluent les normes fédérales. Il y a des variations régionales, par exemple, en Colombie-Britannique, parce que la province est exposée aux tremblements de terre.

La sénatrice Eaton : Je comprends tout à fait. Est-ce que c'est quelque chose de nouveau qu'il y ait des inspections et qu'on doive construire selon des normes? L'année dernière, ce n'était pas le cas.

M. Smith : Tous les fonds ciblés doivent donner lieu à des résultats spécifiques. Si on parle du budget des services votés, qui est notre financement de base, le logement fait partie du financement de base, mais, dans le budget de 2016, tout est fonction de propositions. Avant que le paiement final soit effectué, parce que les paiements sont échelonnés en fonction de jalons, la collectivité autochtone doit soumettre un certificat de construction indiquant que l'habitation a été construite selon le code du bâtiment, qu'elle est certifiée et qu'elle l'est par un professionnel agréé doté de l'expertise nécessaire.

La sénatrice Eaton : C'est bon à savoir. Merci.

Senator Marshall: I have questions for each department, but my first question is for Indigenous and Northern Affairs.

I want to talk about the funding for the specific claims settlement, the $72.1 million. The reason I'm asking about it is because it seems to relate to Mr. Ferguson's audit report that was released yesterday. He was quite critical of the department. I'm wondering if you could talk about what the funding is for in the context of his findings when he did an audit of the program. I'm looking for things such as how many claims are outstanding and how long it's going to take to process them and also what the department is going to do to rectify the problems identified by the Auditor General.

He used strong terms. He mentioned a failure of leadership beyond unacceptable. He's exasperated that auditors flag problems and make recommendations, yet they're never fixed. Then he said that Indigenous and Northern Affairs Canada did not adequately manage the resolution of First Nations specific claims.

Could you just talk about the $72.1 million in the context of his findings?

Mr. Thoppil: Thank you, senator, for the question.

The amount of money that we've asked for, as I said in my opening remarks, is reprofiled from a previous year in order to maintain the integrity of the envelope in order to deal with the claims that are in existence. In terms of the current inventory, as of March 31, 2016, there are about 351 claims of which 134 are under assessment, and there are about 217 claims under a negotiation.

It's very important that that money is maintained in terms of the integrity of that pot. As those claims are negotiated or settled and go to the tribunal for which an award is given, there is a pot of funds available.

Senator Marshall: Is the $72.1 million sufficient to process the 351 claims, or is that being overly optimistic?

Mr. Thoppil: That's a good question. There is a constant review of that.

As part of the response in terms of your question relating to the Auditor General's comments of yesterday, the department agrees with the comments. In fact, before the AG's report came out some months ago, the minister had desired a review and a reform. We are in the middle of a collaboration effort with the Assembly of First Nations to work together on reviewing of the business process issues that were identified in the AG's report in order to figure out a way to address the findings that the AG announced yesterday.

La sénatrice Marshall : J'ai des questions pour chaque ministère, mais la première s'adresse à Affaires autochtones et du Nord.

Je voudrais qu'on parle du financement des règlements des revendications particulières, les 72,1 millions de dollars. Je pose la question parce qu'il me semble que c'est lié au rapport d'audit de M. Ferguson, publié hier. Il s'est montré très critique à l'égard du ministère. Je me demandais si vous pourriez nous parler de ce à quoi ces fonds vont servir compte tenu des conclusions qu'il a tirées de son audit du programme. Je voudrais savoir, par exemple, combien de revendications sont encore en suspens et combien de temps il va falloir pour les traiter. Je voudrais aussi savoir ce que le ministère a l'intention de faire pour résoudre les problèmes circonscrits par le vérificateur général.

Il a employé des termes forts. Il a parlé d'échec du leadership au-delà de l'inacceptable. Il est exaspéré du fait que des vérificateurs signalent des problèmes et fassent des recommandations sans que jamais rien ne soit réglé. Et il dit qu'Affaires autochtones et du Nord Canada n'a pas géré correctement le règlement des revendications particulières des Premières Nations.

Est-ce que vous pourriez simplement nous parler de ces 72,1 millions de dollars compte tenu des conclusions du vérificateur général?

M. Thoppil : Merci de votre question, madame la sénatrice.

Comme je l'ai expliqué dans mes remarques préliminaires, les fonds que nous avons demandés sont reprofilés par rapport à l'année précédente afin de garantir l'intégrité du budget et l'inventaire actuel, au 31 mars 2016, il y avait environ 351 revendications, dont 134 en cours d'évaluation, et il y a environ 117 revendications en cours de négociation.

L'intégrité de ce budget est très importante. Des fonds restent disponibles à mesure que ces revendications sont négociées ou réglées et donnent lieu à une décision judiciaire.

La sénatrice Marshall : Est-ce que les 72,1 millions de dollars suffiront pour régler les 351 revendications ou est-ce que ce n'est pas un peu trop optimiste?

M. Thoppil : Bonne question. On réexamine tout le temps la situation.

Pour répondre à votre question au sujet des commentaires du vérificateur général publiés hier, le ministère est d'accord avec ses conclusions. En fait, avant la publication du vérificateur général, il y a quelques mois, le ministre voulait un examen et une réforme. Nous sommes en pleine période de collaboration avec l'Assemblée des Premières Nations pour examiner ensemble les problèmes de gestion circonscrits dans le rapport du vérificateur général et pour déterminer les mesures à prendre compte tenu de ses recommandations.

Senator Marshall: How old would those 351 claims be? I'd like to know on average and how old the oldest is. I'm getting the impression from the Auditor General's report some could be 10 years old or more. How old would those claims be?

Mr. Thoppil: Unfortunately I don't have information at my disposal right now, but I could provide that subsequently.

Senator Marshall: I'd like to know.

Mr. Thoppil: I should say that since 2007 until now 134 specific claims have been resolved, and we've paid out over $2.2 billion to First Nations in compensation associated with those claims.

Senator Marshall: The 351 claims won't be settled this year. They're going to be going into future years.

Mr. Thoppil: That's correct.

Senator Marshall: But you're saying that the $72.1 million was reprofiled. Is that because it takes the department longer to process them? You didn't use the money and that's why it's being reprofiled?

Mr. Thoppil: The process currently in place is staged and has to go through a number of phases in terms of historical research validation and so on, and then we try to see whether there are opportunities for negotiation. All of that, just the historical research phase, can take three to four years to validate the claim. So of course the integrity of that fund has to be maintained over fiscal years, and that's why you see the reprofiling request.

Senator Marshall: Is the entire $72.1 million all reprofiled money?

Mr. Thoppil: That's correct.

Senator Marshall: There's no new money there.

Mr. Thoppil: That's correct.

The Chair: To answer Senator Marshall's other question, Mr. Thoppil, what's your average historical claim size? That will help us focus in on how much money is needed.

Mr. Thoppil: It really varies by claim, senator. There is no average, per se. You have to take each claim on its own merits, and they vary significantly.

The Chair: CMHC probably has a horizontal relationship and gives money out to all of these people, and we'd like to understand how the horizontal relationship works amongst the three groups. Just keep that in the back of your minds.

Senator Ataullahjan: My first question is for the Department of Indian Affairs and Northern Development.

In your Supplementary Estimates (A), it is noted that your department requested an additional $245 million approximately for investment in the First Nations elementary and secondary

La sénatrice Marshall : De quand datent ces 351 revendications? J'aimerais savoir leur moyenne d'âge et l'âge de la plus ancienne. J'ai l'impression, à lire le rapport du vérificateur général, que certaines d'entre elles ont 10 ans ou plus. Ce serait de quel ordre?

M. Thoppil : Malheureusement, je n'ai pas cette information en main, mais je pourrais vous la fournir plus tard.

La sénatrice Marshall : Oui, j'aimerais bien savoir.

M. Thoppil : Je dirais que, depuis 2007, on a réglé 134 revendications particulières et on a versé aux Premières Nations plus de 2,2 milliards de dollars en compensations associées à ces revendications.

La sénatrice Marshall : Les 351 revendications ne seront pas réglées cette année. Elles le seront dans les prochaines années, n'est-ce pas?

M. Thoppil : C'est exact.

La sénatrice Marshall : Mais vous dites que les 72,1 millions ont été reprofilés. Est-ce que c'est parce qu'il faut plus de temps au ministère pour les traiter? Vous n'avez pas utilisé cet argent, et c'est pour ça qu'il est reprofilé?

M. Thoppil : Le traitement en cours est échelonné et doit passer par un certain nombre d'étapes pour que les revendications soient validées par la recherche historique, et ensuite, on essaie de voir s'il y a moyen de négocier. Tout ça, simplement l'étape de validation historique, peut prendre trois ou quatre ans. Et, donc, évidemment, il faut garantir l'intégrité de ces fonds d'un exercice à l'autre, et c'est pour cette raison que vous voyez une demande de reprofilage.

La sénatrice Marshall : Est-ce que c'est le montant total de 72,1 millions de dollars qu'il faut reprofiler?

M. Thoppil : Oui.

La sénatrice Marshall : Il n'y a pas de nouveau budget.

M. Thoppil : Non.

Le président : Pour répondre à l'autre question de la sénatrice Marshall, monsieur Thoppil, quelle est l'importance moyenne d'une revendication historique? Ça nous aiderait à comprendre de combien d'argent on a besoin.

M. Thoppil : C'est très variable, monsieur le sénateur. Il n'y a pas vraiment de moyenne. Il faut y aller au cas par cas, et c'est très variable.

Le président : La SCHL a probablement des relations horizontales et distribue de l'argent à tous ces gens, et nous aimerions comprendre comment fonctionnent ces relations horizontales entre les trois groupes. Pensez à ça.

La sénatrice Ataullahjan : Ma première question s'adresse au ministère des Affaires autochtones et du Nord.

Dans le Budget supplémentaire des dépenses (A), on voit que votre ministère a demandé une somme supplémentaire d'environ 245 millions de dollars pour investir dans l'enseignement primaire

education. Being that education is primarily a provincial responsibility, could you please tell me on the scope of this investment how many First Nations communities will benefit from this investment? Do you have any numbers of enrolments for elementary and secondary schoolchildren in these First Nations communities?

Mr. Thoppil: Thank you, senator. Slide 4 of the deck tries to provide you with the answers to some of your questions.

There are approximately 108,000 students both on and off reserve who will benefit from this funding. The funding for 2016-17 is broken down as follows: $55 million for language and culture; $115.5 million for special needs; $20 million for literacy and numeracy; $6 million for the Martin Aboriginal Education Initiative; and $7.5 million for innovation, research, measurement and evaluation.

There is some money to commence what we'd like to do, which is transformation of the education systems towards school board systems, and another $35 million to address other immediate funding needs. That's the breakdown for that.

Senator Ataullahjan: It's approximately 108,000 students.

Mr. Thoppil: About 70,000 are on reserve. Depending on the First Nation community, they send to neighbouring schools off reserve and so on. There's constant movement back and forth, but the total population is 108,000.

Senator Ataullahjan: Health Canada requested an additional $1.3 million to expand the Nutrition North Canada Program that is meant to support northern and isolated communities — I think you said 43 isolated communities. So Indigenous and Northern Affairs Canada has also requested almost $27 million for the same program. Why are your two respective departments seeking funds for the same program? What are the roles of Health Canada and Indigenous and Northern Affairs Canada?

Sony Perron, Senior Assistant Deputy Minister, First Nations and Inuit Health Branch, Health Canada: Thank you for the question. It is going to help me address a point the chair made about "horizontality" between the two departments.

Nutrition North is made of two components. One is the subsidy that goes to the retailer to bring down the cost of food in northern communities. The second portion, which is smaller, is the nutrition education component. It's more a public health approach to support northerners to make the right choices in terms of good food to use in their nutrition.

The small funding that goes to Health Canada is directed toward community-level activity that will include kitchen classes, breakfasts at schools, and activities to bring families and kids to make right choice in terms of food. The food subsidies are also directed to some of the products that are considered good and nutritious foods, but somehow you need a promotion element to encourage families to take these kinds of choices.

et secondaire des Premières Nations. Comme l'éducation est principalement du ressort des provinces, est-ce que vous pourriez nous donner une idée de la portée de cet investissement, autrement dit à combien de collectivités autochtones est-ce que cet investissement profitera? Est-ce que vous avez des chiffres sur les effectifs scolaires primaires et secondaires dans ces collectivités?

M. Thoppil : Merci, madame la sénatrice. La diapositive 4 fournit des éléments de réponse à certaines de vos questions.

Il y a environ 108 000 élèves dans les réserves et hors réserve qui profiteront de cet investissement. Le budget prévu pour 2016-2017 se répartit comme suit : 55 millions pour la langue et la culture, 115,5 millions pour les besoins spéciaux, 20 millions pour la littératie et la numératie, 6 millions pour l'Initiative d'éducation autochtone Martin, et 7,5 millions pour l'innovation, la recherche, la mesure et l'évaluation.

Il y a un peu d'argent pour commencer ce que nous voulons faire, qui est la transformation du système d'éducation pour passer à un système de conseils scolaires, et 35 millions pour répondre à d'autres besoins immédiats. C'est réparti comme ça.

La sénatrice Ataullahjan : On parle d'environ 108 000 élèves, n'est-ce pas?

M. Thoppil : Il y en a environ 70 000 dans des réserves. Selon les collectivités, les enfants vont à l'école dans des écoles voisines en dehors de la réserve, et cetera Il y a un constant aller-retour, mais la population totale est de 108 000 élèves.

La sénatrice Ataullahjan : Santé Canada a demandé 1,3 million de dollars de plus pour élargir le programme Nutrition Nord, qui est censé aider les collectivités du Nord et les collectivités isolées — je crois que vous avez parlé de 43 collectivités isolées. Donc, Affaires autochtones et du Nord Canada a aussi demandé près de 27 millions de dollars pour le même programme. Pourquoi est-ce que vos deux ministères demandent de l'argent pour le même programme? Quel est le rôle de chacun?

Sony Perron, sous-ministre adjoint principal, Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits, Santé Canada : Merci de votre question. Ça va m'aider à répondre à une remarque du président sur les relations « horizontales » entre les deux ministères.

Nutrition Nord a deux volets. L'un est la subvention versée aux détaillants pour qu'ils baissent le prix des aliments dans les collectivités du Nord. L'autre, plus modeste, concerne l'éducation alimentaire. Il s'agit d'une initiative en santé publique visant à aider les gens du Nord à faire de bons choix alimentaires.

Les modestes fonds destinés à Santé Canada servent à organiser des activités communautaires comme des cours de cuisine, des petits déjeuners à l'école et des activités enseignant aux familles et aux enfants à faire de bons choix alimentaires. La subvention alimentaire vise également certains produits jugés nutritifs, mais qu'il faut, semble-t-il, promouvoir auprès des familles.

So the small amount we are getting at Health Canada is disseminated across communities to have this kind of education activity on the ground so people can make the right choices in terms of nutrition.

We are working closely with Indigenous and Northern Affairs Canada because they have the other portion of the program, which is very important, which is to keep the costs of nutritious food lower in northern communities. The amount of money requested in Supplementary Estimates (B) is about supporting 37 First Nations communities in the North to do nutrition activity. There are some more communities that are not First Nation that are supported by the Public Health Agency of Canada for similar activities on the ground.

Maybe my colleagues from INAC want to talk about nutrition and the food subsidy.

Mr. Thoppil: I think you covered it fairly well. We do cover the retailers in order to provide that subsidy. The money for Budget 2016 adds to the number of communities eligible, totalling 37.

Senator Ataullahjan: Is any money earmarked for maternal, newborn and child health? Worldwide, when we look at those numbers, we are really failing in that. Have you earmarked any money specifically on that?

Mr. Perron: Not through this program. This program is really community-based. In fact, communities may decide to target some segment of their population, like young families, newborns or preschool activities. The discretion is really at the community level to determine what kind of activity and what segment of the population they will target.

Over the years, we have seen that sometimes communities will have a mix of activities over time, because this funding is multi-year; it's not only for one year. So they are creating the capacity for these 37 new First Nation communities that will be eligible for Nutrition North. It is their first year, so they are in a planning mode to determine how they will take advantage of these new resources coming in. Before, they were not receiving this kind of funding.

To answer your question, though, we do have a program at Health Canada called Maternal and Child Health. We have had this program for almost 10 years now. It targets prenatal and postnatal visits to support families to deal with new kids and help them to make good choices. They deal with some risk as well around the family. This program targets children at risk in the community and also tries to guide family members to access the services that might be available in the community or surrounding communities to support early life.

Donc, la petite somme destinée à Santé Canada est répartie dans les collectivités pour financer ce genre d'activités éducatives sur le terrain, afin que les gens apprennent à faire de bons choix alimentaires.

Nous collaborons étroitement avec Affaires autochtones et du Nord Canada parce qu'ils assument l'autre partie du programme, qui est très importante et qui consiste à faire baisser le prix des produits alimentaires dans les collectivités du Nord. Les fonds demandés dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (B) serviront à aider 37 collectivités autochtones du Nord à organiser des activités liées à la nutrition. D'autres collectivités, qui ne sont pas autochtones, sont aidées par l'Agence de la santé publique du Canada à financer des activités du même genre sur le terrain.

Peut-être que mes collègues d'Affaires autochtones et du Nord voudraient parler de nutrition et de la subvention alimentaire.

M. Thoppil : Je pense que vous avez dit à peu près tout ce qu'il y avait à dire. Nous subventionnons en effet les détaillants. L'argent prévu dans le budget de 2016 ajoute au nombre de collectivités admissibles, soit 37 au total.

La sénatrice Ataullahjan : Est-ce qu'il y a des fonds réservés pour la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants? À l'échelle mondiale, si on compare les chiffres, on se rend compte que nous sommes nettement en dessous. Est-ce que vous avez réservé des fonds à cet égard?

M. Perron : Non, pas dans le cadre de ce programme. Ce programme est vraiment d'ordre communautaire. En fait, les collectivités peuvent décider de viser un certain segment de leur population, par exemple les jeunes familles, les nouveau-nés ou les enfants d'âge préscolaire. C'est la collectivité qui a le pouvoir discrétionnaire de déterminer le genre d'activité à organiser et le segment de population visé.

Au fil du temps, nous avons constaté que certaines collectivités organisent progressivement des activités variées, parce que ce financement est pluriannuel. Ce n'est pas limité à une année. Ça crée donc une capacité pour les 37 nouvelles collectivités autochtones qui seront admissibles au programme Nutrition Nord. C'est leur première année, et elles seront donc en mode planification pour déterminer comment elles tireront parti de ces nouvelles ressources. Auparavant, elles ne recevaient pas ce genre de financement.

Pour répondre à votre question, par contre, il y a un programme à Santé Canada qui s'appelle le Programme de soins de santé maternelle et infantile. Ce programme existe maintenant depuis près de 10 ans. Il permet de faire des visites prénatales et postnatales pour aider des familles à s'occuper des nouveau-nés et à faire des choix judicieux. Il permet aussi de régler certains risques associés à la famille. Le programme vise les enfants à risque dans la collectivité et aide les membres de la famille à obtenir les services disponibles dans la collectivité ou à proximité pour aider les familles à prendre soin des tout-petits.

This program has been receiving stable funding. We haven't expanded it over the last few years, though.

Senator Ataullahjan: Has there been any upward mobility in the numbers?

Mr. Perron: There is a need for more, because this program is not universal and the population is growing in First Nation communities. The growth of the population is greater than in the rest of the population, so there are more newborns. I was telling you this program received stable funding for a number of years, but no growth means that we cannot serve all the newborns and all the new family members with the resources we have at this time.

This program has had a fair bit of success and mirrors some of the programming you will have in southern non-First Nation communities, but usually with a cultural aspect or cultural safety built in, because it's usually delivered by local workers also supported by nurses.

This is an important program. I will provide you with more information if you want. I was not prepared to talk about it today because it is not in our supplementary estimates.

Senator Mitchell: My first question concerns funding to promote clean growth and address climate change. It's a horizontal item. It appears in the Supplementary Estimates (A) for Indigenous and Northern Affairs Canada and in the Supplementary Estimates (B) for Health Canada. It's $8 million, $9.1 roughly and $2 million-plus in the other. Could you give me an idea of whether it's the same program? Why would it be in those two relatively distinct departments? What exactly does it do? It sounds great because we have got to do something about climate change.

The Chair: We have to understand how horizontally you guys work.

Mr. Larkin: Budget 2016 provided $129.5 million over five years to seven departments. There are seven of us working horizontally on this. It includes Health Canada on the horizontal issue of adapting to climate change impacts.

Health Canada's allocation is a total of $17.5 million over five years, 2016 to 2020, and $1.7 million for ongoing efforts to address the impacts of climate change on health adaptation through the following programs: $8.5 million over five years and $176 million ongoing for heat and health risk assessment; and $9 million over five years and $100,000 on going to contribute funding for First Nation and Inuit communities.

Ce programme bénéficie d'un financement stable, mais son budget n'a pas été augmenté dans les dernières années.

La sénatrice Ataullahjan : Est-ce que les chiffres ont grimpé?

M. Perron : On a besoin de plus, parce que ce programme n'est pas universel et que la population augmente dans les collectivités autochtones. La croissance démographique est plus élevée que dans tout le reste de la population. Il y a donc plus de nouveau-nés. Je vous disais que ce programme bénéficiait d'un financement stable depuis un certain nombre d'années, mais le fait qu'il n'augmente pas signifie qu'on ne peut pas s'occuper de tous les nouveau-nés et de toutes les nouvelles familles avec les ressources que nous avons actuellement.

Ce programme a obtenu pas mal de succès, et il ressemble à certains programmes proposés dans les collectivités non autochtones du Sud, mais on y intègre généralement un aspect culturel ou une garantie culturelle parce qu'il est généralement exécuté par des travailleurs locaux et soutenu par des infirmières.

C'est un programme important. Je vous donnerai plus de renseignements si vous voulez. Je n'étais pas préparé à parler de ça aujourd'hui parce que ce n'est pas dans le Budget supplémentaire des dépenses.

Le sénateur Mitchell : Ma première question concerne le budget destiné à promouvoir une croissance non polluante et à régler les problèmes liés au changement climatique. C'est un poste horizontal. On le trouve dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour Affaires autochtones et du Nord Canada, et dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour Santé Canada. On parle de 8 millions, environ 9,1 millions et 2 millions ou plus dans l'autre. Est-ce qu'il s'agit du même programme? Pourquoi est-ce que ça fait partie de ces deux ministères relativement distincts l'un de l'autre? À quoi sert-il exactement? Ça semble prometteur parce que nous devons faire quelque chose au sujet du changement climatique.

Le président : Il faudrait nous expliquer comment vous travaillez horizontalement.

M. Larkin : Le budget de 2016 prévoyait 129,5 millions de dollars sur cinq ans pour sept ministères. Nous sommes sept à travailler horizontalement sur cette question, dont Santé Canada, qui s'occupe de l'enjeu horizontal de l'adaptation aux répercussions du changement climatique.

Santé Canada recevra au total 17,5 millions de dollars sur cinq ans, soit de 2016 à 2020, et 1,7 million de dollars pour les activités courantes associées aux répercussions du changement climatique sur la santé par le biais des programmes suivants : 8,5 millions de dollars sur cinq ans et 176 millions de dollars pour les activités d'évaluation du réchauffement et des risques pour la santé; plus 9 millions de dollars sur cinq ans et 100 000 $ pour contribuer au financement des activités des collectivités autochtones et inuites.

Senator Mitchell: So not trying to fix climate change actually costs money. We have been saying that for a long time now; it's coming home to roost. But we're starting to do something about a carbon tax. It's great.

I'm interested in the CMHC presentation and the comprehensive National Housing Strategy. I wonder if you can give us insight into what that will do about downtown Vancouver and Toronto. When you think about who is going to be able to afford to live and work in basic jobs in downtown Vancouver and Toronto, where would they live?

Michel Tremblay, Senior Vice President, Policy Research and Public Affairs, Canada Mortgage and Housing Corporation: The National Housing Strategy is meant to address the full continuum of housing from homelessness all the way to home ownership. As you know, we have consulted with Canadians through a Web survey. We have received inputs from Canadians and also from experts. As my colleague Wojo said in our opening remarks, we conducted expert round tables and talked to stakeholders.

One of the things that Canadians did tell us — and I invite you to consult the report of what we heard — one of the big concerns of Canadians obviously is affordability, not only in Vancouver and Toronto, but across the country in both urban and rural areas.

We're going to work with our partners to develop strategies to try to address these issues. Part of what we're looking at is whether it's a supply issue. There are all sorts of factors that can go into house prices being elevated.

Senator Mitchell: With respect to Health Canada's Supplementary Estimates (B), there is $340,000 in funding to support targeted research on women's heart disease and stroke, and to promote collaboration between research institutions across the country. That doesn't seem like a lot of money for a serious issue, and I'm wondering if you could put it in perspective.

Mr. Larkin: In Budget 2016, $5 million was allocated over five years from 2016-17 through to 2021. We are bringing in $340,000 this year as they ramp up to this. It's to access that. It's to support targeted research of women's heart disease and stroke and promote collaboration between research institutions across the country. It goes to the Heart and Stroke Foundation, which is a non-profit and health charity that I'm sure you're familiar with.

Senator Pratte: I want to come back to the elementary and secondary education on slide 4. You may not have all the answers to this, but I would be interested in eventually getting them.

Le sénateur Mitchell : Donc, en fait, cela coûte de l'argent de ne pas essayer de régler les problèmes liés au changement climatique. Nous le disons depuis longtemps, et cela nous retombe dessus. Mais on commence à faire quelque chose au sujet de la taxe sur le carbone. C'est une bonne chose.

Je m'intéresse à l'exposé de la SCHL et à la stratégie nationale sur le logement. Je me demandais si vous pourriez nous donner une idée de ce que cela donnera au centre-ville de Vancouver et de Toronto. Quand on se demande qui aura les moyens de vivre et d'occuper des emplois de base au centre-ville de Vancouver et de Toronto, où est-ce qu'ils pourront vivre?

Michel Tremblay, premier vice-président, Politiques, Recherche et Relations publiques, Société canadienne d'hypothèques et de logement : La stratégie nationale sur le logement porte sur tout le spectre de la question, depuis l'itinérance jusqu'à l'accès à la propriété. Comme vous le savez, nous avons consulté les Canadiens par le biais d'un sondage sur Internet. Nous avons pris l'avis des Canadiens et celui d'experts. Comme l'a dit mon collègue, Wojo, dans ses remarques préliminaires, nous avons organisé des tables rondes d'experts et discuté avec les parties intéressées.

Les Canadiens nous ont dit, entre autres — et je vous invite à consulter le compte rendu de ce que nous avons entendu —, qu'une de leurs grandes préoccupations était évidemment l'abordabilité, et pas seulement à Vancouver et Toronto, mais partout au pays et aussi bien dans les zones urbaines que dans les zones rurales.

Nous allons élaborer des stratégies avec nos partenaires pour essayer de régler ces problèmes. Nous examinons en particulier la question de l'offre. Il y a toutes sortes de facteurs qui entrent en ligne de compte dans l'augmentation du prix des maisons.

Le sénateur Mitchell : Concernant le Budget supplémentaire des dépenses (B) de Santé Canada, il y a 340 000 $ pour financer la recherche ciblée sur les maladies cardiovasculaires affectant les femmes et pour promouvoir la collaboration entre les établissements de recherche du pays. Ce n'est pas beaucoup d'argent, il me semble, compte tenu de la gravité du problème, et je me demandais si vous pouviez nous donner une perspective.

M. Larkin : Dans le Budget de 2016, on a prévu 5 millions de dollars sur cinq ans, de l'exercice 2016-2017 à 2021. Nous investissons 340 000 $ cette année pour commencer. C'est un début. L'objectif est de financer la recherche ciblée sur les maladies cardiovasculaires affectant les femmes et de promouvoir la collaboration entre les établissements de recherche du pays. L'argent va à la Fondation des maladies du cœur, qui est un organisme de bienfaisance sans but lucratif voué à la santé, que vous connaissez sûrement très bien.

Le sénateur Pratte : Je voudrais revenir sur la question de l'enseignement primaire et secondaire, à la diapositive 4. Vous n'avez peut-être pas toutes les réponses ici, mais j'aimerais bien les obtenir à un moment donné.

I'm interested in the outcome measurements. First of all, I would like to know what you define as short term, medium term and long term, but especially short-term and medium-term outcomes.

The performance indicator for short term is the student attendance rate, so I would like to know whether you have specific goals in mind. Do you have a student attendance rate that we know now? Let's say five years from now you're aiming at this rate and we want to know whether you are following this. For example, after two years, if we spent almost $500 million annually, after a billion dollars is spent, if we haven't reached that outcome, maybe there is something we need to adjust. I would like to know how you're following this and whether we can follow it.

Mr. Thoppil: Thank you very much, senator, for the question.

We have acknowledged that there is a funding gap in education, and so our first initiative is to try to move on addressing the funding gap. But the minister believes in mutual accountability in terms of education monies given to First Nations. We are right now going through a consultation and engagement process with First Nations on defining whether the measures you just referenced in terms of short, medium and long term would be transparent and accountable to both the community and to Parliament for the monies that are expended.

We do track attendance rates and, of course, the nominal roll, because the nominal roll is the basis for the payments for the education bills that First Nation communities incur.

Senator Pratte: So eventually your goal is that the communities themselves would report?

Mr. Thoppil: That is correct. We are in conversations right now on a number of potential indicators that will need to come together. It is a co-development, because there has to be buy-in and consensus by both First Nation communities and ourselves on those indicators, which could be the percentage of First Nation students who graduate from high school, the percentage of students who meet or exceed expectations on numeracy tests, the percentage of students who meet or exceed expectations on literacy tests, student rates on reserve, the number of First Nations who are participating in indigenous-led school boards or systems, and the number of students being educated under authority. Those are a sample of the indicators that we are in discussions on right now, trying to get consensus on doing that tracking of outcomes, and measuring how our money is doing in improving education outcomes for indigenous peoples.

Senator Pratte: Is there some kind of timeline for achieving agreement on those indicators?

Je m'intéresse à la mesure des résultats. Premièrement, j'aimerais savoir ce que vous entendez par résultats à court terme, moyen terme et long terme, mais plus particulièrement à court et moyen termes.

L'indicateur de rendement des résultats à court terme est le taux de fréquentation scolaire, et je voudrais donc savoir si vous avez un objectif précis en tête. Est-ce qu'il y a un taux, disons, que vous voudriez obtenir d'ici cinq ans, comment faites-vous le suivi? Par exemple, si on dépense près de 500 millions de dollars par an, après qu'on aura dépensé un milliard, si on n'a pas obtenu le résultat escompté, peut-être qu'il y aurait quelque chose à corriger. Je voudrais savoir comment vous faites le suivi et comment nous pouvons être mis au courant.

M. Thoppil : Merci beaucoup de votre question, monsieur le sénateur.

Nous savons que l'éducation n'est pas suffisamment financée, et notre premier objectif est donc d'essayer de combler cette lacune. Mais la ministre croit en l'imputabilité réciproque à l'égard de l'argent versé aux Premières Nations au titre de l'éducation. Nous sommes actuellement en train de nous concerter avec les Premières Nations pour définir le type de mesure des résultats à court, à moyen et à long termes dont vous parliez qui serait transparent et permettrait de rendre compte à la collectivité et au Parlement des sommes dépensées.

Nous faisons le suivi des taux de fréquentation scolaire et, bien sûr, de la liste nominale, parce que la liste nominale est à la base du paiement des frais assumés par les collectivités autochtones en matière d'éducation.

Le sénateur Pratte : Donc, au final, votre objectif est que les collectivités elles-mêmes rendent des comptes?

M. Thoppil : Oui, c'est cela. Nous discutons actuellement du nombre d'indicateurs éventuels qui devront être regroupés. C'est un processus d'élaboration commune, parce qu'il doit y avoir consensus entre les collectivités autochtones et nous au sujet de ces indicateurs, qui pourraient être, par exemple, le pourcentage d'élèves autochtones terminant leurs études secondaires, le pourcentage d'élèves qui atteignent ou dépassent les résultats escomptés aux tests d'habileté arithmétique, le pourcentage d'élèves qui atteignent ou dépassent les résultats escomptés aux tests d'aptitude à lire et à écrire, le pourcentage d'élèves vivant dans des réserves, le nombre de Premières Nations participant à des conseils scolaires ou systèmes scolaires dirigés par des Autochtones et le nombre d'élèves faisant leurs études à l'extérieur. Ce sont des exemples d'indicateurs dont nous discutons en ce moment pour essayer d'obtenir un consensus sur les moyens de suivre les résultats et de mesurer en quoi l'argent investi permet de les améliorer dans les collectivités autochtones.

Le sénateur Pratte : Est-ce que vous avez prévu de vous entendre sur ces indicateurs dans un certain délai?

Mr. Thoppil: We hope to come back to cabinet with the results of our consultations next year or the year thereafter based on those discussions and consensus.

Senator Pratte: But do we have data now on those on those indicators? For instance, do we know now the student attendance rate for First Nations? Do we have results for reading, writing, numeracy and science? Do we know the graduation rates on reserve and off reserve? Do we have this data now?

Mr. Thoppil: We have data on a number of things. We do have data on the percentage of First Nations students who graduate from high school. We have the number of students who meet or exceed expectations in numeracy tests. We have data on the number of students who meet or exceed expectations in literacy tests. Yes, we do.

Senator Pratte: You could eventually compare two or three years from now where we are.

Mr. Thoppil: Correct. But it's very important that we get consensus and that it's developed jointly so that it's not a top-down approach, which is consistent with the decades of colonialization. It's very important that there is buy-in by both parties as to how we're going to measure so that there is accountability both ways.

Senator Pratte: I understand that. Thank you.

Senator Andreychuk: I have trouble reading these, maybe because I'm newer to the committee. But we get things saying "objective." I understand what the objective is. Then "outcome" — well, really, it's expected outcome. Then you say the "status." But the status is in wording and it doesn't give us much detail as to what you are doing.

I come from Saskatchewan. We hear a lot about what we're going to do and how we're going to consult. Then some money is released and I think that's good. Then I talk to the communities and nothing has happened or not enough has happened.

How do we get to a system where Aboriginal organizations understand how much money there is and what the objectives are? How do we get a consultation started and finished so that we can track that it has been meaningful consultation according to the judiciary?

We seem to be moving money and we seem to have goodwill-expected outcomes. I find all the tracking very difficult. That's what I hear from everyone else. I'm not talking to the leadership. I'm talking to the people who say, "How come my kid isn't in school? I don't have the support systems I need." The welfare system, too. It goes federal-provincial, too. It seems like it's a maze.

M. Thoppil : Nous espérons revenir au Cabinet avec les résultats de nos consultations l'année prochaine ou l'année suivante selon l'évolution de ces consultations et du processus de consensus.

Le sénateur Pratte : Mais est-ce que nous avons déjà des données sur ces indicateurs? Par exemple, est-ce que nous connaissons le taux de fréquentation scolaire actuel dans les collectivités autochtones? Est-ce que nous avons des données sur le taux de littératie, de numératie et de connaissances en sciences? Est-ce que nous avons des données sur les taux de diplomation dans les réserves et hors réserve? Est-ce que nous avons ces données?

M. Thoppil : Nous avons des données sur un certain nombre de choses. Nous en avons sur le pourcentage d'élèves autochtones qui terminent leurs études secondaires. Nous en avons sur le nombre d'élèves qui atteignent ou dépassent les résultats escomptés aux tests d'habileté arithmétique et aux tests de littératie. Effectivement.

Le sénateur Pratte : Vous pourriez donc les comparer aux résultats obtenus dans deux ou trois ans.

M. Thoppil : Oui, mais il faut d'abord obtenir un consensus, et c'est quelque chose qui s'élabore en collaboration. Ce n'est pas imposé comme cela l'était dans les décennies de la colonisation. Il est très important que les deux parties s'entendent sur la façon de mesurer les résultats pour qu'il y ait imputabilité des deux côtés.

Le sénateur Pratte : Je comprends. Merci.

La sénatrice Andreychuk : J'ai du mal à comprendre, peut-être parce que je suis nouvelle à ce comité. On parle d'« objectif ». Je comprends ce qu'est un objectif. Ensuite, on parle de « résultats », en fait ce sont les résultats escomptés. Ensuite vous parlez de la « situation », mais cela ne nous dit pas grand-chose sur ce que vous faites.

Je viens de la Saskatchewan. On entend beaucoup parler de ce que nous allons faire et des consultations que nous allons organiser. Ensuite, il y a du financement, et je pense que c'est une bonne chose. Et puis je discute avec les collectivités et je m'aperçois qu'il ne s'est rien passé ou presque rien.

Comment en arriver à un système où les organisations autochtones puissent comprendre combien d'argent il y a et quels sont les objectifs? Comment lancer et terminer un processus de consultation pour qu'on puisse estimer qu'elle était valable du point de vue judiciaire?

Il semble que nous soyons prêts à investir et que nous ayons en vue des résultats de bonne volonté. Je trouve toute cette histoire de suivi très difficile. C'est ce que tout le monde me dit. Je ne parle pas des dirigeants. Je parle des gens qui disent : « Comment ça se fait que mon enfant ne soit pas à l'école? Je n'ai pas le soutien dont j'ai besoin. » C'est pareil pour le système d'aide sociale. C'est pareil pour le fédéral-provincial. On dirait un vrai labyrinthe.

I would like to know more about the expected outcomes. How are you going about it? I think people deserve to know that, both the Aboriginal community and parliamentarians.

We have heard from other departments that they are starting to do more transparent tracking, so you can go somewhere, find it and see what the progress is. You can see the numbers attached to it. You can see everything. I don't think we're there yet on this. We're still in a maze.

Are you thinking about how to finish? Because we have been consulting for many, many years. We have been expending money, and I'm not sure we have accomplished as much as we should. Not because of any ill will — I'm going to give everyone their due — but it's not happening. It's haphazard.

Mr. Thoppil: The government has an ambitious agenda in terms of reform across the board and on the programs and services that we do deliver. That does require a consultation engagement exercise.

Just as one example, there is the pre-design inquiry phase in terms of the public consultation and the amount of engagement with victims that were missing and murdered. That is part of one example of the transparency and the fulsome engagement that was done from coast to coast, leading up to the definition of the terms of reference for that inquiry. That's one example of the transparency that you were referring to, senator.

In another example, in terms of the budget money from 2016 for infrastructure, we are working right now on an interactive map that will go out online for Canadians so that they know where that money is going, by First Nation communities, for schools, to address long-term boil water advisories and so on.

Senator Andreychuk: I understand the examples. I keep getting examples. But I would like to see exactly what we're doing from a federal point of view. Where is the consultation in a very generic way of saying, "Here is how we approach the Aboriginal community"? There obviously will be exceptions. And the missing and murdered women is a totally different issue. In the day-to-day lives of Aboriginal people, where can they see what's being done on their behalf? Where do we see that the money is actually being expended on them? We get bits and pieces, and we get examples.

With all the good intentions this minister has to consult, there have been other ministers who have had exactly the same good intentions perhaps to do it differently. So we're always going to do it differently: "We're going to start and this is going to be the time."

I hate to admit my age, but I've heard it so many times. I want the dynamics on the ground to change. I'd like to be able to track that we spent X number of dollars for this, this, this. I don't want to see the expected outcome. I want to know what the real

Je voudrais en savoir plus sur les résultats escomptés. Comment allez-vous faire? Je pense que les gens ont le droit de savoir, aussi bien les collectivités autochtones que les parlementaires.

On nous a dit que d'autres ministères entament actuellement des suivis plus transparents, pour qu'on puisse aller quelque part et constater les progrès. On peut voir les chiffres correspondants. On peut tout voir. Je ne crois pas qu'on y soit encore. On est encore dans le labyrinthe.

Est-ce que vous avez réfléchi à la façon de terminer le processus? Parce que nous consultons depuis des années et des années. Nous avons dépensé de l'argent, et je ne suis pas sûre que nous ayons accompli autant qu'il aurait fallu. Pas à cause d'une mauvaise volonté — chacun sa part des choses —, mais il ne se passe rien. C'est incohérent.

M. Thoppil : Le gouvernement a des objectifs de réforme ambitieux à l'égard des programmes et services que nous fournissons. Et cela exige consultation et participation.

Pour vous donner juste un exemple, concernant les personnes assassinées et disparues, il y a une étape d'enquête préalable sur le mode de consultation et de participation de la population. C'est un exemple de transparence et de participation d'un océan à l'autre ayant mené à la définition du mandat de l'enquête. C'est un exemple de la transparence dont vous parliez, madame la sénatrice.

Il y a aussi les fonds prévus pour l'infrastructure dans le Budget de 2016 : nous travaillons actuellement sur une carte interactive qui sera mise en ligne pour que les Canadiens sachent où va leur argent, pour les collectivités autochtones, pour les écoles, pour régler le problème de la contamination de l'eau, et cetera.

La sénatrice Andreychuk : Je comprends ces exemples. On n'arrête pas de me donner des exemples, mais je voudrais savoir exactement ce que nous faisons au fédéral. Où est la consultation au sens très générique de « Voici comment nous entrons en relation avec les collectivités autochtones »? Il y aura évidemment des exceptions. Et la question des femmes disparues et assassinées est complètement différente. Dans leur vie quotidienne, comment les Autochtones peuvent-ils voir ce qu'on fait en leur nom? Où est-ce qu'on peut constater que cet argent est vraiment dépensé pour eux? On nous donne des éléments d'information, on nous donne des exemples.

Pendant que cette ministre veut consulter de bonne foi, d'autres ministres veulent peut-être faire autrement avec la même bonne foi. On va toujours faire les choses autrement : « Nous allons régler cela une fois pour toutes. »

Je déteste reconnaître mon âge, mais je suis assez vieille pour avoir entendu cela trop souvent. Je voudrais que la dynamique sur le terrain change. Je voudrais pouvoir vérifier l'utilisation des fonds pour ceci, ceci et cela. Je ne veux pas connaître les résultats escomptés, je veux connaître les vrais résultats, et je voudrais

outcome was and I'd like to track it year by year. Maybe we should be doing more in one and taking more time on the other, but how do we analyze this?

We were having the same conundrum with infrastructure, which was a lot simpler in my opinion, and we couldn't track it all. How do we track that? That is the real issue if we're going to solve the problem.

I say that because we set up an Aboriginal university at the University of Regina, and really good things started to happen when we had objectives and expectations, but outcomes. You could track what was happening in Aboriginal post-secondary education. I can tell you the outcomes — how many students graduated, where did went on the reserves and how they changed. We started with languages, social work, but went into a master's program for administration on reserves, which was what they needed because an MBA doesn't work on reserve.

There were track lines and there were miscues and over-expenditures and governance problems, but you could see the whole thing. That's what I think we need if we're ever going to solve this. Otherwise it's movement around and expectations and goodwill, but where are the results?

Anyway, there's my speech.

The Chair: Mr. Smith, do you have a suggested response?

Mr. Smith: Senator, thank you very much for your question.

To build on what my colleague Paul has brought forward, we've heard clearly from First Nations, but also from this committee, that we need to communicate better and we will be communicating better. I can say, for example, in your province there are at present 219 infrastructure projects happening as we speak. In the months to come all these projects will be available on the Web. Citizens from throughout Canada, First Nation citizens and all citizens, will be able to go to our website and look at their community to see what is happening.

Again, there are 25 waste-water projects and 125 housing projects happening in Saskatchewan specifically. Those details will be available for all citizens to go to the website and be able to track. I put our investment plans there. What is our yearly objective? Where we are and what will be our annual results at the granular level? It will not just be at the macro, but also at the granular where people can see communities and actual projects.

The Chair: How will you set the website up? Will you have a map?

pouvoir les suivre d'année en année. Peut-être qu'on devrait en faire plus d'un côté et prendre plus de temps de l'autre, mais comment analyser cela?

Nous sommes dans le même dilemme pour l'infrastructure, qui était une question beaucoup plus simple à mon avis, et nous n'avons pas réussi à faire le suivi de tout. Comment faire le suivi ici? C'est cela la vraie question si on veut régler le problème.

Je dis cela parce que nous avons créé une université autochtone à l'Université de Regina, et il a commencé à se passer des choses vraiment intéressantes. On avait des objectifs, des attentes et des résultats à atteindre. On pouvait suivre ce qui se passait dans l'éducation postsecondaire des étudiants autochtones. Je peux vous parler des résultats, je peux vous dire combien d'étudiants ont obtenu un diplôme, où ils sont allés dans les réserves, comment ils ont évolué. On a commencé par les langues, puis le travail social, mais nous sommes passés à un programme de maîtrise en administration dans les réserves, et c'est de cela qu'ils avaient besoin, parce qu'une maîtrise en administration des affaires, ça ne marche pas dans une réserve.

On avait des points de repère, on a fait des erreurs, on a trop dépensé et on a eu des problèmes de gouvernance, mais on pouvait avoir une idée de l'ensemble. C'est de cela qu'on a besoin, je crois, si on veut régler tout cela. Sinon, on se perd entre les attentes et la bonne volonté, mais où sont les résultats effectifs?

Enfin, c'est ce que je tenais à dire.

Le président : Monsieur Smith, est-ce que vous auriez une réponse?

M. Smith : Merci beaucoup de votre réponse, madame la sénatrice.

Pour donner suite à ce que disait mon collègue, Paul, les Premières Nations, mais aussi ce comité, nous ont clairement dit que nous devons mieux communiquer, et c'est ce que nous ferons. Je peux dire, par exemple, que, dans votre province, il y a en ce moment même 219 projets d'infrastructure. Dans les mois à venir, tous ces projets seront affichés dans l'Internet. Les Canadiens de toutes les régions, les citoyens des Premières Nations et tous les citoyens, pourront consulter notre site web et voir ce qui se passe dans leur collectivité.

Encore une fois, il y a 25 projets d'assainissement des eaux et 125 projets de construction de logement en Saskatchewan précisément. Tous ceux qui consulteront le site web auront accès à ces renseignements et pourront suivre l'évolution de la situation. J'ai mis nos plans d'investissement là aussi. Quel est notre objectif annuel? Où en est-on et quels seront nos résultats annuels dans le détail? Pas seulement à l'échelle macro, mais dans le détail, pour qu'on puisse juger à l'échelle des collectivités et des projets réels.

Le président : Comment est-ce que le site web sera structuré? Est-ce qu'il y aura une carte?

Mr. Smith: Yes, we are working with specialists in communications. I don't pretend to be one of them. But we wanted to make it user-friendly. We want it done by map and by asset class. We want people to be able to go there and say, "I live in this community or area and I have concerns or issues, and I want to see if things are happening." That information will be public. We're moving towards that.

Senator Neufeld: A number of my questions have been asked, but further to Senator Andreychuk, as long as I've been here I've heard about problems with Nutrition North and that it's maybe not meeting the goals that it should. There is more money going into it. How do you measure Nutrition North as actually getting better? Nutrition North is a combination of things, but one thing it does is try to keep prices down in some of those communities in the Far North. I visited one and it seems to me a little bottle of Tide cost just under $40.

When you look at prices in those communities, you wonder how they actually survive. How do you measure? Do you measure that the food is going to get cheaper? The price of some of the food is absolutely ridiculous, but how do you measure it? Is it more money? Where is the measurement that says the person who lives in one of those small communities in Nunavut actually is paying less for their groceries? Is there some measurement you use or is it just more money?

Mr. Thoppil: The current design of the program is focused on healthy perishable foods, so fruit and vegetables. That's where the subsidy is going. It's not the full basket of what's in that cart in terms of all your needs when you go grocery shopping. Therefore we measure that impact based on a basket of equivalents with some StatsCan data. That's how we measure whether in fact that basket is actually cheaper or not.

While that's where the current program design is, the reality is that when an individual goes to the store, they're buying more than just the perishable foods. They are buying Tide, diapers and so on for essential living. Part of the engagement currently going on in terms of consultations with northerners is what exactly are we expecting this program to be going forward? Is it about cheap, healthy foods for northerners, or is it about more food security overall for northerners? Where does country food for northerners fit into that picture? In terms of the consultation engagement rounds that have been going on, that has also been an issue raised by them for which the current program does not necessarily satisfy.

Senator Neufeld: From one year to the next, you would take those items that you're talking about, trying to reduce the cost of them, so if you bought them in September of 2015 and it's September of 2016, would you actually measure that and say it cost $5 less or whatever it is?

M. Smith : Oui. Nous travaillons avec des spécialistes de la communication. Je ne prétends pas être l'un d'entre eux. Mais nous voulons que le site soit facile à utiliser. Nous voulons qu'on puisse le consulter par carte et par catégorie de projet. Nous voulons que les gens puissent le consulter et se dire : « J'habite dans cette collectivité ou cette région, et je m'inquiète de tel problème, et je veux voir si on fait quelque chose. » Ces renseignements seront publics. C'est dans cette direction que nous allons.

Le sénateur Neufeld : Un certain nombre de mes questions ont déjà été posées, mais, pour donner suite à ce que disait la sénatrice Andreychuk, depuis le temps que je suis ici, j'ai toujours entendu parler des problèmes du programme Nutrition Nord, et j'en conclus qu'il ne remplit pas sa fonction. On y investit encore de l'argent. Comment est-ce que vous mesurez les progrès de ce programme? Nutrition Nord est une combinaison de choses, mais il y a une chose qu'il essaie de faire, c'est faire baisser les prix dans certaines collectivités du Grand Nord. J'y suis allé, et je crois me rappeler qu'une petite bouteille de Tide coûte à peine moins de 40 $.

Quand on voit les prix en vigueur dans ces collectivités, on se demande comment les gens survivent. Comment est-ce que vous mesurez les résultats du programme? Est-ce que vous mesurez la baisse de prix des aliments? Le prix de certains aliments est complètement absurde, mais comment est-ce que vous le mesurez? Où est la mesure qui permet de dire qu'une personne vivant dans une de ces petites collectivités du Nunavut paie effectivement moins pour ses produits d'épicerie? Est-ce qu'il y a une mesure ou on se contente de donner plus d'argent?

M. Thoppil : Le programme est actuellement axé sur les aliments périssables sains, donc les fruits et les légumes. C'est là que vont les subventions. Cela ne couvre pas tous les produits dont vous avez besoin dans le panier d'épicerie. Donc nous mesurons l'impact en fonction d'un panier d'équivalents à partir de certaines données de Statistique Canada. C'est la façon dont nous déterminons si le panier revient effectivement moins cher ou non.

C'est ce que fait le programme actuellement, mais la réalité est que, quand les gens vont faire leur épicerie, ils achètent bien plus que des aliments périssables. Ils achètent du Tide, des couches, et cetera, qui sont nécessaires à la vie quotidienne. L'un des objectifs des consultations actuelles avec les résidants du Nord est de déterminer ce qu'ils attendent du programme à l'avenir. Est-ce qu'ils veulent des aliments sains moins chers ou est-ce qu'ils veulent une sécurité alimentaire complète? Quelle place est-ce que la nourriture traditionnelle occupe dans cet ensemble? Dans le cadre du processus de consultation et de participation, c'est aussi une question qu'ils ont soulevée et à laquelle le programme ne répond pas nécessairement.

Le sénateur Neufeld : D'une année à l'autre, est-ce que vous prenez les articles dont vous parliez, que vous essayez d'en réduire le prix, et, disons que vous les avez achetés en septembre 2015 et

Mr. Thoppil: Related to inflation and so on, right, that's what we're measuring now. And also based on the cost of transport, so we do measure that and we say based on the current design of the program, based on that limited basket of fruits and vegetables, it's cheaper. But that being said, what we're finding from northerners though, through the consultation engagement right now, that's not necessarily what they're looking for.

Senator Neufeld: So you're going to figure out what they're looking for and actually do it. Is that what you're telling me?

Mr. Thoppil: The intent is that we're trying to find out what exactly they want. Is it essentially, as I said, food security in terms of that whole basket of groceries that an individual buys every week? Does it include a measure of country foods to reflect the northern dimension, or is it based on the program design as it is and remodified on the margins based on healthy, perishable fruits and vegetables?

Senator Neufeld: Would you provide to the clerk the basket of fresh fruits and vegetables that you're using for a measurement now?

Mr. Thoppil: Yes, I would be happy to do so, senator.

Senator Neufeld: Can we have that and the cost of whatever that was? I know some people up North, so I'll have them watch those items.

Another one is climate change. Senator Mitchell was happy that the government is going to apply a carbon tax north of 60. I don't know whether a lot of people up there are happy about that, but so be it. What other things are you doing on climate change? I didn't get a clear sense that Senator Mitchell's question was answered. What are you actually doing?

When I read the notes, it says south of 60. Are you doing climate change issues south of 60 or north of 60, or is that just a typo? I'm not sure.

Mr. Thoppil: If you look at our Supplementary Estimates (B) deck, page 17 breaks out into two baskets the basis for our clean growth and climate change ask. Both are items in the North. So it works with communities to fund workshops to figure out what they are looking for. It also funds renewable energy and energy efficiency projects, with a focus on trying to reduce the amount of diesel fuel up North.

qu'on est en septembre 2016, est-ce que vous allez mesurer précisément ces prix et pouvoir dire que, par exemple, cela coûte 5 $ de moins?

M. Thoppil : En relation avec l'inflation, et cetera, oui, c'est ce que nous mesurons actuellement. On tient compte aussi du coût du transport et on peut dire, compte tenu de l'orientation du programme et de ce panier limité de fruits et légumes, que c'est moins cher. Cela dit, les résidants du Nord nous disent en ce moment dans le cadre des consultations que ce n'est pas nécessairement ce qu'ils veulent.

Le sénateur Neufeld : Alors est-ce que vous allez chercher à savoir ce qu'ils veulent et le faire? C'est ce que vous me dites?

M. Thoppil : Nous avons l'intention d'essayer de savoir ce qu'ils veulent exactement. Est-ce qu'on parle essentiellement, comme je l'ai dit, de sécurité alimentaire et de tout le panier d'épicerie acheté toutes les semaines? Est-ce que cela comprend la nourriture traditionnelle compte tenu de la dimension nordique ou est-ce que cela dépend de l'orientation du programme tel qu'il est ou reprofilé sur ses marges en fonction des produits périssables sains, donc des fruits et légumes?

Le sénateur Neufeld : Pourriez-vous fournir au greffier les données relatives au panier de fruits et légumes frais que vous employez pour mesurer?

M. Thoppil : Oui, je serais heureux de le faire, monsieur le sénateur.

Le sénateur Neufeld : Pouvons-nous avoir cette information et le coût de peu importe ce que c'était? Je connais certaines personnes dans le Nord et je leur demanderai de vérifier.

Un autre point porte sur les changements climatiques. Le sénateur Mitchell se réjouissait du fait que le gouvernement va appliquer une taxe sur le carbone au nord du 60e parallèle. Je ne sais pas si les personnes qui s'en réjouissent là-bas sont nombreuses, mais tant pis. Que faites-vous d'autre à propos des changements climatiques? Je n'ai pas vraiment eu l'impression qu'une réponse a été donnée à la question du sénateur Mitchell. Que faites-vous au juste?

Quand je lis les notes, je vois au sud du 60e parallèle. Vous occupez-vous des changements climatiques au sud ou au nord du 60e parallèle, ou est-ce seulement une coquille? Je n'en suis pas sûr.

M. Thoppil : Si vous regardez notre présentation sur le Budget supplémentaire des dépenses (B), il y a, à la page 17, une ventilation en deux paniers du bien-fondé des fonds que nous réclamons pour promouvoir une croissance propre et lutter contre les changements climatiques. Les deux postes visent le Nord. Il s'agit de collaborer avec les collectivités pour financer des ateliers en vue de déterminer ce qu'elles recherchent. Les fonds servent aussi à réaliser des projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique, dans un effort pour réduire le volume de carburant diesel dans le Nord.

There are about 23 projects that we have supported this year, which will have completion dates for the next one to five years. Some examples are the Kluane First Nation wind project in the Yukon, to the Innavik hydro project in Inukjuak, Nunavik, and so on.

Senator Neufeld: I'm going to ask again about south of 60. Is this all targeted south of 60? Because that's what your notes say.

Mr. Thoppil: The clean growth and climate change in the Supplementary Estimates (B) is for the North.

Senator Neufeld: For the North. South of 60 or north of 60?

Mr. Thoppil: It's north of 60, sir.

Senator Neufeld: This says south of 60, so explain it to me.

It says under "Outcome," at the end of the first bullet, "adaptation projects in First Nations communities south of sixty." I don't know anywhere that says north of 60. Maybe I'm just not reading it right. I'm on page 17 of your deck. Maybe it's just a typo. Is that supposed to say north of 60 or south of 60?

When you go to the second box, "Outcome," first bullet, the last sentence: "First Nation communities south of sixty."

Mr. Thoppil: That is a typo, sir. Thank you for flagging that. It is all focused on the North.

Senator Neufeld: Okay. Thank you.

The Chair: Country boys can do it all.

Senator Neufeld: I live close to 60, so I'm familiar with it.

My last question is a quick one. Your last slide, 24, "Oil and gas development." It talks about looking at royalties in informatics and those kinds of things. Tell me what is happening with oil and gas. Is there development of oil and gas? Should I check with you? Is this north of 60 or south of 60?

Mr. Thoppil: The oil and gas development money is associated with —

Senator Neufeld: It's all across Canada, is it?

Mr. Thoppil: It's an IT system in order to link in with the same IT system that the private sector uses to make sure that the data to calculate the royalties that First Nations are entitled to are the correct ones.

Senator Neufeld: And this would be north and south of 60?

Cette année, nous avons appuyé environ 23 projets qui devraient être achevés dans un délai d'un à cinq ans, par exemple, le projet de construction d'éoliennes de la Première Nation Kluane, au Yukon, et le projet hydroélectrique Innavik à Inukjuak, au Nunavik.

Le sénateur Neufeld : Je vais poser de nouveau la question au sujet du sud du 60e parallèle. Ce fonds vise-t-il seulement le sud du 60e parallèle, car d'après les notes, c'est le cas?

M. Thoppil : Le Fonds pour promouvoir une croissance propre et lutter contre les changements climatiques dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) vise le Nord.

Le sénateur Neufeld : Le Nord, soit, mais au sud ou au nord du 60e parallèle?

M. Thoppil : Au nord du 60e parallèle, monsieur.

Le sénateur Neufeld : Il est écrit au sud du 60e parallèle, alors, expliquez-moi.

À la rubrique des résultats, à la fin du premier point, il est question de projets d'adaptation dans les communautés des Premières Nations au sud du soixantième. Nulle part il n'est question du nord du soixantième. Il est possible que je lise mal. Je suis à la page 17 de votre présentation. Il se peut que ce soit une coquille. Est-ce censé être au nord ou au sud du 60e parallèle?

Dans la dernière phrase du premier point de la rubrique sur les résultats de la deuxième boîte, il est aussi question des communautés des Premières Nations au sud du 60e parallèle.

M. Thoppil : Il s'agit d'une coquille, monsieur. Merci de l'avoir soulevée. Le Fonds cible le Nord.

Le sénateur Neufeld : D'accord, merci.

Le président : Il n'y a rien à l'épreuve d'un gars du pays.

Le sénateur Neufeld : Je vis près du 60e parallèle; ce n'est donc pas un coin qui m'est inconnu.

Ma dernière question est brève. C'est à propos de la diapositive 24, la dernière, sur l'exploitation pétrolière et gazière. Il est question notamment d'informatique sur les redevances. Dites-moi ce qui se passe dans le domaine du pétrole et du gaz. Y a-t-il des activités d'exploitation? Devrais-je vérifier auprès de vous? Est-ce au nord ou au sud du 60e parallèle?

M. Thoppil : Les fonds consacrés à l'exploitation pétrolière et gazière sont associés...

Le sénateur Neufeld : De l'exploitation, il s'en fait partout au Canada, n'est-ce pas?

M. Thoppil : Il s'agit d'un système de TI pour se brancher au système de TI utilisé par le secteur privé pour s'assurer que les données servant à calculer les redevances auxquelles les Premières Nations ont droit sont les bonnes.

Le sénateur Neufeld : Et ce serait au nord et au sud du 60e parallèle?

Mr. Thoppil: It's on First Nations reserve lands.

Senator Neufeld: All First Nations reserve lands.

Could you give to the clerk what value that is in royalties that comes across Canada to First Nations reserves? Does it go to the reserve itself, or is it taken in by Canada and spent in other places? That would be my question. I know the chair is going to cut me off, so I'm going to ask you to answer those through the clerk so we can all get those answers.

Mr. Thoppil: I would be happy to provide that, senator.

Senator Cools: I would like to thank you, gentlemen, for joining us tonight. As always, I admire the skill and ability of keeping track of these massive numbers that are all in the millions and billions.

I'd like to inquire of Health Canada, which would be Mr. Larkin. I have an item here that says $88.2 million, and it's called funding for Jordan's Principle, interim reforms which will increase social and health services for First Nations children. This sounds like something named after a child, which would suggest a terrible tragedy. Could you tell me about that, please?

Mr. Perron: I will try to summarize. Maybe some of you are aware of it.

There was a motion in Parliament in 2007 related to the story of a young boy from Manitoba who was severely handicapped. He had multiple disabilities. As a result of jurisdictional tension between the provincial and federal governments for supporting this child and this family, the child finished his life in a hospital somewhere in Manitoba without being able to return to his home.

After that, Parliament was seized about that complex issue that involved some jurisdictional issues in the federal government, but also between the province and the federal government. It took a motion in the house and it was voted on by all members of the Parliament that a principle would be put in place called Jordan's Principle that will call the government to resolve the issue ahead of time and deal with jurisdictional disputes after.

I'm trying to summarize. We can provide you with a better description of that.

For 10 years, this principle has been in place, but last winter, the Human Rights Tribunal determined that the way the federal government had implemented Jordan's Principle was not consistent with the motion passed in the house and ordered some resolution of that.

In response, the federal government, mainly through Health Canada and INAC, has brought a response to apply a broad definition of Jordan's Principle to all First Nations children in all of Canada whereby we would take proactive measures to try to address issues related to social, health and other services to make

M. Thoppil : C'est sur les terres des réserves des Premières Nations.

Le sénateur Neufeld : Toutes les terres des réserves des Premières Nations.

Pouvez-vous indiquer au greffier la valeur des redevances provenant de partout au Canada qui vont dans les réserves des Premières Nations? Est-ce que les fonds sont affectés aux réserves en soi ou sont-ils investis par le Canada ailleurs? Voilà ma question. Je sais que le président va m'interrompre; je vous demande donc d'y répondre par l'entremise du greffier afin que nous puissions tous prendre connaissance des réponses.

M. Thoppil : Ce sera avec plaisir, monsieur le sénateur.

La sénatrice Cools : Je tiens à vous remercier, messieurs, de vous être joints à nous ce soir. Comme toujours, j'admire ceux qui ont l'aptitude et la capacité de suivre ces chiffres imposants qui font dans les millions et les milliards.

Ma question porte sur Santé Canada et s'adresse donc à M. Larkin. Il y a un poste de 88,2 millions de dollars affectés au Fonds pour les réformes provisoires liées au principe de Jordan en vue d'améliorer les services de santé et les services sociaux pour les enfants des Premières Nations. On dirait le nom d'un enfant, ce qui laisserait entendre une terrible tragédie. Pourriez-vous m'en parler, s'il vous plaît?

M. Perron : Je vais essayer de résumer la situation. Certains d'entre vous sont peut-être déjà au courant.

En 2007, le Parlement a été saisi d'une motion portant sur un jeune garçon du Manitoba gravement handicapé. En raison d'un litige de compétence entre les gouvernements provincial et fédéral pour soutenir cet enfant et sa famille, le garçon en question a fini sa vie dans un hôpital manitobain sans pouvoir retourner chez lui.

Par la suite, le Parlement a été saisi de ce dossier complexe mettant en cause certains enjeux de compétence au gouvernement fédéral, mais aussi entre la province et le gouvernement fédéral. Il a fallu qu'une motion soit déposée en Chambre et que tous les députés votent pour qu'un principe soit mis en place, le principe de Jordan, afin que le gouvernement commence par régler le problème avant de s'occuper des litiges de compétence.

Je m'efforce de résumer. Nous pourrions vous en fournir une description plus détaillée.

Pendant 10 ans, le principe a été en place, mais l'hiver dernier, le Tribunal des droits de la personne a statué que la façon dont le gouvernement fédéral avait appliqué le Principe de Jordan n'était pas conforme à la motion adoptée en Chambre et a ordonné de trouver une solution.

Ainsi, le gouvernement fédéral, surtout par l'entremise de Santé Canada et d'Affaires autochtones et du Nord Canada, a proposé d'appliquer une vaste définition du principe de Jordan à tous les enfants des Premières Nations dans l'ensemble du Canada aux termes de laquelle nous prendrions des mesures proactives pour essayer de régler les problèmes liés aux services notamment

sure that First Nations in this country will have services the same as other children and that a dispute will not come in the way of them accessing services.

The funding you see in Supplementary Estimates (B) is for supporting both Health Canada and INAC to deal with these cases, but also to take proactive measures. As part of the work to look at this response, a group of children was identified with more needs than the limited services. Those living on reserve with disabilities or short-term medical conditions will not able to access the same level of services as other children in the country.

So some proactive measures are built into the response to reach out to families with children and try to build services around them through service coordination and integration. We are pleased to report to this committee that so far, between Health Canada and INAC, almost 900 children have been identified, mostly in Western provinces, where more services — a type of respite care services — will be provided to them. A number of cases of families came to the department to get support for a diverse number of services.

We are progressing and putting in place a structure called case coordination. It will be in First Nations organizations in various regions of the country. It will be for the outreach and assessment of the needs of the children and we will try to organize a service around them.

It's called interim measures because we don't believe that this is necessarily a long-term approach. At one point when we have identified the needs and have a solid sense of where the needs are, we will try to organize a service and the proactive measures. You will probably know that in some remote locations in this country with regard to the accessibility of services, even if the government is willing to cover the cost for the level of service, the service providers are not there. For the long term it is to find a better way to serve children that might be underserved by an existing program.

Senator Cools: Could you tell me how that $88 million will be spent? Would that be providing social workers or counselling? What would that be? Case management?

Mr. Perron: It's case-based. I have the details here and maybe I can help to describe how the funding is organized on an annual basis.

Over three years, $38 million is allocated to service coordination, which is creating the institutions in First Nations organizations to do the outreach, assessment and the organization of service.

de santé et de services sociaux afin de garantir que les enfants des Premières Nations de ce pays auront droit aux mêmes services que les autres enfants et qu'un litige ne les empêchera pas d'avoir accès à ces services.

Le financement demandé dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) vise à aider Santé Canada et Affaires autochtones et du Nord Canada à s'occuper de ces cas, mais aussi à prendre des mesures proactives. Pour donner suite à cette démarche, un groupe d'enfants dont les besoins dépassent les services limités offerts a été cerné. Les enfants vivant dans les réserves qui sont atteints d'une invalidité ou d'une maladie à court terme ne sont pas en mesure d'accéder au même niveau de services que les autres enfants du pays.

Certaines mesures proactives sont donc ajoutées à l'intervention faite pour rejoindre les familles de ces enfants et essayer de bâtir des services au moyen de la coordination et l'intégration des services. C'est avec plaisir que nous soulignons au comité que jusqu'à présent, par le biais de Santé Canada et d'Affaires autochtones et du Nord Canada, près de 900 enfants ont été identifiés, surtout dans les provinces de l'Ouest, et que d'autres services — un genre de services de relève — leur seront offerts. Un certain nombre de familles se sont présentées au ministère pour obtenir du soutien à l'égard de divers services.

Nous accomplissons des progrès et nous mettons actuellement en place une structure désignée coordination des cas. Cette structure sera installée dans les organisations des Premières Nations dans les diverses régions du pays. Elle aura pour fonction d'entrer en contact avec les familles et d'évaluer les besoins des enfants, puis nous nous efforcerons d'organiser un service.

Il s'agit de mesures provisoires, car nous ne croyons pas que c'est nécessairement une approche à long terme. Quand nous aurons défini les besoins et que nous aurons une bonne idée des endroits où les besoins se font sentir, nous tenterons d'organiser un service et des mesures proactives. Vous le savez probablement, mais dans certaines régions éloignées de ce pays, les services ne sont pas accessibles, et même si le gouvernement est disposé à couvrir le coût du niveau de service, les fournisseurs des services ne sont pas au rendez-vous. À long terme, il s'agit de trouver une meilleure façon de servir des enfants qui ne sont peut-être pas suffisamment desservis par un programme existant.

La sénatrice Cools : Pourriez-vous m'expliquer comment les fonds de 88 millions de dollars seront affectés? Serviront-il à défrayer les services de travailleurs sociaux ou de counseling? Comment seraient-ils affectés? À la gestion des cas?

M. Perron : C'est fondé sur les cas. J'ai les détails ici et je peux peut-être aider à expliquer comment le financement est organisé sur une base annuelle.

En trois ans, une somme de 38 millions de dollars sera affectée à la coordination des services, autrement dit à l'établissement d'institutions dans les organisations des Premières Nations chargées d'assurer la liaison, d'évaluer les besoins et d'organiser le service.

Then there is $324 million over three years for service resolution. This is to pay for services, whether it's respite care or a chiropractor, physiotherapist, speech therapist, the kind of service that might be needed for the children — transportation, the services to support them.

There is an internal administration cost to organize the service and be able to manage the case, around $20 million over three years; and a small amount of money, around $600,000, to create the data set so that we better understand the demand and the need.

This money is not necessarily equally divided over three years, but this is the proportion that you're getting. Most of the money is going to go to pay for actual services for the families. We have received cases that are to support transportation, to support access to respite care, to physiotherapists, this kind of thing, but it's really case by case.

We also have instances where families approach us because they are in a place where there is no support for them, and the system has not been geared to address these situations. So we are assessing how the departments can come together between the two departments and assist these families.

We expect that this is going to ramp up over the years. We are four or five months into the initiative. This started in July of this year. It's brand new, and we are at about 900 cases right now. This means that, before, these families were not receiving much attention.

Senator Cools: I wonder if you could tell me, then, about the $57.6 million that you describe as fulfilling Canada's obligation under the Indian Residential School Settlement Agreement.

Mr. Perron: There are two components of this program. The resolution of the cases for the claimants is with Indigenous and Northern Affairs Canada. Under Health Canada, what we are providing is cultural, spiritual and counselling services. All those former residents of residential schools and their families are eligible under the settlement to receive this kind of support during the time of the resolution process. So this has been prolonged for another two years.

Just to give you an idea, annually, since we started that, the demand for the service has been pretty steady. It accounts for around 630,000 emotional and cultural support interactions. This might be just a small consultation, but we are supporting the workers doing this work. There are around 47 professional mental health consulting service sessions per year that we are doing, around $60 million worth of expenditures. This also includes transportation because sometimes these former residents and family members do not necessarily live close to where there is service, so we will pay the transportation, whether for the provider or the clients or the family members. This program has been really successful in helping family and former residents of residential schools to go through this resolution initiative.

Puis, des fonds de 324 millions de dollars en trois ans seront consacrés au règlement de l'accès aux services. Il s'agit de régler l'accès aux services, que ce soit des soins de relève, ou les services d'un chiropraticien, d'un physiothérapeute ou d'un orthophoniste, le genre de services dont les enfants pourraient avoir besoin — le transport, les services pour les appuyer.

Il y a aussi des frais d'administration interne pour organiser les services et être en mesure de gérer les cas, soit environ 20 millions de dollars en trois ans, et une somme limitée d'à peu près 600 000 $ pour créer une base de données afin de mieux comprendre la demande et les besoins.

Les fonds ne sont pas nécessairement répartis en parts égales sur les trois ans, mais c'est la proportion calculée. La plupart des fonds serviront à assurer la prestation des services aux familles. Il s'agit parfois d'aider au transport, d'aider à accéder à des soins de relève et à des services de physiothérapie, ce genre de choses, mais c'est vraiment au cas par cas.

Des familles ont communiqué avec nous parce qu'à l'endroit où elles se trouvent, elles n'ont pas de soutien et que le système ne vise pas à régler ces situations. Nous évaluons donc maintenant comment les deux ministères peuvent collaborer pour aider ces familles.

Nous nous attendons à ce que la demande augmente avec les années. Cette initiative date de quatre ou cinq mois. En fait, elle a été lancée en juillet dernier. C'est tout nouveau et nous avons déjà environ 900 cas. Cela veut dire qu'avant, ces familles ne suscitaient pas beaucoup d'attention.

La sénatrice Cools : Je me demande si vous pouvez me parler maintenant des fonds de 57,6 millions de dollars qui serviront, d'après ce que vous avez dit, à respecter les obligations du Canada en vertu de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens.

M. Perron : Cette Convention a deux volets. Le règlement des cas des demandeurs relève d'Affaires autochtones et du Nord Canada. De son côté, Santé Canada offre des services culturels, spirituels et de counseling. Tous les anciens élèves des pensionnats indiens et les familles de ceux-ci sont admissibles, conformément à la Convention, à recevoir ce genre de soutien pendant le processus de règlement. Cette initiative a donc été prolongée de deux ans.

Pour vous donner une idée, depuis le début, la demande annuelle de services a été relativement stable. Il s'agit d'environ 630 000 interactions de soutien émotionnel et culturel. Ce nombre de consultations est peut-être petit, mais nous appuyons les travailleurs qui exécutent les tâches. Nous offrons environ 47 séances de services professionnels de consultation en santé mentale par année, représentant à peu près 60 millions de dollars, y compris les frais de transport du fournisseur du service ou des clients et des membres de leur famille, car ces anciens élèves et les membres de leur famille n'habitent pas nécessairement près de l'endroit où le service est offert. Ce Fonds a été vraiment utile pour aider les familles et les anciens élèves des pensionnats indiens à se soumettre à ce processus de règlement.

Senator Cools: These are very difficult questions for anyone who has, say, worked in social services, as I have. There are lots of problems with indigenous children. Sometimes the children are just left here with somebody for weeks on end. It's something I know a little bit about and have watched at very close quarters. It is a terrible thing when one of those children slips away and dies or is killed, and it's a huge tragedy.

I'm very pleased to know that the federal government is actually isolating and identifying these problems and calling them what they are and giving them the attention and the financial support that they really deserve. I commend you for that.

The Chair: There are some people from CMHC that are hiding from us because we are so excited to ask more questions.

We've trampled on Mr. Thoppil. You've done a heck of a job. I have to compliment you, which I do pretty well every year. There is a lot of work that goes into this.

Before we are overly hard on Mr. Thoppil, we should — we've talked about this in the past. If we were able to get this maybe a day before you come and meet us — and I'm not sure that's a realistic expectation — we could go through it and then ask solid questions that you could give quick answers to.

My experience is running businesses, which I know is very different from running public institutions. When you get 19 objectives in a report, chances are it's very difficult not only to communicate them but to give people the quick flash that they need in a meeting like this. In most businesses — and this is very different — no one can understand more than four. Even boards of directors have difficulty with the magnitude of the objectives.

When we look at the profile of key elements that are publicized on a consistent basis, one is clean water; two is housing; three is schools; four is education. You and I talk about this on a regular basis. I realize the size of these programs and the complexities, but if you look at the media, they always want "clean water, housing, schools, education." If we were able to get snapshots of those, even if we were able to get snapshots of your objectives. If you had "Objective," and then "Outcomes," or have one outcome. Maybe that's not a realistic expectation. And "Status," bullet form. Do it in bullet form, but multiple-bullet form.

Unless we can get that two or three days before, it is hard for us to comprehend. It is something to think about, and you and I have talked about that. You do a heck of a plan, but when I look at it, I can imagine multiplying by the hundreds and thousands of folks that would actually work with you and the difficulty they would have comprehending it. That's just a suggestion.

I have a question for CMHC on affordable housing. You mentioned $2 billion or $1.6 billion, whatever it was, in terms of reprofiled money; $1.07 billion through Supplementary Estimates (A). This is one of the platforms tied to infrastructure

La sénatrice Cools : Ce sont des questions très difficiles pour quelqu'un qui, supposons, a œuvré dans les services sociaux, comme moi. Il y a beaucoup de problèmes avec les enfants autochtones. Il arrive parfois qu'un enfant soit laissé ici pendant des semaines. C'est une réalité que je connais un peu et que j'ai observée de très près. C'est terrible quand un de ces enfants nous échappe et meurt ou est assassiné; c'est une véritable tragédie.

Je suis absolument ravie de constater que le gouvernement fédéral isole et définit ces problèmes et qu'il les nomme et leur accorde l'attention et le soutien financier qu'ils méritent. Je vous félicite.

Le président : Il y a des représentants de la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui se font oublier de nous, car nous sommes si enthousiastes à l'idée de poser d'autres questions.

Nous nous sommes arrêtés à M. Thoppil. Vous avez fait du bon boulot. Je dois vous féliciter, ce à quoi je me prête assez bien tous les ans. Cela représente beaucoup de travail.

Avant de trop critiquer M. Thoppil, nous devrions — nous en avons déjà discuté. Si nous pouvions avoir les documents la veille de votre comparution — et je ne suis pas persuadé que c'est une attente réaliste — nous pourrions en prendre connaissance et poser des questions bien tournées auxquelles vous pourriez rapidement répondre.

J'ai l'expérience de la direction d'entreprises, ce qui est, je le sais, très différent de la direction d'institutions publiques. Quand 19 objectifs sont fixés dans un rapport, il est probable qu'il soit très difficile de les communiquer, mais aussi de brosser le portrait rapide dont les gens ont besoin dans une réunion comme celle-ci. Dans la plupart des entreprises — et c'est très différent — personne ne peut en comprendre plus de quatre. Même les administrateurs ont de la difficulté avec l'ampleur des objectifs.

Si on s'arrête au profil des principaux éléments sans cesse publicisés, le premier, est l'eau pure, le deuxième, le logement, le troisième, les écoles et le quatrième, l'éducation. Nous en discutons régulièrement ensemble. Je comprends l'ampleur de ces programmes et les aspects complexes, mais les médias, eux, veulent toujours entendre parler d'eau pure, de logement, d'écoles et d'éducation. Si vous pouviez donner un aperçu, nous donner un aperçu de vos objectifs. Si vous aviez un objectif, puis des résultats ou un résultat. Ce n'est peut-être pas une attente réaliste. Et l'état d'avancement sous forme de points, plusieurs points.

À moins d'avoir les documents en main deux ou trois jours à l'avance, nous avons de la difficulté à comprendre. C'est une chose à laquelle il faut penser et nous en avons parlé, vous et moi. Vous ébauchez tout un plan, mais en le regardant, j'imagine des centaines et des milliers de personnes collaborant avec vous et la difficulté qu'elles auraient à le comprendre. Ce n'est qu'une suggestion.

J'ai une question à poser à la Société canadienne d'hypothèques et de logement à propos du logement abordable. Vous avez parlé de fonds reportés de l'ordre de 2 milliards ou de 1,6 milliard de dollars, peu importe; des fonds de 1,07 milliard de

spending that the government talked about. Where are you with your social infrastructure fund, the actual execution and in which provinces? Can you give us an overview? Have you started and when are we going to get some results? It's great to talk about money that's positioned or reprofiled, but where are you? What are you doing and what can you give us as a flash in terms of that?

One of the points is: Does it actually generate jobs? If so, does it generate something that is going to be measurable, comparing that to other infrastructure programs?

Those are loaded questions. You were very keen, looking at everybody else, and both of you guys were listening intently, but I was wondering whether there was some flight behaviour in your eyes.

Mr. Zielonka: I'm going to ask my colleague Charlie MacArthur, who actually deals with that file. I'll ask him to come to the podium.

The Chair: Charlie, it's great to see you. He's got a great big smile on his face.

Charlie MacArthur, Senior Vice-President, Regional Operations and Assisted Housing, Canada Mortgage and Housing Corporation: Hi.

Mr. Zielonka: I think Charlie was the one who was hiding.

Mr. MacArthur: I was hiding. Thank you very much for the question.

With regard to execution and the work with the provinces, we've signed 12 of 13 agreements with the provinces, and we anticipate signing the last one imminently. So we're progressing well, working with our provincial partners, our primary partners. We've always — knock on wood — been able to make sure that the money is spent in a timely way on an annual basis.

The Chair: How much money was spent on the 12 deals? Have the deals started?

Mr. MacArthur: Yes. We've started to receive claims for some of the provinces that were early to sign.

Mr. Tremblay: It's $1.4 billion over two years.

The Chair: Do you have a status of where the projects are at and the completion dates?

Mr. MacArthur: They have up to two years to complete the projects in terms of the construction from the start until the end, but we get claims on a quarterly basis from them. We've just started to receive the first claims as we've been negotiating the new deals with them. We anticipate, based on history and good execution by our partners, the provinces and territories, that they will be able to spend the money.

dollars dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (A). C'est l'une des plateformes liées aux dépenses en infrastructure dont le gouvernement a parlé. Où en êtes-vous dans vos fonds pour les infrastructures sociales et l'exécution pratique et dans quelles provinces? Pouvez-vous nous donner un aperçu? Avez-vous commencé et quand allez-vous obtenir des résultats? C'est bien de parler des fonds placés ou reportés, mais où en êtes-vous? Quelles mesures prenez-vous et pouvez-vous nous en faire un survol?

Est-ce que cette initiative permet dans les faits de générer des emplois? Le cas échéant, est-ce que les résultats seront mesurables par rapport aux autres programmes d'infrastructure?

Ces questions sont lourdes. Vous étiez très intéressés, cherchant le regard des autres, et tous les deux, vous écoutiez attentivement, mais je me demande si je n'ai pas perçu un sentiment de fuite dans vos yeux.

M. Zielonka : Je vais céder la parole à mon collègue, Charlie MacArthur, qui s'occupe de ce dossier. Je l'invite à s'avancer.

Le président : Charlie, je suis heureux de vous voir. Il affiche tout un sourire.

Charlie MacArthur, premier vice-président, Activités régionales et Aide au logement, Société canadienne d'hypothèques et de logement : Bonsoir.

M. Zielonka : Je pense que c'est Charlie qui se cachait.

M. MacArthur : Je me cachais. Merci beaucoup d'avoir soulevé cette question.

En ce qui concerne l'exécution et les travaux avec les provinces, nous avons signé 12 des 13 ententes avec les provinces, et nous prévoyons que la dernière sera bientôt conclue. Nous progressons donc bien, en collaboration avec nos partenaires provinciaux, nos principaux partenaires. Nous avons toujours — touchons du bois — été en mesure de faire en sorte que les fonds soient dépensés en temps opportun sur une base annuelle.

Le président : Quel est le montant des 12 ententes? Les travaux ont-ils été amorcés?

M. MacArthur : Oui. Nous avons déjà reçu des demandes de remboursement de certaines provinces parmi les premières à avoir signé.

M. Tremblay : Il s'agit de 1,4 milliard de dollars en deux ans.

Le président : Avez-vous une idée de l'état d'avancement des projets et des dates d'achèvement?

M. MacArthur : Les provinces ont jusqu'à deux ans pour réaliser les projets en termes de construction, du début à la fin, mais elles nous présentent des demandes de remboursement sur une base trimestrielle. Nous commençons à recevoir les premières demandes de remboursement puisque nous avons négocié les nouvelles ententes avec elles. Nous estimons, d'après l'historique

For example, through Investment in Affordable Housing from 2011 to the present, that's resulted in some 287,000 folks who need help. That's a combination of affordability, which would be rent supplements, and new construction projects. So we anticipate a similar pattern of expenditures.

The Chair: I don't want to be rude, but what is the percentage in the indigenous population versus the north-south population. Can you divide that? You said $1.4 billion. How much is up North? How much is with the indigenous and northern folks? How much is in the major cities across the country?

Mr. MacArthur: There was specifically northern housing allocated. There was the Inuit funding that our colleagues at Indigenous and Northern Affairs Canada had. We had specifically northern funding, and this year that's $40 million. That's split across the three territories. Plus there's the doubling of Investment in Affordable Housing. I've got the numbers broken out too finely for you, but I can provide all of those numbers.

The Chair: Provide them, but if you can give us a quick capsule that would be very interesting. When you hear $40 million for indigenous and northern folks and you just talked about $1.4 billion, is that to assume that most of the activity is in the South and not the North?

Mr. MacArthur: I have the snapshot.

The Chair: Mr. Thoppil, if he says $40 million, is that different from your $40 million in construction projects?

Mr. MacArthur: Over two years the investment in Nunavut will be $84.2 million. That's a variety of things, a doubling of Investment in Affordable Housing, the northern housing portion that I spoke of. Investment in Affordable Housing requires matching funding. The rest do not.

There is northern funding, an increase in housing that's being made available for seniors; support for shelters for victims of family violence; and renovation and retrofit. In Nunavut, that totals $84.2 million over two years. In Yukon it's $13.6 million, with the same kind of breakdown in the same categories. In the Northwest Territories, the breakdown of the 2016 budget investment is $20.4 million. So that's the northern share.

The Chair: Fantastic.

What about the south, the major cities?

et l'efficacité avec laquelle nos partenaires, les provinces et les territoires, exécutent les activités, qu'ils seront en mesure de dépenser les fonds.

Par exemple, grâce à Investissement dans le logement abordable, depuis 2011, nous sommes venus en aide à près de 287 000 personnes par une combinaison d'abordabilité, des suppléments au loyer, et de projets de construction. Nous prévoyons donc un modèle de dépenses semblable.

Le président : Je ne veux pas être brusque, mais quel est le pourcentage affecté à la population autochtone par rapport à la population nord-sud? Pouvez-vous diviser de la sorte? Vous avez parlé de 1,4 milliard de dollars. Combien dans le Nord? Combien dans les populations autochtones et nordiques? Combien dans les grandes villes du pays?

M. MacArthur : Des fonds ont été spécifiquement affectés au logement dans le Nord. Les collègues d'Affaires autochtones et du Nord Canada disposaient de fonds pour le logement des Inuits. Il y avait du financement visant spécifiquement le Nord, et cette année, on parle de 40 millions de dollars répartis dans les trois territoires. Sans oublier le double du financement pour le programme Investissement dans le logement abordable. Les chiffres sont ventilés trop précisément pour vous, mais je peux vous les fournir.

Le président : Oui, présentez-les, mais si vous pouviez faire un survol rapide, ce serait très intéressant. On parle de 40 millions de dollars pour les populations autochtones et nordiques et vous venez de mentionner 1,4 milliard de dollars, est-ce à dire que les activités se déroulent, en majeure partie, dans le Sud et non dans le Nord?

M. MacArthur : J'ai un aperçu.

Le président : Monsieur Thoppil, quand il dit 40 millions de dollars, est-ce une enveloppe différente de votre enveloppe de 40 millions de dollars pour des projets de construction?

M. MacArthur : En deux ans, les investissements au Nunavut totaliseront 84,2 millions de dollars pour diverses choses, notamment le double du financement pour le programme Investissement dans le logement abordable, le volet du logement dans le Nord dont j'ai parlé. Le programme Investissement dans le logement abordable exige un financement de contrepartie et le reste, non.

Il y a le financement dans le Nord, une augmentation au chapitre du logement des aînés, de l'aide pour les maisons d'hébergement pour les victimes de violence familiale et des travaux de rénovation et réparation. Au Nunavut, il s'agit de 84,2 millions de dollars en deux ans. Au Yukon, on parle de 13,6 millions de dollars, avec une ventilation semblable dans les mêmes catégories. Dans les Territoires du Nord-Ouest, les investissements prévus dans le budget de 2016 sont de 20,4 millions de dollars. Voilà pour le Nord.

Le président : Fantastique.

Qu'en est-il du Sud, des grandes villes?

Mr. MacArthur: For the major cities, the provinces and territories design and deliver the programs. So they'll decide whether it's Toronto and Vancouver and how it best works. The way the programs are set is that our primary partner designs and decides whether it is St. John's or Baie Verte that needs the funding or whether it's Toronto or Sudbury. It depends on the local needs.

The Chair: Do you have their numbers?

Mr. MacArthur: They will provide that to us as they roll the program out.

The Chair: Whatever you can send the committee would be very helpful.

Senator Marshall: I want to talk about mortgage default insurance. I had about eight questions, so I think I'm going to go right to my last question and work backwards.

The corporation is so big. We're talking about billions and billions of dollars for mortgage insurance, and I would think there are billions of dollars involved in the projects.

What are the financial risks to the corporation? Is it just going to keep growing and keep going? You must do some sort of assessment as to what your risk is in different areas. We see in the media now that consumer debt is increasing. We know there's a risk if interest rates go up. What kind of assessment is done internally? How do you assess the risk to the financial stability at the corporation?

Mr. Zielonka: Thank you for the question, senator. In fact, our mortgage insurance business is actually shrinking. Outstanding at the end of September was approximately $510 billion in mortgage insurance.

We do stress testing on an annual basis. So we look at a variety of plausible but extreme scenarios so that we can understand the kind of impact those scenarios would have on the corporation. For example, we would look at things like if house prices across the country dropped by 30 per cent and the unemployment rate went up by 5 per cent and what impact that would have on the corporation.

We look at the scenarios on an annual basis and complement them on an ongoing basis; we expand the scenarios in consultation with our partners. We generally find that the corporation is well-capitalized to withstand those kinds of shocks. Some of them have a significant impact, but they are not so large that the corporation cannot withstand those.

Senator Marshall: Have you ever looked at options such as privatizing certain parts of the corporation like mortgage insurance? Because all mortgage insurance doesn't go through CMHC. There are other financial institutions. Do you look at those options?

M. MacArthur : Pour les grandes villes, ce sont les provinces et les territoires qui conçoivent les programmes et en assurent la prestation. Ainsi, ce sont eux qui vont décider entre Toronto et Vancouver, par exemple, et la meilleure façon de procéder. Les programmes sont établis de façon à permettre à notre partenaire principal de concevoir les initiatives et de décider si c'est St. John's ou Baie Verte qui a besoin de financement ou Toronto ou Sudbury. Tout dépend des besoins locaux.

Le président : Vous avez des chiffres?

M. MacArthur : Ils nous les fourniront au fur et à mesure que le programme sera exécuté.

Le président : Tout ce que vous pouvez présenter au comité serait utile.

La sénatrice Marshall : Je veux parler de l'assurance prêt hypothécaire. J'ai huit questions et je pense que je vais poser la dernière et remonter la liste.

La Société est d'une telle ampleur. Nous parlons de milliards et milliards de dollars pour l'assurance prêt hypothécaire, et je pense que des milliards de dollars sont en cause dans le cadre des projets.

Quels sont les risques financiers qui pèsent sur la Société? La Société va-t-elle continuer à prendre de l'expansion? Vous devez évaluer d'une façon ou d'une autre en quoi consiste votre risque dans divers domaines. Les médias font état de l'augmentation de l'endettement des particuliers. Nous savons qu'il y a un risque si les taux d'intérêt augmentent. Quel genre d'évaluation est faite à l'interne? Comment évaluez-vous le risque pour la stabilité financière de la Société?

M. Zielonka : Je vous remercie pour la question, madame la sénatrice. En fait, nos activités d'assurance hypothécaire rétrécissent. À la fin de septembre, l'encours de l'assurance hypothécaire totalisait environ 510 milliards de dollars.

Une fois l'an, nous réalisons une simulation de crise. Nous examinons donc divers scénarios plausibles, mais extrêmes, afin de pouvoir comprendre les conséquences que ces scénarios pourraient avoir sur la Société. Par exemple, dans un scénario où le prix des maisons baissait de 30 p. 100 et que le taux de chômage augmentait de 5 p. 100, quel en serait l'impact pour la Société?

Nous étudions les scénarios sur une base annuelle et nous les complétons en permanence; nous les élargissons en consultation avec nos partenaires. Nous estimons d'habitude que la Société est bien capitalisée pour survivre à ces genres de chocs dont certains ont une incidence significative, mais qui ne sont pas suffisamment graves pour que la Société n'y résiste pas.

La sénatrice Marshall : Avez-vous déjà envisagé la possibilité, par exemple, de privatiser certaines activités de la Société, comme l'assurance prêt hypothécaire, parce que la Société canadienne d'hypothèques et de logement n'a pas le monopole de l'assurance hypothécaire? Il y a d'autres institutions financières. Avez-vous étudié ces options?

Mr. Zielonka: There are two private mortgage insurers in the marketplace. They have a market share of close to 50 per cent. Our market share has fluctuated over time. In 2008 and 2009, when the financial crisis hit Canada, our market share actually grew close to 90 per cent. Part of that was because of a withdrawal of some of the private mortgage insurers in the marketplace.

One of the challenges is to make sure that we have an ability to ramp up if there is a crises and provide Canadians with mortgage insurance in a time of need, and at the same time to balance that and have a healthy marketplace and not have a situation where we crowd out private competition. That's something that we always endeavour to do, and we advise the government on that.

In terms of the question of privatization, it's ultimately a decision of the government. It is a topic that has been looked at and debated, and it really is a question for the government of the day.

Senator Marshall: So when you look at the corporation over the past 10 years, has it gotten much bigger, or is it pretty well the same as it was in terms of dollars? Do you anticipate growing and growing? Where are you headed?

Mr. Zielonka: The 10-year time horizon unfortunately does catch us right before the financial crisis. As a result of the financial crisis, in response CMHC grew significantly so we could ensure there was continued liquidity to the markets, to ensure the Canadian financial markets and lending markets worked well. We did grow significantly in that period.

Since then, though, we have continued to shrink. There is anticipation that that trend will continue. The overall housing market in Canada does continue to grow and our share of that market is decreasing.

One of the important things that we are always mindful of is that CMHC is in a position to step up if there is a need to provide that stability to the financial system.

Senator Marshall: A lot of departments and Crown corporations have embarked on different strategies since the current government took over in the last year. Has CMHC embarked on any strategies with regard to the corporation as a whole or any specific programs?

Mr. Tremblay: You would have heard about CMHC as Canada's housing policy adviser to the government. We are doing extensive consultation. We have completed an extensive consultation on a National Housing Strategy where we reached out to Canadians and experts. A lot of our focus has been on that.

M. Zielonka : Il y a deux assureurs hypothécaires privés sur le marché et ils occupent près de 50 p. 100 du marché. La part du marché de la Société a fluctué avec le temps. En 2008 et 2009, quand la crise financière a frappé le Canada, notre part du marché a en fait atteint près de 90 p. 100, en partie parce que certains assureurs privés se sont retirés du marché.

L'un de nos enjeux consiste à nous assurer de pouvoir survivre en cas de crise et à offrir aux Canadiens une assurance prêt hypothécaire quand ils en ont besoin et en même temps, de concilier cet aspect et la nécessité d'assurer un marché sain et d'éviter de nuire à la concurrence privée. Nous nous efforçons toujours de le faire et nous en mettons le gouvernement au courant.

Quant à la privatisation, la décision revient au gouvernement. Cette question a fait l'objet d'un examen et d'un débat, mais la décision incombe au gouvernement au pouvoir.

La sénatrice Marshall : Ainsi, au cours des dix dernières années, l'enveloppe financière de la Société a-t-elle beaucoup augmenté ou est-elle à peu près la même? Dans vos prévisions, continuera-t-elle à augmenter et augmenter? Où vous dirigez-vous?

M. Zielonka : Malheureusement, l'horizon de 10 ans nous mène tout juste avant la crise financière. Dans la foulée de la crise financière, pour réagir, la Société a pris beaucoup d'expansion pour veiller à ce qu'il y ait sans cesse des liquidités sur les marchés afin de rassurer les Canadiens que les marchés financiers et de prêt fonctionnaient bien. Nous avons pris beaucoup d'expansion pendant cette période.

Depuis, cependant, nous avons poursuivi notre régime minceur et la tendance devrait se maintenir. Le marché canadien du logement poursuit sa montée et notre part du marché diminue.

Nous ne perdons jamais de vue que la Société canadienne d'hypothèques et de logement est en position de pouvoir intervenir en cas de besoin pour assurer la stabilité du système financier.

La sénatrice Marshall : Bien des ministères et sociétés d'État ont adopté des stratégies différentes depuis l'arrivée au pouvoir de l'actuel gouvernement, l'année dernière. La Société a-t-elle adopté une stratégie à l'égard de l'ensemble de l'organisation ou d'un programme en particulier?

M. Tremblay : La Société canadienne d'hypothèques et de logement est associée au rôle de conseiller en politique canadienne du logement auprès du gouvernement. Nous consultons beaucoup. Nous avons mené une vaste consultation sur la Stratégie nationale du logement auprès des Canadiens et de spécialistes. Nous y avons consacré beaucoup d'efforts.

Periodically over the years we revise our strategy across all our business lines. As my colleague has said, we also advise government on the housing finance file.

Senator Marshall: And the strategy —

Mr. Tremblay: We published it. It would be in our corporate plan summary on our website. As well, we report against it in our annual report. Our mandate and vision are on our website, in strategic directions.

The Chair: We have three senators left, and then I will ask each group to give us a one-minute summary of your biggest challenge in the next six months.

Senator Ataullahjan: My question is for the CMHC regarding the National Housing Strategy. Are you keeping the needs of women in mind in developing the strategy? For some women it means a matter of life and death. Is special attention being paid to that?

Mr. Tremblay: Absolutely. Thank you for the question, madam senator.

As part of our consultation, we met a number of people with lived experience, so focus groups. Also, as we consulted across the country with Canadians, we heard loud and clear that Canadians want us to look at the people who are the most vulnerable and who have distinct needs. There is gender also, but there are people with disabilities, seniors and across the board. Indigenous people were mentioned as people we should be mindful of. That is all being considered as part of the development of the National Housing Strategy.

Senator Mockler: One of the questions I had is about that $1.07 billion.

[*Translation*]

We are seeing, especially in Eastern Canada, an increase in service requests because of the aging population, which was not anticipated in the Canada Mortgage and Housing Corporation's regular programs. What kind of additional requests are you receiving so that we can better help the aging population in our regions? The requests are certainly not the same as those in Quebec, Ontario or Western Canada.

Mr. Tremblay: During our consultations, we found that seniors are part of a more vulnerable group as regards affordable housing. We fully understand that housing is essential for the well-being of seniors, but housing-related services are also very important. We often hear that the people in such housing need to be looked after. We are looking at approaches that could include offering services in the housing.

Périodiquement, au fil des ans, nous révisons notre stratégie relative à tous nos secteurs d'activité. Comme mon collègue l'a dit, nous conseillons aussi le gouvernement dans le dossier de l'aspect financier du logement.

La sénatrice Marshall : Et la stratégie...

M. Tremblay : Nous l'avons publiée dans le cadre de notre Résumé du Plan d'entreprise affiché sur notre site web. Nous en avons aussi rendu compte dans notre rapport annuel. Notre mandat et notre vision sont énoncés dans les orientations stratégiques sur notre site web.

Le président : Il reste trois sénateurs à entendre, puis je demanderai à chaque groupe de nous résumer en une minute son enjeu le plus important pour les six prochains mois.

La sénatrice Ataullahjan : Ma question s'adresse à la Société canadienne d'hypothèques et de logement et porte sur la Stratégie nationale du logement. Est-ce que vous gardez en tête les besoins des femmes quand vous élaborez la stratégie? Pour certaines femmes, c'est une question de vie ou de mort. Cet aspect fait-il l'objet d'une attention spéciale?

M. Tremblay : Absolument. Merci d'avoir soulevé la question, madame la sénatrice.

Dans le cadre de notre consultation, nous avons rencontré diverses personnes avec de l'expérience pratique, donc des groupes de consultation. Nous avons aussi consulté les Canadiens d'un océan à l'autre qui nous ont clairement fait savoir qu'ils souhaitent que nous pensions aux plus vulnérables et à ceux qui ont des besoins distincts. Il est question d'égalité des sexes aussi, mais des personnes atteintes de déficiences, d'aînés, de façon générale. Les Autochtones font partie de la liste des personnes qu'il ne faut pas oublier. Tous ces aspects sont pris en compte dans l'élaboration de la Stratégie nationale du logement.

Le sénateur Mockler : L'une de mes questions porte sur les fonds de 1,07 milliard de dollars.

[*Français*]

On constate, surtout dans l'Est du Canada, une augmentation des demandes de services en raison de la population vieillissante, ce qui n'avait pas été prévu dans les programmes réguliers de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Quelles sont les demandes supplémentaires qui vous sont transmises afin que nous puissions mieux venir en aide à la population vieillissante de nos régions? Les demandes ne sont certainement pas les mêmes au Québec, en Ontario ou dans l'Ouest canadien.

M. Tremblay : Durant nos consultations, nous avons constaté que les personnes âgées font partie d'un groupe plus vulnérable du point de vue du logement abordable. Nous avons bien compris que le logement est fondamental pour qu'une personne âgée puisse évoluer le mieux possible, mais les services liés au logement comptent aussi pour beaucoup. Nous entendons souvent dire que les personnes qui occupent ces logements doivent être prises en charge. Nous examinons des approches qui pourraient inclure l'offre de services dans ces logements.

We have talked about horizontal consultations. We have a provincial and territorial group that includes eight federal departments.

[*English*]

We have eight federal departments helping us through the National Housing Strategy. They include Indigenous and Northern Affairs, Finance, Infrastructure and Communities, Environment and Climate Change, Health, Status of Women, Sport and Persons with Disabilities. So there is a lot of thinking going on around that.

[*Translation*]

Senator Mockler: Can you give us specific examples of requests from your clients?

[*English*]

Mr. Zielonka: I could try and help with some of our programs.

We have the assisted housing side, but we also have some of our commercial programs, which are very much geared towards ensuring there is funding for things like retirement homes and rental homes, which is part of ensuring that there is funding for the entire housing spectrum. It looks at trying to provide housing for all Canadians and their different housing needs.

In Quebec, we are very active on retirement homes, assisted living and those types of facilities. That is something that we do by providing mortgage insurance to ensure that there is adequate funding to help build those facilities in a cost-effective manner.

Senator Mockler: The chair alluded to trying to determine better outcomes and measurements. There is a question I would like to pose and maybe have the three of you answer.

If we were to decentralize your departments and send part of that up North, would we have better measurement of performance?

The Chair: Do you have feet on the ground up North in your departments?

Mr. Larkin, you mentioned that before you came in last year, and Mr. Perron described the construction of health centres and the number of health centres that were being built. Hopefully CMHC or someone was financing that, if not the local people.

How many people do you have on the ground that can execute some of your mandates?

Mr. Zielonka: I can speak on behalf of CMHC. We have about 1,800 Canadians across the country. Of that 1,800, approximately 800 are outside the National Capital Region, in the various provinces. We have points of service in different parts, so we can

Nous avons parlé des consultations horizontales. Nous avons un groupe provincial et territorial qui compte huit ministères fédéraux.

[*Traduction*]

Huit ministères fédéraux collaborent avec nous pour la Stratégie nationale du logement, notamment Affaires autochtones et du Nord Canada, Finances Canada, le ministère de l'Infrastructure et des Collectivités, le ministère de l'Environnement et du Changement climatique, Santé Canada, Condition féminine Canada et le ministère des Sports et des Personnes handicapées. Ce sujet suscite donc beaucoup de réflexion.

[*Français*]

Le sénateur Mockler : Pouvez-vous nous donner des exemples spécifiques en ce qui a trait aux demandes de vos clients?

[*Traduction*]

M. Zielonka : Je peux essayer de donner des précisions concernant certains de nos programmes.

Nous avons le volet des logements subventionnés, mais certains de nos programmes commerciaux ont davantage pour objet de garantir du financement pour, par exemple, les maisons de retraite et les logements locatifs, ce qui fait partie des efforts pour garantir des fonds pour toute la gamme de logements. Il s'agit de s'efforcer de donner à tous les Canadiens l'accès à un logement selon leurs besoins.

Au Québec, nous sommes très actifs au chapitre, par exemple, des maisons de retraite et des logements locatifs. Ainsi, nous offrons de l'assurance prêt hypothécaire pour veiller à ce qu'il y ait suffisamment de fonds pour bâtir ces installations de façon rentable.

Le sénateur Mockler : Le président a fait allusion à la possibilité de mieux définir les résultats et les mesures. Il y a une question que je veux poser et à laquelle vous pourriez peut-être répondre tous les trois.

Si vous deviez décentraliser vos services et en établir une partie dans le Nord, cela permettrait-il de mieux mesurer le rendement?

Le président : Avez-vous déjà des services établis dans le Nord?

Monsieur Larkin, vous en avez parlé avant de comparaître l'an dernier et monsieur Perron a dit que des centres de santé sont construits et a même donné un chiffre. Espérons que la Société ou quelqu'un finançait cette initiative, voire des gens sur place.

Combien avez-vous d'employés en mesure d'exécuter certaines de vos attributions sur place?

M. Zielonka : Je peux parler au nom de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Nous comptons environ 1 800 employés d'un bout à l'autre du pays, dont plus ou moins 800 à l'extérieur de la région de la capitale nationale, dans les diverses

be very close to our clients, especially with social housing and being able to deliver services and understand how the delivery of our services impacts our clients, so very much focused around outcomes.

We also work quite broadly with different partners. My colleague Charlie MacArthur could probably expand on some of those partners and how we measure outcomes. It is something on which we are very much focused.

We have a CEO who has been with CMHC for almost three years. His focus has been very much on making sure that we are accountable and very much outcomes-driven. The questions of why, how and what are top of mind whenever we look at anything.

The Chair: How many of the 800 are up in the North?

Mr. Zielonka: We have two situated in the North full time.

The Chair: Two across the whole country?

Mr. Zielonka: In the North.

The Chair: Where in the North?

Mr. MacArthur: Yellowknife.

The Chair: Both in Yellowknife?

Mr. Zielonka: Both in Yellowknife, yes. Our staff, depending on the needs, will go to —

The Chair: Do you feel two in the North is enough?

Charlie, what do you think?

Mr. MacArthur: We offer the full complement of services out of all of our regional offices. We have people travelling to the North and working in the North quite often.

As I said, our primary partners are often the provinces and territories. The vast majority of our funding flows through the territorial governments. We have good, close relationships with them. They decide on the design, so what is required in Nunavut would be different than what is required in another place.

The Chair: Do you have an office in Nunavut?

Mr. MacArthur: No, we don't.

The Chair: Do you have an office in Yukon?

Mr. MacArthur: No, we don't.

The Chair: Do you have an office in the Northwest Territories?

Mr. MacArthur: Yes, we do.

The Chair: So it's one out of three?

Mr. MacArthur: Yes.

provinces. Il y a des points de services dans les divers endroits et nous pouvons ainsi nous rapprocher beaucoup de nos clients, en particulier quand il est question de logement social, et assurer la prestation des services et comprendre l'effet que la prestation de ces services a sur nos clients; une très grande attention est donc portée aux résultats.

Nous travaillons aussi de façon assez générale avec divers partenaires. Mon collègue Charlie MacArthur pourrait probablement expliquer certains de ces modèles et notre façon de mesurer les résultats. C'est un aspect auquel nous accordons une grande attention.

Notre président et directeur général est en poste depuis presque trois ans. Son objectif, c'est de voir à ce que nous soyons redevables et fortement axés sur les résultats. Partout, on se demande pourquoi, comment et quoi.

Le président : Combien des 800 employés sont installés dans le Nord?

M. Zielonka : Deux employés sont dans le Nord à temps plein.

Le président : Deux dans tout le pays?

M. Zielonka : Dans le Nord.

Le président : Où dans le Nord?

M. MacArthur : Ils sont à Yellowknife.

Le président : Ils sont tous les deux à Yellowknife?

M. Zielonka : Oui, ils sont tous les deux à Yellowknife. Notre personnel, selon les besoins, se déplacera...

Le président : Estimez-vous que deux employés dans le Nord, c'est suffisant?

Charlie, qu'en pensez-vous?

M. MacArthur : Tous nos bureaux régionaux offrent toute la gamme de services. Assez souvent, des employés se rendent dans le Nord pour y travailler.

Comme je l'ai dit, nos principaux partenaires, ce sont souvent les provinces et les territoires. Notre financement passe par les gouvernements territoriaux. Nous entretenons de bonnes relations avec ceux-ci. Ce sont eux qui déterminent le concept; ainsi, ce qu'il faut au Nunavut n'est pas ce qu'il faut ailleurs.

Le président : Avez-vous un bureau au Nunavut?

M. MacArthur : Non, nous n'en avons pas.

Le président : Avez-vous un bureau au Yukon?

M. MacArthur : Non, nous n'en avons pas.

Le président : Avez-vous un bureau dans les Territoires du Nord-Ouest?

M. MacArthur : Oui, nous en avons un.

Le président : Donc, dans un des territoires sur trois?

M. MacArthur : C'est exact.

The Chair: A huge distance.

Senator Mockler: We hear from Indigenous and Northern Affairs Canada and also Health Canada. With regard to what I have heard from CMHC — around which I think we could do better — I remember when I used to have some portfolios that, when we moved and tried to have a one-stop shop and when we moved certain infrastructure —

[*Translation*]

— because the workings of government are cumbersome and taxpayers want more for their money.

[*English*]

I would like to know what the other two departments are doing about it. What do you reflect over there? I'm going to talk about New Brunswick. When we moved them up north, we had better performance, measurements and efficiency.

Mr. Thoppil: For Indigenous and Northern Affairs Canada, we have 300 people up North in three offices in Yukon, Nunavut and Northwest Territories. There has been a reduction as we have transferred federal responsibilities over as part of devolution. We are continuing that trend in order to give northerners their right to govern as they see fit, because we think the best way of accountability and measurement is to withdraw and to let northerners govern as they see fit, as well as First Nations in terms of advancing self-determination.

The Chair: What is your objective? What will the final outcome be as you see this unfolding and getting the equilibrium you're looking for?

Mr. Thoppil: We don't have a target. Some of it will depend upon how the Nunavut devolution unfolds in terms of the scope and responsibilities they want to take. Then, what is the scope of pace they want to take? Because they are coming off a low base and so on. There is no target.

Senator Mockler: In addition to what you just said, when we do that, do you have reductions in your offices here in Ottawa?

Mr. Thoppil: Yes. Obviously when there are reductions in responsibilities, it is commensurate. It's not just all in the regional offices but in our northern HQ as well.

Mr. Perron: We have had a long-standing office in Yukon, because in Yukon we are still managing some operations that have not been devolved or transferred to the territorial government or to First Nations.

As well, three years ago we opened a small office in the Northwest Territories as well — a small office. It is mostly liaison, working with First Nations and the Government of the Northwest Territories.

Le président : La distance est énorme.

Le sénateur Mockler : Nous avons entendu les témoignages d'Affaires autochtones et du Nord Canada et de Santé Canada. En ce qui a trait à l'intervention de la Société canadienne d'hypothèques et de logement — et je pense que nous pourrions faire mieux — quand j'étais responsable de certains portefeuilles, je me souviens que nos efforts pour déplacer et établir un comptoir unique et déplacer certaines infrastructures...

[*Français*]

[. . .] parce que l'appareil gouvernemental, c'est lourd et les contribuables en veulent plus pour leur argent.

[*Traduction*]

J'aimerais savoir les mesures prises par les deux autres ministères à ce propos. Qu'est-ce que vous prenez en compte là-bas? Je vais parler du Nouveau-Brunswick. Nous avons déplacé le personnel dans le Nord et notre rendement, nos mesures et notre efficacité ont augmenté.

M. Thoppil : Affaires autochtones et du Nord Canada a 300 employés dans le Nord répartis dans trois bureaux au Yukon, au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest. Il y a eu réduction d'effectif puisque nous avons transféré des responsabilités fédérales dans le cadre d'un transfert des pouvoirs. Nous maintenons cette tendance afin de donner aux résidants du Nord le droit de gouverner comme ils l'entendent, car nous pensons que c'est la meilleure façon d'améliorer la responsabilisation et les mesures et d'aider les Premières Nations à faire progresser l'autonomie gouvernementale.

Le président : Quel est votre objectif? Quel sera le résultat final de cette démarche et de cette quête d'équilibre?

M. Thoppil : Nous n'avons pas d'objectif. Cela dépend en partie de la façon dont les responsabilités seront transférées au Nunavut pour ce qui est de la portée et des responsabilités qu'il veut assumer. Puis, quel est le rythme qui sera adopté? Ce gouvernement part de loin. Il n'y a pas d'objectif.

Le sénateur Mockler : Outre ce que vous venez de dire, ce faisant, des réductions sont-elles effectuées dans vos bureaux ici à Ottawa?

M. Thoppil : Oui. Quand il y a réduction de responsabilités, il faut manifestement procéder à des diminutions proportionnelles. Ce ne sont pas seulement tous les bureaux régionaux qui sont touchés, mais aussi notre siège social dans le Nord.

M. Perron : Notre bureau au Yukon est établi depuis longtemps, car, au Yukon, nous gérons toujours certaines opérations qui n'ont pas été transférées au gouvernement territorial ou aux Premières Nations.

De plus, il y a trois ans, nous avons ouvert un petit bureau dans les Territoires du Nord-Ouest — un petit bureau qui sert surtout de liaison avec les Premières Nations et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

We don't have an office in Nunavut.

However, in the three territories we have what we call territorial tables — for example, in Nunavut with the Ministry of Health of the territorial government, the NTI, which is the Inuit land claim organization, and Health Canada. We make all decisions jointly.

We don't have much operation; it's rather regular planning sessions together and how we organize the resources we have to support public health in the region. We don't necessarily need an operation centre. We need a solid governance model with our partners, which are not only the government but also the Inuit land claims organization. This is the approach we have been taking.

The Chair: Senator Cools, you have the last question. Then we will ask for a one-minute wrap-up from three groups in terms of major challenges in the next six months.

Senator Cools: I'll pass. They have been so good and have advanced things so wonderfully that we can close it down now.

The Chair: Quick wrap-up folks, please; one minute each.

Mr. MacArthur: We understand at CMHC the awesome responsibility that we have been charged with. We understand the folks we are serving are really in need of our absolute best. We try our utmost to squeeze as much out of every dollar that we can find and to deliver the money that has been voted for us and ensure that it goes to the right places.

Mr. Thoppil: For Indigenous and Northern Affairs Canada, the Prime Minister has made it very clear there is no more important relationship to him than the relationship with indigenous peoples. That results in a very ambitious mandate to deal with our three strategic pillars: reconciliation between the 96 per cent of the population and 4 per cent of the population; elimination of the socio-economic gap that exists in terms of disparity between indigenous and non-indigenous peoples; and, lastly, advancing self-determination.

There are tremendous challenges under each of those three pillars, as you can quite imagine going forward, but that's what we're charged with and that's what we're going to accomplish.

The Chair: And the consistency that Mr. Thoppil has over the past four or five years in dealing with us is the messaging that it's critical that the indigenous folks are able to express themselves clearly in terms of what their needs are, which is a hell of a balancing act. Is that correct?

Mr. Thoppil: That is correct.

The Chair: Mr. Larkin?

Nous n'avons pas de bureau au Nunavut.

Cependant, dans les trois territoires, il y a, ce que nous appelons, les tables territoriales — par exemple, au Nunavut, cette table regroupe des représentants du ministère de la Santé du gouvernement territorial, de la NTI, soit l'organisation des revendications territoriales des Inuits, et de Santé Canada. Nous prenons toutes les décisions ensemble.

Notre activité est limitée; il s'agit plutôt de séances périodiques conjointes pour planifier et discuter de la façon dont nous organisons les ressources à notre disposition pour appuyer les services de santé publique dans la région. Nous n'avons pas nécessairement besoin d'un centre des opérations. Nous avons par ailleurs besoin d'un solide modèle de gouvernance avec nos partenaires, soit non seulement le gouvernement, mais également l'organisation responsable des revendications territoriales des Inuits. Voilà l'approche que nous appliquons.

Le président : Madame la sénatrice Cools, la dernière question est à vous. Puis, nous demanderons aux trois groupes de résumer en une minute les grands enjeux qui les attendent au cours des six prochains mois.

La sénatrice Cools : Je passe mon tour. Les interventions ont été tellement efficaces et les témoins ont fait progresser les choses tellement bien que nous pouvons terminer maintenant.

Le président : Faites vite messieurs; vous disposez d'une minute chacun.

M. MacArthur : La Société canadienne d'hypothèques et de logement comprend bien la grande responsabilité qui lui a été confiée. Nous comprenons le fait que les gens que nous desservons ont vraiment besoin que nous donnions le meilleur de nous-mêmes. Nous nous efforçons d'optimiser l'utilisation de chaque dollar et livrer la marchandise pour les crédits qui ont été votés pour nous et voir à ce qu'ils soient bien investis.

M. Thoppil : En ce qui concerne Affaires autochtones et du Nord Canada, le premier ministre a clairement fait entendre qu'il n'y a, pour lui, aucune relation plus importante que celle avec les peuples autochtones. Nous héritons ainsi du mandat très ambitieux de composer avec nos trois piliers stratégiques, soit la réconciliation entre les 96 p. 100 de la population et les 4 p. 100 de la population, l'élimination de l'écart socioéconomique au plan de la disparité entre les peuples autochtones et non autochtones et enfin, l'avancement de l'autonomie gouvernementale.

Pour chacun de ces piliers, les enjeux sont importants, comme vous pouvez l'imaginer pour l'avenir, mais c'est la responsabilité qui nous a été confiée et nous allons l'honorer.

Le président : Depuis quatre ou cinq ans, dans ses interventions auprès de nous, M. Thoppil a toujours livré le même message, c'est-à-dire qu'il est essentiel que les Autochtones puissent exprimer clairement leur besoin, tout un geste d'équilibre. Est-ce exact?

M. Thoppil : C'est exact.

Le président : Monsieur Larkin?

Mr. Larkin: Our priorities reflect those of the government that have been somewhat elevated recently. As you know, we are negotiating and advancing negotiations on the health accord with the provinces and territories. We are also working to further implement the legislation around medical-assisted dying.

The Chair: What is the biggest thing that sticks out?

Mr. Larkin: Number one for me as a chief financial officer representing the department would be us working with the Department of Finance and Treasury Board to advance all our priorities toward Budget 2017, and ensuring that the department has the resources to move forward and support the minister.

The Chair: Budget 2017: Is there one thing that stands out in your mind, besides the budget implementation, that needs to be done pronto?

Mr. Larkin: There are a number of things in Budget 2017.

The Chair: Pick one.

Mr. Larkin: I can't really talk about Budget 2017, as they are subject to —

The Chair: As an operations guy, Mr. Perron, do you have one that you think needs to be front and centre?

Mr. Perron: As part of the health accord discussion, we have engaged for the first time in 10 years with Inuit, Metis and First Nation leaders at the table with the federal-provincial-territorial ministers. What will come out of that is probably the most important thing we have done in terms of health. It was a productive discussion for the first two meetings. I am hopeful that we will see a great outcome from these discussions.

The Chair: Listening to people and their priorities in health — consistency.

Great job. Thank you for your patience with us. We appreciate it.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Friday, December 2, 2016

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:33 a.m. to give consideration to the subject matter of all of Bill C-29, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 22, 2016 and other measures, Parts 1, 2 and 3.

Senator Larry W. Smith (*Chair*) in the chair.

M. Larkin : Nos priorités concordent avec celles du gouvernement qui ont récemment été un peu relevées. Comme vous le savez, nous négocions actuellement un accord sur la santé avec les provinces et territoires. Nous nous efforçons aussi de poursuivre la mise en œuvre des dispositions législatives sur l'aide médicale à mourir.

Le président : Quelle est la chose la plus importante qui ressort?

M. Larkin : En ma qualité de dirigeant principal des finances représentant le ministère, la priorité consisterait à collaborer avec le ministère des Finances et le Conseil du Trésor pour faire valoir toutes nos priorités en vue du budget de 2017 et à veiller à ce que le ministère ait les ressources nécessaires pour aller de l'avant et soutenir le ministre.

Le président : Le budget de 2017. Y a-t-il une chose, à votre avis, outre l'exécution du budget, qui doit être accomplie rapidement?

M. Larkin : Il y en a un certain nombre.

Le président : Choisissez-en une.

M. Larkin : Je ne peux pas vraiment parler du budget de 2017, puisqu'il est sous réserve de...

Le président : Comme personne responsable des opérations, monsieur Perron, pensez-vous à une chose qui doit, à votre avis, être mise à l'avant-plan?

M. Perron : Dans le cadre du débat à propos de l'accord sur la santé, nous avons rassemblé, pour la première fois en 10 ans, des chefs des Inuits, des Métis et des Premières Nations avec les ministres fédéraux-provinciaux-territoriaux. Ce qui en ressortira sera probablement la chose la plus importante que nous ayons faite au chapitre de la santé. La discussion pendant les deux premières rencontres a été fructueuse. J'espère que ces discussions donneront un résultat formidable.

Le président : Écouter ce que les gens ont à dire à propos de la santé et leurs priorités à ce chapitre — de la cohérence.

Bon travail, Merci de la patience dont vous avez fait preuve à notre égard. Nous vous en sommes reconnaissants.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le vendredi 2 décembre 2016

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 33, pour étudier la teneur complète du projet de loi C-29, Loi n^{o} 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2016 et mettant en œuvre d'autres mesures, parties 1, 2 et 3.

Le sénateur Larry W. Smith (*président*) occupe le fauteuil.

[*English*]

The Chair: Welcome to the Standing Senate Committee on National Finance. Colleagues and members of the viewing public, the mandate of this committee is to examine matters relating to federal estimates generally as well as government finance.

My name is Larry Smith, a senator from Quebec, and I chair the committee. Let me introduce briefly the other members of the committee.

To my left, standing very strong, from Montreal, Quebec, is Senator André Pratte. To my right, from Toronto, is Senator Salma Ataullahjan. To her right is our deputy chair, Senator Anne Cools. To her right is the former Auditor General and truly great senator, from the province of Newfoundland, Senator Beth Marshall; and more than a capable replacement and a very strong member of the Senate, Senator Judith —

Senator Seidman: Judith Seidman.

The Chair: Seidman. I was looking at this box of Kleenex. Sorry, Judith. Thank you very much.

What happened was I had a "44 counter trap." I got the ball and thought I saw a big hole, and all of a sudden I woke up on the ground trying to figure out what hit me. That was one of those moments, so I apologize for that.

We have with us one of the greatest skiers in the history of sport, Senator Nancy Greene Raine. Of course, from New Brunswick, is the ever-charming and great senator, Percy Mockler.

Today we begin our consideration of the subject matter of Bill C-29, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 22, 2016 and other measures. This bill is also referred to as the Budget Implementation Act, 2016, No. 2. You will recall that we examined the Budget Implementation Act, No. 1, in the spring.

[*Translation*]

This morning, to start our study of the subject matter of Bill C-29, we're pleased to have with us, from the Department of Finance, Gervais Coulombe, Acting Chief, Sales Tax Division, Tax Policy Branch.

[*English*]

James Greene, Director, Business Income Tax Division, Tax Policy Branch. James, we spoke earlier.

Pierre Leblanc, Director, Personal Income Tax Division, Tax Policy Branch.

[*Traduction*]

Le président : Bienvenue au Comité sénatorial permanent des finances nationales. Chers collègues, membres du public, notre comité a pour mandat d'examiner les questions liées, de façon générale, au budget des dépenses du gouvernement fédéral et les finances publiques.

Je m'appelle Larry Smith, sénateur du Québec et président du comité. Permettez-moi de présenter brièvement les autres membres du comité.

À ma gauche se trouve le très solide sénateur André Pratte, de Montréal, au Québec. À ma droite se tient la sénatrice Salma Ataullahjan, de Toronto. À sa droite, vous avez la sénatrice Anne Cools, notre vice-présidente. À sa droite se trouve l'excellente sénatrice Beth Marshall, ancienne vérificatrice générale de Terre-Neuve. Nous avons ensuite une remplaçante plus que compétente et une membre très rigoureuse du Sénat, la sénatrice Judith...

La sénatrice Seidman : Judith Seidman.

Le président : Seidman. Je regardais la boîte de Kleenex. Veuillez m'excuser, Judith. Merci beaucoup.

Ce qui s'est passé, c'est que je me suis retrouvé devant un blocage. J'ai attrapé le ballon, et j'ai cru voir une grande ouverture, puis je me suis soudainement réveillé au sol, à essayer de comprendre ce qui m'avait frappé. C'était un de ces moments, et je m'en excuse.

Nous sommes en compagnie de la sénatrice Nancy Greene Raine, une des plus grandes skieuses de l'histoire du sport. Bien sûr, nous avons le très charmant et excellent sénateur Percy Mockler, du Nouveau-Brunswick.

Nous commençons aujourd'hui notre examen de la teneur complète du projet de loi C-29, Loi n^{o} 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2016 et mettant en œuvre d'autres mesures. Ce projet de loi est aussi appelé la Loi n^{o} 2 d'exécution du budget de 2016. Vous vous souviendrez que nous avons examiné au printemps la Loi n^{o} 1 d'exécution du budget.

[*Français*]

Ce matin, pour commencer notre étude de la teneur du projet de loi C-29, nous avons le plaisir de recevoir, du ministère des Finances, Gervais Coulombe, chef par intérim, Division de la taxe de vente, Direction de la politique de l'impôt.

[*Traduction*]

Nous accueillons aussi James Greene, directeur de la Division de l'impôt des entreprises, à la Direction de la politique de l'impôt. James, nous avons discuté plus tôt.

Pierre Leblanc est directeur de la Division de l'impôt des particuliers à la Direction de la politique de l'impôt.

[*Translation*]

Pierre, please know that I'd like to have a title as impressive as yours at least once in my life.

[*English*]

Trevor McGowan, Acting Chief, Tax Legislation Division, Tax Policy Branch; and Pierre Mercille, Senior Legislative Chief, Sales Tax Division, Tax Policy Branch.

Welcome, gentlemen.

We have received the department briefing binder on the bill and we thank you for this information. It has been circulated to members of the committee.

We had a discussion coming in with the members of the Department of Finance. We try to make sure that we try to present in the most beneficial way for our senators so every one of us can understand. This is a very intricate and complex group of amendments, changes, et cetera, so I'm excited to hear the presentations that we will receive.

What we are expecting from you now is to go over the measures and to explain each clause and how it supports the measure. If it is all right with you, we would like the opportunity to ask questions as they pertain to each clause to make sure we have the full understanding before we move on to the next.

Mr. McGowan, would you like to give opening comments in terms of how you would like to proceed?

Trevor McGowan, Acting Chief, Tax Legislation Division, Tax Policy Branch, Department of Finance Canada: Of course. I'll provide a brief summary of what is in the bill and then we can go through measure by measure. I understand that our summary table of measures has been circulated, and this shows which clauses in the bill apply to which measure. I trust that will be helpful to members of the committee because some measures have more than one clause that are relevant to them, so we'll deal with it measure by measure.

This, as was noted, is the second Budget Implementation Act of 2016. It contains amendments, either referenced or announced as part of Budget 2016, including a simplification measure to replace the eligibility capital property rules in the Income Tax Act with a new class of depreciable property; rules to prevent the avoidance of certain provisions in the act through the use of what are known as back-to-back arrangements; rules that would exclude derivatives held as inventory from the market-to-market property rules; rules ensuring that the tax treatment on the sale of linked notes is consistent with the tax treatment of the note on maturity; rules clarifying the tax treatment of emissions allowances; rules that apply on when a foreign exchange gain on a debt becomes a parked obligation; rules addressing certain

[*Français*]

Pierre, sachez que j'aimerais avoir, une fois dans ma vie, un titre aussi impressionnant que le vôtre.

[*Traduction*]

Nous recevons également Trevor McGowan, chef par intérim de la Division de la législation de l'impôt, Direction de la politique de l'impôt; et Pierre Mercille, chef législatif principal de la Division de la taxe de vente, Direction de la politique de l'impôt.

Messieurs, je vous souhaite la bienvenue.

Nous avons reçu le cahier d'information du ministère sur le projet de loi, et nous vous remercions de ces renseignements. Le document a été distribué aux membres du comité.

Nous avons organisé une discussion préalable avec les représentants du ministère des Finances. Nous essayons de nous assurer que les présentations soient le plus avantageuses possible pour nos sénateurs afin que tout le monde puisse comprendre. Il s'agit d'une série d'amendements et de modifications très complexes. J'ai donc hâte d'entendre vos témoignages.

Nous vous demandons maintenant de parcourir les mesures et d'expliquer chaque article en disant en quoi il soutient la mesure. Si vous êtes d'accord, nous aimerions pouvoir poser des questions sur chaque article pour nous assurer de comprendre pleinement avant de passer au suivant.

Monsieur McGowan, voulez-vous commencer par une déclaration liminaire pour nous expliquer comment vous voulez procéder?

Trevor McGowan, chef par intérim, Division de la législation de l'impôt, Direction de la politique de l'impôt, ministère des Finances Canada : Bien sûr. Je vais brièvement vous résumer ce qui figure dans le projet de loi, après quoi nous pourrons parcourir les mesures une à une. Je crois savoir que notre tableau récapitulatif des mesures a été distribué; on y voit quels articles du projet de loi s'appliquent à chaque mesure. Je suis convaincu que ce sera utile aux membres du comité, étant donné que certaines mesures se rapportent à plus d'une disposition. Nous allons donc discuter de chaque mesure.

Comme il a été mentionné, nous sommes saisis de la Loi nº 2 d'exécution du budget de 2016. Le texte contient des modifications, qui ont été soit citées, soit annoncées dans le budget de 2016. On y retrouve une mesure de simplification visant à remplacer les règles sur les immobilisations admissibles de la Loi de l'impôt sur le revenu par une nouvelle catégorie de biens amortissables; des règles pour empêcher l'évitement de certaines dispositions de la loi au moyen de ce qu'on appelle des mécanismes de prêts adossés; des règles pour exclure les produits dérivés dans l'inventaire des règles de propriété en fonction du marché; des règles pour veiller à ce que le traitement fiscal sur la vente de billets liés soit compatible au traitement fiscal du billet à échéance; des règles pour préciser le traitement fiscal des droits d'émissions; des règles qui s'appliquent lorsqu'un gain

loopholes in the life insurance policy rules; a measure dealing with cross-border surplus stripping to ensure that it applies as originally intended.

There is indexation of the Canada Child Benefit starting in the 2020-21 benefit year, so in July 2020; rules preventing the multiplication of access to the small business deduction; rules dealing with so-called switch funds, preventing a deferral on switches from one fund to another within a corporate class; rules implementing country-by-country reporting standards from the OECD; rules clarifying the application of the back-to-back rules in multiple intermediary situations; rules providing additional flexibility for charitable donations made by a taxpayer's estate; rules clarifying the loss-restriction event rules, in particular as they apply to investment funds; rules providing more flexibility for certain trusts, like special trusts, on the death of the primary beneficiary; rules that were announced as part of Budget 2015 but confirmed as part of Budget 2016, clarifying that alternative arguments can be put forward in support of an assessment after the expiry of the normal limitation period, provided the total amount on assessment doesn't increase. Lastly, for Part 1, there is a measure implementing the common reporting standard recommended by the Organisation for Economic Co-operation and Development.

That's a brief overview of the measures in the bill. If it's okay, we can go through each of the measures in a more detail.

The Chair: Please go ahead, Mr. McGowan.

Mr. McGowan: I will proceed, because we are discussing the contents of a bill, with the measures in the order in which they first appear in the bill. There is some ordering to it, but it is entirely by where they appear in the bill.

The first is the eligible capital property measure. It replaces the current eligible capital property regime, a very complex regime in the Income Tax Act dealing with the tax treatment and, essentially, depreciation of certain tangible interests. Goodwill is the classic example. Those rules are highly complex and have their own regime.

These would be a simplification measure, moving that separate set of eligible capital property rules into a new class of depreciable capital property so that going forward it would be subject to the same existing rules as other classes of depreciable property.

de change accumulé à l'égard d'une dette devient une dette remisée; des règles pour combler certaines failles des polices d'assurance-vie; et une mesure sur le dépouillement de surplus transfrontalier pour s'assurer que les dispositions s'appliquent de la façon prévue.

On y retrouve aussi une indexation de l'Allocation canadienne pour enfants, à compter de l'année de prestations 2020-2021, c'est-à-dire en juillet 2020; des règles pour empêcher la multiplication de l'accès à la déduction accordée aux petites entreprises; des règles relatives à ce qu'on appelle les fonds de substitution, qui empêchent le report des substitutions d'un fonds à un autre au sein d'une classification organisationnelle; des règles pour mettre en œuvre les normes de déclaration pays par pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques, ou OCDE; des règles pour préciser l'application des règles relatives aux mécanismes d'adossement dans des situations à plusieurs intermédiaires; des règles pour permettre une plus grande marge de manœuvre en présence de dons de bienfaisance faits par la succession d'un contribuable; des règles pour préciser les règles relatives aux faits liés à la restriction de pertes, notamment celles qui s'appliquent aux fiducies de placement; des règles pour donner une plus grande marge de manœuvre à certaines fiducies, comme les fiducies actives, au décès du principal bénéficiaire; et des règles qui ont été annoncées dans le budget de 2015, mais confirmées dans celui de 2016, pour préciser que de nouveaux arguments peuvent être avancés à l'appui d'une cotisation après l'expiration du délai normal, à condition que le montant total de la cotisation n'augmente pas. La partie 1 se termine avec une mesure pour mettre en œuvre la norme commune de déclaration recommandée par l'OCDE.

Voilà un aperçu des mesures proposées dans le projet de loi. Si vous êtes d'accord, nous pouvons maintenant examiner chacune d'entre elles de façon plus détaillée.

Le président : Allez-y, monsieur McGowan.

M. McGowan : Puisque nous discutons du contenu d'un projet de loi, je vais maintenant aborder les mesures suivant l'ordre dans lequel elles apparaissent dans le libellé. Il y a une certaine logique, mais je me fie entièrement à l'endroit où elles se trouvent dans le projet de loi.

La première mesure se rapporte aux immobilisations admissibles. Elle remplace le régime actuel des immobilisations admissibles, un système très complexe de la Loi de l'impôt sur le revenu qui traite du traitement fiscal et, essentiellement, de l'amortissement de certains biens tangibles. L'achalandage est l'exemple classique. Ces règles sont fort complexes et ont leur propre régime.

Il s'agit ici d'une mesure de simplification visant à regrouper un ensemble distinct de règles relatives aux immobilisations admissibles en une nouvelle catégorie de biens amortissables, de sorte qu'on applique à l'avenir les mêmes règles existantes qu'aux autres catégories de biens amortissables.

It also includes measures to allow taxpayers more simplification measures to quickly write off small balances of eligible capital property either by taking an accelerated $500 deduction for up to the first 10 years to eliminate small balances of eligible capital property or to exclude the first $3,000 in corporation expenses, which for a lot of small businesses represents the entirety of their eligible capital property balances. So up to $3,000 in corporation expenses would now be currently deductible instead of put into this somewhat more complex depreciation regime.

Senator Marshall: Mr. Chair, are we going to save our questions to the end? How are questions going to be asked?

The Chair: As we go through, once Mr. McGowan has finished a particular clause, then you are free to ask questions, if that's okay.

Senator Marshall: I have a question when he finishes on this clause.

Mr. McGowan: I'm finished. Thank you.

Senator Marshall: Is there an estimate of the cost to the treasury of these changes? Will the changes in that clause raise additional funds for the government, or is there going to be a loss of revenue? Or does it just affect the timing and the money will be collected by the treasury more quickly? What's the impact on taxpayers? I'm just deeply suspicious.

Mr. McGowan: The impact that was announced as part of Budget 2016, this is the annual total revenue increase to the government: $30 million for 2016-17, $190 million for 2017-18, and $255 for 2018-19.

Senator Marshall: That's extra revenue for the treasury?

Mr. McGowan: That's correct. This was announced as part of the supplementary information in Budget 2016. It's the tax treatment of certain intangibles held by a corporation when they're sold. They were previously taxed as active business income, even though it's the sale of properties more capital in nature.

Right after the sale, if the proceeds are paid under the corporation, it's essentially a wash and there is no revenue impact. To the extent the amount is left in the corporation, there is a deferral benefit. These numbers reflect that.

Quotas are the classic example. In the farming context, revisions were made to the rules to ensure that sales of farming quotas qualify for the lifetime capital gains exemption, which for

Des mesures de simplification sont aussi prévues pour permettre aux contribuables de déduire rapidement les soldes peu élevés d'immobilisations admissibles. Ils peuvent soit bénéficier d'une déduction accélérée de 500 $ pendant jusqu'à 10 ans pour éliminer les soldes minimes d'immobilisations admissibles, soit exclure les dépenses de constitution en société jusqu'à concurrence de 3 000 $, ce qui représente la totalité du solde d'immobilisations admissibles pour bien des petites entreprises. Ainsi, il y aura désormais jusqu'à 3 000 $ de dépenses de constitution en société qui seront déductibles plutôt que de faire appel au régime d'amortissement quelque peu plus complexe.

La sénatrice Marshall : Monsieur le président, devons-nous attendre à la fin pour poser nos questions? Comment allons-nous procéder?

Le président : Une fois que M. McGowan a fini de présenter un article, vous êtes libres de poser vos questions au fur et à mesure, si vous êtes d'accord.

La sénatrice Marshall : J'aurai donc une question à poser sur cet article, lorsqu'il aura terminé.

M. McGowan : J'ai fini. Je vous remercie.

La sénatrice Marshall : A-t-on estimé le coût de ces modifications pour le Trésor public? Les changements apportés à cet article permettront-ils au gouvernement d'obtenir des fonds additionnels, ou entraîneront-ils plutôt une perte de recettes? Ou encore, la modification a-t-elle une incidence sur l'échéancier seulement, de sorte que le Trésor recevra l'argent plus rapidement? Quelle est l'incidence de la modification sur les contribuables? J'ai juste de grands doutes.

M. McGowan : L'effet de la modification a été annoncé dans le budget de 2016. L'augmentation totale annuelle des recettes du gouvernement se chiffrera à 30 millions de dollars pour 2016-2017, à 190 millions de dollars pour 2017-2018, et à 255 millions pour 2018-2019.

La sénatrice Marshall : S'agit-il de recettes supplémentaires pour le Trésor public?

M. McGowan : C'est exact. Ces chiffres ont été annoncés dans les renseignements supplémentaires du budget de 2016. Il s'agit du traitement fiscal de certains biens intangibles qui appartiennent à une société lorsqu'ils sont vendus. Ces sommes étaient auparavant imposées à titre de revenu d'entreprise exploitée activement, même si la vente porte sur des biens plutôt immobiliers.

Immédiatement après la vente, si le produit est versé en vertu de la société, c'est essentiellement du pareil au même, et il n'y a aucune incidence sur les recettes. Dans la mesure où le montant est laissé dans la société, le report est avantageux. C'est d'ailleurs ce que les chiffres reflètent.

Les quotas sont le parfait exemple. Dans le contexte agricole, les règles ont été révisées pour s'assurer que les ventes de contingents agricoles sont admissibles à l'exonération cumulative des gains en capital qui, dans le cas des biens agricoles, représente

farming property is up to $1 million of tax free capital gains, now that this is capital property. For affected taxpayers, that was intended to address that.

Senator Marshall: As you go through each clause, perhaps you could include in your comments the cost or the benefit to the treasury of each of the clauses.

Mr. McGowan: I will.

Senator Andreychuk: You're saying that it's going to make it less complex and less complicated, but the income tax rules are often complicated to allow for exemptions and undue hardship on people.

You hit the one I was going to talk about, the one I know most about, which is farming. You're saying there is going to be revenue for the government, but how do we know what the impact is going to be on others? You're saying it's simplified. When you simplify, you take away some of the discretions that have been helpful to the farmers, et cetera.

I'm also a little skeptical about making everything simple, because it becomes more complex when you make it simple. You haven't factored in all the variations. It would seem to me that we've added things to take into account special issues.

Farming and capital gains is more than just properties in a city being transferred. It's a way of life. It's a capability of continuing on farms.

Perhaps I don't understand it. I never did understand income tax when I was practising. It's always subject to section so-and-so, which is subject to section so-and-so.

It sounds good to simplify it, but we seem to be simplifying it for the benefit of the government. I really want to be sure it's simplifying it for the taxpayers.

Mr. McGowan: If I may, I could provide some elaboration on what we mean by "simplification" in this context. There have been, since the introduction of the eligible capital property rules, two parallel sets of rules — eligible capital property and the depreciable property rules — that provide deductions in annual amortizations for the cost of these affected properties.

The eligible capital property rules were introduced separately as a different class of property because they're not truly depreciable in the same sense as an automobile or something like that.

There are two parallel systems, one dealing with eligible capital property and one dealing with normal depreciable property. Eligible capital property was put into a separate class, a separate system, apart from normal depreciable capital property, but the rules were intended to essentially parallel each other, and as one was changed usually the other was changed. But you had two

jusqu'à 1 million de dollars d'exonération pour gains en capital, maintenant qu'il s'agit d'immobilisations. L'objectif était de remédier à ce problème dans l'intérêt des contribuables touchés.

La sénatrice Marshall : Au fur et à mesure que vous nous présentez les articles, peut-être pourriez-vous inclure le coût ou l'avantage de chacun pour le Trésor public.

M. McGowan : Je vais le faire.

La sénatrice Andreychuk : Vous dites que la modification va simplifier la procédure, mais les règles de l'impôt sur le revenu sont souvent complexes pour permettre les exemptions et tenir compte des contraintes excessives pour les gens.

Vous avez donné l'exemple dont j'allais parler et que je connais le mieux, à savoir l'agriculture. Vous dites que la modification permettra au gouvernement de récupérer des recettes, mais comment pouvons-nous savoir quelle sera l'incidence de la mesure sur les autres parties intéressées? Vous dites que la procédure est simplifiée. Lorsque vous simplifiez les choses, vous devez notamment supprimer des pouvoirs discrétionnaires qui étaient utiles aux agriculteurs.

J'ai également quelques réserves lorsqu'on veut tout simplifier, parce que cela complique souvent les choses. Vous n'avez pas pris en compte toutes les particularités. J'ai l'impression que des mesures ont été ajoutées pour tenir compte des cas particuliers.

L'agriculture et les gains en capital ne se limitent pas au transfert de biens qui se trouvent dans une ville. C'est un mode de vie. Il s'agit de la capacité à continuer d'exploiter une ferme.

Je ne comprends peut-être pas. Je n'ai jamais compris l'impôt sur le revenu quand je pratiquais. Les dispositions sont toujours assujetties à un article donné, qui est à son tour assujetti à un autre article.

Simplifier les choses peut sembler être une bonne idée, mais nous semblons le faire dans l'intérêt du gouvernement. Je veux vraiment être certaine que nous agissons pour les contribuables.

M. McGowan : Si vous me le permettez, je peux vous expliquer ce que nous entendons par « simplification » dans ce contexte. Depuis l'introduction des règles sur les immobilisations admissibles, il existe deux ensembles de règles parallèles — celles sur les immobilisations admissibles et celles relatives aux biens amortissables — qui prévoient des déductions sous forme d'amortissements annuels sur le coût des biens visés.

Les règles sur les immobilisations admissibles ont été introduites dans une catégorie distincte de biens parce que ces immobilisations ne sont pas vraiment amortissables dans le même sens qu'une automobile ou quelque chose du genre.

Il existe deux systèmes parallèles. Le premier porte sur les immobilisations admissibles et le deuxième, sur les biens amortissables normaux. Les immobilisations admissibles ont été placées dans une catégorie distincte, dans un système distinct à l'écart des biens amortissables courants, mais ces règles devaient essentiellement demeurer parallèles. Lorsqu'une règle était modifiée, l'autre l'était normalement aussi. Il y avait toutefois

parallel systems, two parallel sets of rules that were intended to do largely the same thing, which was to provide an annual deduction for certain costs associated with a business.

Of course, as tax rules tend to do, they increased in complexity over the years. Now you have two highly complex systems dealing with largely the same types of issues. So when I say "simplification," I mean that the eligible capital property rules are now going to be repealed, and what was eligible capital property will now be treated the same way as depreciable capital property.

It's not introducing a newer, simpler set of rules for this type of eligible capital property. It's taking two sets of rules that essentially were intended to do the same thing but had developed separately and injected a great deal of complexity into the system and combining them into one set of rules, so that while the depreciable capital property rules are themselves complex, you at least don't have two parallel and largely similar sets of rules operating side by side.

Senator Andreychuk: I think you just contradicted yourself. You said there were two sets of rules essentially starting out with presumably the same basis and rules, but they increasingly became more complex and different. At least I heard that.

Now you're going to put them together, so what are the gains and losses in putting them together? Either they were essentially the same and just for efficiency, administration and understanding you're putting them together, or there were differences. If so, how have you melded the differences?

Mr. McGowan: I intended to say that in terms of policy, they're essentially the same, although eligible capital property deals with things like goodwill. If you buy an automobile, you can say that it's worth so much less every year. If you buy the goodwill of a business, it's an intangible. It's difficult to put that on the same kind of amortization schedule, but still the tax act provides deductions for it. That's, I think, part of the reasoning as to why it was initially put into a separate class because in terms of conceptual purity, it doesn't align perfectly with normal classes of depreciable property.

That said, essentially the same treatment was intended to apply although there are differences in the implementation of the rules. One example is that the new class of depreciable property would be deductible at the rate of 5 per cent. You have the cost of a property and you can deduct 5 per cent of the pool annually, whereas for eligible capital property, 75 per cent or three quarters of the cost gets added to your eligible capital property pool and you deduct that at 7 per cent.

deux systèmes parallèles, deux ensembles de règles parallèles qui visaient essentiellement à faire la même chose, c'est-à-dire offrir une déduction annuelle sur certains coûts associés à une entreprise.

Bien sûr, comme c'est souvent le cas en présence de règles fiscales, les dispositions sont devenues de plus en plus complexes au fil des ans. Il y a maintenant deux systèmes très complexes qui portent essentiellement sur les mêmes types d'enjeux. Lorsque je parle de « simplification », je veux donc dire que les règles sur les immobilisations admissibles seront désormais abrogées, et que ce qui était considéré comme des immobilisations admissibles sera désormais traité de la même façon que les biens amortissables.

Il ne s'agit pas d'introduire un ensemble de nouvelles règles simplifiées pour ce type d'immobilisations admissibles. Il s'agit plutôt de prendre deux ensembles de règles qui visaient essentiellement la même chose, mais qui avaient évolué séparément et étaient une source de grande complexité dans le système, et de les combiner en un seul ensemble de règles. Ainsi, même si les règles sur les immobilisations amortissables sont déjà complexes, il n'y aura plus, au moins, deux ensembles de règles parallèles et largement similaires qui fonctionnent côte à côte.

La sénatrice Andreychuk : Je crois que vous venez de vous contredire. Vous avez dit qu'il y a deux ensembles de règles qui respectaient essentiellement les mêmes fondements au départ, mais qui sont devenues de plus en plus complexes et différentes. C'est du moins ce que j'ai compris.

Vous allez maintenant les réunir. Quels sont les avantages et les inconvénients d'un tel regroupement? Soit elles étaient essentiellement pareilles et vous les réunissez à des fins d'efficacité, d'administration et de compréhension seulement, soit il y avait des différences. Si c'est le cas, comment avez-vous intégré ces différences?

M. McGowan : Je voulais dire que les politiques sont essentiellement les mêmes, bien que les immobilisations admissibles traitent de choses comme l'achalandage. Si vous achetez une automobile, vous pouvez dire qu'elle vaut moins chaque année. Si vous achetez l'achalandage d'une entreprise, c'est un bien intangible. Il est difficile d'y appliquer le même calendrier d'amortissement, mais la Loi de l'impôt sur le revenu prévoit tout de même des déductions pour ce bien. C'est probablement une des raisons pour lesquelles ces biens ont d'abord été placés dans une catégorie distincte; sur le plan de la pureté conceptuelle, cet élément ne correspond pas parfaitement aux catégories habituelles de biens amortissables.

Cela dit, le traitement devait essentiellement être le même malgré les différences de mise en œuvre des règles. Par exemple, la nouvelle catégorie de biens amortissables serait déductible à un taux de 5 p. 100. Si vous prenez le coût d'un bien, vous pouvez déduire 5 p. 100 du compte chaque année, alors que dans le cas des immobilisations admissibles, 75 p. 100 ou les trois quarts du coût s'ajoutent au compte d'immobilisations admissibles, qui fait ensuite l'objet d'une déduction de 7 p. 100.

You can see that the two mathematically are very similar, but they just take slightly different approaches and they come with their own differing sets of complexity. In some cases, subtle differences can appear, but the policy is the same or essentially the same. It remains unchanged and is now integrated into the new class of depreciable property.

The Chair: Are we okay, senator?

Senator Andreychuk: I'm not getting the answer.

Senator Raine: I'm not clear. Is there still going to be goodwill as part of the capital property of a small business? Will it be treated differently in the future than it has been in the past?

Mr. McGowan: There will still be goodwill. It will be treated as part of this new class of depreciable property rather than as eligible capital property. So it will be in this new Class 14.1.

Senator Raine: I understand it's in the new class. Will it affect my business where my name is part of the goodwill of my business? How will that affect me?

Mr. McGowan: Well, it's a complex set of rules. I'd say in general terms, under the eligible capital property rules, you would add three quarters of the cost of goodwill to your cumulative eligible capital balance and then deduct that at a rate of 7 per cent annually. Under the new rules, you would add the full amount of the cost of goodwill to your Class 14.1 balance and depreciate that or deduct that at a rate of 7 per cent.

Senator Raine: So are you saying I will have to get the goodwill that I have in my company evaluated and set a value on it? As of what date and who does that?

Mr. McGowan: These deal with goodwill that is purchased, that has a cost. When you buy a business, you pay certain amounts for different assets if you're buying the assets of a business. To simplify somewhat, what's left over that doesn't get a specific value attributed to it is generally classified as goodwill, and that will give you your initial goodwill number.

Businesses that start and are not acquired don't have this. That's the same whether it's under the eligible capital property rules or this new set of rules. The cost is something that you've purchased.

Senator Raine: Thank you.

Senator Marshall: Will the proposed changes to the goodwill raise revenue for the federal government? What's the impact on the treasury for that one?

Vous pouvez voir que les deux approches sont très similaires mathématiquement, mais qu'elles diffèrent légèrement et ont leur propre ensemble distinct d'éléments complexes. Il peut y avoir des nuances dans certains cas, mais la politique est la même ou essentiellement la même. Les règles demeurent inchangées et renvoient maintenant à la nouvelle catégorie de biens amortissables.

Le président : Est-ce que cela vous va, madame la sénatrice?

La sénatrice Andreychuk : Je ne comprends pas la réponse.

La sénatrice Raine : Ce n'est pas clair. Y aura-t-il encore de l'achalandage dans l'immobilisation admissible d'une petite entreprise? Est-ce que ce sera considéré différemment à l'avenir?

M. McGowan : Il y aura encore de l'achalandage. Ce sera considéré comme faisant partie de cette nouvelle catégorie de biens amortissables plutôt que comme une immobilisation admissible. L'achalandage fera donc partie de la nouvelle catégorie 14.1.

La sénatrice Raine : Je comprends que cela tombe dans la nouvelle catégorie. Y aura-t-il une incidence sur mon entreprise si mon nom fait partie de l'achalandage? En quoi cette mesure aura-t-elle une incidence sur moi?

M. McGowan : Eh bien, c'est un ensemble de règles complexe. Je dirais que, en général, conformément aux règles relatives aux immobilisations admissibles, les trois quarts du coût de l'achalandage seraient transférés au solde du compte MCIA et une déduction à un taux de 7 p. 100 par année serait ensuite effectuée. En vertu des nouvelles règles, le plein montant du coût de l'achalandage serait transféré au solde de la catégorie 14.1 et un taux de déduction ou d'amortissement de 7 p. 100 serait appliqué.

La sénatrice Raine : Donc, vous dites que je vais devoir faire évaluer l'achalandage dans mon entreprise pour en établir la valeur. À compter de quelle date, et qui fait ce genre de chose?

M. McGowan : On parle de l'achat d'achalandage, ce qui a un coût. Lorsqu'on achète une entreprise, on paye certains montants pour acquérir différents actifs. Pour simplifier un peu, je dirai que le reste, dont la valeur précise n'a pas été établie, est habituellement considéré comme de l'achalandage, ce qui permet d'en établir la valeur préliminaire.

Cela ne s'applique pas aux entreprises en démarrage qui ne font pas l'objet d'une acquisition. Conformément à ces nouvelles règles, on procède de la même façon qu'en vertu des règles sur les immobilisations admissibles. Le coût est une chose dont on a fait l'acquisition.

La sénatrice Raine : Merci.

La sénatrice Marshall : Les modifications proposées en ce qui a trait à l'achalandage se traduiront-elles par une augmentation des recettes du gouvernement fédéral? Quelle sera l'incidence de cette mesure sur le Trésor?

Mr. McGowan: We did not separate the costing of each component of the measure. My understanding is that the revenue increase to the fisc is largely attributable to the difference I mentioned earlier about the sale —

Senator Marshall: To the entire package?

Mr. McGowan: — of eligibility capital property in a generally small business corporation subject to a lower rate.

Senator Marshall: I'll reword it, then. In the first fiscal year that this takes effect, would you expect businesses to pay more in income tax or less?

Mr. McGowan: Well, the costing we have here, the first year would be as of January 2017, and we have an estimated increase in tax revenues of $30 million. That's more attributable on the sale of property.

Senator Marshall: That answers my question. Thank you.

The Chair: Let's move on. We need to accelerate a bit in terms of making sure we get through this. Good questions.

Mr. McGowan, keep going.

Mr. McGowan: The next measure extends the existing back-to-back rules in the Income Tax Act. Certain tax consequences apply to transactions between taxpayers that are in a certain relationship. The classic example is if you pay interest to a non-resident corporation in a country with which Canada does not have a tax treaty, that could be subject to a withholding tax rate of 25 per cent. The back-to-back rules are intended to apply to situations where an intermediary is inserted into a transaction in order to avoid the tax consequences that would normally arise if the transaction was undertaken directly.

The classic example, as I said, would be a payment of interest from Canada to a non-treaty country, say the Cayman Islands, where a treaty resident intermediary was inserted between the ultimate lender and the borrower in order to achieve a lower rate of withholding tax. So these rules would generally look to the ultimate recipient and apply the tax consequences that would ordinarily arise to prevent the mere insertion of an intermediary corporation between two entities in order to avoid certain tax consequences.

There are three main components of this. One is extending the existing back-to-back rules that apply to interest that are currently in the act to payments of rent royalties for similar payments.

Another is for these rules to apply to what are called multiple intermediary structures. The one I described, the simple example, was inserting one intermediary. But if that was the only rule, then you could just insert two intermediaries or three or four, and you

M. McGowan : Nous n'avons pas séparé le coût des différents éléments de la mesure. Si je comprends bien, la hausse des recettes fiscales est largement attribuable à la différence dont j'ai parlé plus tôt au sujet de la vente...

La sénatrice Marshall : De la mesure dans son ensemble?

M. McGowan : ... d'immobilisations admissibles dans une petite entreprise, en général, dont le taux est plus faible.

La sénatrice Marshall : Je vais reformuler ma question. Au cours de la première année d'imposition suivant l'entrée en vigueur de cette mesure, vous attendez-vous à ce que les entreprises payent plus ou moins d'impôt sur le revenu?

M. McGowan : Eh bien, selon l'évaluation des coûts que nous avons ici, la première année commencerait en janvier 2017, et nous avons estimé une hausse des recettes fiscales de 30 millions de dollars, ce qui est attribuable dans une plus grande mesure à la vente de biens.

La sénatrice Marshall : Cela répond à ma question. Merci.

Le président : Poursuivons. Nous devons accélérer un peu le rythme si nous voulons en venir à bout. Les questions sont bonnes.

Monsieur McGowan, poursuivez.

M. McGowan : La prochaine mesure vise à élargir les règles relatives aux mécanismes adossés dans la Loi de l'impôt sur le revenu. Certaines conséquences fiscales s'appliquent aux transactions effectuées entre des contribuables qui entretiennent une certaine relation. Le cas classique est celui d'une personne qui paye des intérêts à une société non résidente dans un pays qui n'a pas de conventions fiscales avec le Canada, ce qui pourrait être assujetti à un taux de retenue d'impôt de 25 p. 100. Les règles relatives aux mécanismes adossés s'appliquent lorsqu'on a recours à un intermédiaire pour éviter les conséquences fiscales que comporteraient normalement la transaction si elle était effectuée directement.

Comme je l'ai dit, le cas classique serait un paiement d'intérêts, à partir du Canada et vers un pays non signataire d'une convention, disons les îles Caïmans, effectué à l'aide d'un intermédiaire entre le prêteur et l'emprunteur pour obtenir un taux de retenue d'impôt moins élevé. Donc, ces règles permettraient généralement de faire subir au dernier destinataire les conséquences fiscales qui seraient autrement appliquées, dans le but de prévenir le simple recours à une société intermédiaire entre deux entités pour éviter des conséquences fiscales.

Cette mesure comporte trois principaux éléments. Un de ces éléments consiste à élargir les règles en vigueur relativement aux mécanismes adossés qui s'appliquent aux intérêts sur des paiements de loyers et de redevances et d'autres paiements semblables actuellement visés par la loi.

Un autre aspect de la mesure consiste à appliquer ces règles à ce qui s'appelle les structures à plusieurs intermédiaires. Dans l'exemple simple que j'ai donné, il n'y avait qu'un seul intermédiaire. S'il s'agissait de la seule règle, on pourrait tout

would have a back-to-back-to-back structure instead of a back-to-back structure. This prevents the avoidance of the rules through the use of multiple intermediaries or substituting character payments.

Lastly, they extend the rules to apply in shareholder loan situations where, if a company makes a loan to certain of its shareholders, that's generally under the tax rules in the act. They can be treated as income to the shareholder, and these amendments apply so that those rules cannot be avoided by interposing an intermediary corporation to defeat them.

Senator Marshall: Are you saying that right now these transactions occur and the taxpayer doesn't pay any taxes? Our briefing notes say they don't pay withholding tax; they don't pay any taxes on those transactions.

Mr. McGowan: In some cases, it depends on the rules. For example, in a withholding tax situation, withholding tax on royalties is 25 per cent under the general rules in the act. That could be reduced to 10 or 15 per cent.

Senator Marshall: But our briefing notes say that the total amount of the loan is going to be included in the taxable income; is that correct?

Mr. McGowan: That's for the shareholder loan set of rules. In some cases, like the withholding tax one, you can get a reduction of tax; and in other cases you would have a complete avoidance of tax, so it would not be taxed. If such a loan was made directly from a corporation to an individual under the existing rules in the Income Tax Act, that would be included in the taxpayer's income as a benefit, as an appropriation.

Senator Marshall: But when they repay the loan, do they get any kind of deduction? It just seems like you get a loan, you plug it in and it becomes taxable income. You pay taxes on it, and then next year you repay it. Do you get any reduction in your taxes for repaying it, or are you just being zinged when you get the loan?

Mr. McGowan: I had said that if these shareholder benefit rules apply, then you would have an inclusion in your income. But for these rules to apply, it's not every loan received by a shareholder. A short-term loan would not apply and you wouldn't have the income inclusion.

These rules are intended to apply only in situations where a direct loan would have resulted in an income inclusion under the existing rules. So repaid loans within a particular period are not currently caught within the rules and would not be caught under the extension.

Senator Marshall: It just seems that the total amount of the loan being included in taxable income is a bit unfair.

simplement recourir à deux, trois ou quatre intermédiaires, et on se retrouverait alors avec une structure à plusieurs intermédiaires. Cet élément prévient le non-respect des règles en recourant à plus d'un intermédiaire ou à la requalification.

Enfin, les règles sont élargies de manière à englober les prêts aux actionnaires; lorsqu'une entreprise accorde un prêt à certains de ses actionnaires, ce sont généralement les règles fiscales figurant dans la loi qui s'appliquent. Ces prêts peuvent être considérés comme un revenu de l'actionnaire, et ces modifications s'appliquent de manière à ce que les règles ne soient pas contournées au moyen d'une société intermédiaire.

La sénatrice Marshall : Êtes-vous en train de dire qu'on effectue actuellement ce genre de transactions et que le contribuable ne paye aucun impôt? Selon nos notes d'information, il ne paye aucune retenue d'impôt; les transactions ne sont pas imposées.

M. McGowan : Le contribuable en paye dans certains cas, selon les règles. Par exemple, dans ce genre de situation, la retenue d'impôt sur les redevances est de 25 p. 100 selon les règles générales qui figurent dans la loi. Ce chiffre pourrait passer à 10 ou 15 p. 100.

La sénatrice Marshall : Nos notes d'information disent toutefois que le montant total du prêt sera inclus dans le revenu imposable, n'est-ce pas?

M. McGowan : Vous parlez des règles relatives aux prêts aux actionnaires. Dans certains cas, comme la retenue d'impôt, on peut obtenir une réduction fiscale, tandis que dans d'autres cas, on peut éviter complètement de payer des impôts. Conformément aux règles en vigueur dans la Loi de l'impôt sur le revenu, si ce genre de prêt se faisait directement entre une société et un particulier, le montant serait inclus dans le revenu du contribuable en tant que profit, comme une appropriation.

La sénatrice Marshall : Mais obtient-on une sorte de déduction après avoir remboursé le prêt? On dirait qu'on obtient tout simplement un prêt, qu'on le comptabilise et qu'il devient un revenu imposable. Il est imposable et on le rembourse l'année suivante. Obtient-on une réduction fiscale pour l'avoir remboursé, ou est-on seulement frappé au moment de contracter le prêt?

M. McGowan : J'ai mentionné que c'est considéré comme un revenu lorsque les règles sur l'avantage conféré à un actionnaire s'appliquent. Cependant, ces règles ne s'appliquent pas à tous les prêts contractés par un actionnaire. Elles ne s'appliqueraient pas à un prêt à court terme, qui ne serait pas inclus dans le revenu.

Ces règles ont seulement pour objet les situations où un prêt direct donne lieu à une inclusion au revenu conformément aux règles en vigueur. Donc, les prêts remboursés dans un délai donné ne sont actuellement pas visés par les règles et ne le seraient pas plus en vertu des règles élargies.

La sénatrice Marshall : Il me semble tout simplement qu'il est un peu injuste d'inclure le montant total du prêt dans le revenu imposable.

What's the benefit to the treasury of that? Is there an estimate on that?

Mr. McGowan: No. As part of the budget, we didn't put out a revenue number because it was —

Senator Marshall: But it's definitely more revenue?

Mr. McGowan: It would be. It's preventing —

Senator Marshall: You just don't have a dollar amount. Okay, thank you.

Senator Andreychuk: Going back to your first comment, when you have the intermediaries, is it public policy to try to stop that because we want to be in line with other countries that are moving in the same direction or that have already moved in this direction, or are we really looking for what I would call questionable money? We're very much involved in tracing money these days, where assets move from nefarious regimes, et cetera. There are the numbered companies and this would be all one factor in moving that money somewhere else inappropriately. Or is it that these were legitimate deductions, but now others are closing this capability and we should be in line with them?

Mr. McGowan: There are two points that I'd like to address separately.

One, we're talking about legitimate deductions or legitimate payments versus not. I don't want to suggest that these are illegitimate in the sense that it's dealing with tax evasion. It is international tax planning, where those multinationals affected are not engaging in tax evasion; it's a tax planning and tax minimization strategy. I want to be clear that we're not talking about tax evasion here; it's just tax planning.

In terms of what other countries are doing, recently the OECD and others participated in what's known as the base erosion and profit shifting exercise. It lasted over a span of at least a couple of years and produced a number of working papers and outputs, and combatting what was considered to be inappropriate — or at least not inappropriate to do it, because if it's there, people will do it — but the international tax systems don't work appropriately if they allow for certain types of tax planning.

The base erosion and profit shifting project was undertaken by a number of countries. One of the elements in that was so-called treaty shopping, which is very similar in spirit. There's a question of overlap with these rules, where you interpose a more favourable corporation or entity between two other entities in order to obtain a better tax result under a treaty.

En quoi est-ce avantageux pour le Trésor? A-t-on effectué une estimation?

M. McGowan : Non. Nous n'avons pas indiqué le montant des recettes dans le budget parce que c'était...

La sénatrice Marshall : Mais on parle sans aucun doute de recettes plus élevées, n'est-ce pas?

M. McGowan : En effet. Cette mesure prévient...

La sénatrice Marshall : Vous n'avez juste pas le chiffre. Très bien, merci.

La sénatrice Andreychuk : Pour revenir à votre première observation concernant le recours à des intermédiaires, est-ce une politique publique qui consiste à tenter de mettre fin à cette pratique pour nous aligner sur d'autres pays qui veulent prendre cette mesure ou qui l'ont déjà prise, ou cherchons-nous vraiment à mettre la main sur ce que j'appellerais de l'argent de sources douteuses? Ces jours-ci, nous déployons beaucoup d'efforts pour retracer des fonds, qui sont transférés à des régimes malveillants et ainsi de suite. Les sociétés à numéro représentent un des moyens utilisés pour transférer de l'argent ailleurs de façon inappropriée. Ou s'agit-il plutôt de déductions légitimes qui sont visées parce que nous voulons nous aligner sur d'autres pays qui mettent fin à cette possibilité?

M. McGowan : J'aimerais aborder deux points distincts.

D'abord, nous parlons de déductions ou de paiements légitimes par rapport à des déductions ou des paiements qui ne le sont pas. Je ne veux pas laisser entendre qu'ils sont illégitimes dans le sens où il est question d'évasion fiscale. On parle de planification fiscale internationale; les multinationales concernées ne pratiquent pas l'évasion fiscale; c'est une planification fiscale et une stratégie de réduction de l'impôt. Je le répète : nous ne parlons pas d'évasion fiscale, mais tout simplement de planification fiscale.

Pour ce qui est des mesures prises par d'autres pays, l'OECD et d'autres organisations ont récemment participé à un exercice de lutte contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert des bénéfices. L'exercice s'est déroulé pendant au moins quelques années et a mené à la production d'un certain nombre de documents de travail et de résultats. Il a permis de lutter contre ce qui était considéré comme inapproprié — les gens le font parce que c'est possible. Les systèmes fiscaux internationaux ne fonctionnent pas convenablement s'ils autorisent certains types de planification fiscale.

Le projet sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices a été entrepris par un certain nombre de pays. L'un des éléments du projet était ce qu'on appelle le chalandage fiscal, qui est très similaire en principe. Les règles se chevauchent lorsqu'on interpose une société ou une entité plus favorable entre deux entités pour obtenir de meilleurs résultats fiscaux en vertu d'une convention.

The base erosion and profit shifting project was an output of the OECD, and it is something that the international community is very much looking at.

Senator Raine: What types of businesses are used as intermediaries? For example, do intermediaries include financial institutions and holding companies?

Mr. McGowan: There are different classes, and it depends on the set of rules to be avoided or circumvented. An intermediary could be — I don't want to use jargon — like a cash box or a holding company that is established in a low-tax jurisdiction without much in the way of commercial operations.

It could also be an arm's-length financial institution that agrees to make a loan. Following my earlier example, you would have a Cayman company arm's-length a financial institution to a Canadian company, where the terms of the loan between the financial institution and the Canadian company are linked to the funding coming in from the Cayman company. For example, if there's non-repayment of the loan from the Canadian company, it can essentially be put over or they can have recourse against the Cayman company to ensure that the loan is paid. The financial intermediary, when it is arm's length, would have processes put in place so that they don't have the full economic exposure to the loan, so they really are acting as an intermediary.

Senator Raine: Thank you.

Mr. McGowan: The next measure deals with the valuation for derivatives. These would exclude derivatives that are held as inventory by a business other than a bank. Banks have different sets of rules. So you have inventory derivative financial instruments held as inventory, and it ensures that those derivatives are not subject to the "lower of" cost and market rules in the act. Those rules allow inventory to be valued at the lower of its fair market value and its cost.

Those rules make a lot of sense if, for example, you have a car dealership where the cars in your inventory decline in value every year, so you want to be able to write them down.

Derivatives, as financial products, are a different sort of property. They don't necessarily depreciate in value the same way that a tangible or physical property would. They also give rise to opportunities for more tax planning and tax avoidance, so it was considered to be inappropriate that they use the market-to-market rules and this would ensure that they don't have access to that. The more general set of rules in dealing with inventory would apply.

We did not have a specific cost in the budget for this one as well.

Senator Marshall: You don't have it costed out. It is a benefit to the treasury, isn't it, because it's going to be based on the amount realized upon their sale and not on the accrued gain or loss?

Le projet sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices était le fruit l'OCDE, et c'est une initiative que la communauté internationale examine soigneusement.

La sénatrice Raine : Quels genres d'entreprises servent d'intermédiaires? Par exemple, a-t-on parfois recours à des institutions financières ou à des sociétés de portefeuille?

M. McGowan : Il existe différentes catégories d'intermédiaires, selon les règles à éviter ou à contourner. Un intermédiaire pourrait être — je veux éviter le jargon — comme une caisse ou une société de portefeuille qui mène peu d'activités commerciales et qui est établie dans un pays à faible taux d'imposition.

Il peut s'agir d'une institution financière indépendante qui accepte de faire un prêt. Pour revenir à mon exemple précédent, une entreprise des îles Caïmans s'interposerait de manière indépendante entre une institution financière et une entreprise canadienne, et les modalités du prêt entre l'institution financière et l'entreprise canadienne seraient liées au financement venant de l'entreprise des îles Caïmans. Par exemple, si l'entreprise canadienne ne rembourse pas le prêt, on peut essentiellement le reporter ou déposer un recours contre l'entreprise des îles Caïmans pour se faire rembourser. L'intermédiaire financier, lorsqu'il n'a pas de lien de dépendance, prend des dispositions pour éviter d'assumer tous les risques économiques liés au prêt; il agit donc vraiment à titre d'intermédiaire.

La sénatrice Raine : Merci.

M. McGowan : La mesure suivante porte sur l'évaluation des produits dérivés, ce qui ne comprend pas les produits dérivés détenus dans un inventaire par une entreprise autre qu'une banque. Des règles différentes s'appliquent aux banques. Donc, selon cette mesure, les instruments financiers dérivés se trouvant dans un inventaire ne seront pas assujettis aux règles d'évaluation à la moindre valeur, qui figurent dans la loi. Selon ces règles, la valeur des biens d'inventaire peut correspondre à ce qui est le moins élevé entre la juste valeur marchande et le coût.

Ces règles sont très logiques si, par exemple, vous êtes concessionnaire et que les voitures dans votre inventaire perdent de la valeur chaque année. Vous voulez alors comptabiliser la perte de valeur.

En tant que produits financiers, les produits dérivés tombent dans une autre catégorie de biens. Leur valeur ne diminue pas nécessairement de la même façon que la valeur d'un bien tangible ou d'une propriété physique. Ils favorisent également la planification et l'évasion fiscales, et on a donc jugé inapproprié le recours aux règles relatives à la valeur marchande, et cette mesure met fin à cette pratique. Ce sera dorénavant les règles plus générales relatives aux biens d'inventaire qui s'appliqueront.

Une fois de plus, nous n'avons pas le coût précis de cette mesure dans le budget.

La sénatrice Marshall : Vous n'en avez pas évalué le coût. C'est avantageux pour le Trésor, n'est-ce pas, car on se servira du gain obtenu au moment de la vente plutôt que du gain ou de la perte comptabilisés?

Mr. McGowan: Well, it would prevent the use of the lower of cost or market method, which would provide accrual deductions, so you get deductions as losses accrue, but any gains would only be taxable in realization, so there could be a tax benefit. In this case, the measure responded to a court case. Our understanding was that this type of planning was not widespread and so it wasn't an exit.

Senator Marshall: Why would the changes not be fully costed out? We're just finishing up Bill C-2 on the income tax rates. The government has costing for certain parts of the changes in the tax rate but not the overall package, and this is similar. Why would changes not be fully costed out?

Mr. McGowan: In this case, the change prevents erosion to the tax base. You have the baseline revenues right now, and it prevents people from adopting this type of tax planning to avoid taxes. It's not necessarily like changing a rate or something like that, which you can cost out more easily because you know what income people are earning or not. It's more preventing people from obtaining or utilizing particular routes.

Senator Marshall: It seems that the government is into these results-based objectives, so one would think that if they're making changes to the Income Tax Act that they would be costing it out in advance so that two or three years down the road they could go back and see if what they thought was going to occur actually occurred.

We had representatives from Finance in here before who said it would take not just one year but a couple of years, which I was kind of surprised about.

Mr. McGowan: That's right. My economist colleagues can speak more in-depth about the costing methodologies, but in situations where you have a court decision that gives rise to the potential for a certain type of tax planning, any costing would necessarily be based on guesses of what taxpayers might come up with to avoid the rules, and then it's not as concrete.

Senator Marshall: It would seem to me that you would need those numbers in order to project your deficit or surplus. We had a similar problem with Bill C-2, and now it seems there's an issue with this one.

Pierre Leblanc, Director, Personal Income Tax Division, Tax Policy Branch, Department of Finance Canada: First, I would say the costing for Bill C-2 was fully comprehensive, so there was nothing missing from that.

Second, I would say that in some measures like this you have a current level of government revenue and you can increase or decrease that. Here, I think it's just a matter of maintaining the

M. McGowan : On préviendrait ainsi le recours à l'évaluation à la moindre valeur, qui permet de réaliser des déductions comptables, qui sont obtenues à mesure que des pertes sont enregistrées, mais les gains ne seraient imposables qu'après avoir été réalisés, ce qui signifie qu'il pourrait y avoir un avantage fiscal. Dans ce cas-ci, la mesure donne suite à une cause entendue par les tribunaux. Nous avons cru comprendre que ce genre de planification n'était pas répandue; ce n'était donc pas une porte de sortie.

La sénatrice Marshall : Pourquoi n'a-t-on pas entièrement évalué le coût des modifications? Nous sommes tout juste en train de finir notre étude du projet de loi C-2 sur les taux d'imposition. Le gouvernement a évalué le coût de certains aspects des modifications du taux d'imposition, mais pas le coût de l'ensemble des modifications, et nous sommes dans une situation similaire. Pourquoi n'évalue-t-on pas entièrement le coût des modifications?

M. McGowan : Dans ce cas-ci, la modification prévient l'érosion de l'assiette fiscale. On a maintenant les revenus de référence, et on évite ainsi que les gens aient recours à ce genre de planification fiscale dans le but de payer moins d'impôts. Ce n'est pas nécessairement comme le changement d'un taux ou quelque chose du genre, dont on peut évaluer le coût plus facilement parce qu'on sait ce que les gens gagnent ou non. L'idée est surtout d'empêcher les gens d'emprunter certaines avenues.

La sénatrice Marshall : Le gouvernement semble aimer les objectifs axés sur des résultats, et on pourrait donc s'attendre à ce qu'il évalue à l'avance le coût des modifications à la Loi de l'impôt sur le revenu pour pouvoir déterminer dans deux ou trois ans s'il a obtenu les résultats escomptés.

Des représentants du ministère des Finances ont dit au comité qu'il ne faudrait pas attendre un an, mais quelques années, ce qui m'a plutôt étonnée.

M. McGowan : C'est exact. Mes collègues économistes peuvent parler de manière plus approfondie des méthodes d'établissement des coûts, mais dans des situations où une décision des tribunaux peut donner lieu à un certain type de planification fiscale, toute évaluation des coûts ne serait fondée que sur des suppositions liées à ce que les contribuables pourraient faire pour se soustraire aux règles, ce qui n'est pas aussi concret.

La sénatrice Marshall : Il me semble que vous devez avoir besoin de ces chiffres pour calculer le déficit ou le surplus projeté. Nous avons été confrontés à un problème similaire dans l'étude du projet de loi C-2, et la situation semble se répéter.

Pierre Leblanc, directeur, Division de l'impôt des particuliers, Direction de la politique de l'impôt, ministère des Finances Canada : Tout d'abord, je dirais que l'établissement des coûts du projet de loi C-2 était très exhaustif; il n'y manquait donc rien.

Ensuite, je dirais que pour certaines mesures comme celle-là, on peut augmenter ou diminuer le niveau de revenu du gouvernement. Je crois que l'objectif consiste seulement à

tax base and preventing erosion of it. If anything, in the absence of these measures, in all likelihood what we would see is a reduction, in this case, of corporate tax because firms would exploit tax planning opportunities to reduce their tax payable in Canada.

If anything, if you talk about projecting revenues to defer fiscal balance, it's just sort of keeping level.

Senator Raine: Will these measures affect Canadian businesses that use currency hedging to mitigate fluctuations in the Canadian currency relative to the country of its export markets?

Mr. McGowan: No, this measure shouldn't. It deals with derivatives held as inventory, so on trading account for profit. In currency hedging transactions, typically the tax character of a derivative held as a hedge against, in your example, foreign currency would have its character match the character of whatever it is that it's hedging. So if you're hedging a capital asset, it would be capital in nature.

These would apply only to derivatives held as inventory.

Senator Raine: If you're buying a forward contract for a certain amount of time, is there a time limit? If you go over that time, is it considered capital?

Mr. McGowan: No, we don't have a bright-line test in the act as to what is capital or inventory. The U.S. has a similar set of rules for shares, I believe, but we don't have a bright-line saying if you hold it for more than a year, it's inventory, but it's capital if you hold it for less than a year. It's more treated as inventory if the buying and selling of the property is part of a business, venture or concern in the nature of trade.

The next measure deals with the sale of so-called linked notes. These are debt instruments often issued by financial institutions where, under these notes, the return on the instrument, instead of providing a return like 2 per cent per year if you buy a GIC, is determined by reference to an index or another reference portfolio or property. The amount you receive on maturity of the debt obligation is determined by reference to, say, the TSX, the return on the NASDAQ or the return on some bond portfolio, or something like that.

In that case, the positive return that you would receive on maturity would be fully taxable as ordinary income. You would buy one of these five-year bonds for a thousand dollars and then after five years, on maturity, it's worth $1,600 and you'd have $600 of income. This ensures that if you sell the note prior to maturity — say you sell it a week before maturity — the positive return of $600 in this case would have the same character as if you held it to maturity, which is to say fully taxable, ordinary income. It ensures consistency on the economic results.

maintenir l'assiette fiscale et à en prévenir l'érosion. Sans ces mesures, on verrait probablement une réduction de l'impôt sur le revenu des sociétés dans ce cas-ci, parce que les entreprises profiteraient des possibilités de gestion fiscale pour réduire leur montant d'impôt payable au Canada.

La prévision des revenus vise à reporter l'équilibre budgétaire, pour rester au même niveau.

La sénatrice Raine : Est-ce que ces mesures toucheront les entreprises canadiennes qui ont recours à la couverture de change pour atténuer les fluctuations de la devise canadienne par rapport à la devise de leurs marchés d'exportation?

M. McGowan : Non, cette mesure ne devrait pas les toucher. Elle a trait aux produits dérivés qui figurent à l'inventaire, donc au compte commercial à but lucratif. En règle générale, dans le cadre des opérations de couverture de change, le caractère fiscal d'un produit dérivé conservé à titre de protection pour les devises étrangères, par exemple, serait jumelé au caractère de ce qui est visé par la protection. Donc, si vous protégez des immobilisations, ce serait de nature immobilière.

Cela ne s'appliquerait qu'aux produits dérivés figurant à l'inventaire.

La sénatrice Raine : Si vous achetez un contrat à terme pour une certaine période, est-ce qu'il y a une limite de temps? Si vous dépassez cette limite, est-ce qu'on considère cela à titre d'immobilisations?

M. McGowan : Non, la loi ne contient pas de critère de démarcation nette entre les immobilisations et l'inventaire. Les États-Unis ont un ensemble de règles similaires pour les actions, je crois, mais il n'y a pas de ligne claire voulant qu'avant un an, il s'agisse d'immobilisations et qu'après un an, il s'agisse d'un inventaire. On considère qu'il s'agit d'un inventaire si l'achat et la vente des biens font partie des activités d'une entreprise.

La prochaine mesure a trait à la vente des billets liés. Ce sont des titres de créance souvent émis par les institutions financières et selon lesquels le rendement est déterminé par la référence à un indice ou à un autre portefeuille ou propriété de référence, au lieu d'être de 2 p. 100 par année si vous achetez un certificat de placement garanti. Le montant que vous recevez à l'échéance de la dette est déterminé en fonction par exemple du TSX, du NASDAQ ou du rendement du portefeuille d'obligations, ou quelque chose comme cela.

Dans ce cas, le rendement positif à l'échéance serait entièrement imposable comme un revenu ordinaire. Si vous achetez des obligations de cinq ans pour 1 000 $ et qu'ils valent 1 600 $ à l'échéance, alors vos revenus sont de 600 $. Ainsi, si vous vendez les obligations avant l'échéance — disons une semaine avant la date d'échéance —, le rendement positif de 600 $ aurait le même caractère que si vous les aviez conservées jusqu'à la date d'échéance, et serait donc un revenu ordinaire entièrement imposable. Cela assure l'uniformité des résultats économiques.

For the initial years, the costing for that varied for timing reasons, but starting in 2019-20 it stabilizes at around $45 million a year.

Senator Mitchell: Is there a limit to that period of time before it matures after which it becomes income? People trade bonds and make capital gains on them. Is that not going to be the case now?

Mr. McGowan: No, there's no timing limit. If you're buying and selling bonds and claiming your capital gains, these are presumably normal bonds with coupons or predictable yields.

There are existing rules in the Income Tax Act that deal with that and with the accrued interest on a sale and the capital gain treatment. Those remain unaffected.

These are only for so-called linked notes where the return would ordinarily accrue because of the rules in the tax act. But, because the return on maturity is indeterminate — you don't know what you're going to get — you can't have an accrual that comes into your income annually. So these are an example where the current rules don't necessarily work perfectly.

Senator Mitchell: But you can still trade bonds and get capital gains?

Mr. McGowan: Yes.

The Chair: Keep on going, Mr. McGowan.

Mr. McGowan: The next provides rules dealing with emissions trading. This involves the tax treatment where a taxpayer has an emissions allowance that can be delivered to satisfy an emissions obligation of it by a government.

Two problems had been raised by stakeholders with the current state of the tax rules that apply to emissions trading. The first is that there were no specific rules in the Income Tax Act dealing with the purchase and sale of these emissions allowances. One had to turn instead to just the general tax principles, and so taxpayers were left without certainty of how they would be taxed when they buy and sell these emissions obligations. There were various theories of how they ought to work under the current system, whether they're eligible capital property or inventory. These rules would apply to clarify that they are taxed as inventory and provide certainty to taxpayers.

Also, there was the potential for double taxation that could arise in a situation where a taxpayer receives a free emissions allowance from the government and then gets taxed on it as government assistance and then is taxed again when it is used to satisfy an emissions obligation. So these rules would prevent that potential for double taxation.

The Chair: Could you give us a simple example of an emission allowance?

Mr. McGowan: Carbon allowances, I think, are the classic example.

Pour les premières années, les coûts variaient en raison de contraintes de temps, mais à partir de 2019-2020, ils se stabilisent à 45 millions de dollars par année.

Le sénateur Mitchell : Est-ce qu'il y a une limite entre le moment où elles arrivent à échéance et le moment où elles deviennent un revenu? Les gens échangent les obligations et font des gains en capital. Ce ne sera plus le cas maintenant?

M. McGowan : Non, il n'y a aucune limite de temps. Si vous achetez et vendez des obligations et que vous réclamez vos gains en capitaux, ce sont probablement des obligations habituelles comprenant des coupons ou des rendements prévisibles.

Les règles de la Loi de l'impôt sur le revenu traitent de cette question, des intérêts accumulés sur une vente, et du gain en capital. Ces éléments ne sont donc pas touchés.

C'est seulement pour les billets liés, lorsque le rendement s'accumulerait en raison des règles de la loi. Or, puisque le rendement à l'échéance est indéterminé — vous ne savez pas combien vous aurez —, vous ne pouvez pas avoir une accumulation sur le revenu chaque année. Voilà donc un cas où les règles actuelles ne fonctionnent pas parfaitement.

Le sénateur Mitchell : Mais vous pouvez toujours négocier les obligations et obtenir des gains en capital?

M. McGowan : Oui.

Le président : Continuez, monsieur McGowan.

M. McGowan : Ensuite, il y a les règles sur l'échange des droits d'émission et le traitement fiscal permettant aux contribuables d'obtenir des droits d'émission pour répondre à une obligation du gouvernement.

Les intervenants ont fait état de deux problèmes avec les règles fiscales actuelles sur l'échange des droits d'émission. Tout d'abord, il n'y a aucune règle précise dans la Loi de l'impôt sur le revenu qui traite de l'achat et de la vente de ces droits d'émission. Comme il faut plutôt se fier aux principes généraux, les contribuables ne savaient pas dans quelle mesure l'achat et la vente de ces obligations d'émissions étaient imposables. Il y avait diverses théories sur leur fonctionnement en vertu du système actuel; on se demandait s'il s'agissait d'immobilisations admissibles ou d'inventaire. Ces règles viseraient à préciser que ces obligations sont considérées à titre d'inventaire aux fins de l'impôt, ce qui serait plus clair pour les contribuables.

De plus, il y avait une possibilité de double imposition lorsqu'un contribuable recevait des droits d'émission gratuits de la part du gouvernement, qui étaient ensuite imposés à titre d'aide gouvernementale puis imposés de nouveau lorsqu'ils étaient utilisés pour répondre à une obligation d'émissions. Ces règles permettraient d'éviter la double imposition.

Le président : Pourriez-vous nous donner un exemple simple de droits d'émission?

M. McGowan : Les droits d'émission de carbone sont un exemple classique, je crois.

The Chair: So it's carbon.

Senator Pratte: These measures will be enforced once this becomes law, but cap and trade systems have been in force in some provinces for a couple of years. How have companies that have participated in those systems been taxed on emissions allowances up until now?

Mr. McGowan: Thank you; that's a great question. It gets to the next point I wanted to discuss.

The rules would apply as of 2017, but they allow for a retroactive application of the rules back to 2012, because we heard that many taxpayers would find them beneficial and want them to go back a number of years. So there's the potential that they could elect to retroactively have them apply back to 2012.

Prior to that, as I said, the general rules in the Income Tax Act would apply. So whatever the rules were in the 1980s or 1990s for those types of transactions would have applied, but, as I said, many taxpayers found that problematic in that it lacked certainty. So these are intended to provide certainty to investors and to rectify that issue.

Senator Pratte: Were these allowances mostly considered as inventory following the old rules? Is that how they were considered?

Mr. McGowan: My understanding is many taxpayers took that position, but it was not so clear that it was accepted and universal. There was that uncertainty.

Senator Andreychuk: Under the existing system, it went into general rules, so they weren't sure.

You're also saying that there's some incentive in the new system. Is that what I'm hearing you say, that they came and said that that was unfair, or did they say it was unclear? By now creating the provisions that you've put in here, is it a tax advantage? In other words, is it an incentive to do the trading, or is it simply an accounting difficulty that they have?

Mr. McGowan: It is intended to rectify the lack of specific rules. There aren't specific rules in the tax act, and my understanding is that there aren't specific accounting rules either. They're intended to be neutral and to provide a fair and reasonable tax treatment for emissions allowances.

That said, I don't know that it would be an advantage. But, as I mentioned earlier, there was the potential for double taxation in the case of free emissions allowances, and this would alleviate that problem so that you're appropriately taxed once in those cases.

I don't want to leave that out, but it does solve a real problem of double taxation. So if you consider that a benefit, there is a benefit.

The Chair: Moving on, Mr. McGowan.

Le président : C'est donc le carbone.

Le sénateur Pratte : Ces mesures seront mises en œuvre lorsque la loi sera adoptée, mais les systèmes de plafonnement et d'échange sont en vigueur depuis quelques années dans certaines provinces. Comment a-t-on imposé les droits d'émission aux entreprises qui participent à ce système jusqu'à maintenant?

M. McGowan : Merci. C'est une excellente question. C'était le prochain sujet que je voulais aborder.

Les règles s'appliqueraient à partir de 2017, mais elles pourraient être appliquées de façon rétroactive à partir de 2012, parce qu'on nous a dit que bon nombre de contribuables pourraient en profiter et souhaiteraient revenir quelques années en arrière. Ils pourraient donc choisir de les appliquer de façon rétroactive à partir de 2012.

Avant cela, comme je l'ai dit, les règles générales de la Loi de l'impôt sur le revenu s'appliqueraient. Donc les règles qui étaient en place dans les années 1980 ou 1990 pour ces types d'opérations s'appliqueraient, mais comme je l'ai dit, bon nombre des contribuables les jugeaient problématiques parce qu'elles n'étaient pas claires. Celles-ci visent à offrir une certitude aux investisseurs et à corriger le problème.

Le sénateur Pratte : Est-ce que, selon les anciennes règles, ces droits étaient principalement considérés à titre d'inventaire?

M. McGowan : Selon ce que je comprends, de nombreux contribuables ont adopté cette position, mais on ne sait pas si c'était une règle universelle. Ce n'était pas clair.

La sénatrice Andreychuk : En vertu du système actuel, les droits sont visés par les règles générales, alors ils n'étaient pas certains.

Vous dites également que le nouveau système comprend des mesures incitatives. Est-ce que vous dites que les contribuables jugeaient les règles injustes ou simplement ambiguës? Est-ce que ces nouvelles dispositions présentent des avantages sur le plan fiscal? En d'autres termes, est-ce un incitatif à l'échange ou est-ce simplement une difficulté comptable?

M. McGowan : Elles visent à rectifier l'absence de règles précises. La Loi de l'impôt sur le revenu ne contient aucune règle précise, et selon ce que je comprends, il n'y a aucune règle comptable précise à cet égard non plus. Les règles se veulent neutres et prévoient un traitement juste et raisonnable des droits d'émission.

Cela étant dit, je ne sais pas si ce serait un avantage. Mais, comme je l'ai dit plus tôt, il y avait une possibilité de double imposition des droits d'émission gratuits. Ce problème sera réglé de sorte que les contribuables ne soient imposés qu'une seule fois dans ces cas-là.

On règle donc un réel problème de double imposition. Si vous considérez cela à titre d'avantage, alors oui, il y a un avantage.

Le président : Passons au prochain point, monsieur McGowan.

Mr. McGowan: The next set of rules deals with the use of so-called debt parking techniques to avoid foreign exchange gains. If you have a debt denominated in a foreign currency, on repayment of that debt you can have a foreign exchange gain or loss when you have to use the foreign currency to repay it. That can lead to a taxable gain in certain circumstances. A tax planning technique had previously been used to avoid tax consequences that could apply on the forgiveness of a loan, the so-called debt forgiveness rules. The same kinds of techniques were devolved to involve those rules, and there are rules in the act to prevent you from doing that. They had been used to avoid foreign exchange gains on the settlement of a debt denominated in a foreign currency.

That involves what's called parking the debt. Instead of repaying the debt, which could lead to a gain, a corporation or a group of companies could have some other company in the group acquire the debt so that it doesn't get repaid. It doesn't trigger the foreign exchange gain. Then that debt, because now it's owed between two members in the same group, would become what's called a parked obligation. The consequences of the foreign exchange gain or loss could be indefinitely deferred or avoided because it's just a debt owing between two affiliates and can be left open almost indefinitely.

Similar to the debt forgiveness rules that kick in with parked obligations, these rules apply where a debt becomes a parked obligation, triggering an accrued foreign exchange gain.

Senator Marshall: How do you define a parked obligation? What criteria have to be met, and who makes the ultimate decision that it's a parked obligation? You are trying to separate the parked obligations from bona fide ones, right?

Mr. McGowan: That's right. The amendments in the bill contain a set of reasonably objective criteria for determining when a debt becomes a parked obligation. As I said, in general terms, that's when a non-arm's length member of your corporate group acquires the debt. It could also apply on change of status of the debtor so that instead of having an affiliate buy the lender, you buy the lender.

But there is a very important commercial exception so that it doesn't apply in bona fide commercial transactions. If there's a real business purpose to it, then it would not apply. That might happen, for example, in mergers and acquisitions planning where you, for business reasons, buy one of your customers or buy a debtor.

So there is a commercial purpose exception to these rules that is intended to ensure that they only apply where it is a debt-parking transaction designed to avoid the realization of a foreign exchange gain.

M. McGowan : Le prochain ensemble de règles a trait à l'utilisation des techniques de remisage des dettes pour éviter les gains de change. Si vous avez une dette en monnaie étrangère, vous pouvez connaître des gains ou des pertes lorsque vous devez utiliser une devise étrangère pour la rembourser. Cela peut donner lieu à un gain imposable dans certaines circonstances. Avant, on avait recours à une technique de planification fiscale pour éviter de subir les conséquences fiscales au moment de rembourser un prêt, que l'on appelait les règles des remises de dettes. Ces techniques ont été remplacées et la loi contient des règles pour vous empêcher de faire cela. Elles étaient utilisées pour éviter les gains de change associés au règlement d'une dette en monnaie étrangère.

Cela comprend ce qu'on appelle le remisage de la dette. Plutôt que de rembourser la dette, ce qui pourrait donner lieu à un gain, une société de capitaux ou un groupe d'entreprises pourrait demander à une autre entreprise du groupe de l'acquérir de sorte qu'elle ne soit pas remboursée. Il n'y aurait donc pas de gain de change. Puis, comme cette dette appartient à deux membres d'un même groupe, elle deviendrait ce qu'on appelle une dette remisée. Les conséquences des gains de change pourraient donc être reportées ou évitées indéfiniment parce qu'il ne s'agirait que d'une créance entre deux affiliés qui pourrait rester active presque indéfiniment.

De façon similaire aux règles des remises des dettes, ces règles s'appliquent lorsqu'une dette devient une dette remisée, ce qui donne lieu à un gain de change accumulé à l'égard d'une dette en monnaie étrangère.

La sénatrice Marshall : Comment définissez-vous une dette remisée? Quels critères doivent être réunis et qui décide qu'il s'agit d'une dette remisée? Vous tentez de faire la distinction entre les dettes remisées et les dettes légitimes, n'est-ce pas?

M. McGowan : C'est exact. Les amendements du projet de loi contiennent un ensemble de critères objectifs pour déterminer le moment où une dette devient une dette remisée. Comme je l'ai dit, en termes généraux, c'est lorsqu'une partie ayant un lien de dépendance avec le groupe de sociétés acquiert la dette. On pourrait aussi l'appliquer au changement de statut du débiteur faisant en sorte que ce soit vous et non l'affilié qui achète le prêteur.

On prévoit toutefois une exception commerciale très importante afin que ces règles ne s'appliquent pas aux opérations commerciales légitimes. Si elles visent des objectifs opérationnels légitimes, alors les règles ne s'appliquent pas. Cela peut arriver dans le cadre des fusions et de la planification des acquisitions si vous achetez un de vos clients ou un débiteur pour des raisons d'affaires.

Il y a donc une exception à ces règles à des fins commerciales, de sorte qu'elles ne s'appliquent qu'en cas d'opérations de remisage de dettes visant à éviter les gains de change.

Senator Marshall: Who decides whether it's a parked obligation? Is it the Department of Finance or the Canada Revenue Agency?

Mr. McGowan: The Canada Revenue Agency is responsible for the application of the rules.

The test to see whether it becomes a parked obligation is somewhat objective, and then the business purpose test has more of a subjective element to it. It's the CRA.

Senator Marshall: What if there is a foreign exchange loss the first year rather than a foreign exchange gain? The gain is taxable, but if it's a loss, is that tax deductible?

Mr. McGowan: If there is an accrued loss that can be realized and deducted for tax purposes, one wouldn't look to enter into these parking transactions. You would just realize the loss and take the deduction.

Senator Marshall: The full gain is taxable the first year, right? It's not amortized. It's right away. So if there is a loss that first year, is the full amount of the loss tax deductible the first year?

Mr. McGowan: Under these rules the gain is taxable when the debt obligation becomes a parked obligation. Whether it's in the first year or in the tenth year, these rules would only apply when it becomes a parked obligation, so when it gets acquired, for example, by a member of your group.

Senator Marshall: What if it's a loss the first year? Maybe there isn't a gain. Maybe it's a full loss. Another possibility is there might be a gain the first year, which is taxable, but the year after that there could be losses. Are they tax deductible? Are the gains being taxed but the losses aren't deductible?

Mr. McGowan: No. Under the realization principle, the gain or loss could be realized when the debt is repaid.

Senator Marshall: When the debt is repaid, not right away like you would with a gain?

Mr. McGowan: If I have a foreign exchange debt that has a five-year term and it's just normal capital property — that is, it's not inventory or market-to-market property or anything like that — then that gain would be realized at maturity after five years, not in the first year. It would typically be realized on repayment of the debt or under these rules if that debt becomes a parked obligation.

Senator Marshall: What's the benefit to the treasury on this one?

Mr. McGowan: We do not have a specific estimate on this one either.

Senator Marshall: What's the total estimate of the benefit to the treasury of the entire bill?

Mr. McGowan: I don't think we have that.

La sénatrice Marshall : Qui décide s'il s'agit d'une dette remisée? Est-ce le ministère des Finances ou l'Agence du revenu du Canada?

M. McGowan : L'Agence du revenu du Canada est responsable d'appliquer les règles.

Le critère pour déterminer s'il s'agit d'une dette remisée est assez objectif et le critère de l'objet commercial est plutôt subjectif. L'ARC en est responsable.

La sénatrice Marshall : Qu'arrive-t-il s'il y a une perte de change au cours de la première année plutôt qu'un gain? Le gain est imposable, mais est-ce que la perte est déductible d'impôt?

M. McGowan : Lorsqu'il y a une perte déductible d'impôt, on ne procède pas à ces opérations de remisage. On ne fait que la déduire.

La sénatrice Marshall : Le gain complet est imposable au cours de la première année, c'est cela? Il n'est pas amorti. Donc, s'il y a une perte la première année, le montant total de la perte est déductible d'impôt la première année?

M. McGowan : Selon ces règles, le gain est imposable lorsque la créance devient une dette remisée. Que ce soit au cours de la première ou de la dixième année, ces règles ne s'appliquent qu'à une dette remisée, donc lorsqu'un membre de votre groupe acquiert la dette, par exemple.

La sénatrice Marshall : Qu'arrive-t-il en cas de perte la première année? Il n'y aura peut-être pas de gain. C'est peut-être une perte complète. On peut aussi faire un gain la première année, qui est imposable, puis subir des pertes l'année suivante. Sont-elles déductibles d'impôt? Est-ce que les gains sont imposables alors que les pertes ne sont pas déductibles?

M. McGowan : Non. Selon le principe de la réalisation, le gain ou la perte est réalisé lorsque la dette est remboursée.

La sénatrice Marshall : Lorsque la dette est remboursée; pas immédiatement comme dans le cas d'un gain?

M. McGowan : Si j'ai une dette en monnaie étrangère associée à un terme de cinq ans et qu'il s'agit d'immobilisations habituelles — c'est-à-dire que ce n'est pas un inventaire ni une propriété de marché à marché ou autre chose du genre —, alors ce gain serait réalisé à la date d'échéance, après cinq ans, et non au cours de la première année. Le gain serait probablement réalisé au moment de rembourser la dette ou selon ces règles si elle devenait une dette remisée.

La sénatrice Marshall : Quel est l'avantage pour le Trésor?

M. McGowan : Nous n'avons pas d'estimation précise à cet égard non plus.

La sénatrice Marshall : Quelle est l'estimation des avantages du projet de loi pour le Trésor?

M. McGowan : Je ne crois pas que nous ayons une telle estimation.

Mr. Leblanc: Estimates are provided for all budget measures. As Trevor has explained, there are certain ones for which we have a specific estimate. What did we call the annex this year? It used to be at the end of the budget and was called the supplementary information. There is a separate booklet, "Tax Measures: Supplementary Information," and the first table in this is our revenue estimates for every measure.

Senator Marshall: If I look at the annex attached to the budget document "Growing the Middle Class," I'll see it there, will I?

Mr. Leblanc: Yes. You'll see it there.

Senator Raine: I just want to be clear. This is really only dealing with foreign exchange debts and not Canadian currency?

Mr. McGowan: Yes, it's foreign exchange debt.

Senator Raine: It's not parked in Canadian dollars in some other system with obligations. We're dealing really with foreign exchange debt incurred in a foreign currency?

Mr. McGowan: Under the general rules in the tax act you compute your taxes in Canadian dollars.

Senator Raine: Yes, I recognize that.

Mr. McGowan: My only hesitation is that some taxpayers can make what's called a functional currency election, so they can compute their tax results in another currency. The general rule is you compute your tax results in Canadian dollars. This would only apply to those folks where you have a foreign denominated debt.

Senator Raine: Thank you. That's what I thought.

The Chair: Moving ahead, Mr. McGowan.

Mr. McGowan: The next measure stops two inappropriate tax results dealing with life insurance policies. These arise in two situations and prevent the extraction of retained earnings from a corporation free of tax through the use of certain life insurance planning.

The first involves the transfer of a life insurance property to a related company; that is, not a sale to an arm's-length person, which has its own set of rules and the proceeds are realized as income. This is a transfer of life insurance to a related company.

In those circumstances the rules didn't work perfectly, so you could take back more consideration than was recognized under the rules. In essence, you could remove that excess from a corporation on a tax-free basis.

M. Leblanc : Toutes les mesures budgétaires sont associées à des estimations. Comme l'a expliqué Trevor, certaines sont associées à une estimation précise. Comment avons-nous appelé l'annexe cette année? Avant, elle se trouvait à la fin du budget et s'appelait « Renseignements supplémentaires ». Il y a un livret distinct intitulé « Mesures fiscales : Renseignements supplémentaires », et le premier tableau de ce livret présente notre estimation des revenus associés à chaque mesure.

La sénatrice Marshall : Je peux le trouver dans l'annexe du document budgétaire portant sur la croissance de la classe moyenne, n'est-ce pas?

M. Leblanc : Oui, il se trouve là.

La sénatrice Raine : Je veux seulement mettre les choses au clair. Il s'agit uniquement des dettes en monnaie étrangère et non en monnaie canadienne?

M. McGowan : Oui, les dettes en monnaie étrangère.

La sénatrice Raine : Ce ne sont pas des dettes en dollars canadiens remisées dans un autre système. Ce sont des dettes contractées en devises étrangères?

M. McGowan : En vertu des règles générales de la Loi de l'impôt sur le revenu, les impôts sont comptabilisés en dollars canadiens.

La sénatrice Raine : Oui, j'en suis consciente.

M. McGowan : Ma seule hésitation est liée au fait que certains contribuables peuvent avoir recours à ce qu'on appelle le régime de déclaration dans une monnaie fonctionnelle, de sorte qu'ils peuvent calculer leurs résultats fiscaux dans une monnaie étrangère. La règle générale prévoit que les résultats fiscaux doivent être exprimés en dollars canadiens. Cela s'appliquerait seulement aux personnes qui ont une dette libellée en monnaie étrangère.

La sénatrice Raine : Merci. C'est ce que je pensais.

Le président : Poursuivez, monsieur McGowan.

M. McGowan : La prochaine mesure vise à mettre un terme à deux résultats fiscaux inappropriés liés aux polices d'assurance-vie. Cela se produit dans deux situations et empêche la perception de bénéfices non répartis d'une société en franchise d'impôt par le recours à certains mécanismes de planification d'assurance-vie.

La première est liée au transfert d'un intérêt dans une police d'assurance-vie à une société ayant un lien de dépendance. Il ne s'agit donc pas d'une vente à une personne ayant un lien de dépendance, un processus régi par un ensemble de règles qui lui est propre et dont le produit est considéré comme un revenu. On parle du transfert d'une police d'assurance-vie à une société connexe.

Les règles à cet égard ne s'appliquaient pas adéquatement. Il était donc possible de dépasser le plafond prévu en vertu des règles. Essentiellement, cela permettait de retirer l'excédent du solde d'une société en franchise d'impôt.

The second set of rules deal, again, with the extraction of earnings from a corporation on a tax-free basis. When the life insurance pays out and is realized, the excess of the proceeds of the life insurance policy over what's called the adjusted cost basis is added, when it's held by a corporation, to its capital dividend account, and then the amount of your capital dividend account can be paid tax-free to shareholders. It effectively comes out tax-free, but the calculation for what you add to your capital dividend account is based on your proceeds, less your adjusted cost basis. That works just fine where the policyholder gets the proceeds, because the policyholder has an adjusted cost basis. Planning is involved in splitting up the policyholder from the corporation that receives the proceeds so that the corporation that receives the proceeds would not have a cost basis. Instead of $100 in proceeds less a $20 cost, it gets an $80 capital dividend account addition which is paid out tax-free. Apparently the position was taken that the company receiving the proceeds got $100. It didn't have a cost basis because the policyholder was somewhere else, so they added the full $100 which could be paid out tax-free. This ensures that the appropriate calculation is taken and the adjusted cost basis of a policyholder is taken into account when looking at that capital dividend division.

Sorry if that veered towards the technical, but these are technical changes designed to address deficiencies in the existing act as they apply to life insurance.

Senator Andreychuk: Is this an overwhelming problem? In other words, how many corporations did it involve before it came to the attention of the CRA?

Does this cover foundations also? I'm just not sure of the definition.

Mr. McGowan: The tax consequences were estimated at around $35 million a year as part of the budget.

When you say "foundations," do you mean charitable foundations?

Senator Andreychuk: Yes, trusts; foundations that have been set up by companies to do some of their goodwill work. Does it cover those, or is that under the definition of "foundations and charities"?

Mr. McGowan: No, it wouldn't apply to trusts. The rules only apply to corporations and partnerships.

Senator Andreychuk: Thank you.

The Chair: Moving ahead.

Mr. McGowan: The next is another technical measure dealing with cross-border surplus stripping. The "cross-border" part of that title refers to the international element, so you have an amount being paid from Canada to a non-resident.

La deuxième série de règles s'applique encore une fois à la déduction libre d'impôt des dividendes en capital d'une société. Lorsqu'une société est titulaire de la police et que le produit d'une police d'assurance-vie est reçu, la portion de la prestation qui dépasse ce qu'on appelle le coût de base rajusté, les dividendes en capital peuvent être versés aux actionnaires, libres d'impôt. Donc, dans les faits, le résultat est libre d'impôt, mais pour calculer le montant qui est ajouté au solde du compte de dividendes, on prend le montant de la prestation, moins le coût de base rajusté. Cela ne pose pas problème lorsque c'est le titulaire de la police d'assurance-vie qui reçoit la prestation, parce qu'il est alors assujetti à la règle du prix de base rajusté. On parle de planification lorsqu'on établit une distinction entre le titulaire d'une police d'assurance et la société qui reçoit la prestation, de façon à ce que le plafond de l'indemnité d'assurance ne s'applique pas. Donc, au lieu d'avoir 100 $ de dividendes moins des coûts de 20 $, on a un ajout de 80 $ au solde du compte de dividende en capital, un montant qui est payé libre d'impôt. Il semble avoir pris l'habitude d'accorder 100 $ à la société qui recevait la prestation. Le prix de base n'était pas inclus parce que le titulaire de police figurait d'ailleurs; par conséquent, on ajoutait le plein montant de 100 $, qui pourrait être payé libre d'impôt. La mesure vise un calcul adéquat et la prise en compte du prix de base rajusté du titulaire de police au moment de la répartition des dividendes en capital.

Je suis désolé si cela peut avoir semblé plutôt technique, mais ce sont des modifications d'ordre technique qui visent à corriger des lacunes de la loi existante concernant l'assurance-vie.

La sénatrice Andreychuk : Est-ce un problème majeur? Autrement dit, combien de sociétés procédaient ainsi avant que cela n'attire l'attention de l'ARC?

Cela inclut-il aussi les fondations? Je ne suis pas certaine de la définition.

M. McGowan : Selon le budget, on évalue les conséquences à environ 35 millions de dollars par année.

Lorsque vous parlez de « fondations », parlez-vous de fondations caritatives?

La sénatrice Andreychuk : Oui; je parle des fiducies, des fondations établies par des entreprises pour leurs activités de bienfaisance. Sont-elles incluses, ou sont-elles incluses dans la définition de « fondations et organismes de bienfaisance »?

M. McGowan : Non, cela ne s'appliquait pas aux fiducies. Les règles s'appliquent uniquement aux sociétés et aux partenariats.

La sénatrice Andreychuk : Merci.

Le président : Passons au prochain point.

M. McGowan : Le prochain point porte sur une autre mesure technique liée au dépouillement de surplus transfrontaliers. L'emploi du terme « transfrontalier » dans le titre renvoie à l'aspect international; on a donc un montant payé d'une société résidant au Canada à une société non résidente.

"Surplus stripping" refers to the extraction of retained earnings from a corporation, free of tax. Typically, retained earnings would be paid out as a dividend to the extent they can't be paid out as a return of capital. Typically in these situations retained earnings would be paid out as dividends that would be subject to withholding tax at a rate of 25 per cent, reduced under our tax treaties generally to 5 per cent or 15 per cent.

There is a set of tax rules currently in the act designed to prevent companies from paying amounts to their foreign parents on a tax-free basis when they would otherwise presumably be paid as a taxable dividend. Those are the anti-surplus stripping rules. They in effect prevent the change of a dividend to what would be a tax-free gain being paid to a parent.

An important exception to those rules is intended to apply where a Canadian company purchases a foreign company with a Canadian subsidiary and simply wants to unwind that structure — so that the Canadian subsidiary is now under the Canadian company. They want to unwind what's called a sandwich structure because you have a non-resident between two Canadians. That exception is intended to apply only in the situation I described, where you have a Canadian multinational with foreign subs.

Tax planning has arisen where foreign multinationals with Canadian subsidiaries were reorganizing so as to take advantage of this exception from the cross-border surplus stripping rules, and these amendments would help ensure that the existing exception applies as intended; that is to say, where there is a Canadian parent company.

This is another one where we did not provide a specific cost estimate, but it is designed to prevent erosion of the tax base.

The Chair: Moving ahead.

Mr. McGowan: The next is an important change; thankfully a break from the technical tax changes.

The Canada Child Benefit would be indexed to inflation starting in the 2020-21 benefit year, and that's in July of 2020. When it was initially announced and implemented as part of Bill C-15, there were no indexation provisions. This would add indexing to inflation so that the benefit of the Canada Child Benefit is maintained once the indexation rules apply.

Senator Marshall: Why is the government waiting so long?

La notion de « dépouillement de surplus » renvoie à la disposition des bénéfices non répartis d'une société, libres d'impôt. Habituellement, les bénéfices non répartis devraient être payés sous forme de dividendes, en ce sens qu'ils ne peuvent être payés à titre de remboursement de capital. Habituellement, dans les situations où les bénéfices non répartis sont payés sous forme de dividendes, les montants qui seraient assujettis à une retenue d'impôt au taux de 25 p. 100, sont généralement assujettis à une retenue réduite à 5 p. 100 ou 15 p. 100, selon nos conventions fiscales.

La loi actuelle comporte une série de règles fiscales conçues précisément pour empêcher les sociétés de transférer à une société apparentée non résidente un montant exempt d'impôt qui pourrait autrement être payé à titre de dividende imposable. Ce sont les règles visant à contrer le dépouillement des surplus. Elle vise à empêcher la transformation d'un dividende en gain libre d'impôt payé à une société apparentée.

Il y a une importante exception à ces règles. Elle s'applique lorsqu'une société canadienne acquiert une société étrangère ayant une filiale canadienne et souhaite simplement réorganiser le groupe de façon à intégrer la filiale canadienne à la société canadienne. On souhaitait ainsi modifier ce qu'on appelle une structure intercalaire, étant donné qu'on se retrouve avec une société non-résidente intercalée entre deux sociétés canadiennes. Cette exception s'applique uniquement à la situation que j'ai décrite, soit celle d'une multinationale canadienne ayant des filiales à l'étranger.

On a observé des cas de planification fiscale où des multinationales étrangères ayant des filiales canadiennes procédaient à une restructuration pour tirer parti de cette exception aux règles anti-évitement visant le dépouillement de surplus transfrontaliers. Ces modifications viseraient l'application prévue des exceptions actuelles, c'est-à-dire aux cas mettant en cause une société mère canadienne.

Il s'agit d'un autre point pour lequel nous n'avons pas fourni une estimation des coûts, mais la modification vise à empêcher l'érosion de l'assiette fiscale.

Le président : Nous passons au prochain point.

M. McGowan : Le prochain point porte sur une modification importante et nous donne heureusement un peu de répit par rapport aux modifications fiscales d'ordre technique.

L'Allocation canadienne pour enfants serait indexée à l'inflation à compter de l'année de prestations 2020-2021, soit en juillet 2020. Au moment de son instauration, dans le projet de loi C-15, aucune disposition d'indexation n'était prévue. Cette mesure vise à ajouter l'indexation à l'inflation, de façon pour que l'Allocation canadienne pour enfants demeure avantageuse après l'entrée en vigueur des règles d'indexation.

La sénatrice Marshall : Pourquoi le gouvernement attend-il aussi longtemps?

Mr. Leblanc: The Canada Child Benefit represents a very significant increase in child benefits provided to Canadian families. The government decided to fully implement its change despite current economic uncertainty; despite the current fiscal pressures. Balancing that with cost considerations, Trevor just explained that the 2020-21 benefit year is the chosen time to introduce indexation.

Senator Marshall: Do you go back to this past July or is it just the annual at that point in time? Do you know what I mean?

Mr. Leblanc: It will be the annual at that point in time. It will be the same factor that applies to the 2020 tax system, so basic credit amounts and thresholds that will be indexed.

Senator Marshall: Would you have an estimate of that?

Mr. Leblanc: We do. Earlier, senator, I told you that this is actually the one that's not in there because a decision hadn't been made, but it was published in the fall economic statement. In the 2020-21 fiscal year it will be $505 million, and in the 2021-22 fiscal year it will be $1.2 billion.

Senator Pratte: That's based on the CPI, is it?

Mr. Leblanc: It is indexation for the tax system, so as I mentioned, bracket thresholds, credit amounts, and also for income tested benefits delivered through the tax system, it's based on CPI.

Senator Pratte: What's the estimate of CPI for 2021?

Mr. Leblanc: It's 2 per cent.

The Chair: Mr. Leblanc, as a point of information, the new child benefit program cost versus the former government's, what's the difference in the cost?

Mr. Leblanc: If you're just taking child benefits, if you're looking at the difference, so replacing the Canada Child Tax Benefit, the National Child Benefit supplement and the Universal Child Care Benefit with the Canada Child Benefit, in the 2016-17 benefit year it would be about $3.5 billion.

The Chair: More than the past year?

Mr. Leblanc: More than this system. Then in 2017-18, basically since it started in July, that's three quarters of the 2016-17 fiscal year. In the 2017-18 fiscal year it would be slightly more than $4 billion.

The Chair: If I understand correctly, was the former program was $20 billion or $18 billion?

M. Leblanc : L'Allocation canadienne pour enfants représente une augmentation considérable des prestations pour enfants offertes aux familles canadiennes. Le gouvernement a décidé de mettre en œuvre la totalité des changements malgré l'incertitude économique et les pressions fiscales actuelles. À cela s'ajoutent des considérations liées aux coûts; Trevor vient d'expliquer qu'on a choisi de mettre en œuvre l'indexation à compter de l'année de prestations 2020-2021.

La sénatrice Marshall : Cela sera-t-il rétroactif à juillet dernier, ou cela s'appliquera-t-il seulement aux prestations annuelles à compter de cette date? Comprenez-vous ce que je veux dire?

M. Leblanc : Cela s'appliquera aux prestations annuelles à compter de cette date. L'indexation sera identique à celle des autres mesures du régime fiscal de 2020; elle s'appliquera donc au montant des crédits de base et aux seuils.

La sénatrice Marshall : Avez-vous une estimation à cet égard?

M. Leblanc : Oui. Sénatrice, j'y ai indiqué plus tôt que c'est la seule mesure pour laquelle nous n'avons pas fourni l'estimation, car la décision n'avait pas été prise, mais cela a été publié dans l'énoncé économique de l'automne. Le montant sera de 505 millions de dollars pour l'exercice 2020-2021 et de 1,2 milliard de dollars pour 2021-2022.

Le sénateur Pratte : C'est fondé sur l'IPC, n'est-ce pas?

M. Leblanc : Il s'agit de l'indexation du régime fiscal. Donc, comme je l'ai indiqué, cela touche les tranches d'imposition, les montants des crédits et les prestations fondées sur le revenu offertes dans le cadre du régime fiscal. Tout cela est fondé sur l'IPC.

Le sénateur Pratte : Quelle est l'estimation pour l'IPC en 2012?

M. Leblanc : C'est 2 p. 100.

Le président : Monsieur Leblanc, à titre d'information, j'aimerais savoir quelle est la différence de coût entre le nouveau programme de prestations pour enfants et le programme du gouvernement précédent.

M. Leblanc : Si vous parlez seulement de la différence concernant les prestations pour enfants, soit le remplacement de la Prestation fiscale canadienne pour enfants, du Supplément de la Prestation nationale pour enfants et de la Prestation universelle pour la garde d'enfants par l'Allocation canadienne pour enfants, on parle d'environ 3,5 milliards de dollars pour l'année de prestations 2016-2017.

Le président : Plus que l'exercice précédent?

M. Leblanc : Plus que ce régime. Ensuite, pour 2017-2018, soit essentiellement depuis son lancement en juillet, cela représente trois quarts du montant pour l'exercice 2016-2017. Pour l'exercice 2017-2018, ce serait un peu plus de 4 milliards de dollars.

Le président : Si j'ai bien compris, l'ancien programme coûtait 20 milliards de dollars ou 18 milliards?

Mr. Leblanc: I'll express this in terms of a full benefit year because that will give a more accurate picture of the situation. Once you took account of federal personal income tax paid on the Universal Child Care Benefits, it would be a bit more than $17 billion.

The Chair: Okay. So we're saying 17 versus 21? Is that fairly accurate?

Mr. Leblanc: Yes.

Senator Raine: When you're looking at the past cost, does that include the child sport credit and the arts?

Mr. Leblanc: No. The differences I just mentioned don't reflect the elimination of income splitting for families with children, nor does it represent the phase-out of the children's fitness tax credit and the children's art tax credit.

Senator Raine: Do you have those numbers?

Mr. Leblanc: The elimination of income splitting for families with children is in the ballpark of $2 billion a year. We're phasing out the children's arts and fitness tax credits, so on a mature basis it would be about $250 million a year.

Senator Raine: Each?

Mr. Leblanc: No, together.

Senator Mitchell: My question is a follow-up to that. That means that while the difference in your previous iteration of answer was $4 billion, that $4 billion difference will be reduced by $2.25 billion?

Mr. Leblanc: That's right, if you were to include those measures as well.

Senator Mitchell: So it's actually an increase of $1.75 billion only? Thanks.

The Chair: Comparing apples to apples versus apples to oranges, it's 17 versus 21.

Senator Mitchell: I would argue that's not the case. I would argue the latter is comparing apples to apples, so I would take it in the reverse.

Mr. Leblanc: I apologize for this. My quick subtraction didn't work out that well. In the 2017-18 benefit year it will be closer to $5 billion. Our estimate of the cost of the Canada Child Benefit is $22,875,000,000. We estimate we would save, in the 2017-18 fiscal year, $10.7 billion from eliminating those two supplements. The after-tax savings from eliminating the Universal Child Care Benefit would be about $6.8 billion.

M. Leblanc : Je vais vous donner un montant pour l'ensemble de l'année de prestations afin d'avoir un portrait plus précis de la situation. Lorsqu'on prend en compte l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers payé sur le montant de la Prestation universelle pour la garde d'enfants, cela s'élèverait à un peu plus de 17 milliards de dollars.

Le président : D'accord; disons donc 17 comparativement à 21? Est-ce bien cela?

M. Leblanc : Oui.

La sénatrice Raine : Les coûts intérieurs comprennent-ils les crédits d'impôt pour la condition physique et les activités artistiques des enfants?

M. Leblanc : Non. Les différences de coût dont je viens de parler n'englobent pas l'élimination du fractionnement du revenu pour les familles avec enfants ni l'élimination progressive du crédit d'impôt pour la condition physique des enfants et du crédit d'impôt pour les activités artistiques des enfants.

La sénatrice Raine : Avez-vous les chiffres à cet égard?

M. Leblanc : L'élimination du fractionnement du revenu pour les familles avec enfants représente environ 2 milliards de dollars par année. L'élimination du crédit d'impôt pour la condition physique des enfants et du crédit d'impôt pour les activités artistiques des enfants se fait de façon progressive. À terme, cela pourrait représenter environ 250 millions de dollars par année.

La sénatrice Raine : Chacun?

M. Leblanc : Non; au total.

Le sénateur Mitchell : J'ai une question complémentaire à ce sujet. Précédemment, vous avez indiqué que la différence serait de 4 milliards de dollars. Cela signifie-t-il que cette différence sera réduite de 2,25 milliards de dollars?

M. Leblanc : C'est exact, si l'on inclut aussi ces autres mesures.

Le sénateur Mitchell : Donc, en fait, on parle d'une augmentation de seulement 1,75 milliard? Merci.

Le président : Lorsqu'on compare des pommes avec des pommes plutôt qu'avec des oranges, cela donne 17 comparativement à 21.

Le sénateur Mitchell : Je dirais que ce n'est pas le cas. À mon avis, c'est la deuxième option qui consiste à comparer des pommes avec des pommes. Donc, je dirais le contraire.

M. Leblanc : Je suis désolé. Ma soustraction rapide n'était pas bonne non plus. Pour l'année de prestations 2017-2018, le montant se rapprochera davantage de 5 milliards. Notre estimation du coût de l'Allocation canadienne pour enfants est de 22 milliards, 875 millions de dollars. Selon nos estimations, l'élimination des deux suppléments représenterait une économie de 10,7 milliards de dollars pour l'exercice 2017-2018. Les économies après impôt de l'élimination de la Prestation universelle pour la garde d'enfants seraient d'environ 6,8 milliards de dollars.

I apologize for that mistake. I wanted to correct that.

The Chair: If you compare the net-net old versus new, so we all understand the difference, what would that be?

Mr. Leblanc: It's would be about $5.2 billion or $5.3 billion.

The Chair: The difference?

Mr. Leblanc: Yes, just taking those programs.

Senator Raine: You have to take them all.

Mr. Leblanc: I'm just explaining what the differences mean.

The Chair: But is there a $5 billion difference between the old program and the new program?

Mr. Leblanc: If you just took child benefits it would be $5 billion, but if you also took income splitting for families with children, that would reduce it to closer to $3 billion, and the two children's art and fitness tax credits.

The Chair: The net-net difference is plus $3 billion?

Mr. Leblanc: In the 2017-18 fiscal year, yes.

The Chair: With so many programs, we want to try to understand where it all flushes out.

Mr. Leblanc: They're all very good questions.

Mr. McGowan: The next measure relates to the multiplication of the small business deduction and the avoidance of the taxable capital limit in respect of the small business deduction. There is currently a small business deduction provided of up to $500,000. Small business is measured in terms of taxable capital. A corporation's taxable capital starts to be phased out when it exceeds $10 million and is completely phased out when it exceeds $15 million. That small business limit of $500,000 applies where you have a business carried on through a corporation. One $500,000 limit applies where a partnership carries on the business. That limit is shared amongst its corporate partners. And there is a $500,000 limit that must be shared amongst associated corporations. This addresses tax planning that arose and would effectively multiply access to the small business deduction.

I mentioned partnerships. There is a $500,000 small business limit or specified partnership limit or businesses carried on by a partnership which gets shared amongst its partners. The tax planning being addressed by these amendments involved partners of the partnership setting up separate corporations that were not themselves partners but that provided services. Typically the service of the partner to the partnership, and each of those corporations would claim its own $500,000 limit.

Je m'excuse de cette erreur. Je tenais à la corriger.

Le président : Si vous compariez les montants nets pour l'ancien programme et le nouveau programme, pour que nous puissions tous comprendre la différence, quel serait le montant?

M. Leblanc : Je dirais environ 5,2 ou 5,3 milliards de dollars.

Le président : C'est la différence?

M. Leblanc : Oui, seulement pour ces programmes.

La sénatrice Raine : Vous devez inclure toutes les mesures.

M. Leblanc : J'explique simplement d'où viennent les différences.

Le président : Il y a donc une différence de 5 milliards de dollars entre l'ancien programme et le nouveau programme?

M. Leblanc : La différence est de 5 milliards de dollars si vous prenez seulement les prestations pour enfants, mais si vous ajoutez le fractionnement du revenu pour les familles avec enfants, cela réduirait la différence à près de 3 milliards, sans compter les crédits pour les activités artistiques et pour la condition physique des enfants.

Le président : La différence nette est 3 milliards de dollars?

M. Leblanc : Oui, pour l'exercice financier 2017-2018.

Le président : Il y a de nombreux programmes, et nous tentons de comprendre où l'argent est dépensé.

M. Leblanc : Ce sont de très bonnes questions.

M. McGowan : La mesure suivante concerne la multiplication des déductions accordées aux petites entreprises et l'évitement du plafond du capital imposable pour les déductions accordées aux petites entreprises. On accorde actuellement une déduction qui s'élève jusqu'à 500 000 $ aux petites entreprises. On mesure une petite entreprise selon le capital imposable. Le capital imposable d'une entreprise est réduit progressivement lorsqu'il dépasse 10 millions de dollars et est complètement éliminé lorsqu'il excède 15 millions de dollars. Ce plafond de 500 000 $ visant les petites entreprises s'applique lorsqu'une entreprise est exploitée par une société de personnes. Un plafond de 500 000 $ s'applique lorsqu'une société de personnes exploite l'entreprise. Ce plafond est réparti parmi les associés. Ensuite, un plafond de 500 000 $ doit être réparti parmi les sociétés associées. Cette mesure vise la planification fiscale qui permet de multiplier l'accès aux déductions accordées aux petites entreprises.

J'ai mentionné les sociétés de personnes. Un plafond des affaires de petite entreprise ou un plafond de revenu de société de personnes déterminé ou de société exercée par l'entremise d'une société de personnes de 500 000 $ doit être réparti entre les partenaires. La planification fiscale visée par ces amendements concerne les associés de la société de personnes qui créent des entreprises distinctes qui ne sont pas des associées, mais qui fournissent des services à l'entreprise. Habituellement, l'entreprise fournit des services aux associés de la société de personnes, et chaque entreprise réclamerait sa propre limite de 500 000 $.

So where you had a partnership with 10 equal corporate partners, each of those would have up to a $50,000 small business deduction. One $500,000 in the partnership is split between 10 corporate partners. Each of those corporate partners would have a $50,000 limit.

What this plan attempted to achieve is that for each of the partners that set up one of these service corporations, each of those service provider corporations would have its own $500,000 limit. In respect of the partnership's business, it would go from, in my example, a $500,000 limit to 10 partners each having their own $500,000 limit, so $5 million or maybe $5.5 million. This prevents the multiplication of assets to the small business limit, bringing the rules back in line with the existing policy so that each of the partners shares in the single small business limit.

The second component relates to the avoidance of the taxable capital limit. The benefits of the small business deduction begins to be ground down where taxable capital exceeds $10 million, completely eliminated after $15 million. Some tax planning arose that took advantage of an election that in certain circumstances would allow for the purpose of determining the limit. Corporations not considered associated could each, through the use of this election, have their own taxable capital limit. Ordinarily they would have to share it, which could multiply that so that much larger corporations could have full access. Again, that was considered to be an inappropriate use of that highly technical election.

The costing for these measures was $60 million a year for the multiplication measure and $10 million a year for the avoidance of the taxable capital limit.

The Chair: Of course, it's probably for the media to understand exactly from your perspective how this new change to small businesses impacts medical practitioners, which has been highlighted as an example.

Senator Andreychuk: A lot of professional groups have used this mechanism. We're not talking about huge corporations. We're talking about the clustering of lawyers or whatever. This measure was there.

If the measure is put in as you say, they will pass the taxes on somewhere or other. They are going to have to because it's going to reduce their profits. Particularly with medical, a lot of these structures weren't "tax advantaging." They have a purpose for having done those structures for efficiency. This has grown up. I always had a system where I went to a doctor and the doctor was

Donc, dans une société de personnes composée de 10 associés égaux, chacun aurait droit jusqu'à 50 000 $ en déduction accordée aux petites entreprises, car une déduction de 500 000 $ est répartie entre les 10 associés qui forment la société de personnes. Chaque associé se retrouve donc avec un plafond de 50 000 $.

Par l'entremise de ce plan, on tentait de faire en sorte que chaque associé qui établit l'une de ces entreprises fournisseuses de service ait droit à sa propre limite de 500 000 $ grâce à cette entreprise qui fournit des services. Dans l'exemple que j'ai donné, une société de personnes avait un plafond de 500 000 $, mais maintenant, chacun des 10 associés a sa propre limite de 500 000 $, ce qui fait donc 5 millions ou 5,5 millions de dollars. Cette mesure empêche la multiplication des actifs du plafond des déductions accordées aux petites entreprises, ce qui permet d'harmoniser les règles à la politique en vigueur, afin que le plafond de la déduction accordée aux petites entreprises soit réparti entre tous les associés.

La deuxième partie concerne l'évitement du plafond de capital imposable. Les avantages engendrés par la déduction accordée aux petites entreprises commencent à diminuer lorsque le capital imposable dépasse 10 millions de dollars, et disparaissent complètement lorsque ce capital atteint 15 millions de dollars. On a donc commencé à utiliser une planification fiscale qui permet de profiter d'un choix qui, dans certaines circonstances, permet de déterminer le plafond. Les sociétés qui ne sont pas considérées comme des associées pourraient, par l'entremise de ce choix, avoir chacune leur propre plafond de capital imposable. Habituellement, elles devraient se répartir un plafond, mais cette technique peut multiplier les plafonds, afin que de plus grandes entreprises aient un accès complet. Encore une fois, on juge qu'il s'agit d'une utilisation inappropriée de ce choix hautement technique.

On a calculé que la mesure de multiplication des déductions coûtait 60 millions de dollars par année et que l'évitement du plafond du capital imposable coûtait 10 millions de dollars par année.

Le président : Manifestement, c'est probablement pour que les médias comprennent bien votre point de vue sur les répercussions que ces nouveaux changements visant les petites entreprises auront sur les médecins praticiens, qui ont été mentionnés dans l'exemple.

La sénatrice Andreychuk : De nombreux groupes de professionnels ont utilisé ce mécanisme. Nous ne parlons pas de grandes entreprises. Nous parlons d'un regroupement d'avocats, et cetera. Cette mesure existait.

Si la mesure est adoptée comme vous l'avez décrite, ils transféreront ces taxes ailleurs. Ils devront le faire, car cela réduira leurs profits. Un grand nombre de ces structures n'étaient pas avantageuses sur le plan fiscal, surtout dans le domaine médical. Ces structures ont été arrangées en fonction de l'efficacité. Cela s'est répandu. J'ai toujours évolué dans un système dans lequel je consultais un médecin et le médecin était là,

there, and then there were groups of doctors that might have shared space, but it has become much more sophisticated, and it looks like you're trapping them there.

The bottom line from all the emails I'm getting is it's going to drive doctors out of Canada because they can't pass on their tax. They're trapped with what they can charge patients because of the way our medical system is set up. It's going to be a disincentive for some of the highly productive doctors in these associations. I'm not sure whether they can overcome it, but we're setting up another impediment in our medical system.

Mr. McGowan: Thank you for your comments. As you correctly point out, this is a measure of general application. Obviously we've heard from doctors. It applies to lawyers, accountants, anyone who could make use of this type of tax planning.

Again, thanks for clarifying. It's not targeted at doctors. It doesn't just apply to doctors. It is lining the rules in the tax act with the existing policy of having one limit per business.

In terms of some of the submissions we've received, one of the comments was passing on costs to consumers, whether it's a consumer of legal services or so on. I don't know that if a lot of lawyers could bill more they would, so there is that negotiation.

Senator Andreychuk: Be careful. You're talking to a lawyer.

Mr. McGowan: As am I. I practised for a number of years. If they could have billed me a little more, they would have.

It is a provision of general application, and it applies of ensuring that the existing policy of having one small business limit of $500,000 applies where it's carried on through a partnership. It ensures that that policy is respected where you have either a corporation as a central business or a partnership.

Senator Andreychuk: I know that there were some consultations, but it seems to me the consultations were pushbacks but were not listened to. You still went ahead saying "of general application." It seems to me this warrants another look.

Mr. McGowan: There have of course been consultations. If you look at the version of the legislation released as part of the budget, there were amendments made, in particular to more appropriately deal with situations where payments were made within a group.

et des groupes de médecins partageaient un espace, mais les choses sont devenues beaucoup plus complexes, et il semble que vous les condamnez à rester dans ce système.

Au bout du compte, selon tous les courriels que je reçois, cela poussera les médecins à quitter le Canada, car ils ne peuvent pas transférer ces impôts. Ils doivent se limiter à ce qu'ils peuvent faire payer à leurs patients en raison de la façon dont le système médical est établi. Ce sera un élément dissuasif pour certains des médecins très productifs qui font partie de ces associations. Je ne suis pas certaine qu'ils pourront surmonter cet obstacle que nous ajoutons au système médical.

M. McGowan : Je vous remercie de vos commentaires. Comme vous l'avez correctement souligné, il s'agit d'une mesure d'application générale. Manifestement, nous avons entendu l'avis des médecins. Cela s'applique également aux avocats, aux comptables et à tous ceux qui peuvent utiliser ce type de planification fiscale.

Encore une fois, je vous remercie d'avoir apporté ces éclaircissements. Cette mesure ne cible pas les médecins. Elle ne s'applique pas seulement aux médecins. Elle vise à harmoniser les règles de la législation sur l'impôt avec la politique déjà en vigueur qui établit un plafond par entreprise.

En ce qui concerne certains des mémoires que nous avons reçus, l'un des commentaires visait à refiler les coûts aux consommateurs, qu'il s'agisse d'un consommateur de services juridiques, et cetera. Je ne sais pas si de nombreux avocats demanderaient des honoraires plus élevés s'ils le pouvaient. Il y a donc cette possibilité de négociation.

La sénatrice Andreychuk : Faites attention. Vous parlez à une avocate.

M. McGowan : Je suis également avocat. J'ai exercé cette profession pendant plusieurs années, et je sais donc que s'ils avaient pu me demander des honoraires un peu plus élevés, ils l'auraient fait.

C'est une disposition d'application générale, et elle veille à ce que la politique en vigueur concernant le plafond de 500 0000 $ pour les petites entreprises s'applique aux sociétés de personnes. Cette mesure veille à ce que la politique soit respectée, qu'il s'agisse de l'entreprise centrale ou d'une société de personnes.

La sénatrice Andreychuk : Je sais qu'on a mené quelques consultations, mais il me semble que ces consultations n'ont pas été prises en compte. Vous avez parlé « d'application générale ». Il me semble que cela mérite un autre examen.

M. McGowan : On a évidemment mené des consultations. Si vous examinez la version du projet de loi publiée dans le cadre du budget, on a apporté des modifications, particulièrement en vue de mieux gérer les situations dans lesquelles les paiements sont effectués au sein d'un groupe.

I mentioned earlier that within an associated group you share a single small business limit, so refinements were made to the rules to accommodate those situations where the tax planning or the tax erosion concern was not as prevalent. So it has changed as a result of the consultations. We have of course been discussing with a number of stakeholders, including the Canadian Medical Association and others.

You mentioned the different estimates of the costing of the measure, and I would be happy to quickly go through them in more detail if that would be preferred.

Perhaps I'll use the example presented by the Canadian Medical Association because they did say it was a factual, real-life scenario, even if the math is a bit more difficult than a more abstract version. In their example, they have a side corporation that provides services to a partnership earning $500,000. Through a combination of salaries and dividends, $286,000 is paid out of the corporation, leaving $214,000 in the corporation. It's worth pointing out, as I said, that it maintains the current policy. If there's one partnership, you still get one small business deduction, and so if there were 10 partners — this one has 150 members, so they're probably just assuming that is the way. If there were 10 equal partners, then each would still get their $50,000 limit, Setting that aside, but remembering that it's important, they still get it, but it's less important as you have more partners.

They have $214,000 that they can leave in the corporation to be taxed. That tax, if it is fully sheltered by the small business deduction federally, would be at a rate of 10.5 per cent. If the small business deduction is not available, or to the extent that it's not available, it's taxed at 15 per cent, which federally is a 4.5 per cent change. Of course there are provincial taxes on top that increase the cost beyond that. I don't want to ignore the provincial ramifications, but federally we're talking about a change from 10.5 per cent to 15 per cent.

The Chair: Can we move on? We do have three other people on I believe the same issue.

Senator Marshall: I'd really like to speak to this one. We've been receiving a lot of emails on this one, and there have also been a lot of articles in the media. There was one this morning from David Dodge. He is a former Deputy Minister of Finance and former Governor of the Bank of Canada, so when he takes issue with a tax change, I think a lot of people sit up and take notice.

It will affect not only medical doctors. It will affect lawyers, architects. The government is embarking on this innovation strategy and trying to attract smart people to the country and

J'ai mentionné plus tôt que les membres d'un groupe d'associés se partagent un seul plafond de déduction accordée aux petites entreprises. On a donc précisé les règles pour qu'elles s'appliquent dans les situations dans lesquelles les préoccupations liées à la planification fiscale ou à l'érosion fiscale n'étaient pas aussi présentes. C'est donc un changement qui découle des consultations. Nous avons évidemment discuté avec plusieurs parties intéressées, y compris les membres de l'Association médicale canadienne, et cetera.

Vous avez mentionné différentes estimations du coût de la mesure, et je serais heureux de vous fournir quelques brefs détails supplémentaires si vous le souhaitez.

J'aimerais utiliser l'exemple présenté par l'Association médicale canadienne, car ses membres ont dit qu'il s'agissait d'un scénario réel et véridique, même si les calculs sont un peu plus difficiles que dans une version plus abstraite. Dans l'exemple de cet organisme, on parle d'une entreprise distincte qui fournit des services à une société de personnes qui gagne 500 000 $. Par l'entremise d'une combinaison de salaires et de dividendes, l'entreprise reçoit 286 000 $, ce qui laisse 214 000 $ à la société de personnes. Comme je l'ai dit, il convient de souligner que ce scénario est conforme à la politique actuelle. S'il s'agit d'une société de personnes, elle a toujours droit à une déduction accordée aux petites entreprises, et si elle est formée de 10 associés — dans cet exemple, il y avait 150 membres, et ils présument probablement que c'est la façon de procéder. S'il y avait 10 associés égaux, chacun d'entre eux aurait toujours droit à un plafond de 50 000 $. Il ne faut pas oublier que c'est important, car ils ont toujours droit à ce plafond, mais plus les associés sont nombreux, plus le plafond diminue pour chacun.

Ils peuvent donc laisser 214 000 $ dans la société de personnes pour que cette somme soit imposée. Cette somme, si elle est complètement couverte par la déduction accordée aux petites entreprises à l'échelon fédéral, sera imposée à un taux de 10,5 p. 100. Si la déduction accordée aux petites entreprises n'est pas offerte, ou dans la mesure où elle n'est pas accessible, cette somme sera imposée à un taux de 15 p. 100, une différence de 4,5 p. 100 à l'échelon fédéral. Manifestement, l'impôt provincial fait augmenter ces coûts. Je ne veux pas négliger les répercussions provinciales, mais à l'échelon fédéral, nous parlons d'un changement de 10,5 p. 100 à 15 p. 100.

Le président : Pouvons-nous avancer? Trois autres intervenants souhaitent parler, je crois, du même enjeu.

La sénatrice Marshall : J'aimerais vraiment parler de cet enjeu. Nous avons reçu de nombreux courriels à cet égard, et les médias ont publié de nombreux articles sur la question. Un article de David Dodge a d'ailleurs été publié ce matin. Comme c'est un ancien sous-ministre des Finances et un ancien gouverneur de la Banque du Canada, lorsqu'il parle des changements dans l'impôt, je crois qu'un grand nombre de personnes l'écoutent.

Cela ne touchera pas seulement les médecins, mais également les avocats et les architectes. Le gouvernement a lancé une stratégie d'innovation pour tenter d'attirer des personnes

keep smart people in the country, but the impact this will have on professionals will be significant because the 33 per cent tax rate has gone into effect and now you're making this change.

A lot of our medical doctors were trained in other countries, so they've already moved to another country. They've moved to Canada. I think a lot of them will find the transition to another country not that difficult.

When we look at what's happening down in the States with the new government and what they're saying about what they're going to do, reducing their tax rates, when we think about doing these changes, do we look at things besides the revenue generation? What impact will this have? What impact will this have on our health care system?

We have a health care system now that we're not exactly proud of when you see the reports that have come out recently. We're no longer going to be competitive, and I really think that we're going down the wrong road. I must say that I fear about the impact of not just this change but the 33 per cent tax rate. All these changes that are being made are sending a message to a certain group of people. I think that at some point in time people are going to say, "Canada is not the place for me."

I don't know if you can answer that question. Do you look at the overall impact this will have?

Mr. McGowan: If it's okay before moving on to that, I should finish explaining how the tax benefits work and from that we can have a clearer discussion on the impacts.

As I was saying, to the extent you don't have access to a small business deduction as taxed federally at a rate of 15 per cent in a corporation, that rate is lower than the 33 per cent rate, obviously, but it's what we would call a deferral benefit. In this case it was $214,000. When it's paid out of the corporation as a dividend or a salary, then it is taxed in the hands of the recipient at the normal marginal rates.

To take the first example in the CMA submission, where a doctor sets up one of these corporations and it earns $500,000 of revenue, if that is paid all out to the doctor, then due to the corporate integration rules in the tax act, they would be taxed at roughly the same rate as if they earned the money directly. Whenever the money is paid out of the corporation to an individual, it is taxed as income to that individual. So the real benefit of having these small business deductions is it provides a deferral. That $214,000 is taxed at a federal rate of 15 per cent — and I think Ontario would be 27 per cent or so — and that leaves a larger pool of money to be invested. However, when the money is paid out, the tax benefit goes away, so it is a deferral of taxation.

intelligentes au pays et les convaincre de rester, mais ces mesures auront des répercussions importantes sur les professionnels, car après l'entrée en vigueur du taux d'imposition de 33 p. 100, vous apportez maintenant ce changement.

Un grand nombre de nos médecins ont été formés dans d'autres pays, ce qui signifie qu'ils ont déjà vécu un déplacement international lorsqu'ils sont venus au Canada. Je crois donc que la plupart d'entre eux n'auront aucune difficulté à déménager à nouveau dans un autre pays.

Lorsque nous examinons la situation aux États-Unis et que le nouveau gouvernement parle de réduire les taux d'imposition, et lorsque nous songeons à apporter ces changements, tenons-nous seulement compte de la production de revenus? Quelles seront les répercussions de ces mesures? Quelles seront les répercussions sur notre système de soins de santé?

En ce moment, selon des rapports récents, nous ne sommes pas particulièrement fiers de notre système de soins de santé. Nous ne serons plus concurrentiels, et je crois réellement que nous nous engageons dans la mauvaise voie. Je dois avouer que je crains les répercussions de ces changements, mais également celles du taux d'imposition de 33 p. 100. Tous ces changements envoient un message à un certain groupe de personnes. Je crois qu'à un certain moment, des gens se diront que le Canada n'est pas l'endroit idéal pour eux.

Je ne sais pas si vous pouvez répondre à cette question. Examinez-vous les répercussions générales de cette mesure?

M. McGowan : Si vous êtes d'accord, avant de répondre à cette question, j'aimerais finir d'expliquer le fonctionnement des avantages fiscaux. Ensuite, nous pourrons avoir une discussion plus éclairée au sujet des répercussions.

Comme je le disais, dans la mesure où une société n'a pas accès à une déduction accordée aux petites entreprises et est imposée à un taux de 15 p. 100 à l'échelon fédéral, ce taux est manifestement moins élevé que le taux de 33 p. 100, mais c'est ce que nous appellerions un avantage reporté. Dans ce cas-ci, il s'agissait d'un montant de 214 000 $. Lorsque la société paie cette somme à titre de dividende ou de salaire, cette somme constitue un avantage imposable pour le bénéficiaire du paiement aux taux marginaux habituels.

Prenons le premier exemple fourni dans le mémoire de l'AMC. Lorsqu'un médecin crée l'une de ces entreprises et que cette dernière génère 500 000 $ en revenus, si cette somme est payée au médecin, en raison des règles d'intégration des entreprises prévues dans la Loi de l'impôt sur le revenu, cette somme sera imposée au même taux que si le médecin avait directement reçu cet argent. Lorsque l'argent de l'entreprise est versé à une personne, cet argent est imposé à titre de revenu de cette personne. Il s'ensuit que l'avantage offert par ces déductions accordées aux petites entreprises est un avantage reporté. En effet, cette somme de 214 000 $ est imposée à un taux fédéral de 15 p. 100 — et je crois qu'en Ontario, ce taux serait de 27 p. 100 environ —, et cela laisse

I know in the CMA's submission they talked about a $32,000 savings reinvested annually. It's worth keeping in mind that the benefit is really a deferral once you take into consideration the corporate and shareholder level taxation. So this is money for the deferral benefit to be achieved that is left in the corporation.

In terms of what we look at, as you know, we cost out the measure to determine how much of a revenue impact it will have, and beyond that we look at competitiveness factors.

We also look at, of course, the appropriate tax policy. As I said, currently the appropriate tax policy is that where you have one business through one partnership, you have a single small business deduction limit.

You had mentioned providing additional support to a particular industry. I would say from a tax policy perspective that the relevant question is whether that support is best delivered through the preservation of a loophole in the tax system or whether it could be delivered in a more direct manner.

Not all doctors or lawyers or professionals use this type of structure, and so in a sense, having these loopholes available benefits those in those circumstances to the detriment of some others.

Of course an employee in a law firm wouldn't be able to do this because if they set up beside a corporation that provided services to the law firm it would be treated as a personal services business, like a senior associate making $250,000 or so. They wouldn't be able to do that because they'd be fully taxed on it at the normal marginal rates.

So respecting the tax policy, depending on perspective, can also preserve fairness, ensuring that the same rules apply to everyone.

Senator Pratte: I have two related points. When you adopted this kind of policy, you said there were consultations. I'd like to know more about the process you go through when you do these kinds of changes, what kind of consultations you go through.

The case of medical doctors seems to be quite specific for at least two reasons. The partnerships put forward specific reasons. Oftentimes the provincial governments incited them to form those partnerships for public health reasons.

plus d'argent pour les investissements. Toutefois, lorsque l'argent est payé, l'avantage fiscal disparaît; il s'agit donc d'un report d'impôt.

Dans le mémoire de l'AMC, on parle de 32 000 $ en épargnes réinvesties chaque année. Il convient de ne pas oublier que l'avantage est réellement reporté lorsqu'on tient compte du niveau d'imposition des entreprises et des actionnaires. C'est donc de l'argent qui reste dans l'entreprise pour permettre de profiter de l'avantage reporté.

En ce qui concerne les éléments que nous examinons, comme vous le savez, nous avons chiffré les répercussions financières de la mesure sur le revenu, et ensuite, nous avons examiné les facteurs de compétitivité.

Évidemment, nous tentons également de déterminer la politique fiscale appropriée. Comme je l'ai dit, en ce moment, la politique fiscale appropriée, c'est que lorsqu'une entreprise est exploitée par une société de personnes, un seul plafond de déduction accordée aux petites entreprises est attribué.

Vous avez mentionné qu'on pourrait fournir un soutien supplémentaire à une industrie particulière. À mon avis, dans le cadre de la politique fiscale, il faut savoir s'il est plus efficace de fournir ce soutien en préservant une échappatoire qui se trouve dans le système fiscal ou s'il est préférable de l'offrir d'une manière plus directe.

Tous les médecins, avocats ou professionnels n'utilisent pas ce type de structure, et d'une certaine façon, si on conserve ces échappatoires qui profitent à certaines personnes dans certaines circonstances, ce sera au détriment d'autres personnes.

Manifestement, un employé dans un cabinet d'avocats ne serait pas en mesure de faire cela, car s'il crée une entreprise distincte qui fournit des services au cabinet d'avocats, cette entreprise serait considérée comme étant une entreprise de prestation de services personnels, comme un associé principal qui gagne environ 250 000 $. Cette personne ne serait pas en mesure de faire cela, car elle serait pleinement imposée aux taux d'imposition marginaux en vigueur.

Il s'ensuit que le respect de la politique fiscale en vigueur, selon le point de vue, peut également favoriser l'équité en veillant à ce que les mêmes règles s'appliquent à tout le monde.

Le sénateur Pratte : J'aimerais faire valoir deux points connexes. Lorsque vous avez adopté ce type de politique, vous avez dit que des consultations avaient été menées. J'aimerais en savoir plus sur le processus que vous utilisez lorsque vous apportez ce type de changement et sur le type de consultations que vous menez.

Le cas des médecins praticiens semble être très spécifique pour au moins deux raisons. Les sociétés de personnes présentent des raisons particulières. Souvent, les gouvernements provinciaux ont encouragé la création de ces sociétés de personnes pour des raisons de santé publique.

The other thing is the lawyers or other professionals can't pass on the costs to their clients or patients. Obviously they can't pass on the costs. The costs are paid by the government. They will find themselves in a different situation from other professionals. Have you taken that into account?

Mr. McGowan: In the consultation process, measures are developed in advance of, in this case, tabling of the federal budget. In those cases, there are government secrecy concerns with identifying proposed changes ahead of their public announcement. But at the same time, to the extent possible, all due diligence and background analysis is undertaken in providing the best advice possible to the minister.

After the tabling of the budget, there is a consultation. We received a number of comments on both the draft legislation and the policy. Some of that was reflected in changes that would have been seen in the summer release of the revised draft amendments dealing with this measure in July. After that there was an additional consultation period on the draft legislation where we received more comments on the rules.

There have been ongoing public consultations certainly since the announcement of the measure. Prior to that there was the background research. We're always, to one extent or another, engaged in consultations with affected stakeholders about how we can improve the tax system.

You'll see later on in the bill three changes dealing with loss restriction events, spousal trusts and charitable donations that all arose as a result of our continuing consultations with stakeholders in respect to changes announced in Budget 2013. So this is an ongoing process that never stops, hearing comments from affected stakeholders in trying to improve the tax system.

One other comment I hope I made clear in this context, it was mentioned that the partnerships set up by doctors are not tax motivated. We never suggest they are; just the same as tax law firms who operate through a partnership are not doing that for tax reasons. Many of our older and prestigious law firms that predate the income tax that came in in 1917; so, of course, they weren't set up to avoid it.

A partnership is not necessarily set up to avoid the Income Tax Act or the tax consequences of these rules. The rules ensure that the appropriate consequences take place, given that there is a partnership.

Senator Pratte: Would you please remind the committee of the revenue consequences of this change?

L'autre point que j'aimerais faire valoir, c'est que les avocats ou d'autres professionnels ne peuvent pas transmettre les coûts à leurs clients ou à leurs patients. Manifestement, ils ne peuvent pas leur transmettre ces coûts, car ils sont payés par le gouvernement. Ils se trouveront dans une situation différente de celle des autres professionnels. Avez-vous tenu compte de cela?

M. McGowan : Dans le processus de consultation, on élabore des mesures préalables, et dans ce cas, c'était avant la présentation du budget fédéral. Dans ces cas, il y a des préoccupations liées au secret gouvernemental si on cerne les changements proposés avant qu'ils soient annoncés à la population. Toutefois, en même temps, dans la mesure du possible, on exerce la diligence requise et on mène des analyses de contexte, afin de fournir les meilleurs conseils possible au ministre.

Après la présentation du budget, des consultations sont menées. Nous avons reçu plusieurs commentaires sur l'avant-projet de loi et sur la politique. Certains de ces commentaires ont été reflétés dans les changements qui auraient été observés dans la diffusion à l'été, c'est-à-dire en juillet, des amendements proposés modifiés visant cette mesure. Ensuite, il y a eu une autre période de consultations sur l'avant-projet de loi pendant laquelle nous avons recueilli d'autres commentaires sur les règles.

On a certainement mené des consultations publiques continues depuis l'annonce de la mesure. Auparavant, on avait mené des recherches préliminaires. Dans une certaine mesure, nous sommes toujours en train de mener des consultations auprès des parties intéressées touchées, afin de déterminer les améliorations que nous pouvons apporter au système fiscal.

Vous verrez plus tard, dans le projet de loi, trois changements visant les faits liés à la restriction de pertes, les fiducies de conjoints et les dons de charité qui émanent tous de nos consultations continues auprès des parties intéressées sur les changements annoncés dans le budget de 2013. Il s'agit donc d'un processus permanent qui ne s'arrête jamais, et par lequel nous entendons les commentaires des parties intéressées concernées pendant que nous tentons d'améliorer le système fiscal.

J'aimerais revenir sur ce que j'ai dit un plus tôt à ce sujet. On a indiqué que les partenariats établis par les médecins n'étaient pas motivés par des motifs fiscaux. Je tiens à préciser que nous n'avons jamais laissé entendre que c'était le cas; c'est la même chose pour les cabinets d'avocats d'ailleurs. La plupart de nos cabinets d'avocats les plus anciens et les plus prestigieux datent d'avant la Loi de l'impôt sur le revenu de 1917; de toute évidence, ils n'ont pas été créés à des fins d'évitement fiscal.

Les gens n'établissent pas nécessairement des partenariats pour se soustraire à la Loi de l'impôt sur le revenu ou aux conséquences fiscales de ces règles. Les règles permettent de nous assurer que les conséquences fiscales appropriées se produisent dans le contexte d'un partenariat.

Le sénateur Pratte : Pourriez-vous rappeler au comité les conséquences fiscales de ce changement?

Mr. McGowan: The multiplication of the small business deduction was estimated at $60 million, and that's for the 2017-18 year. The avoidance of the business limit was estimated at $10 million.

Senator Raine: I, too, am very concerned about the impact on the medical clusters, because this has been a trend encouraged by provincial health organizations for more efficient use of our scarce medical professionals. Any professional that we lose is a big loss. In consideration that a partnership in the medical profession is not operating on an open-market situation, could that be differentiated from other partnerships with regard to this legislation?

They can't increase the fees to cover the costs. Any extra costs of this taxation will definitely come from the income of the doctors, and that could have a serious impact on our supply of doctors.

Mr. McGowan: We had a number of comments along those lines throughout our consultation. For instance, in our discussions with the representatives of the CMA and others, we talked about these specific structures and why they were put in place. We were told that some operate through partnerships and some operate through cost-sharing arrangements, to which these rules would not apply. We asked and followed up about the potential for restructuring and heard that some view that that would not be viable.

Because the rules in the Income Tax Act are based at least on identifying what is a partnership or not, upon the relevant provincial law, that partnership is a relationship between people carrying on business in common with a view to a profit. To the extent that is the case and you really do have that partnership relationship in place, and we have our rules in the act that apply — to reiterate, regardless of what industry you're in — when you have a partnership, which is by definition people carrying on business with a view to a profit.

Senator Raine: Did you consult with the provincial government authorities?

Mr. McGowan: We have heard from provinces.

Senator Raine: In the consultation, did you consult with them before you made this change?

Mr. McGowan: You mean before the tabling —

Senator Raine: The policy was written.

Mr. McGowan: Before the tabling of the budget?

Senator Raine: You were indicating that there was ongoing consultation even after the budget was tabled. The policy is now coming to us in this proposed law, and I'm just thinking there's an unintended consequence that we have to look after.

Mr. McGowan: It's difficult to describe precisely the contents of what happened before the tabling, when it became public. I don't want to break any cabinet confidence rules by setting out

M. McGowan : La multiplication de la déduction accordée aux petites entreprises a été évaluée à 60 millions de dollars, pour l'année 2017-2018. L'évitement du plafond des affaires a été estimé à 10 millions de dollars.

La sénatrice Raine : Je m'inquiète également de l'incidence sur les grappes médicales, parce qu'il s'agit d'une tendance qu'encouragent les organisations provinciales de la santé pour assurer une meilleure mise à contribution de nos précieux professionnels de la santé. Chaque professionnel qui part est une grande perte. Si l'on considère qu'un partenariat, dans la profession médicale, n'existe pas dans un marché libre, ne pourrait-on pas prévoir une exception relativement à ce projet de loi?

On ne peut pas augmenter les frais pour couvrir les coûts. Tous les coûts supplémentaires seront, au bout du compte, déduits du revenu des médecins, et cela pourrait avoir de graves répercussions sur notre bassin de médecins.

M. McGowan : Nous avons entendu des réflexions semblables dans le cadre de nos consultations. Par exemple, dans nos discussions avec les représentants de l'AMC, entre autres, nous avons parlé de ces différentes structures et de leur raison d'être. On nous a dit que certains établissaient des partenariats et d'autres des ententes de partage des coûts, auxquels les règles ne s'appliqueraient pas. Nous avons tenté de déterminer quel serait le potentiel de restructuration, et certains nous ont dit que ce ne serait pas viable.

Étant donné que les règles énoncées dans la Loi de l'impôt sur le revenu visent à établir ce qui constitue un partenariat ou non, aux termes des lois provinciales pertinentes, un partenariat est la relation qui existe entre des personnes qui exercent une activité ensemble en vue d'en tirer un profit. Dans la mesure où un partenariat est en place — et je le répète, quel que soit le secteur dans lequel on exerce — lorsqu'on établit un partenariat, c'est-à-dire une union de personnes à des fins lucratives, il y a des règles dans la Loi qui s'appliquent.

La sénatrice Raine : Avez-vous consulté les autorités des gouvernements provinciaux?

M. McGowan : Nous avons consulté les provinces.

La sénatrice Raine : Avez-vous consulté les provinces avant de proposer ce changement?

M. McGowan : Vous voulez dire avant le dépôt...

La sénatrice Raine : La politique était rédigée.

M. McGowan : Avant le dépôt du budget?

La sénatrice Raine : Vous avez dit que vous continuiez à tenir des consultations, même après le dépôt du budget. Nous sommes maintenant saisis d'une politique dans le cadre de ce projet de loi, et je crois qu'il y a une conséquence imprévue dont il faudra tenir compte.

M. McGowan : Il est difficile pour moi de décrire avec précision le contenu de nos consultations avant le dépôt du budget, c'est-à-dire avant qu'elles soient publiques. Je ne voudrais

what was in our advice to the minister or anything like that. One of the reasons I've been focusing on the public consultations is that that's public, and I wouldn't be breaching any confidentiality rules.

In terms of the bill before us, it has been the subject of consultation — we've heard from affected stakeholders — and we continue to be of the view that the rules in the bill are appropriate and the policy is as well. That is with the benefit of consultations.

Senator Raine: The medical profession in Canada is a different beast than the private sector because we have publicly funded medicine and health services. Does it not make sense to recognize that somehow in our tax legislation? Maybe you don't call it a partnership. Maybe you call it a medical cluster, or there's something that can be designed that will work to ensure that we do not lose these scarce resources that, in a way, are public resources. I believe you need to work with the new health accord that's coming up.

I think that somehow our medical professionals need assurance that this is a recognized issue and that it will be dealt with in a fair and just way, so that they are not being squeezed between payments that come from the taxpayer through government for their services and being forced to operate like a private business, when they really aren't a private business because their services aren't freely sold on the private markets.

James Greene, Director, Business Income Tax Division, Tax Policy Branch, Department of Finance Canada: I appreciate the concerns that are being raised here. I would just make the comment that the general purpose of the income tax system is to measure the income of businesses and individuals on a common basis, based on common principles, and that's what we mean by a fair tax system.

Businesses vary in the degree to which they can pass on costs. There are many businesses that operate in competitive markets where they're not in a position to pass on costs through increased prices, but the tax system, as a general rule, doesn't aim to subsidize or supplement the earnings of a particular professional group. Generally we don't look to the tax system for that purpose. There's a process by which compensation for medical professions is set, and that's obviously an important and delicate process, but generally the Income Tax Act is a distinct process from that.

Senator Raine: Do we not provide income tax incentives for other areas that the government sees as in the best interests of Canadian taxpayers? Yet somehow we're saying in this case we're not going to do that. We don't see a reason to have a tax incentive to keep medical professionals — scarce professionals serving the public — in our country?

We're going to force the provincial governments to raise their payment schedules substantially to avoid losing our doctors. It's all coming from the same taxpayer. Why wouldn't we do it through the taxation system?

pas briser le secret professionnel en révélant le contenu de nos avis au ministre ou quelque chose du genre. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles j'ai mis l'accent sur les consultations publiques. Ainsi, je ne manquerais pas à mon devoir de confidentialité.

En ce qui concerne le projet de loi qui nous occupe, il a fait l'objet de consultations — nous avons entendu les parties concernées — et nous continuons de croire que les règles énoncées dans le projet de loi sont pertinentes, tout comme l'est le projet de loi. C'est ce qui est ressorti des consultations.

La sénatrice Raine : Manifestement, la profession médicale au Canada est très différente du secteur privé, étant donné que nous avons des médecins et des services de santé financés par l'État. Cela ne devrait-il pas se refléter dans notre législation fiscale? Qu'il s'agisse d'un partenariat ou d'une grappe médicale, il me semble qu'on devrait envisager une solution pour ne pas perdre ces ressources précieuses qui, d'une certaine façon, sont des ressources publiques. Je pense qu'il faudra en tenir compte dans le cadre du nouvel accord sur la santé.

Selon moi, nos professionnels de la santé doivent savoir que nous sommes bien conscients du problème et qu'ils seront traités de façon juste et équitable, de manière à ne pas se retrouver coincés entre l'argent qu'ils reçoivent des contribuables pour les services qu'ils assurent et l'obligation de fonctionner comme une entreprise privée, alors qu'ils ne le sont pas, puisque leurs services ne sont pas vendus librement sur les marchés privés.

James Greene, directeur, Division de l'impôt des entreprises, Direction de la politique de l'impôt, ministère des Finances Canada : Je comprends vos préoccupations. J'aimerais simplement dire que le régime fiscal vise à mesurer le revenu des entreprises et des particuliers, en fonction de principes communs. Voilà ce que nous entendons par un régime fiscal équitable.

Les entreprises ne refilent pas leurs coûts à leurs clients de la même façon. Dans certains secteurs, la concurrence est féroce, et la capacité d'augmenter les coûts est moindre, mais le régime fiscal, en général, n'est pas censé subventionner ou compléter les revenus d'un groupe professionnel particulier. Généralement, ce n'est pas le but visé. La profession médicale est rémunérée en fonction d'un certain processus, évidemment très important et délicat, mais la Loi de l'impôt sur le revenu est un processus distinct.

La sénatrice Raine : N'accorde-t-on pas des encouragements fiscaux dans d'autres secteurs lorsque le gouvernement juge que c'est dans le meilleur intérêt des Canadiens? Pourtant, dans ce cas-ci, on refuse de le faire. On ne croit pas que c'est indiqué d'offrir un incitatif fiscal pour que les médecins — ces précieux professionnels au service du public — restent au Canada?

Les gouvernements provinciaux seront obligés d'augmenter les salaires des médecins s'ils ne veulent pas les perdre. Au final, tout cet argent provient des mêmes contribuables. Alors, pourquoi ne pas le faire au moyen du régime fiscal?

Mr. Leblanc: To build on Jim's point, some senators mentioned the introduction of the 33 per cent rate and what might happen in the States; we'll see. Those are issues we certainly think about in all the policies we consider.

People can have debates on the 33 per cent rate. The government made its decision in terms of how it wanted to manage the trade-off between what it viewed as fairness versus incentive. That's very much open to debate. I think there's quite a bit of merit in looking at that across the board and considering what Canada's personal income tax rates should be — applying generally versus for specific groups.

The Chair: In Quebec we're at 53.7 per cent with the new tax at $200,000 and over, which puts Canada in the top seven G7 or G8 countries in the world in taxes.

What it probably leads to is the question: Is the intent of the government to try to influence — is it fair taxation or is it trying to earn revenue through taxation to fund itself? Or is it really telling Canadians, "We really don't want you to earn a lot of money"?

David Dodge said this morning that it's an enormous problem when you get effective tax rates that are widely out of line. This is the former head of the Bank of Canada. So there's a concern.

It's easy to say no one thought Trump would get in, so that's obviously one of the factors that may influence further policy. But I guess as a policy statement, the balancing you were talking about before seems to be something that's going to be topical right now for discussion.

Let's move forward to Senator Mitchell.

What I'd like to do, gentlemen, is we will have this go on until about 10 to 12:00, because senators have schedules that they have to follow. Then we'll ask our other two witnesses to maybe come back on Tuesday afternoon. I apologize for the delay, but we've had some very good conversation and questioning. We still have quite a bit to do in section 1, so we may be able to get through that. We appreciate your interaction with us, because we don't get a chance to talk to you all that often.

Senator Mitchell: By way of a very quick comment, of course doctors generally earn a lot more in the U.S. than in Canada. Unless we're at some critical threshold where a marginal increase in tax is going to throw off that balance completely, we would have expected most of our doctors to have already left, because they can make a lot more money in the United States, quite apart from any tax differential, absolutely. There was a period of time when doctors did leave, but it seems that they're not as much.

M. Leblanc : Pour revenir aux propos de Jim, certains sénateurs ont parlé de l'introduction du taux d'imposition de 33 p. 100 et de ce qui pourrait arriver aux États-Unis; on verra. Chose certaine, ce sont toutes des questions auxquelles nous réfléchissons dans le cadre de l'élaboration de nos politiques.

Les gens peuvent débattre du taux d'imposition de 33 p. 100. Le gouvernement a pris une décision sur la façon dont il voulait gérer l'équilibre entre l'équité et les incitatifs. Cette question peut être débattue. Je pense qu'il serait très valable d'examiner la situation dans son ensemble et de déterminer à combien devrait s'élever le taux d'impôt sur le revenu des particuliers — de façon générale plutôt que pour des groupes précis.

Le président : Au Québec, le nouveau taux d'imposition des personnes qui gagnent plus de 200 000 $ s'élève à 53,7 p. 100, ce qui place le Canada parmi les premiers pays du G7 ou du G8 pour ce qui est du taux d'imposition.

Cela nous amène à nous demander quelle est la véritable intention du gouvernement — est-ce qu'on veut instaurer un régime fiscal juste ou tirer des recettes fiscales pour financer les services? Est-ce qu'on dit aux Canadiens qu'on ne veut vraiment pas qu'ils gagnent beaucoup d'argent?

David Dodge a dit ce matin que c'est très problématique lorsqu'on a des taux d'imposition effectifs qui sont complètement exagérés. C'est l'ancien gouverneur de la Banque du Canada. Par conséquent, cela nous préoccupe.

C'est facile de dire qu'on ne croyait pas que Trump serait élu, alors c'est manifestement l'un des facteurs qui pourraient influencer les politiques que nous adopterons. Toutefois, je suppose que comme énoncé de politique, l'équilibre dont vous parliez plus tôt semble être d'actualité.

Je cède maintenant la parole au sénateur Mitchell.

Messieurs, je dois vous informer que nous devrons nous arrêter à 11 h 50, car les sénateurs ont d'autres engagements. Nous allons demander à nos deux autres témoins de peut-être revenir mardi après-midi. Je suis désolé pour le retard, mais j'estime tout de même que nous avons eu des échanges intéressants et une excellente période de questions. Il nous reste encore du travail à faire concernant l'article 1, alors nous serons en mesure de le faire à ce moment-là. Nous vous sommes très reconnaissants d'avoir été des nôtres aujourd'hui, parce que nous n'avons pas souvent la chance de discuter avec vous.

Le sénateur Mitchell : Très brièvement, on sait que les médecins touchent en général beaucoup plus d'argent aux États-Unis qu'au Canada. À moins d'être à un seuil critique, où une augmentation du taux d'imposition marginal viendrait complètement rompre cet équilibre, on se serait attendu à ce que la plupart de nos médecins soient déjà partis aux États-Unis, où ils peuvent gagner beaucoup plus, sans parler du traitement fiscal différentiel. À une certaine époque, les médecins quittaient le pays, mais aujourd'hui, il semble qu'ils soient moins nombreux à le faire.

Anyway, let me ask the first question. It looks like $70 million of extra tax, 60 and 10. How many professionals; how many lawyers, doctors, architects and accountants are in these? Is it 10,000? I'm trying to say, how much is this seventy million bucks per professional?

Mr. McGowan: The numbers we have published aren't broken down by profession.

Mr. Greene: I don't have a breakdown of those figures.

Senator Mitchell: Do you have a rough idea of how many professionals this would affect? I'm not saying how many doctors versus lawyers, but just how many.

Mr. Greene: I don't know. I don't have that information.

Senator Mitchell: Could you get us that?

Mr. Greene: We can try to. I would say that the estimate is based on trying to use the available data to estimate the number of structures in place that would be impacted. But they're not directly identifiable from the tax data. You have to piece things together and make assumptions and so on.

Senator Mitchell: Maybe I missed this, because it is complicated. What I'm trying to get at is how much this is actually going to cost a given doctor. I know it depends on how many people are in a partnership.

To use Mr. McGowan's example, let's take a partnership of 10 people — 10 doctors, 10 lawyers. Let's say they're earning an average of $250,000 a year. What's the net differential to each of them, the net increase in their tax because of this change?

Mr. McGowan: I can walk through that and just tweak the example slightly, earning $300,000, just because those are the numbers I have handy.

So you have a doctor — or professional; we shouldn't reflexively say "doctor," but a professional earning $300,000. As I said, the planning really provides a deferral benefit to the extent that money can be left in the corporation. If it's all earned by the corporation and paid out in the same year, there's no real benefit. You'd be paying tax at up to the marginal rate of 53.53 per cent in Ontario, on the income you earn directly.

For the sake of the example, let's say that they pay out $200,000 to themselves as salary and leave $100,000 in the corporation. In that case, that $100,000 would be taxed federally at a rate of 10.5 per cent. If it was paid out of salary, it would be taxed at 53 per cent.

Senator Mitchell: So they would pay $10,500 on the $100,000 this year?

Quoi qu'il en soit, permettez-moi de poser ma première question. Il semble qu'on parle de 70 millions de dollars en impôts supplémentaires, 60 plus 10. Combien y a-t-il de professionnels, c'est-à-dire d'avocats, de médecins, d'architectes et de comptables qui sont visés? 10 000? Autrement dit, combien cela coûtera-t-il à chaque groupe professionnel?

M. McGowan : Les chiffres que nous avons publiés ne sont pas ventilés par profession.

M. Greene : Je n'ai pas de ventilation de ces chiffres.

Le sénateur Mitchell : Avez-vous une petite idée du nombre de professionnels qui seront touchés? Je ne vous demande pas de comparer le nombre de médecins au nombre d'avocats, mais seulement un aperçu du nombre de professionnels dans l'ensemble.

M. Greene : Je l'ignore. Je n'ai pas cette information.

Le sénateur Mitchell : Est-ce que vous pourriez nous l'obtenir?

M. Greene : Nous pouvons essayer. Je dirais que l'estimation est fondée sur les données disponibles pour estimer le nombre de structures en place qui seraient touchées. Toutefois, les données fiscales ne nous permettent pas d'identifier les divers groupes professionnels. Il faut rassembler les divers éléments et formuler des hypothèses.

Le sénateur Mitchell : J'ai peut-être manqué quelque chose, car je trouve cela compliqué. Ce que j'essaie de savoir, c'est combien cela va coûter à chaque médecin. Je sais que cela dépend du nombre de gens dans un partenariat.

Pour revenir à l'exemple de M. McGowan, prenons un partenariat de 10 personnes — 10 médecins ou 10 avocats. Supposons qu'ils gagnent en moyenne 250 000 $ par année. Quelle sera la différence nette pour chacun d'entre eux, l'augmentation nette de leur impôt attribuable à ce changement?

M. McGowan : Je vais légèrement modifier votre exemple. Supposons qu'ils gagnent 300 000 $ par année, tout simplement parce que ce sont les chiffres que j'ai sous la main.

Disons que vous avez un médecin — ou un professionnel; on ne devrait pas systématiquement dire « médecin », mais un professionnel qui gagne 300 000 $ par année. Comme je l'ai dit, la planification offre des avantages en matière de report, en ce sens que l'argent peut rester dans la société. Si tout l'argent est gagné par la société et est versé au cours de la même année, il n'y a pas vraiment d'avantage. On devrait payer un taux d'imposition de 53,53 p. 100 en Ontario sur le revenu gagné.

Par exemple, si chaque médecin se versait un salaire de 200 000 $ et laissait 100 000 $ dans la société, dans ce cas, la somme de 100 000 $ serait imposée au taux fédéral de 10,5 p. 100. Toutefois, s'il s'agissait d'un salaire, le niveau d'imposition serait de 53 p. 100.

Le sénateur Mitchell : Par conséquent, ils paieraient 10 500 $ sur les 100 000 $ cette année?

Mr. McGowan: That's right, federally. Again, there are provincial taxes, but to illustrate the point, maybe we can just talk about federal because there are different rates.

If they paid it out of salary, they would be taxed at 33 per cent and have the 67 per cent left over. Taxed at the small business rate, that's $10,500. With this change, to the extent that they don't qualify for the small business deduction, they would be taxed at 15 per cent.

In the example mentioned, there are 10 partners. We'll assume that each of them gets their equal share of the $500,000 small business deduction, so in that case, the partner, half of the income, so $50,000.

Senator Mitchell: It would be 50 and 50, which is $7,500.

Mr. McGowan: That's right, so $50,000 at 10.5 per cent and $50,000 at 15 per cent. To look at the benefit, pre-Budget 2016, they'd have $15,000; afterwards, they would have about $20,000. In this example I have here, they have extra $5,000 to invest. Again, if all the money was paid out they'd lose the deferral benefits, so they'd have extra money on hand to invest. Assume that has a rate of say 5 per cent, so you have an extra $5,000 in cash because of the tax savings. Say that yields a 5 per cent return. That would be the pre-tax savings, because whatever income you earn on that would be taxed, so that gets you to the tax savings for an affected professional earning $300,000, leaving $100,000 in the corporation.

Senator Mitchell: That's what they're saving right now, that they'll lose $250?

Mr. McGowan: That's right, in that example.

Senator Mitchell: They would lose $250 by this? That's the difference? I don't know; would you move to the States for that?

Mr. McGowan: As you correctly point out, in making that decision, there are a number of complex factors, which is part of why it's so difficult to anticipate. There are not just the tax rate changes. There are also income earnings.

I remember years ago, as a lawyer, there was a big concern about tax rates and young lawyers leaving Canada. I remember starting out. I'd have gotten literally three times as much going to Clifford Chance in New York than I could have here, so even if my tax rate was nil, it was a wash. That's from my experience, but all of these factors weigh in and are important.

You will see the CMA submission. Their numbers were a little different but not in substance. Their example is $500,000 of income, leaving $200,000 in, and then as I said in our example, there is $5,000 extra left that could be invested. Their number was

M. McGowan : C'est exact, au niveau fédéral. Encore une fois, il y a des impôts provinciaux, mais pour illustrer davantage cet aspect, nous pourrions parler uniquement de l'impôt fédéral, étant donné qu'il y a des taux différents.

Si cette somme était versée en salaire, elle serait imposée au taux de 33 p. 100, et il leur resterait 67 p. 100. Si elle était imposée au taux d'imposition des petites entreprises, cela représenterait 10 500 $. Avec ce changement, dans la mesure où ils ne sont pas admissibles à la déduction accordée aux petites entreprises, ils seraient imposés à un taux de 15 p. 100.

Dans l'exemple donné, il y a 10 partenaires. Si nous supposons que chacun d'entre eux reçoit une part égale de la déduction de 500 000 $ accordée aux petites entreprises, dans ce cas, le partenaire reçoit la moitié du revenu, c'est-à-dire 50 000 $.

Le sénateur Mitchell : Ce serait moitié-moitié, donc 7 500 $.

M. McGowan : C'est exact. Il s'agirait de 50 000 $ à 10,5 p. 100 et de 50 000 $ à 15 p. 100. Si on examine les avantages, avant le budget de 2016, ils auraient touché 15 000 $; après, on parle de 20 000 $. Dans l'exemple que j'ai ici, cela représente 5 000 $ de plus qu'ils auraient pu investir. Encore une fois, si tout l'argent était versé, ils perdraient les avantages de report, alors ils auraient plus d'argent en poche à investir. Avec un taux de 5 p. 100, par exemple, on se retrouve avec 5 000 $ supplémentaires en liquide, avec les économies d'impôt. Disons que cela donne un rendement de 5 p. 100. Ce serait les économies avant impôt, parce qu'on est imposé sur tous les revenus. Voilà donc les calculs que nous avons faits pour un professionnel qui gagne 300 000 $ et qui laisse 100 000 $ dans la société.

Le sénateur Mitchell : Dans cet exemple, ils perdraient 250 $?

M. McGowan : C'est exact.

Le sénateur Mitchell : Ils perdraient 250 $? C'est la seule différence? Iriez-vous aux États-Unis pour une telle somme?

M. McGowan : Comme vous l'avez bien dit, au moment de prendre une décision, plusieurs facteurs complexes entrent en ligne de compte; c'est pourquoi il est aussi difficile d'établir des prévisions. Il n'y a pas que les changements aux taux d'imposition. Il y a aussi les revenus que gagnent les gens.

Il y a plusieurs années, quand j'étais avocat, je me souviens qu'on s'inquiétait beaucoup des taux d'imposition et des jeunes avocats qui risquaient de quitter le Canada. J'étais au début de ma carrière. J'aurais gagné littéralement trois fois plus d'argent à Clifford Chance, à New York, que j'aurais pu en gagner ici, alors même si le taux d'imposition était nul, cela n'aurait rien changé. D'après mon expérience, tous ces facteurs sont importants et doivent être pris en compte.

Vous verrez le mémoire de l'AMC. Les chiffres qu'elle a fournis sont un peu différents, mais pas en ce qui concerne le fond. Elle a donné comme exemple un revenu de 500 000 $ et la somme de 200 000 $ laissée dans la société. Dans notre exemple, il restait

$32,000. Again, that's available to be invested. You have to look at the return you get on those extra funds after tax, and it gets smarter. I think their number is 4.8 per cent of 32, which gets you closer to $1,000.

The Chair: Mr. Leblanc, did you want to add something?

Mr. Leblanc: I would just add that in making Canada-U.S. comparisons, as Trevor rightly put it, there are so many complex factors involved about how doctors would be taxed in the U.S. To the best of our understanding, it's essentially what's called flow-through treatment, so you pay full income tax at the rates that apply in the year you earn the income. So the possibility of deferral by incorporating, which Trevor described very well, does not apply in the U.S.

Senator Mitchell: So that's an advantage of being a partner in Canada.

Mr. McGowan: Right. Our corporate tax rates are highly competitive as well.

Senator Mitchell: That's interesting. Why now? This has been going on for a long time. Why the changes now?

Mr. McGowan: A number of factors go into that. A decision was taken by the government; I can't say why. There are always a number of factors, including the availability of resources, our understanding of the tax planning going on and triaging what can be reasonably done in any one year.

Senator Mitchell: If I leave that $100,000 in and I pay $10,500 and some on something, when I take it out I'm still going to pay my marginal tax rate; right? So I have to leave it in for quite a while to make that difference up.

Mr. Leblanc: I think what's important here, too, is just like we have two corporate tax rates, we also have two effective personal income tax rates on dividends. Where income was taxed at a higher rate at the corporate level, it's taxed at a lower rate at the personal level.

Mr. McGowan: The next measure relates to the taxation of switch fund shares. These are shares of a mutual fund corporation where each class of shares represents a different investment fund. Generally speaking, you can invest in investments in a number of ways. One way is through shares in a mutual fund corporation. Another way would be through units of a mutual fund trust or held directly. If you move from mutual fund to another and it's held in trust form, that's taxable transaction. If you sell shares or bonds held directly, that's taxable.

une somme de 5 000 $, qui pouvait être investie. En ce qui les concerne, il s'agissait de 32 000 $. Il faut tenir compte du rendement de ces fonds après impôt. Si je ne me trompe pas, on parlait ici de 4,8 p. 100 de 32 000 $, ce qui donne environ 1 000 $.

Le président : Monsieur Leblanc, aviez-vous quelque chose à ajouter?

M. Leblanc : J'aimerais simplement ajouter que lorsque l'on compare le Canada et les États-Unis, comme l'a si bien dit Trevor, il y a de nombreux facteurs complexes dont il faut tenir compte concernant l'imposition des médecins aux États-Unis. À ce que nous sachions, il y a ce qu'on appelle la méthode de l'impôt exigible. Autrement dit, on doit payer le plein montant de l'impôt sur le revenu, aux taux applicables, au cours de l'année pendant laquelle il est gagné. Par conséquent, la possibilité de reporter le revenu, comme Trevor l'a décrit, ne s'applique pas aux États-Unis.

Le sénateur Mitchell : Il est donc avantageux, au Canada, de faire partie d'un partenariat.

M. McGowan : C'est juste. Nos taux d'imposition des sociétés sont également très concurrentiels.

Le sénateur Mitchell : Intéressant. Pourquoi maintenant? Cela dure depuis un bon moment. Pourquoi les modifications arrivent-elles maintenant?

M. McGowan : À cause d'un certain nombre de facteurs. Le gouvernement a décidé. Qui sait pourquoi? Il y a toujours des raisons, notamment les ressources disponibles, notre compréhension des méthodes de planification fiscale en vogue et le triage des tâches qu'on peut raisonnablement s'attendre à réaliser au cours de l'exercice.

Le sénateur Mitchell : Si je ne touche pas aux 100 000 $ et que je fais une dépense de 10 500 et quelques dollars, quand je reprendrai mes billes, je paierai néanmoins le taux d'imposition marginal qui s'applique à moi, n'est-ce pas? Je dois donc laisser ce montant pendant longtemps pour combler cette différence.

M. Leblanc : L'important, ici, c'est aussi que nous avons seulement deux taux d'imposition pour les entreprises, nous avons aussi deux taux en vigueur pour l'imposition des revenus personnels relativement aux dividendes. Alors que le revenu de l'entreprise était imposé à un taux supérieur, le revenu personnel l'est à un taux inférieur.

M. McGowan : La mesure suivante concerne l'imposition des actions de fonds de substitution. Il s'agit d'actions d'une société de placement à capital variable où chaque catégorie d'actions représente un fonds différent de placement. En général, on peut investir de diverses façons. Ce peut-être, par exemple, dans les actions d'une société de placement à capital variable ou dans des unités d'une fiducie de fonds communs de placement ou des unités détenues directement. La commutation d'un fonds commun de placement et d'un autre détenu en fiducie est une opération imposable. La vente d'actions ou d'obligations détenues directement l'est aussi.

But shares of a mutual fund corporation that were set up as a switch fund, where you switch from one to another, that was treated as a tax-deferred event, and this resulted in inequality between different forms of investment vehicles. This measure would eliminate the tax deferral on a switch from one fund to another within a mutual fund corporation. The elimination of that deferral was estimated at around $75 million $75 million for 2017-18 and then 145 starting in 2018-19.

Mais les actions d'une société de placement à capital variable qui ont servi à constituer un fonds de substitution, qu'on commute d'un fonds à l'autre, en étant considérées comme une forme d'actions à imposition reportée, ont entraîné l'inégalité entre différentes formes d'instruments de placement. La nouvelle mesure permet de supprimer le mécanisme de report de l'impôt quand on commute les actions entre deux fonds à l'intérieur d'une société de placement à capital variable. La suppression de ce report a été estimée à environ 75 millions de dollars pour 2017-2018, puis à 145 millions à compter de 2018-2019.

The Chair: Any questions?

Le président : Y a-t-il des questions?

Mr. McGowan: One thing I forgot to mention: This would not apply to any investments held in a tax-deferred plan, like an RSP or TFSA. It's only for taxable investors that it would have an impact.

M. McGowan : J'oubliais ceci : la mesure ne s'applique pas à des placements détenus dans un régime d'épargne-retraite ou dans un compte d'épargne libre d'impôt. Seuls les investisseurs imposables seront touchés.

The next would be implementing the country-by-country reporting standards recognized by the Organisation for Economic Co-operation and Development. These relate to transfer pricing risk assessment tools for the Canada Revenue Agency. They were developed in conjunction with a number of other countries. This is information that would be exchanged relating to, on a very high level, the global operations of a multinational, giving an indication of certain important factors, revenues and employees and so on, spread out amongst jurisdictions.

La mesure suivante est la mise en œuvre de normes de déclaration pays par pays reconnues par l'Organisation de coopération et de développement économiques. Elles ont été élaborées avec le concours d'un certain nombre de pays. Elles permettront l'échange de renseignements à très haut niveau, sur les opérations mondiales d'une multinationale, certains facteurs importants, les revenus, le nombre d'employés et ainsi de suite entre divers pays.

A Canadian multinational with income above a specified threshold — 750 million euros was the agreed-upon threshold — would be reported to the CRA and shared with our partners after Canada is satisfied that there are appropriate safeguards for privacy in place. Likewise, if there is a multinational headquartered in another country, Great Britain, for example, it could be shared with the Canadian tax authorities to provide this information.

Une multinationale canadienne dont les revenus dépasseraient un seuil convenu, 750 millions d'euros, serait signalée à l'Agence du revenu du Canada, et ses renseignements seraient communiqués à nos partenaires après que le Canada aura été convaincu de l'existence de garanties appropriées pour protéger les renseignements personnels. De même, les autorités fiscales canadiennes pourraient recevoir des renseignements de cette nature sur une multinationale basée dans un autre pays, en Grande-Bretagne par exemple.

The Chair: Moving on.

Le président : Poursuivons.

Mr. McGowan: Next is a measure dealing with estate donations. This was one I had mentioned earlier. Donations in a taxpayer's estate that arise on the death of an individual can be applied in the year the donation is made.

M. McGowan : La prochaine mesure concerne les dons faits par les successions. J'en ai parlé plus tôt. Les dons de la succession d'un contribuable faits à la mort de ce contribuable peuvent être déclarés dans l'année dans laquelle ils ont lieu.

A graduated rate of estate is a special type of estate that arises on the death of an individual and there is an entitlement to use the personal income tax brackets instead of being subjected to flat, top rate taxation. They exist for 36 months, or three years, after the death of an individual. For donations made by these graduated rate estates, they can be set off against income in the year the donation is made, any previous year of the graduated rate estate or the last two years to be applied against the income of the deceased individual.

La succession assujettie à l'imposition à taux progressifs est un type particulier de succession consécutive à la mort d'un contribuable et donnant droit à l'utilisation des tranches d'imposition du revenu personnel plutôt que d'un taux d'imposition maximal et unique. On peut s'en servir pendant 36 mois, ou trois ans, après la mort du contribuable. On peut déduire les dons faits par ces successions assujetties à l'imposition à taux progressifs du revenu du contribuable décédé gagné au cours de l'année où ils ont lieu, d'une année quelconque antérieure à la succession ou des deux dernières années admissibles pour cette déduction.

These amendments would extend that period for carry-back donations from 36 months to 60 to provide more flexibility for donations. Made in the fourth year, even after they lost the graduated rate estate status, it could still be applied more flexibly against the last two years' income of the deceased individual.

This is a refinement of rules that were introduced and announced a few budgets ago.

Senator Andreychuk: Is this extension a result of some presentations in your round tables? Is it intended to accelerate and increase more interest in giving, or is it really a tax measure response?

Mr. McGowan: The amendment came out of our continuing consultations with stakeholders, who informed us that the 36-month window that was currently available for estate donations wasn't sufficient, so they weren't able to make the donations they wanted to make within that window. If another two years was provided, that would provide sufficient flexibility. It was in response to our ongoing consultations with stakeholders.

Senator Andreychuk: Do you believe that this will encourage giving, in other words, or is it just going to make it easier for those who are already engaged?

I'm constantly looking at how we can increase the basket in Canada compared to other countries where giving is an issue. We're ahead of some countries and not others. Is this a measure that could lead to more giving?

Mr. McGowan: It's certainly intended to facilitate giving. I don't know that we have any data saying we're expecting it to increase by 2 per cent or anything like that.

If you have an estate, many of them take some time to wind up. For example, if you have an estate where there is a direction that after paying out this, this and this, the remainder of the estate goes to charity, there is pressure, if these rules are to be relied upon, to meet the deadline of 36 months. These measures would facilitate that kind of giving and make it work more smoothly.

Senator Andreychuk: I'm thinking that often, as you said, it may be for other purposes, the estate, and then the residual is given to a charity. I know that that kind of planning is being done. This should give them more time to accomplish that and have some comfort that their first choices will be met, but it will not preclude or exclude the benefits to a charitable donation.

Mr. McGowan: Yes, exactly.

Senator Andreychuk: Thank you.

The Chair: Gentlemen, we still have to deal with spousal and similar trusts, alternative arguments in support of assessments, and OECD common reporting standards. Can we get that done in the next 10 minutes so that we can break?

Cette modification ferait passer de 36 à 60 mois la période pendant laquelle les dons sont admissibles à un report à des exercices antérieurs, pour assouplir les conditions régissant ces dons. Faits dans la quatrième année, même après que la succession a cessé d'être reconnue comme assujettie à l'imposition à taux progressif, ils resteraient quand même déductibles plus souplement du revenu des deux dernières années de la personne décédée.

C'est un raffinement des règles annoncées et mises en vigueur il y a quelques budgets.

La sénatrice Andreychuk : Est-ce la suite de demandes formulées dans vos tables rondes? Est-ce que cela vise à accélérer et à augmenter le désir de donner ou est-ce vraiment une réponse sous forme de mesure fiscale?

M. McGowan : La modification fait suite à nos consultations suivies avec les intéressés, qui nous ont informés que le créneau de 36 mois actuellement prévu pour les dons faits par les successions était insuffisant, ce qui empêchait de concrétiser les dons qu'ils voulaient faire pendant cette période. Deux années de plus procureraient une souplesse suffisante. Nous les avons accordées à la suite de ces consultations suivies.

La sénatrice Andreychuk : Croyez-vous, autrement dit, que cela encouragera les dons ou que cela facilitera la tâche à ceux qui sont déjà engagés?

Je suis constamment à l'affût de façons pour élargir la gamme des possibilités au Canada par rapport aux pays où les dons sont un enjeu. Nous en devançons certains, mais pas tous. La mesure pourrait-elle conduire à plus de dons?

M. McGowan : Cela vise certainement à les faciliter. J'ignore si nous avons des chiffres nous permettant d'espérer de ce fait une augmentation d'à peu près 2 p. 100.

Beaucoup de successions prennent un certain temps à liquider. Par exemple, si, après le paiement de certains frais, les instructions sont de consacrer le reliquat de la succession à des dons de charité, une pression commence à s'exercer pour respecter le délai de 36 mois. Les nouvelles mesures faciliteraient ce genre de dons et permettraient de les faire plus en douceur.

La sénatrice Andreychuk : Je pense que, souvent, comme vous l'avez dit, cela peut être pour d'autres motifs, la succession, puis le reliquat va à des organismes caritatifs. Je sais que ce genre de planification se pratique. Cela devrait donner plus de temps et plus de certitude aux administrateurs pour le faire et respecter leurs premiers choix, mais cela n'empêchera pas ou cela n'exclura pas d'en faire profiter un organisme caritatif.

M. McGowan : Oui, exactement.

La sénatrice Andreychuk : Merci.

Le président : Messieurs, il faut encore parler des fiducies au profit d'un conjoint ou de fiducies semblables, des nouveaux arguments à l'appui d'une cotisation et des normes communes de déclaration de l'OCDE. Pouvons-nous le faire dans les 10 prochaines minutes, pour que nous puissions lever la séance?

Mr. McGowan: I will do my best.

The Chair: You're doing a heck of a job

Mr. McGowan: The next amendment deals with loss restriction events and trusts. Certain tax attributes can be restricted in how they're used when, for example, control of a corporation is taken over or a similar change of ownership occurs in the trust context.

Rules were announced a number of years ago to deal with trust loss restriction events. That's where losses are restricted when a trust's ownership is changed.

Again, as a result of ongoing consultations, we heard from the investment fund industry that in certain circumstances the existing rules didn't work appropriately. For example, there was a rule requiring them to constantly tell if they're onside as an investment fund. Investment funds are excluded from these rules. In addition, on redemption of funds, they might be offside when it's appropriate.

These rules ensure that the loss restriction event rules apply more appropriately to investment funds. This is as a result of our ongoing consultation with them.

If I can move on to spousal or similar trusts, this is another measure that came from consultations with stakeholders. These are spousal trusts, and rules apply on the death of the primary beneficiary. The old rules were that the trust had a tax liability for accrued gains that were realized on the death of the primary beneficiary. Amendments were announced a few years ago that would shift that to the estate of the beneficiary. We heard from stakeholders that that would create difficulties in certain circumstances.

This would put the liability back to the trust but with an election to move it to the estate of the beneficiary. So this provides appropriate tax consequences for taxpayers affected by these rules, and they were developed in the context of our ongoing consultations to provide more favourable treatment.

Senator Andreychuk: Just a clarification on spousal similar trusts, non-resident/resident, is there any implication there?

Mr. McGowan: There are situations in which residency is relevant in the context of these trusts, but these rules deal with the liability for tax as between the trust and the beneficiary. I don't believe that residency is relevant in that context, although I don't want to suggest that it's not relevant in the broader scheme of the spousal trust rules.

Senator Andreychuk: You're saying this shouldn't?

M. McGowan : Je ferai de mon mieux.

Le président : Vous faites de l'excellent travail.

M. McGowan : La prochaine modification porte sur les faits liés à la restriction de pertes et les fiducies. L'utilisation de certains attributs fiscaux risque d'être limitée quand, par exemple, une société fait l'objet d'une prise de contrôle ou qu'un changement semblable de propriétaire touche une fiducie.

Les règles ont été annoncées il y a un certain nombre d'années, pour les faits liés à la restriction de pertes. C'est quand la fiducie change de propriétaire que les pertes sont limitées.

Encore une fois, pendant nos consultations suivies, l'industrie des fonds de placement nous a appris que, dans certaines circonstances, les règles en vigueur ne donnaient pas de bons résultats. Par exemple, elle était obligée de constamment dire si ses fonds de placement étaient actifs. Les fonds de placement sont exclus de ces règles. De plus, au rachat des fonds, ils peuvent être inactifs si cela convient.

Ces règles s'appliquant aux faits liés à la restriction de pertes sont rendues plus pertinentes pour les fonds de placement, grâce à nos consultations suivies du secteur.

Avec votre permission, je passe aux fiducies au profit du conjoint ou aux fiducies semblables. C'est une autre mesure découlant de consultations avec les intéressés. Les règles visant les fiducies au profit du conjoint s'appliquent à la mort du bénéficiaire principal. Selon les anciennes règles, la fiducie avait un impôt à payer sur les gains supplémentaires réalisés à la mort du bénéficiaire principal. Il y a quelques années, on a annoncé des modifications, qui toucheraient désormais, à la place, la succession du bénéficiaire. Les acteurs du milieu nous ont prévenus d'éventuelles difficultés dans certaines circonstances.

L'obligation fiscale reviendrait à la fiducie, encore une fois, mais avec l'option de la transporter dans la succession du bénéficiaire. Les contribuables touchés par ces règles peuvent exercer des choix fiscaux appropriés, qui ont été élaborés grâce à nos consultations suivies pour mieux traiter le contribuable.

La sénatrice Andreychuk : Seulement un éclaircissement sur les fiducies semblables à celles des fiducies au profit du conjoint : y a-t-il des conséquences pour les résidents et les non-résidents?

M. McGowan : Il arrive parfois que le pays de résidence a de l'importance dans le contexte de ces fiducies, mais ces règles touchent l'obligation fiscale échéant à la fiducie ou au bénéficiaire. Je ne crois pas que, dans ce cas, ce facteur soit important, mais je ne veux pas laisser entendre qu'il n'a rien à voir dans le contexte plus général des règles s'appliquant aux fiducies au profit du conjoint.

La sénatrice Andreychuk : Vous dites qu'il ne devrait pas y avoir de conséquences?

Mr. McGowan: No. This is intended to help ensure that the tax liability arises in the hands of who can pay it. If that's the trust because they have the property, then that's appropriate. If, instead, the trust can't pay and it's better that the individual estate does, then that's now provided for.

Senator Andreychuk: I'm concerned about offshore again, that there be equality in the spousal arrangements, that there is no benefit of having claimed residency elsewhere.

Mr. McGowan: No. There was, I believe, a Supreme Court case dealing with spousal trusts — I think it was *Antel* — where a similar type of that planning had occurred. That's in a different context than these amendments.

Senator Andreychuk: So this should not affect any of that.

Mr. McGowan: No.

The Chair: Thank you.

Next?

Mr. McGowan: Next is alternative arguments in support of assessments. This measure confirms that the Canada Revenue Agency can put forward alternative arguments in support of their assessments after the expiry of the normal reassessment period, provided that the total amount assessed doesn't increase.

This is in response to a somewhat recent court decision and puts the rules back to where the government understood them to be before the announcement of the rules.

The amendment was initially announced as part of Budget 2015. It was confirmed as part of Budget 2016. The draft legislation was released this summer for public consultation as well, and that's why it's in Bill C-29, as opposed to Bill C-15 where a number of the other Budget 2015 measures were.

Senator Andreychuk: They will not increase or change the assessment, but they'll be able to if there is new evidence or they reflect on a different position, as long as it's within the ambit or framework of the original assessment. Is that what you're saying?

Mr. McGowan: That's right. The total amount assessed cannot increase. So they can't say, you said you owed us $50,000, and now we're going to put it up to 70. We had said that that's a capital gain, but then you argued successfully that it's ordinary income or taxed on some other basis. They can change their argument so that the $50,000 is taxed but it can't go above that.

The Chair: We're down to the wire, Mr. McGowan, Mr. Leblanc and Mr. Greene; you fellows have been great.

M. McGowan : Non. La règle vise à ce que l'obligation fiscale revienne à la partie qui peut s'en acquitter. Si c'est la fiducie, parce qu'elle possède le bien, c'est approprié. Si, au contraire, la fiducie ne peut pas s'en acquitter et qu'il est préférable d'en charger la succession de la personne décédée, eh bien, c'est désormais réglé.

La sénatrice Andreychuk : Encore une fois, qu'arrive-t-il au conjoint vivant à l'étranger. Je tiens à l'égalité dans les dispositions concernant les conjoints, pour qu'il n'y ait pas d'avantages à retirer de la situation de résident à l'étranger.

M. McGowan : Non. Je crois que la Cour suprême a rendu un arrêt sur les fiducies au profit du conjoint — l'affaire *Antel*, je pense — où ce genre de planification fiscale avait eu lieu. C'est dans un contexte différent de celui que visent ces modifications.

La sénatrice Andreychuk : Ça ne devrait donc pas avoir d'effet sur ces mesures.

M. McGowan : Non.

Le président : Merci.

Ensuite?

M. McGowan : Les nouveaux arguments à l'appui des cotisations. Cette mesure confirme que l'Agence du revenu du Canada peut invoquer de nouveaux arguments à l'appui de ses cotisations après la fin de la période normale de nouvelle cotisation, pourvu que le montant total visé par la cotisation n'augmente pas.

Cette mesure découle d'un jugement assez récent d'un tribunal et ramène les règles à leur interprétation avant l'annonce des règles.

La modification a d'abord été annoncée dans le cadre du budget de 2015. Elle a été confirmée dans celui du budget de 2016. L'ébauche du projet de loi a été publiée l'été dernier, pour consultation du public, et c'est la raison pour laquelle elle se trouve dans le projet de loi C-29, plutôt que dans le projet de loi C-15, où se trouvaient un certain nombre d'autres mesures du budget de 2015.

La sénatrice Andreychuk : On n'augmentera pas ou on ne modifiera pas la cotisation, mais on pourra le faire à la lumière de nouveaux faits ou si ce changement traduit une nouvelle position, pour autant que ce soit dans le cadre de la cotisation d'origine. C'est ce que vous dites?

M. McGowan : Exactement. Le montant total de la cotisation ne peut pas augmenter. Le fisc ne peut donc pas dire au contribuable qu'il avait prétendu lui devoir 50 000 $ et que maintenant ce montant est de 70 000 $. Le fisc avait dit que c'était un gain de capital, mais le contribuable avait réussi à faire valoir que c'était un revenu ordinaire ou un revenu imposé à un autre taux. Le fisc peut invoquer un nouvel argument pour imposer les 50 000 $, mais il ne peut pas aller plus loin.

Le président : Messieurs, ça s'est rendu jusqu'au dernier moment; vous avez été formidables.

Mr. McGowan: Lastly is the implementation of the OECD common reporting standard. That is a tool developed for the prevention of tax evasion and the sharing of information relating to non-residents with accounts in a jurisdiction. That has been developed along with the OECD, but also I believe that over 100 countries have signed on, so it's an international project.

From a Canadian perspective, it involved the sharing of information on non-residents with accounts in Canada. Likewise, our international counterparts would share with the Canada Revenue Agency information on Canadians with accounts in those jurisdictions.

The Chair: Are there any questions for Mr. McGowan?

Gentlemen, on behalf of the committee I would like to thank you for a very engaging discussion on a variety of points today.

I take it that we finished Part 1, Mr. McGowan. We'll have your confrères in on Tuesday afternoon to walk through Part 2 and Part 3 with us, and the minister with us at one o'clock.

Thank you.

(The committee adjourned.)

M. McGowan : Finalement, nous avons la mise en œuvre de la norme commune de déclaration de l'OCDE. C'est un moyen élaboré pour prévenir l'évasion fiscale et communiquer des renseignements sur les non-résidents qui ont des comptes dans un pays. Elle a été élaborée avec le concours de l'OCDE, mais je crois aussi que plus de 100 pays l'ont signée. C'est donc l'aboutissement d'un projet international.

Le Canada doit communiquer des renseignements sur les non-résidents ayant des comptes ici. De même, les autres pays communiqueront à l'Agence du revenu du Canada des renseignements sur les Canadiens ayant des comptes chez eux.

Le président : Y a-t-il des questions pour M. McGowan?

Messieurs, au nom du comité, je vous remercie pour une discussion très intéressante sur divers points.

Je suppose, monsieur McGowan, que nous avons terminé la partie 1. Mardi après-midi, nous accueillerons vos confrères, qui nous guideront dans les parties 2 et 3. Nous accueillerons aussi le ministre, à 13 heures.

Merci.

(La séance est levée.)

Indigenous and Northern Affairs Canada:

Paul Thoppil, Chief Financial Officer, Chief Financial Sector;

David Smith, Acting Director General, Community Infrastructure Branch, Regional Operations Sector.

Canada Mortgage and Housing Corporation:

Wojo Zielonka, Chief Financial Officer and Senior Vice-President, Capital Markets;

Michel Tremblay, Senior Vice-President, Policy Research and Public Affairs;

Charlie MacArthur, Senior Vice-President, Regional Operations and Assisted Housing.

Friday, December 2, 2016

Department of Finance Canada:

James Greene, Director, Business Income Tax Division, Tax Policy Branch;

Pierre Leblanc, Director, Personal Income Tax Division, Tax Policy Branch;

Trevor McGowan, Acting Chief, Tax Legislation Division, Tax Policy Branch.

Affaires autochtones et du Nord Canada :

Paul Thoppil, dirigeant principal des finances, Secteur du dirigeant principal des finances;

David Smith, directeur général intérimaire, Direction générale des infrastructures communautaires, Secteur des opérations régionales.

Société canadienne d'hypothèques et de logement :

Wojo Zielonka, chef des finances et premier vice-président, Marchés financiers;

Michel Tremblay, premier vice-président, Politiques, Recherche et Relations publiques;

Charlie MacArthur, premier vice-président, Activités régionales et Aide au logement.

Le vendredi 2 décembre 2016

Ministère des Finances Canada :

James Greene, directeur, Division de l'impôt des entreprises, Direction de la politique de l'impôt;

Pierre Leblanc, directeur, Division de l'impôt des particuliers, Direction de la politique de l'impôt;

Trevor McGowan, chef par intérim, Division de la législation de l'impôt, Direction de la politique de l'impôt.

WITNESSES

Tuesday, November 29, 2016

Global Affairs Canada:

Caroline Delany, Director, Planning and Deployment Division, Peace and Stabilization Operations Program (PSOP);

Arun Thangaraj, Assistant Deputy Minister and Chief Financial Officer;

Sean Boyd, Director, Middle East Development Division.

National Defence and the Canadian Armed Forces:

Claude Rochette, Assistant Deputy Minister (Finance) and Chief Financial Officer;

Major-General John Madower, Chief of Programme;

André Fillion, Chief of Staff (Materiel).

Veterans Affairs Canada:

Maureen Sinnott, Director General, Finance;

Faith McIntyre, Director General, Policy and Research Division (by video conference);

Elizabeth Douglas, Director General, Service Delivery Program Management (by video conference).

Innovation, Science and Economic Development Canada:

Colette Downie, Chief Financial Officer, Corporate Management Sector;

Lawrence Hanson, Assistant Deputy Minister, Science and Innovation Sector.

Canadian Broadcasting Corporation:

Michael Mooney, Executive Director, Corporate Finance and Administration;

Shaun Poulter, Executive Director, Public Affairs.

Wednesday, November 30, 2016

Health Canada:

Randy Larkin, Assistant Deputy Minister and Chief Financial Officer, Chief Financial Officer Branch;

Sony Perron, Senior Assistant Deputy Minister, First Nations and Inuit Health Branch.

(*Continued on previous page.*)

TÉMOINS

Le mardi 29 novembre 2016

Affaires mondiales Canada :

Caroline Delany, directrice, Direction de la Planification et déploiements, Programme pour la stabilisation et les opérations de paix (PSOP);

Arun Thangaraj, sous-ministre adjoint et dirigeant principal des finances;

Sean Boyd, directeur, Direction du Développement du Moyen-Orient.

Défense nationale et les Forces armées canadiennes :

Claude Rochette, sous-ministre adjoint (Finances) et dirigeant principal des finances;

Major-général John Madower, chef du Programme;

André Fillion, chef d'état-major (Matériels).

Anciens Combattants Canada :

Maureen Sinnott, directrice générale des finances;

Faith McIntyre, directrice générale, Division de la politique et de la recherche (par vidéoconférence);

Elizabeth Douglas, directrice générale, Gestion des programmes et de la prestation des services (par vidéoconférence).

Innovation, Sciences et Développement économique Canada :

Colette Downie, dirigeante principale des finances, Secteur de la gestion intégrée;

Lawrence Hanson, sous-ministre adjoint, Secteur de la science et de l'innovation.

Radio-Canada :

Michael Mooney, directeur général, Finances et administration nationales;

Shaun Poulter, directeur général, Affaires publiques.

Le mercredi 30 novembre 2016

Santé Canada :

Randy Larkin, sous-ministre adjoint et dirigeant principal des finances, Direction générale du dirigeant principal des finances;

Sony Perron, sous-ministre adjoint principal, Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits.

(*Suite à la page précédente.*)